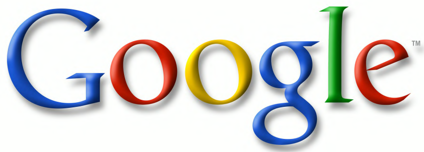
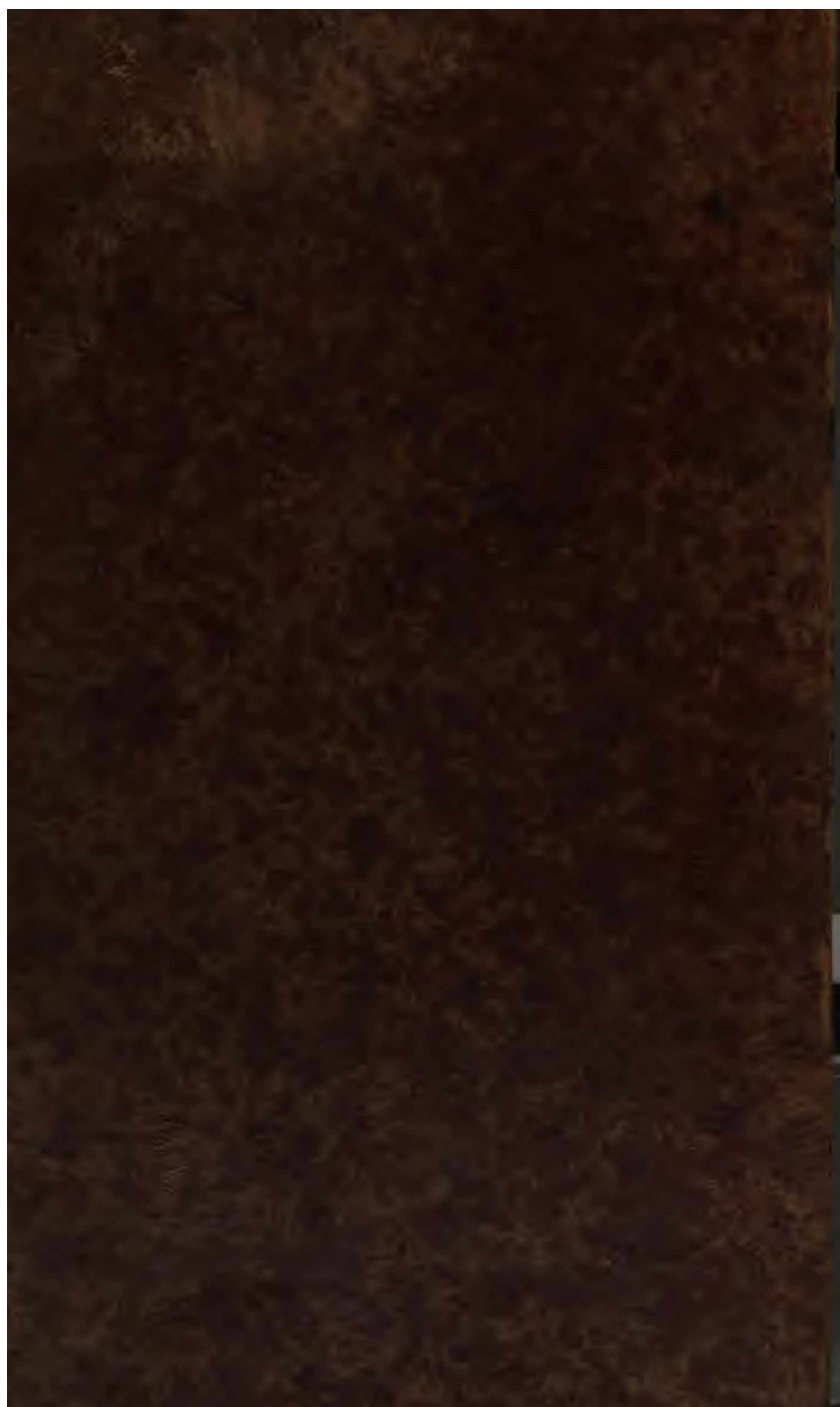
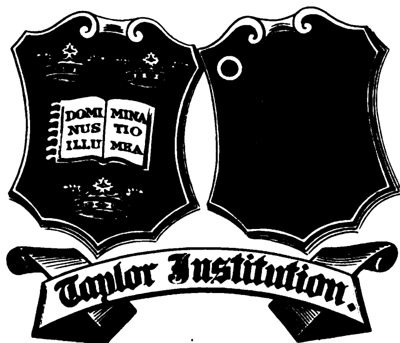
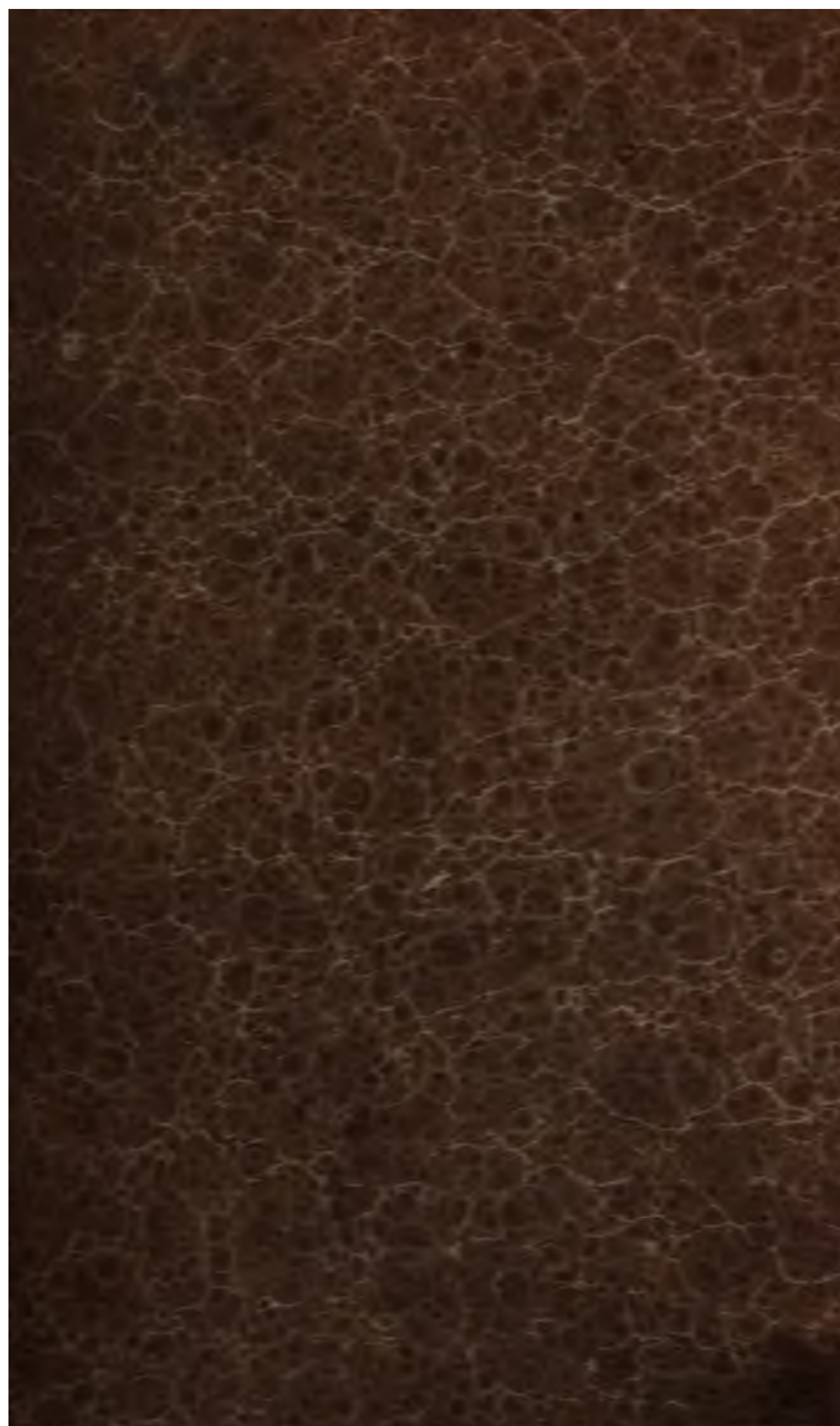





DOMI NUS ILLU
MINA TIO MEA
Taylor Institution.



L'ESPRIT DE L'HISTOIRE.

IMPRIMERIE DE LEBEL, IMPRIMEUR DU ROI,
rue d'Erfurth, n. 1.

L'ESPRIT

DE

L'HISTOIRE,

OU

LETTRES POLITIQUES ET MORALES

D'un Père à son Fils,

SUR LA MANIÈRE D'ÉTUDIER L'HISTOIRE EN GÉNÉRAL,
ET PARTICULIÈREMENT L'HISTOIRE DE FRANCE.

PAR ANTOINE FERRAND,

PAIR DE FRANCE.

SIXIÈME ÉDITION,

Revue, corrigée, précédée d'une Notice biographique, et augmentée d'une Table analytique et raisonnée des matières.

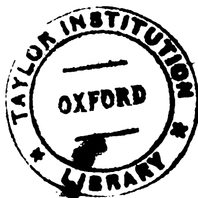
TOME QUATRIÈME.

PARIS,

VERNAREL ET TENON, LIBRAIRES,

RUE HAUTEFEUILLE, N° 30.

1826.


TAYLOR INSTITUTION
OXFORD
LIBRARY

LETTRES

HISTORIQUES

D'UN PÈRE A SON FILS.

QUATRIÈME PARTIE.

LETTRE LXXX (1).

Changemens qu'opère le traité de Westphalie : état dans lequel il met l'Europe.

Je n'entreprendrai pas de suivre scrupuleusement par ordre de dates tous les événemens de cette quatrième époque. Je choisirai dans chaque État ceux qui sont les plus frappans, qui ont

(1) La multitude et la rapidité des événemens survenus dans les sept premières années du dix-neuvième siècle

eu ou qui peuvent avoir le plus de conséquences, et dont la cause ou les effets se sont jusqu'à présent le plus fait sentir, ou doivent par la suite se faire le plus sentir en Europe.

A la fin de la guerre de trente ans, quatre grands changemens durent principalement influer sur l'état de l'Europe. Changement dans l'Empire; et la confédération germanique, qui, jusqu'alors, n'avait point eu d'appui, qui n'avait point eu de code public légalement reconnu et contradictoirement rédigé, trouva dans le traité de Westphalie et des droits authentiques, et des moyens légitimes de les faire valoir. Changement dans la puissance autrichienne; et pendant que

avaient paru à quelques personnes exiger des changemens dans plusieurs endroits de cet Ouvrage, et notamment dans cette Lettre; mais j'ai été arrêté par une réflexion que je leur ai soumise, et à laquelle elles se sont rendues. Si dès la seconde édition j'avais voulu faire les changemens indiqués par les nouvelles circonstances, il aurait fallu en faire d'autres à chaque édition, sans savoir où l'on pourrait enfin se fixer. Cette déviation successive et indéterminée ne pouvait convenir à un ouvrage qui, suivant mon plan, doit être lu et jugé d'après le traité de 1748, où il finit, et qui doit présenter les principes et les faits historiques, indépendamment des nouveaux événemens.

l'Espagne perdit la Hollande, l'Autriche perdit tout ce qu'elle possédait sur la rive gauche du Rhin : par là se trouvant moins à portée de presser l'Empire par deux de ses extrémités, elle y fut d'autant moins redoutable, que le traité de Westphalie fixa d'ailleurs des prétentions jusqu'alors arbitraires. Changement dans la monarchie espagnole, qui déjà ne comptant plus sur la Hollande, perdit dans le Portugal une usurpation de soixante ans : ce qui lui enleva en Europe de beaux ports, une grande étendue de côtes, une continuité d'États ; en Amérique et dans l'Inde, de riches et d'immenses possessions. Enfin, changement dans un des plus grands mobiles des malheurs de l'humanité, dans l'antipathie religieuse. Jusqu'alors elle avait produit en Allemagne les plus grandes calamités : elle s'apaisa à la paix de Westphalie, et peu à peu elle s'éteignit tout-à-fait. Les deux cultes si long-temps rivaux, et rivaux implacables, se partagèrent les églises, et quelquefois se pratiquèrent dans les mêmes. Les mariages mixtes contribuèrent beaucoup à étouffer le dernier germe de haine et d'animosité ; ils devinrent presque aussi fréquens que les autres. Alors rien ne put ramener en Allemagne les

guerres de religion. La politique seule mit indifféremment les armes dans les mains des catholiques ou des protestans. C'était l'exemple qu'avait donné la France, lorsqu'elle s'était alliée avec les princes luthériens ou calvinistes, et qu'elle avait eu soin de stipuler que l'exercice des deux religions serait respecté. Les vestiges de l'ancienne antipathie des deux cultes ne se retrouvent plus aujourd'hui que dans le partage des électeurs, de la chambre impériale, et du conseil aulique. Le peuple germain, assez sage pour s'instruire par les malheurs, a senti que cette haine meurtrière que l'on voulait attacher à la différence des cultes, n'était jamais entretenue que par l'ambition de quelques souverains; et que lorsqu'on la faisait servir aux vues de la politique, elle rendait les rivalités et les guerres plus sanglantes et plus interminables.

Parmi tous les changemens survenus dans le dix-septième siècle, et que vous aurez occasion de remarquer, les uns ont précédé, les autres ont suivi le traité de Westphalie. C'est donc toujours à ce traité qu'il faut en revenir; et sur quelque partie de l'Europe continentale que s'opèrent les mouvemens que vous trouverez par la suite,

c'est toujours à ce point qu'ils répondront; et c'est de là que vous pourrez mieux en juger.

En commençant cette quatrième partie, revenons donc encore sur ce fameux traité, et en fixant notre attention sur ce qu'il a fait, tâchons de découvrir ce qui a pu en commencer, et ce qui pourra en consommer la destruction.

Plus on examine ce traité, plus on admire la sagesse et la profondeur des vues qui dirigèrent dans cette grande opération les ministres de la France; car ce fut elle qui conçut et perfectionna ce grand édifice : elle l'avait commencé, elle le suivit, elle l'acheva d'après les bases qu'avait posées l'immortel Richelieu; et ces bases posées avec un art admirable, avaient été calculées avec la plus exacte justesse.

Les ministres partirent d'abord d'un premier point qui avait été le pivot de la politique de Richelieu. C'est qu'il fallait détruire irrévocablement la prétention de souveraineté sur toute l'Allemagne, prétention qui depuis Charles-Quint était soutenue comme un droit par la maison d'Autriche. En vertu de ce droit, et pour n'en pas laisser prescrire l'exercice, les successeurs de Charles-Quint avaient, à son exemple,

porté l'abus de leur arbitraire autorité, jusqu'à faire arrêter de vive force, ou par trahison, des princes de l'Empire. Et cet abus ne pouvait être réprimé qu'en plaçant légalement dans le corps germanique et dans les longues formes de sa diète, l'exercice de la souveraineté.

Richelieu, suivant l'idée favorite de Henri IV et de Sully, sentait tous les inconvéniens des grandes masses trop rapprochées, et voulait leur opposer l'utilité des petites puissances intermédiaires. Les ministres mirent donc en seconde ligne une vérité bien démontrée; c'est que l'Europe ne serait jamais tranquille, tant que la France aurait de grandes occasions de guerre. Je m'explique. L'intérêt de son commerce, ou l'honneur de son pavillon pouvait lui faire prendre les armes contre l'Angleterre: mais alors les mers seules, ou le Nouveau-Monde, devaient être le théâtre de leurs dissensions; et le continent pouvait voir avec indifférence les événemens de cette guerre, à moins qu'ils n'eussent été tels que l'on pût craindre l'anéantissement, ou même le trop grand abaissement d'une des deux puissances. Il en était de même, lorsque la sombre politique de Madrid obligeait la France de défendre ses pro-

vinces méridionales, en prévenant un ennemi qui menaçait de l'attaquer. Mais lorsqu'elle allait attaquer cet ennemi dans les provinces belgiques; lorsque cet ennemi trouvait sur le trône impérial une branche de sa maison, dont il sollicitait et obtenait de grands secours; lorsque la maison d'Autriche, touchant la France par la Franche-Comté et par le Brisgau, pouvait encore, comme chef de l'Empire, l'inquiéter sur tout le territoire qui appartenait à différens princes, il était presque *impossible* que, depuis Besançon jusqu'à Dunkerque, il s'élevât la moindre discussion, sans que tout le reste du continent y prît part. Il était donc autant de l'intérêt de la France que de celui d'un grand nombre de souverains, que les prétentions de l'empereur ne fissent plus nécessairement partie de celles de l'Empire; et qu'entre Vienne et Paris, il y eût une foule d'États dont la tranquillité fût attachée à celle des deux premières cours de l'Europe. Richelieu n'avait jamais voulu que la guerre d'Allemagne fût une guerre de religion. Aucun avantage apparent ou réel n'avait pu le détacher de ce principe. Il le fit reconnaître dans tous les traités d'alliance ou de subsides nécessaires à ses projets. Il ne com-

mença ses vastes opérations long-temps méditées, que lorsqu'il eut terminé en France les guerres de religion. Il aurait voulu extirper l'hérésie; mais ne le pouvant pas, et frappé des moyens spécieux que cette hérésie avait fournis, et pouvait encore fournir aux prétentions autrichiennes, il conçut et exécuta le dessein de s'en servir, mais politiquement seulement, contre ces prétentions mêmes. Le succès de ce dessein traçait aux négociateurs la marche qu'ils avaient à suivre. Il n'était plus question de penser à détruire des sectes, qui déjà avaient près d'un siècle et demi d'existence, et qui dominaient dans la moitié de l'Allemagne; mais il fallait se servir de toutes les forces que cette moitié avait acquises, pour les faire tourner au profit du corps germanique, et au maintien de son indépendance. Pour cela, il n'était pas nécessaire d'élever un corps puissant, qui par la suite aurait pu abuser de son autorité; il ne fallait que constituer un corps légal, qui pût toujours parler au nom de la loi, réclamer contre les infractions, et appeler à son secours une force de garantie qui légitimait et devait faire triompher la résistance. Les négociateurs purent donc se convaincre, et par les

négociations déjà entamées, et par les événemens qui les avaient précédées, que, d'après la position des choses, l'Allemagne fédérative ne pouvait et ne devait jamais nuire à la France; que, pour qu'elle pût agir contre elle avec succès, il fallait qu'elle s'unît, ou plutôt se soumît aux forces autrichiennes, auxquelles elle aurait donné alors un pouvoir dont elle se fût repentie.

Ainsi du côté de la France, il lui importait que l'Empire fût toujours partagé en *souverainetés indépendantes*. Du côté de l'Empire, il lui importait que la France, qui sagement ne pouvait jamais former le projet de le conquérir, eût toujours la force de le défendre. Du côté de l'Autriche, n'ayant pu exécuter son plan d'envahissement sur le corps germanique, il lui importait que ce corps conservât assez de force, et qu'elle-même conservât sur lui assez de prépondérance pour pouvoir s'en servir, et s'en faire un rempart au besoin.

En tirant vers le nord, on trouvait les mêmes intérêts. La Pologne, capable d'arrêter les invasions des Turcs, et qui tenait encore la Moscovie reléguée dans ses déserts, devait chercher à maintenir une puissance fédérative, qui alors

n'aurait pas vu sans inquiétude la maison d'Autriche acquérir une augmentation de force et de territoire en passant les monts Krapacs. La Suède et le Danemarck, qui, pendant la guerre de trente ans, avaient vu les côtes de la Baltique occupées par l'Autriche, devaient désirer que tout restât dans une position qui leur avait assuré si long-temps le commerce de cette mer. La Prusse n'était alors connue que comme province feudataire de la Pologne. La maison de Brandebourg ne paraissait point encore devoir franchir les bornes de son électorat; et la Pologne, dans toute sa force, offrait d'un côté à l'Empire la même défense que la France lui présentait de l'autre.

Cet état respectif, une fois bien déterminé par les négociateurs français, et reconnu par les médiateurs, la France n'eut plus qu'à en rendre juges les puissances qui négociaient, pour leur faire sentir que l'Autriche étant la seule qui pût y trouver des inconvéniens, serait inévitablement forcée à y accéder; et que c'était cela même qui en assurait la convenance, la justice et la solidité.

Plus on relit tout ce qui a été écrit et allégué

de part et d'autre avant la signature du traité de Westphalie, plus on est convaincu qu'il a été réellement rédigé par cette convenance réciproque, par cette raison universelle, à laquelle il faut toujours finir par se rendre; et ce qui prouve bien que cette raison universelle en fut la véritable base, c'est que ce traité a survécu à toutes les guerres qui auraient dû l'anéantir; c'est que le motif ou le prétexte de la plupart de ces guerres, a été la violation ou l'interprétation de quelques-uns des articles; c'est que les grandes questions qui y furent agitées, y furent jugées sans appel, et ne se sont point renouvelées depuis. Ce n'est pas qu'il n'y ait encore des guerres longues et obstinées; mais chaque fois qu'elles se termineront, ce sera pour confirmer de nouveau l'ouvrage de Munster et d'Osnabruck. Ainsi, Louis XIV voudra faire valoir les droits de la reine, et ses conquêtes dans les Pays-Bas feront craindre qu'il ne se rapproche du Bas-Rhin. Il voudra punir l'orgueil républicain de la Hollande, et l'envahissement des Provinces-Unies fera craindre qu'il ne devienne encore limitrophe vers le nord de l'Empire. En vertu des arrêts rendus par ses chambres de réunion, il s'empa-

rera de plusieurs places ou souverainetés qui le rendent maître du Haut-Rhin, et l'Empire craindra de se trouver encore attaqué sur ce point. Le testament de Charles II mettra toute l'Europe en combustion, et l'ambition de Guillaume empêchera qu'on n'accepte d'abord les offres de Louis XIV, auxquelles il faut revenir ensuite. Enfin l'élection d'un roi de Pologne armera la France contre l'Autriche, et cette guerre finira par lui restituer la Lorraine, démembrée depuis neuf cents ans. Le traité de Westphalie se soutiendra au milieu de toutes ces variations; et lorsqu'il faudra négocier, chaque parti en fera le fondement de ses propositions.

Mais ce qui n'est pas moins satisfaisant pour l'humanité, c'est que ce traité fut l'époque à laquelle commença le bonheur individuel de l'habitant de la Germanie. C'est depuis ce temps que devenu presque partout propriétaire, il a connu l'aisance d'une fortune rurale, qu'il en a joui tranquillement, et qu'on a vu s'élever ces villages, presque tous bien peuplés et bien bâtis, dont l'aspect seul annonçait que le laborieux cultivateur était au-dessus des besoins, même de seconde nécessité.

Il tombera, sans doute, ce traité; il finira comme tout ce qui est l'ouvrage de l'homme; et ce sera quand les principales puissances qui y ont travaillé auront elles-mêmes subi de grands changemens, ou quand il s'en sera élevé d'autres, qui alors n'étaient pas connues.

Dès le commencement du siècle suivant, il s'éleva une puissance qui acquit en peu de temps une grande influence sur l'Allemagne. La Prusse devint un royaume et bientôt une force militaire redoutable. Le corps germanique, occupé alors d'autres intérêts, ne parut point effrayé d'une excroissance qui dérangeait toutes les combinaisons de Westphalie, et qui pouvait en déplacer les contre-poids. Il dut même, lors des premières divisions de l'Autriche et de la Prusse, se flatter que ces divisions contribueraient au maintien de sa liberté; et, sous ce point de vue, l'issue de la guerre de 1741 lui parut plus avantageuse que défavorable.

Mais dès lors il avait paru à l'extrémité de l'Europe une puissance presque ignorée, et qui sortait de son berceau dans l'attitude la plus menaçante.

La Russie possède la plus grande partie des pays

qui produisirent ces énormes émigrations dont j'ai parlé dans la première et dans la seconde époques. Le génie de Pierre Ier a survécu à cet homme extraordinaire, en qui les plus grandes et les plus belles idées paraissent entées sur tous les vices d'un peuple barbare. Ce génie n'a pas cessé de planer sur son trône; et ses États paraissent dessinés d'après ses plans. Sans doute des peuplades entières, venues du nord, ou du nord-est, n'auraient pas aujourd'hui les succès qu'elles eurent autrefois. Mais des armées disciplinées, venues de ces mêmes contrées, peuvent en avoir de grands et de décisifs. Ces armées existent actuellement en Russie : elles ont une manière terrible de faire la guerre; elles se disciplinent de plus en plus. Elles vaincraient encore au nom de Suwarow, comme elles ont vaincu sous ses ordres; et cet autre dieu de la guerre leur a révélé les secrets d'un art qu'il semblait avoir appris de Mars lui-même.

Lors donc que cette puissance, continuant comme elle a commencé, armera ses vastes provinces de toute la force de la civilisation; lorsque, non contente de s'établir sur la mer Baltique, sur la mer Caspienne, sur la mer Noire,

elle sera encore parvenue à se faire reconnaître puissance européenne, et à prendre part à tout ce qui se passera dans le centre même de l'Empire : lorsque par des conquêtes, par des successions, par des envahissemens, la Prusse s'étendra tout à la fois dans le cœur de ce même Empire par la Franconie, à une de ses extrémités par la Westphalie et la Gueldre, à l'autre par de nombreux établissemens sur la Baltique; lorsque la Pologne, destinée par sa position à arrêter ce double torrent, aura été elle-même entamée, puis entraînée par lui; lorsque l'Autriche, voyant la Prusse et la Russie acharnées à détruire la Pologne, offrira de contribuer à sa destruction, pourvu qu'on l'admette à en profiter; lorsque la Pologne, au lieu de se réunir contre un si grand danger, se sera précipitée elle-même au devant de lui par les vices de sa constitution; lorsqu'enfin il se sera établi entre la Russie, l'Autriche et la Prusse, un système de copartage qui efface entièrement la Pologne de dessus la carte, et amène au milieu de l'Europe ces habitans du nord, dont l'Europe éprouva autrefois les terribles invasions : alors, des puissances qui ont fait le traité de Westphalie, il ne restera plus, dans

leur ancien état, que la Suède, le Danemarck et la France ; et dès lors on ne retrouvera plus cet ensemble de proportions, que rien ne pourra plus rétablir. L'empire et la constitution germaniques ne subsisteront donc plus par la force de l'acte qui avait fixé leur consistance; ils subsisteront par une sorte de *tacite réconduction*, parce que leur destruction entière ne sera pas encore officiellement annoncée. Mais elle sera décrétée *in petto* : mais elle sera ajournée au moment le plus opportun. Et ce moment ne serait pas éloigné, si la France changeait à la fois de proportions, de système, de gouvernement; si cette vaste monarchie, qui ne devait plus tendre qu'à conserver, était violemment remplacée par une autre république romaine, qu'un effroyable volcan aurait lancée au milieu de l'Europe avertie, et cependant prise au dépourvu; si ce nouvel état, fondé par les moyens les plus terribles, se constituait, à l'exemple de Rome, puissance exclusivement militaire; si, ce que Rome ne fit pendant longtemps que dans un coin de l'Italie, et ce qui, cependant, la conduisit à subjuguer le monde, ce nouvel État le faisait sur une riche et fertile étendue de trente à quarante mille lieues carrées,

avec vingt-huit ou trente millions d'habitans, des soldats aguerris, et un numéraire immense; si pendant neuf ans d'une guerre de coalition, qui ne servirait qu'à multiplier les triomphes de la France, le machiavélisme des puissances coalisées était si réciproquement faux, qu'il finît par être absurde; si non-seulement les événemens, mais les plans des cabinets étaient en sens inverse de tous les calculs de l'expérience et de la raison; si cette même Europe, qui, depuis le traité de *Westphalie*, croyait sa liberté compromise, quand la France, dont les secours lui avaient été si utiles, s'approchait de Mons, de Namur, de Strasbourg ou du Piémont, la voyait tranquillement mettre une main sur le Texel, et l'autre sur le golfe Adriatique. Assurément la forte tête de Richelieu, la sage politique de Mazarin n'ont pas dû craindre un pareil avenir, n'ont pas pu lire d'avance la destruction de leur ouvrage dans des faits d'autant plus impossibles à prévoir alors, qu'ils seraient aujourd'hui impossibles à comprendre.

L'Angleterre, qui ne prit point part au traité de Westphalie, en prendrait une grande à sa destruction, mais toujours en suivant le système

dont elle a, depuis cent vingt ans, tiré un si grand avantage. Ce système a été de faire faire la guerre sur le continent pour s'agrandir sur mer. Jamais elle ne s'est écartée de ce plan. En 1640, elle ne possédait hors de chez elle que Jersey et Guernesey. Tout ce qu'elle a acquis depuis sur la Méditerranée, sur l'Océan, en Afrique, en Amérique, dans l'Inde, sur le chemin de la Chine, a été enlevé par elle pendant des guerres qu'elle avait suscitées ou prolongées en Europe. Fidèle au même système, si elle consentait à la destruction du traité de Westphalie, c'est qu'elle la regarderait comme une nouvelle pomme de discorde jetée au milieu des grands États européens. Sa riche prépondérance dans toutes les cours la mettrait toujours à portée de faire recommencer la guerre contre la puissance continentale, à qui elle aurait insidieusement laissé prendre une forte excroissance : et elle travaillerait sans cesse à assurer sa monarchie maritime universelle, en publiant qu'elle n'est armée que pour défendre la liberté du continent.

Lorsque ces longs et terribles bouleversemens arriveront, il n'y aura plus de traité de Westphalie. Mais ce ne sera point lui, ce ne sera

point ses sages auteurs qu'il faudra accuser; il aura, pendant un siècle et demi, réglé les droits et les propriétés d'une vaste étendue du continent; il aura épargné à l'humanité le retour des désastres qui l'ont précédé, et dans lesquels elle ne retombera que pour s'être écartée de la route que ce traité lui avait ouverte. Alors on ferait vainement des efforts pour y revenir : les temps, les choses et les personnes seraient entièrement changées; et sans ce triple accord, dont la Providence est trop avare, le politique le plus sage et le plus instruit ne peut jamais faire un bien durable. Tous les États étant alors dans une position forcée, se heurteraient long-temps avant de trouver leur véritable attitude. L'ancienne politique serait oubliée; il faudrait en chercher une autre. Mais cette pénible et difficile recherche ne peut se faire qu'au milieu d'une mer de sang : à moins que la découverte ne s'en fasse tout-à-coup par une de ces *illuminations soudaines*, par un de ces génies vifs et profonds, heureux et entreprenans, chez qui la réflexion est prompte et juste comme le coup d'œil; et qui, réunissant sous l'empire de leur pensée le passé, le présent, le futur, spécu-

lent, devinent, projettent, exécutent tout à la fois.

J'ai cru cette digression nécessaire avant de quitter le traité de Westphalie; elle vous mettra à portée d'examiner avec plus d'intérêt, et en même temps avec plus de réflexion, les événemens dont je vais vous présenter une notice. Ils sont trop multipliés, trop importans, pour que je puisse, dans ces Lettres, vous en donner un abrégé suffisant; mais je puis vous montrer comment ils doivent être étudiés. C'est ce que nous allons voir.

LETTRE LXXXI.

Tableau général de l'Histoire jusqu'à la mort de Louis XIV.

LORSQUE l'on commence l'étude de cette quatrième Partie (que j'appelle Histoire de nos jours, et qui comprend depuis la paix de Westphalie jusqu'à la paix d'Aix-la-Chapelle, en 1748, c'est-à-dire un espace de cent ans) on est embarrassé de la multitude d'historiens, tant pour les histoires générales que pour les particulières. Entreprendre de les lire tous, ne pourrait être utile qu'autant que l'on voudrait examiner leurs ouvrages avec l'esprit de critique; ce qui demande des études très-longues, auxquelles il faut se livrer exclusivement. Il vous suffira de faire un choix parmi ces écrivains, et surtout de lire sur les mêmes faits les historiens de deux nations différentes. C'est le moyen de mieux juger, et du mérite des auteurs, et de la

vérité de leurs récits. Ce choix est surtout essentiel à faire dans la lecture des mémoires, genre d'ouvrage qui a quelquefois répandu un grand jour sur les causes secrètes des événemens les plus importans, mais qui plus souvent a donné à l'histoire une teinte romanesque, et a déguisé ou dénaturé la vérité.

Dans cet espace de cent ans, le règne de Louis XIV en a rempli soixante et douze; il les a remplis avec un grand éclat, avec une influence presque toujours absolue sur tout ce qui s'est passé. On ne peut donc mieux connaître et juger tout ce qui s'est fait de grand et d'important dans cet intervalle, qu'en le voyant du point même où Louis XIV s'était élevé, et qu'en rapportant à ce point central tous les mouvemens marquans qui s'opéraient dans la circonférence. C'est de là qu'il faut voir la perspective générale de tout ce qui se passe jusqu'à la paix de Rastadt; c'est de là qu'il faut observer les révolutions et les changemens qui se passent autour de la France; c'est de là qu'il faut voir les grands hommes qui parurent dans tous les genres; l'éclat, l'utilité, l'ébranlement ou le soutien qu'ils donnèrent aux différens États. C'est de là surtout qu'il faut voir

Louis XIV entouré de cinquante ans de victoires, et de l'ascendant d'une politique toujours soutenue, environné d'une famille et d'une postérité nombreuse, se trouvant, sur les dernières années de sa vie, aux prises avec le malheur, voyant successivement s'éteindre et disparaître tout ce qui lui était cher, tout ce qui promettait à son trône de glorieux et solides appuis : et laissant enfin sa couronne sur la tête d'un enfant, reste unique de tant de flatteuses espérances.

Reprenons en peu de mots quelques groupes de ce tableau, dans lequel vous pouvez renfermer tout ce que l'histoire a de plus intéressant jusqu'à 1715.

La haine et la rivalité des cours de Versailles et de Madrid se taisent un moment devant des intérêts mieux entendus. Une infante d'Espagne avait donné le jour à Louis XIV; une autre vient partager son trône, lui donner des droits éventuels sur les Pays-Bas, et préparer à son petit-fils la nomination au trône d'Espagne.

Affranchi depuis 1640 de la domination de l'Espagne, le Portugal assure, par une longue guerre, son entière indépendance. Il se trouve tout-à-coup placé au rang des puissances, sans que la

révolution de famille qu'il éprouve quelques années après, dérange sa situation politique; et il se maintient avec honneur, jusqu'à ce qu'une fausse spéculation le rabaisse, en 1703, au point de se constituer humblement *comptoir de l'Angleterre*.

Deux nouveaux rois se font reconnaître, un dans le nord, l'autre dans le midi; et ce qui leur met à tous deux la couronne sur la tête, c'est, au roi de Prusse, la fameuse guerre de la succession; au roi de Sardaigne, les suites de cette même guerre. Deux rois sont détrônés en Angleterre; l'un expire victime des factions; l'autre est proscrit par l'ambition et l'adresse de son gendre : et après un demi-siècle de crimes et de révolutions, la Grande-Bretagne achète enfin une constitution, à l'ombre de laquelle elle croit trouver une liberté tranquille.

Un jeune monarque, qui pouvait devenir l'émule de Gustave-Adolphe, dont il portait la couronne, se laisse entraîner par une imagination déréglée; et au lieu de jouer le rôle d'un grand prince, Charles XII ne joue que celui d'un aventurier fameux.

Un prince plus sage, élevé sur les glaces de la

Moscovie, forme le royal projet de donner à son peuple une existence politique; il ne peut y parvenir qu'en créant tout dans un pays où la nature est encore brute. Tout ce qui tient au génie, il peut le faire par lui-même, par son exemple; mais avant tout, il faut qu'il se constitue une force militaire : il ne peut y parvenir qu'à force de revers. L'obstination de Charles XII lui fera payer cher, mais enfin lui donnera cette instruction devenue indispensable, dont la Russie profitera avec des progrès étonnans, dont Charles aura bientôt lui-même à se repentir : et quelques années verront naître tout-à-coup une puissance formidable, là où il n'y avait pas de peuple civilisé.

En Danemarck, une nation sage reconnaît les vices de sa constitution, et donnera tout-à-coup, au milieu de ses assemblées, le plus grand spectacle. A la vue des services sans nombre que lui aura rendus son souverain, elle sentira qu'une couronne éligible, dénuée d'un pouvoir suffisant, a été la source de tous ses malheurs passés, et de l'incertitude dans laquelle elle a toujours vécu; et par un mouvement uniforme, par une acclamation unanime, elle assurera à sa

famille royale l'hérédité du trône, et le pouvoir nécessaire pour le salut et le bien publics.

Cette hérédité s'établit aussi en Hongrie, mais avec des circonstances et des suites bien différentes. Là, toujours demandée à main armée, partiellement adoptée par des troubles suscités ou entretenus avec adresse, généralement refusée, autant par une habitude aveugle que par toutes les passions irritées, elle ne triomphe enfin qu'après avoir été trop long-temps précédée de conspirations vraies ou supposées, de proscriptions, de supplices; elle est proclamée à la vue des échafauds, dans une assemblée qui donne lieu à de grandes réclamations, et fait encore répandre bien du sang.

La Hollande, qui, au bout de quatre-vingts ans, avait enfin fait reconnaître et constater son indépendance, pouvait attacher à l'État la famille stathoudérienne dont elle avait reçu tant de services, dont il fallait surveiller, mais non tromper l'ambition. Elle ne jouit pas, mais elle abuse de ce qu'elle avait conquis; elle confond perpétuellement l'anarchie et la liberté; elle chasse et rétablit alternativement une autorité qui pouvait assurer son existence, et dont l'éter-

nelle *méfiance* ruine cette république commerçante.

Aussi peu éclairée sur ses véritables intérêts, la Pologne reste indifférente à ce qui se passe autour d'elle. Elle voit se former un royaume de Prusse dans des provinces dont elle recevait l'hommage; elle voit la puissance moscovite sortir de son obscurité : et elle ne prévoit pas que ces nouveaux maîtres de la Baltique vont entraver son commerce; que ces deux voisins vont chercher *dans sa constitution* le moyen de s'agrandir à ses dépens; et la double élection de Stanislas et d'Auguste jette les premiers germes des guerres qui doivent l'anéantir.

Le commerce prend tout-à-coup dans l'Inde un accroissement rapide : trois compagnies des Indes s'établissent, à Paris, à Londres, à Amsterdam; et ces compagnies forment en Asie de nouveaux États, qui répandent en Europe de nouvelles semences de discorde.

L'inquiétude réciproque que donnent tant et de si divers intérêts, la nécessité de les surveiller et de les soutenir, introduisent un grand changement dans les forces offensives et défensives des principales puissances. Chacune d'elles en-

tretient quatre à cinq fois plus de troupes qu'elle n'en avait jamais eu. L'art de fortifier les places se complique et se perfectionne. Ce nouvel état militaire exige une dépense habituelle, qui excède les moyens ordinaires des puissances du troisième et même du second ordre; et alors ne pouvant plus avoir en elles-mêmes le soutien d'une politique constante, elles sont réduites à n'avoir plus d'alliés, mais à prendre au hasard des protecteurs.

Au milieu de la prodigieuse agitation que cette complication, ce rapprochement de tant et de si nouveaux intérêts produiront dans l'Europe militaire, dans l'Europe politique, dans l'Europe commerçante, et dans les nouveaux mondes découverts par elle, repeuplés ou vivifiés par elle, et cultivés par elle, il se formera dans tous les genres des hommes célèbres, des hommes fameux, des hommes extraordinaires. La gloire des uns, la célébrité des autres, répandra sur tous l'activité de l'émulation, l'inquiétude de la jalousie. Ceux qui se trouveront sur un grand théâtre voudront y jouer un grand rôle; ceux qui en seront plus ou moins éloignés, auront plus ou moins d'obstacles à vaincre pour y monter;

et obligés par ces obstacles mêmes de faire agir toute la force de leur génie, ou toute la souplesse de leur politique, ils y arriveront enfin avec des talens exercés, fiers de ce qu'ils ont déjà fait, et de ce qu'ils méditent encore.

Frédéric III trouvera dans la rivalité de la Suède de nombreuses occasions de développer de grands moyens, et de rendre de grands services au Danemarck. Il en sera récompensé par le dévoûment de tout son peuple, et la postérité recueillera le fruit de sa sagesse et de sa fermeté.

La fille du grand Gustave portera avec gloire la couronne de son père; mais de fausses idées philosophiques la feront descendre d'un rang qu'elle était digne d'occuper. Christine établira une nouvelle branche sur le trône de Suède, et après lui avoir ainsi préparé le fléau de Charles XII, elle ira dans toutes les cours de l'Europe chercher une vaine réputation de singularité, et perdre un temps qu'elle pouvait consacrer au bonheur de ses sujets.

Un homme profondément dissimulé, chez lequel les plus grands vices servent à déployer les plus grands talens, verra son pays en proie à tous les déchiremens des dissensions religieuses.

Cromwel aura besoin d'un masque pour cacher son ambition; il prendra celui de la religion, et s'élèvera ainsi sur un trône où le sang de son souverain criera encore vengeance; mais parvenu à ce dernier terme de ses desseins, il sera malheureux au milieu de cette grandeur usurpée; il sera sans cesse tourmenté par des terreurs qui augmenteront de jour en jour, parce que sans cesse il sera poursuivi, non-seulement par ses propres remords, mais par ceux même de la nation, qui cependant deviendra sous lui aussi formidable que sous Élisabeth.

A sa mort, un de ses anciens agens concevra le projet de réhabiliter l'honneur de sa nation, de lui rendre son gouvernement et son souverain légitime, et de la décharger de la masse des crimes qu'on lui reprochait, pour en accabler les factions qui l'avaient égarée. Monck méditera ce plan sublime, et ne voudra d'autre confident que lui-même. Il marchera à son but avec le secours de ceux même qui, s'ils connaissaient ce but, chercheraient à l'en détourner; et un parlement rappellera le fils de celui qu'un parlement avait proscrit.

Charles XII, à peine roi de Suède, sortira de

son pays, pour chercher, pour se faire des ennemis. Il ne sera pas conduit par la politique; mais il a besoin de combattre, et il aura l'habitude de vaincre. Il jettera tout le nord dans une terrible confusion; et la nécessité de résister développera les talens de Pierre Ier, qui, sans Charles XII, n'eût peut-être jamais été Pierre le Grand.

Ce Pierre Ier deviendra tout-à-coup un homme étonnant; il sera le *Shakespear* de la politique. Ce génie créateur portera encore toutes les empreintes du chaos dont il sort, et qu'il veut débrouiller : mais il sera environné de traits de lumière. Il s'indignera de ne pas trouver un peuple qui soit en état de l'entendre et de le seconder. Mais il aura la hardiesse de dessiner à grands traits des plans qui doivent donner à la Russie une nouvelle création. Il aura la sagesse d'en ajourner plusieurs, et son ombre semblera encore guider ses successeurs dans l'exécution.

Sobieski s'élèvera dans la Pologne, et fera connaître à cette fière république que, si elle veut prévenir les funestes effets des vices de sa constitution, elle ne doit prendre que dans son sein ceux qu'elle condamne à la gouverner. Il

partira des bords de la Vistule, pour foudroyer sur le Danube le terrible ennemi venu des Dardanelles; et Vienne, entourée de deux cent mille Turcs, sera sauvée par cette noblesse polonaise, qui ne peut se sauver elle-même.

La commotion se fera sentir jusque dans le fond de la Transylvanie; jusque dans ces provinces dont les habitans, venus de la Scythie, conservaient encore les habitudes de leur origine. Tchekely et Ragotsky seront non-seulement des princes utiles à leur pays, mais deviendront même intéressans pour l'Europe; et leurs noms se trouveront placés dans les plus fameuses négociations.

Deux ducs de Lorraine influeront sur les destins de l'Europe. Le premier se jouera perpétuellement de sa parole et de sa signature; ses éternelles variations, la juste méfiance qu'il inspirera, les précautions qu'il faudra toujours prendre contre ses attaques, surtout dans l'instant où on s'alliera avec lui, seront fréquemment une occasion de guerre, et toujours un des plus grands obstacles à la paix. Son fils, doué d'une âme plus grande, plus noble, plus vraie, s'attachera fortement aux ennemis de la France : il les servira

avec une loyauté et une constance qui ne se démentiront jamais, pas même dans le malheur : et la juste réputation qu'il se sera acquise, l'extrême reconnaissance que lui devra la cour de Vienne, le désir qu'aura la France de transporter en Italie un voisin trop dangereux pour elle, appelleront en Toscane l'héritier des ducs de Lorraine, et le destineront à renouveler la maison d'Autriche.

Placé entre cette maison et celle de France, Emmanuel aura pour principe de jouer en Piémont les deux puissances qui l'avoisinent, et de s'agrandir à leurs dépens; il se fera payer par Vienne, par Londres, par Versailles; il ne servira aucun de ces trois cabinets : il les trompera successivement, souvent même tous trois à la fois. Pour lui rien ne sera sacré, ni le droit des gens, ni la loi des traités, ni les liens du sang. S'enrichir et s'agrandir, ce sera sa seule devise : et comme il ne pourra la vérifier qu'en mettant l'Europe en feu, on sera toujours sûr de le trouver prêt à rallumer le flambeau de la guerre.

Léopold portera sur le trône impérial une politique bien différente de celle de ses prédécesseurs. Il verra tout ce qu'a perdu depuis un siècle

son illustre maison; il ne cherchera pas même à le dissimuler. Jusqu'à lui, l'Autriche avait toujours affecté vis-à-vis de l'Empire une attitude menaçante; il en prendra une autre; il voudra même paraître plus faible qu'il ne l'est en effet; il ne sera pas fâché que l'on ne croie pas qu'il puisse remonter jusqu'au point d'où il avait paru si redoutable; il suivra cette politique avec la plus grande attention, avec la combinaison la plus profonde; mais ce sera pour rejeter sur Louis XIV toutes les frayeurs que l'Autriche avait autrefois inspirées à l'Empire. Il montrera la France comme la véritable ennemie du corps germanique, et il parviendra à réunir contre elle ce corps qu'elle avait si long-temps armé contre l'Autriche. Ce changement total produira des guerres longues, et même des animosités personnelles; et toute la vie de Léopold sera employée à susciter de nouveaux ennemis au roi de France. Il sera dans ce dessein secondé par le grand électeur de Brandebourg. Pour s'attacher de plus en plus un prince dont la puissance et le génie lui offrent de grandes ressources, il le placera au rang des rois. Il donnera à son ambition et à celle de ses descendans un nouvel aliment, et

élèvera imprudemment contre la maison d'Autriche un rival plus redoutable pour elle que la France même.

Mais il sera secondé surtout par le fameux Guillaume III. Du milieu des canaux de la Hollande, ce prince préparera les tempêtes qui agiteront toute l'Europe; il en sera le directeur invisible, lorsqu'il n'en sera pas le chef avoué. Il aura tout ce qu'il faut pour remuer les empires. Il saura flatter l'orgueil républicain; et la vanité des bourgeois d'Amsterdam prodiguera les tonnes d'or, pour faire inutilement la guerre à la puissance dont la Hollande doit le plus rechercher l'amitié. Il négociera avec adresse dans la plupart des cours germaniques, et elles se condamneront à une guerre longue et ruineuse, pour rendre à la maison d'Autriche l'existence qu'elle avait sous Charles-Quint ou sous Philippe II. Il profitera de la terreur qu'excite en Angleterre la catholicité de Jacques II; et toutes les sectes qui déchirent la Grande-Bretagne se réuniront pour l'appeler à leur défense. Il viendra détrôner son beau-père, afin d'avoir de nouvelles forces et de nouvelles flottes à opposer à Louis XIV.

Mais la reine Anne changera tous ces plans

dictés par la passion plus que par la politique; elle aura des vues sages et modérées; et la paix d'Utrecht renversera les monstrueux projets de la Hollande.

Philippe V, à peine assis sur le trône d'Espagne, aura à s'y défendre contre une ligue redoutable; il y sera maintenu par sa grandeur d'âme et par l'amour de ses sujets.

Au milieu de tous ces souverains, Louis XIV les étonnera, les surpassera tous par la hardiesse de ses entreprises, par la profondeur de ses conceptions, par la vigueur de son exécution, par la fermeté de son caractère, par la hauteur du rang où il se placera tout-à-coup, et dont rien ne pourra le faire descendre. Pendant cinquante ans il sera dans ce rang éminent, entouré de victoires, de conquêtes et de trophées; et lorsque la fortune se lassera d'une constance qu'elle n'a eue que pour lui seul, Louis XIV restera encore dans ce même rang, aussi grand, plus grand peut-être qu'il ne fut jamais. Aucune idée faible n'approchera de lui; aucun conseil honteux ne sera reçu; aucune proposition humiliante ne sera écoutée. Il donnera aux circonstances ce qu'elles exigeront; mais il voudra

toujours être ce qu'il est; il voudra toujours que la France soit ce qu'elle doit être : et il réduira ses ennemis au silence, en leur faisant accepter, après dix ans d'une guerre terrible, ce que lui-même avait offert avant de la commencer.

Les hommes les plus célèbres dans la politique et dans la guerre auront contribué à la gloire de ce règne, soit par ce qu'ils ont fait pour la France, soit même par ce qu'ils ont fait contre elle.

Le cardinal Mazarin aura hérité des grandes vues de Richelieu, et les aura remplies dans le traité de Westphalie. Il aura lutté contre des ennemis puissans, pendant les troubles d'une minorité orageuse; et en cédant à propos, lorsqu'il aura vu que la résistance pouvait être dangereuse, il aura enfin pacifié et réuni tout, et couronnera son ministère dans l'île des Faisans, par le traité des Pyrénées.

Le cardinal de Retz, après avoir long-temps opposé ses intrigues à la sagesse de Mazarin, fléchira lui-même sans regret et sans retour devant l'ascendant de Mazarin et l'heureuse étoile de Louis XIV.

Le grand Condé, égaré par la fierté d'une âme

ulcérée, portera dans les camps espagnols ce bras qui les fit trembler tant de fois; mais en s'armant contre son roi, ce bras semblera avoir perdu son ancienne vigueur; et il ne reprendra sa force triomphante et irrésistible, que lorsque, après avoir arraché lui-même quelques feuilles de son histoire, il guidera encore dans les champs de l'honneur des sujets fidèles et des guerriers sans reproche.

Le vertueux Turenne aura partagé un moment une erreur trop générale; mais son repentir le rendra plus grand. Une fois rentré dans le chemin de l'honneur et de la gloire, il y marchera sans s'arrêter. La basse jalousie de Louvois, les savantes opérations de Montécuculli, il ne craindra rien, il déjouera tout: et il emportera dans le tombeau de nos rois l'admiration de ses rivaux, l'estime de ses ennemis, les larmes de Louis XIV et les regrets de toute la France.

Rantzaw, après avoir appris dans l'armée suédoise l'art de la guerre, consacrera ses talens au service de la France. Il y perdra successivement un œil, un bras, une jambe, et laissera quelque débris de lui-même sur tous les théâtres de sa gloire.

Leuse, Nerwinde, Fleurus, Steinkerque, four-

niront à Luxembourg des moissons de lauriers : *il* remplira nos temples des drapeaux pris sur l'ennemi ; et un grand prince l'appellera le *Tapissier de Notre-Dame*.

Mayence, Turin, Collioure, verront les essais de Fabert, et annonceront ce qu'il doit être. Il ne devra rien à sa naissance : il se créera lui-même. Il acceptera le bâton de maréchal de France, parce que c'est la récompense du guerrier qui a bien servi son pays : il refusera l'ordre du Saint-Esprit, parce que cette décoration se donne à la faveur ou à la noblesse, et que le rigide et brave Fabert ne veut ni être courtisan, ni se donner pour ce qu'il n'est pas.

Boufflers se formera sous les Créqui et les Turenne. Blessé à Voerden et à Ensheim, il réparera les désastres de Malplaquet, en faisant une retraite admirée de ses ennemis. Mais il s'immortalisera surtout par la belle défense de Lille. A ses rares talens, qu'il n'emploie jamais que pour le bonheur de la France, il joindra toutes les qualités, toutes les vertus d'une belle âme, d'un bon citoyen, d'un sujet fidèle et toujours dévoué, mettant avant tout le bien public et le service de son roi.

et le génie d'un seul homme aura formé tous ses sucesseurs.

Duquesne, né marin, devinera dès son enfance tous les moyens de maîtriser l'élément sur lequel il doit combattre. Il sera la terreur des flottes hollandaises et espagnoles. Ruyter tombera sous ses coups : l'Océan et la Méditerranée, l'Afrique et l'Asie seront les théâtres de sa gloire.

Tourville, formé par ses exemples, sera digne de le remplacer. Sous ses ordres, nos escadres remporteront des victoires signalées; elles partageront l'empire des mers avec ceux qui s'en disent les maîtres, jusqu'au jour fatal où la Hogue verra notre défaite vérifier la prédiction de Tourville, sans rien ôter à sa juste réputation.

Duguai-Trouin, Jean Bart parcourront la même carrière, quoique nés dans une autre classe, parce qu'ils ont des talens que Louis XIV saura distinguer. Ils s'élèveront aux plus hauts grades militaires, parce qu'en France la naissance n'est pas une exclusion pour quiconque a d'ailleurs des moyens personnels de servir utilement sa patrie; et leur exemple sera un encouragement pour tous ceux qui en partant du même point, se sentent la force de s'élever aussi haut.

Louvois, avec des défauts que la justice de l'histoire ne peut lui pardonner, aura les grandes qualités nécessaires à un grand ministre. Son ambition tournera au profit de l'État; il suggérera quelquefois à son maître des prétentions exagérées; il l'engagera quelquefois dans des guerres qui ne sont pas nécessaires; mais il aura tout préparé d'avance pour les soutenir avec éclat et avec succès. Les instructions qu'il donnera aux généraux seront des chefs-d'œuvre que *l'on ne pourra se lasser de méditer*, et qu'on pouvait regarder d'avance comme les garans assurés de la victoire.

Ces prétentions, ces guerres, cette prévoyance universelle, ces préparatifs toujours en état d'arriver à jour nommé, cet ensemble dans les plus grandes opérations, dont l'ennemi apprendra la réussite avant qu'il en ait su le projet; tout cela exigera de grandes dépenses, des fonds toujours prêts, des ressources promptes pour fournir à tout. Un homme suffira encore à cet immense travail. Mazarin a vu Colbert, et a jugé sa jeunesse; il le recommandera à Louis XIV; et Colbert va devenir l'âme de la France. Pendant que nos ennemis croient qu'elle s'appauvrit et

s'épuise par ses efforts, Colbert la revivifie par l'agriculture et par le commerce. Il la rend un objet d'admiration pour les étrangers, qui viennent en foule lui apporter leur numéraire. Le peuple, ingrat parce qu'il est peuple, méconnaît les bienfaits de Colbert, est insensible à sa perte, et veut insulter à son tombeau; mais Louis XIV a apprécié les vues et les talens de ce grand homme, et suit encore ses plans, lorsqu'il ne peut plus suivre ses conseils.

Ce qu'il ne pourra pas faire par la force de ses armes, il le fera par l'adresse de ses négociateurs. Pomponne, Davaux, Servien, Torcy, d'Estrades, d'Uxelles, Polignac, poseront en principe les vrais intérêts de la France; ils ne les perdront jamais de vue, et ils conduiront toujours à une fin aussi utile que glorieuse les négociations qui s'étaient ouvertes avec le plus de difficultés.

Ces administrateurs, ces ministres, ces généraux auront trouvé de grands obstacles : ils auront trouvé dans les ennemis de la France des rivaux dignes d'eux. Montécuculli aura été opposé à Turenne, Eugène à Catinat, Malborough à Vendôme; la haine impolitique de la Hollande

aura suscité, aura prolongé des guerres : mais les plus grands malheurs de l'État n'auront servi qu'à mettre ses ressources dans un plus grand jour, et qu'à en rendre le souverain plus grand aux yeux mêmes de ses détracteurs.

Après avoir ainsi distribué dans l'ordonnance de ce tableau tout ce qui peut personnifier les grands talens, les grandes vertus, les grandes passions, voyez dans le fond Louis XIV, affaibli par de longs travaux, éclairé par les derniers rayons d'un soleil couchant, s'avançant avec une noble tranquillité vers son tombeau; obligé, pour y arriver, de passer sur celui de tous les siens, et n'ayant plus pour se soutenir d'autre appui qu'un enfant de cinq ans; et autour de sa tombe voyez s'élever et planer les immortels génies qui ont illustré son siècle.

Là c'est Bourdaloue qui foudroie l'orgueil de l'esprit, et Massillon qui développe les faiblesses du cœur. C'est Bossuet qui, dans son vol d'aigle, assigne à chaque peuple son caractère, sa durée, son rang historique; qui défend, venge et démontre l'unité de la religion chrétienne. C'est Fénelon qui en applique les consolations, qui en pratique l'humilité, qui forme un jeune prince

par les leçons enchanteresses de la sagesse même. C'est Fléchier qui, joignant les grâces d'un orateur aux mœurs d'un apôtre, ramène en persuadant, édifie pour convertir. C'est Baillet et Thomassin, dont l'érudition aussi profonde qu'éclairée confond également et la superstition et l'incrédulité. C'est d'Abbadie qui terrasse cette incrédulité par ses irréfragables raisonnemens. C'est le sage et courageux Arnaud : suivez-le dans tous ses travaux ; voyez comme, partout où il a passé, son éloquence entraîne tout ce que sa science éclaire ; pressé par le désir d'être utile à ses semblables, il se hâte toujours ; il réunit en lui tous les talens, toutes les vertus héréditaires de sa famille.

Ici c'est Domat qui va chercher dans le droit divin et naturel l'origine de nos lois civiles ; c'est Barbeyrac qui classe, étend, restreint, corrige les créations de Grotius et de Puffendorff ; c'est Molé, dont les regards désarment les séditieux ; d'Argenson, dont l'industrieuse et infatigable activité crée la surveillance d'une police exacte au milieu d'une population de huit cent mille ames. C'est Bignon, Portail, Lamoignon, Séguier, Pontchartrain, d'Aguesseau, dont la Justice

grave les noms sur les colonnes de son temple.

Plus loin, c'est Baluse qui s'enfonce, sans s'égarer, dans le chaos des capitulaires; c'est Calmet qui éclaire l'histoire profane et sacrée par le flambeau de la plus judicieuse critique; c'est d'Achéri, qui, sans autre guide que son érudition, va fouiller dans la nuit des temps, pour en tirer, choisir et placer toutes les pièces les plus utiles aux écrivains modernes; c'est d'Herbelot, qui, le premier, conçoit et exécute l'idée d'une bibliothèque *orientale*, et ose ouvrir une mine si richement exploitée depuis; c'est Tillemont qui répand un grand jour sur l'Empire romain; c'est Maimbourg qui explique les variations de l'Empire germanique; c'est Anselme et Mézeray qui recueillent et expliquent les monumens de l'histoire de France; c'est Cordemoi qui débrouille les deux premières races de nos rois; Mabillon, qui trace une route inconnue à travers la poussière des diplômes; Godefroy, qui fait des découvertes, éclaircit des doutes, démontre des erreurs historiques, par l'exactitude et l'immensité de ses recherches; c'est Fleuri dont l'impartiale vérité raconte et juge tous les faits de l'histoire ecclésiastique; c'est d'Orléans, Saint-Réal

et Vertot, qui scrutent les révolutions des différens peuples, et qui nous en montrent les principaux moteurs; c'est Dubos, qui tient dans sa main tous les fils de la ligue de Cambrai, qui marche d'un pas assuré dans les plus tortueux détours de Vienne, de Rome et de Madrid; qui, dans la guerre de la succession, prouve à l'Angleterre qu'elle a mal entendu ses intérêts, et lui prédit la perte de ses colonies sur le continent américain.

Plus loin, voyez le Parnasse surchargé des chefs-d'œuvre dont l'ont enrichi le sublime Corneille, l'inimitable Racine, le sévère Boileau, le bon La Fontaine, le grand Rousseau, l'ingénieux Molière, le sensible Quinault, l'aimable Chaulieu, l'audacieux Santeuil.

Autour des sciences exactes, de la philosophie, de la morale, voyez quel prodigieux concours, quelle agitation, quels rayons de lumières!

Voyez La Bruyère mettre dans ses Caractères une touche délicate qui n'appartient qu'à lui, qui n'ôte rien à la force, à la vérité de l'expression. Voyez dans Nicole la suite, la profondeur du raisonnement, l'enchaînement, le développement des idées. Admirez ces maximes que La

Rochefoucault semble avoir dérobées dans les derniers replis du cœur humain.

Quel est ce philosophe qui finit sa glorieuse carrière pendant la première jeunesse de Louis le Grand? c'est Descartes, qui, le premier, applique l'algèbre à la géométrie, qui a le courage d'attaquer, et la force de détruire d'anciennes erreurs défendues par la rouille des siècles; à qui seul on doit tous les progrès faits depuis cent cinquante ans; et qui, s'il n'a pu donner tout-à-coup une bonne monnaie, a rendu un service inappréciable en décriant la fausse. En opposition avec lui est le sage Gassendi, qui, aveuglé lui-même par les préjugés, veut soutenir cette fausse monnaie. De tous les coups que se portent ces deux rivaux, voyez sortir des étincelles qui répandront la lumière sur leurs successeurs. Ce penseur, qui s'enfonce dans la recherche de la vérité, c'est Mallebranche; s'il ne rapporte pas l'or pur qu'il comptait découvrir, il nous apprend l'art de mettre des idées abstraites dans un jour lumineux, et de les présenter toujours avec une expression nette et précise. Cet astronome enlevé à l'Italie par Louis XIV, c'est Cassini, qui vient honorer l'Académie des sciences, tracer

une méridienne, découvrir des satellites de Jupiter. Ces deux frères, rivaux et amis, ce sont les deux Bernoully, qui devinent et perfectionnent le calcul différentiel dont le célèbre Leibnitz avait voulu faire un secret. Enfin cet homme sur qui se tournent tous les yeux, que la mort vient moissonner au milieu des travaux qui ont déjà vieilli sa jeunesse; c'est Pascal :

« Admirez, et pleurez, il mourut à trente ans.»

Quelle foule d'artistes s'empresse pour immortaliser la gloire de ce siècle mémorable !

Le Nostre vient créer ou embellir nos jardins et nos parcs. Bernin est appelé pour travailler au Louvre. Les deux Mansards viennent dessiner la place de Louis le Grand, et élever aux Invalides ce dôme majestueux sous lequel le guerrier, chargé d'ans et de blessures, se préparait, avec une édifiante piété, à la mort que tant de fois il avait bravée avec un héroïque courage.

Lebrun animera la toile. Il réunira l'invention de Raphaël et la vivacité des plus grands maîtres. Son pinceau religieux, terrible ou touchant, exprimera avec la même vérité les souffrances d'un Dieu crucifié, le carnage des batailles d'A-

lexandre, la componction de Madeleine pénitente.

Mignard fera admirer la facilité de sa touche, la richesse de sa composition, la fraîcheur de son coloris. Lesueur aura été nourri dans l'étude des modèles de l'antiquité; il n'aura que des idées élevées, que des expressions franches et fortement prononcées. Il frappera par la vérité des attitudes et par le choix des contrastes.

Pujet ordonnera au marbre de se ployer avec *élégance*, de se dessiner avec sensibilité, de se développer avec énergie. Girardon prendra un bloc, et lui dira : *Sois Richelieu*. Semblable à ce sculpteur de l'antiquité, qui tomba lui-même aux genoux du Jupiter qu'il venait d'armer de la foudre, Girardon s'étonnera avec complaisance de voir le dieu de la politique et du gouvernement prendre sous son ciseau des formes humaines, en gardant dans son ensemble quelque chose de surnaturel, et faire naître dans Pierre le Grand ces transports si vrais, si nobles, ces élans inattendus qu'un grand homme éprouve lorsqu'en marchant dans la carrière de l'immortalité, il rencontre les débris mortels de ceux qui sont déjà admis dans son temple.

Voilà une esquisse de la connaissance anticipée que vous pourrez prendre des hommes les plus marquans pendant cette époque, et qui vous sera utile pour entrer avec plus de facilité dans l'étude des grands événemens qui l'ont signalée. Je vais en crayonner quelques-uns, en les rapprochant toujours le plus possible des rapports qu'ils ont avec la France.

LETTRE LXXXII.

Révolutions en Angleterre, sous Charles Ier.

Ce qui se passait en Angleterre pendant qu'on négociait en Westphalie, n'attira pas assez l'attention de l'Europe; occupée alors à combattre ou à traiter sur ses intérêts. Mais cette étonnante révolution, qui dura près de vingt ans, et qui coûta la vie à Charles Ier, est un de ces événemens qu'on ne peut se lasser de méditer, et que les circonstances dans lesquelles vous vous trouvez, vous obligent plus particulièrement de connaître.

L'histoire en général est toujours difficile à écrire. Celle des révolutions l'est bien davantage. C'est alors surtout que les mouvemens populaires, leurs succès, leurs suites, le triomphe ou la chute de telle ou telle faction, enfin, cette

mobilité perpétuelle qui caractérise ces terribles époques, tient souvent aux vues, à l'adresse, à la fourberie, à la crédulité de quelques êtres, qui n'ont pas encore eu le temps ou les moyens de se mettre en évidence; qui, s'ils y arrivent, n'y restent qu'un moment; ou qui, s'ils s'y maintiennent plus long-temps, cherchent plutôt à dérober, qu'à exposer au public ce qu'ils ont fait pour y parvenir. En outre, presque toutes les révolutions se font avec le peuple; et comme ce n'est jamais qu'en le trompant que les factieux le font agir, les motifs publics de ces insurrections sont presque toujours l'inverse de la vérité. Quelques années, et même quelques mois après, ce peuple abat l'idole qu'il avait élevée. Mais ce n'est jamais la justice, c'est toujours une autre erreur qui le conduit; et comme en qualité de peuple, la raison, la tranquillité publique, la sûreté de l'État lui défendent d'agir, du moment qu'il agit il renverse tout, et ceux qui l'ont excité ne retirent du chaos que ce qu'ils croient utile pour eux de n'y pas laisser.

Si pendant la révolution il y a quelque observateur exact qui puisse se tenir à portée d'en suivre, d'en mesurer toutes les phases, il a

encore à se défendre contre le sentiment d'horreur que lui inspirent les crimes dont il est témoin, et qu'il ne faut presque jamais imputer à la populace qui s'en constitue l'exécutrice : il a à se défendre contre des sentimens d'affection pour les personnes et pour les choses, et dont la nécessité ou le bien public lui demandent le sacrifice. Lorsque cet observateur se sera mis en garde contre ces différens genres de séduction, il faudra encore, s'il veut instruire et intéresser, qu'il trouve en lui tous les genres de talens qu'exige la tâche qu'il s'impose ; et il faudra qu'il écrive à une époque assez rapprochée des événemens pour pouvoir en avoir une connaissance détaillée, et cependant assez éloignée d'eux pour pouvoir en parler avec une juste impartialité.

C'est ce qui fait qu'il y a peu de révolutions dont l'histoire satisfasse entièrement le lecteur. Celles d'Angleterre ont été écrites par le père d'Orléans ; elles ont eu une réputation méritée : et après avoir lu dans cet auteur tout ce qui regarde la révolution de Charles Ier, ainsi que la restauration de Charles II, et l'avoir comparé avec celle de Hume et de Clarendon, vous saurez

tout ce que l'histoire a recueilli de plus important à ce sujet.

Les commencemens de cette révolution appartiennent aux dernières années de l'époque dont j'ai parlé dans la troisième partie; mais je les place dans celle-ci, pour ne les point séparer de ce qui en a été la suite.

Bossuet, dans son oraison funèbre de la reine d'Angleterre, assigne pour première cause de tous les malheurs cette multitude de sectes différentes qui s'étaient introduites en Angleterre depuis Henri VIII, et surtout depuis Élisabeth. Et en effet, en lisant attentivement l'histoire de Jacques Ier, et celle des premières années de son fils, il est aisé de se convaincre de deux choses : 1° que toutes ces sectes, extrêmement animées l'une contre l'autre, nourrissaient dans l'Église une division religieuse, qui, à mesure qu'elle augmentait, devait produire dans l'État une division politique; 2° que cette diversité de sectes entravait perpétuellement la marche de l'administration, et lui suscitait mille obstacles. Il n'y avait que deux moyens de les écarter; l'un par le parlement, l'autre par la force même de l'autorité. Le parlement, partagé lui-même entre

toutes ces opinions, recevait leurs différentes impressions, et par conséquent ne pouvait suivre un plan uniforme et impartial. Il fallut donc recourir à l'autorité royale; et alors ce qu'elle fit, même avec justice, parut illégal à un peuple qui semblait, depuis le règne de Jacques Ier, vouloir restreindre de plus en plus la prérogative de la couronne. Pour peu que l'on connaisse les hommes, on voit aisément quels maux ont dû naître de cette méfiance réciproque, dans un gouvernement qui ne peut marcher que par l'union de toutes ses parties.

Charles, en vertu des droits de la royauté, avait cassé plusieurs parlemens sans tirer aucune utilité de cette mesure, que la loi lui permettait d'employer, mais qui envenime toujours le mal dès qu'elle n'y remédie pas. Fatigué de retrouver toujours le même esprit de résistance et de mécontentement dans les différens parlemens qu'il convoquait, il n'en convoqua plus. Ce moyen eût été bon, s'il eût eu la certitude de pouvoir s'en passer à l'avenir. Mais du moment que la position et les troubles de l'État le mettaient dans la nécessité d'en assembler un, il devait s'attendre à retrouver dans cette tardive convocation, bien

plus d'inconvéniens que dans celles qu'il aurait faites régulièrement.

Depuis l'avénement de Jacques Ier, la Grande-Bretagne était composée de trois royaumes réunis par la force, mais désunis par d'anciennes habitudes. Il fallait de deux choses l'une : ou que l'autorité royale profitât avec adresse de cette ancienne désunion, en prévînt les excès, et s'en fît un moyen de gouverner avec tranquillité; ou que les troubles dont cette division devait toujours être la source, suscitassent encore de nouvelles difficultés à l'autorité, déjà assaillie par celles qu'elle trouvait dans l'Angleterre même. Charles, auquel il semble qu'on peut reprocher de n'avoir jamais eu un plan suivi de gouvernement, ne sentit pas le parti qu'il pouvait tirer de la position respective des trois royaumes. Il avait déjà mécontenté l'Angleterre; il ne ménagea pas l'Irlande, et encore moins l'Écosse. C'était à l'Écosse, à ce berceau des Stuarts, qu'il était réservé de commencer, et d'aggraver les malheurs de Charles. Les Ecossais mécontens avaient rassemblé des troupes, et étaient entrés en Angleterre. Le roi avait envoyé contre eux une armée qui devait être, et qui fut battue. Elle

était déjà dans de mauvaises dispositions, et ce revers ne fit qu'y ajouter encore.

Les mécontens de l'Angleterre, et il y en avait dans tous les partis, voyaient avec une secrète satisfaction les succès de l'armée ennemie, parce que ces succès augmentaient les embarras de l'autorité royale. Ils firent circuler parmi les troupes, que l'Écosse n'avait pris les armes que pour maintenir ses priviléges, et que l'Angleterre, qui chaque jour perdait les siens, ne devait pas confondre sa cause avec la cause personnelle du roi. Ces discours furent répandus dans une armée qui déjà était mal payée, et la trouvèrent par conséquent trop disposée à les écouter. Charles, convaincu de la mauvaise disposition de ses troupes, et n'ayant aucune ressource pécuniaire pour se les attacher, fut amené par la nécessité à un moyen qui devenait redoutable pour lui, précisément parce qu'il n'en avait pas usé depuis long-temps. Il convoqua un parlement; et dès que ce mot eut été prononcé, ce fut le signal de la révolution.

L'interruption de ces assemblées pendant douze ans, l'emprisonnement de plusieurs de leurs membres dans les dernières séances, l'éta-

blissement de quelques nouvelles impositions contre les formes usitées, l'extension de l'autorité du conseil du roi et de la chambre étoilée, et une foule de plaintes particulières, formèrent d'abord dans ce parlement un très-grand parti, décidé à s'opposer à tous nouveaux progrès de l'autorité royale, et à revenir sur ceux qu'elle avait déjà faits.

Le mariage de Charles Ier fut encore dans ce moment un nouveau point de ralliement pour ses ennemis. Le nom de papiste était alors en Angleterre dévoué au mépris et à la haine; et l'union de Henriette de France avec Charles, union dont la cour de Rome avait espéré de grands avantages pour la religion catholique, fit au contraire le malheur du catholicisme et de la royauté.

La situation dans laquelle se trouvaient alors les catholiques en Angleterre, était sans contredit pénible et embarrassante; mais leur conduite la rendit bien plus fâcheuse. Ils en méconnurent le danger, ou ils n'eurent pas l'adresse de s'en éloigner. Ils luttèrent contre des ennemis qu'il fallait au contraire éviter. En n'effrayant aucun d'eux, ils les auraient tous maintenus dans cette division que devait produire leur diversité d'opi-

nions. En voulant les attaquer de front, ils leur fournirent de nouveaux prétextes, de nouveaux moyens, et surtout cette force d'ensemble dont les catholiques devaient finir par être les victimes.

Parmi les sectes qui divisaient alors l'Angleterre, il faut distinguer surtout les anglicans ou épiscopaux, et les presbytériens. Charles tenait à la religion anglicane, parce qu'elle conservait une hiérarchie ecclésiastique qu'il croyait nécessaire au soutien de l'Église; mais cela même donna à ses ennemis un prétexte de le représenter comme étant, par la sollicitation de la reine, déterminé à rétablir le catholicisme; et cette accusation répétée et accréditée contre lui, lui enleva des partisans dans la secte même à laquelle il était attaché, et refroidit beaucoup le zèle de ceux qui ne se tournèrent pas contre lui. Ce fut sous ces terribles auspices que s'ouvrit l'assemblée devenue malheureusement trop célèbre sous le nom de *long parlement*. Il arriva dans cette assemblée ce qu'il faut toujours attendre d'un grand nombre d'hommes réunis avec une grande autorité dans des circonstances épineuses; il faut qu'ils abusent de leur force, s'ils ne vendent pas

leur inaction. Or, quand même la royauté eût été en état d'acheter la majorité des voix de ce parlement, elle n'aurait pu y parvenir. Les intrigans et les factieux qui arrivaient avec l'intention de profiter de la détresse du roi, se promettaient, au milieu des troubles qu'ils allaient faire naître, bien plus d'avantages que n'aurait pu leur en faire espérer une autorité dont ils avaient juré la ruine. Les hommes honnêtes touchés des maux de l'État, de l'accroissement des impôts, de la violation des formes parlementaires, et surtout effrayés du nom seul de catholique, se flattaient de faire entendre dans cette assemblée la voix de l'intérêt public. Les gens nuls se livraient, parce qu'ils sont toujours vains, à l'idée d'humilier l'autorité royale; et, sans s'embarrasser de ce que deviendrait l'État, ne songeaient qu'à satisfaire leur orgueil.

Ces différens sentimens se manifestèrent de la manière la plus prononcée dès l'ouverture des séances. Il fut aisé de voir tout-à-coup que le corps législatif s'était constitué factieux. Ce fut dans la chambre des communes que se formèrent les premiers orages, et que les séditieux préparèrent leurs premières armes.

Les communes suscitèrent parmi le peuple des attroupemens qu'elles dissipaient à volonté. Par là elles mettaient ce peuple à leur disposition; elles l'accoutumaient à ces insurrections lucratives; elles intimidaient l'autorité, et affaiblissaient le respect qui lui est dû. Si l'autorité souffrait ces attroupemens, elle perdait alors sa force dans l'opinion publique, c'est-à-dire qu'elle perdait tout; si elle s'y opposait, elle était accusée de repousser par la violence la réclamation d'un peuple qui ne demandait qu'à exposer ses griefs.

Il était à craindre que, pour se mettre en garde contre ces mouvemens populaires, le roi ne se servît de l'armée qu'il avait à sa disposition; il fallait rendre cette armée révolutionnaire, pour paralyser l'autorité royale. Un prétendu complot fut imaginé. Il fut répandu partout, avec l'air de la terreur, que le roi avait voulu séduire l'armée pour la faire agir contre des citoyens paisibles, qui demandaient la réparation de longues injustices. Ce complot n'était qu'un prétexte, et on ne chercha pas même à le vérifier; mais il suffit pour que l'on cherchât dès lors, par tous les moyens de séduction, à détacher l'armée du roi, pour faire faire aux troupes un autre serment que celui

qu'elles avaient fait jusqu'alors; et ce nouveau serment les mettait absolument dans la dépendance du parlement. Nous verrons bientôt que cette mesure tourna contre le parlement même. Mais en fait de révolution, celui qui imagine, ou qui forge une arme, n'est jamais celui qui s'en sert. Un autre plus adroit arrive, s'en empare, et l'emploie presque toujours contre celui qui l'a inventée.

Il fallait, par un premier exemple, effrayer tous ceux que leur attachement pour leur roi pouvait rendre redoutables. Le comte de Strafford fut accusé, jugé et condamné. Charles n'eut pas la sagesse de défendre, ou ne défendit que faiblement le ministre qu'on voulait perdre. Ce ministre se montra digne de servir un maître qui connût mieux le prix d'un sujet fidèle. Charles ne voulait point donner son consentement au bill d'*atteinder*, qui violait toutes les formes : Strafford, à force de prières, obtint du roi ce qu'il était beau à ce ministre de lui demander, et ce que ce souverain ne devait jamais accorder. Il consentit au bill. Strafford fut décapité; et en le laissant indignement monter sur l'échafaud, Charles dressa les préparatifs du sien.

Tout cela annonçait assez les intentions des factieux; mais le roi pouvait encore déjouer leurs projets, ou du moins en rendre l'exécution plus difficile, en usant de son droit incontestable pour casser un parlement séditieux. Il fut décidé que ce droit lui serait enlevé. Il fut dressé un bill portant que le parlement ne pourrait être dissous sans le consentement des deux chambres. Au mépris des lois qui, redoutant surtout une précipitation dangereuse, ordonnaient des formalités lentes pour la lecture des bills, celui-ci fut lu trois fois en deux jours, et appuyé de tout ce que la menace des séditieux pouvait avoir de plus effrayant.

Dès ce moment on put regarder que l'État était en révolution. La base du gouvernement était détruite. L'union des trois parties qui le constituaient, ne subsistait plus. Il y avait dans l'État une autorité qui venait de s'élever contre la loi même dont elle tenait son existence, qui dès lors devait chercher perpétuellement à s'accroître, et qui ne pouvait y parvenir qu'à la faveur des mouvemens violens par lesquels elle s'était élevée.

On voyait alors ce qu'on voit presque toujours

dans les commencemens d'une révolution : tous les partis sont d'accord pour détruire; leurs discordes ne commencent qu'à l'instant où il faut réédifier. A cet accord, le roi devait opposer une marche toujours uniforme, un plan toujours suivi. Mais soit par la faute de ses conseils, soit par le vice de son caractère, ce prince n'opposa jamais aux vigoureuses attaques de ses ennemis, que le tâtonnement et l'incertitude. Il augmenta ainsi la méfiance de tous les partis; il l'augmenta surtout par ses lettres, ses protestations, ses discours. Plus il promettait, plus on était convaincu qu'il ne voulait pas tenir. Voilà le fruit d'une fausse politique : on se perd sans honneur et sans gloire; on croit, par de vaines protestations, acquérir de nouveaux partisans, et au contraire, on donne de nouvelles armes à ses ennemis. On ôte à ses amis et les moyens et quelquefois la volonté d'être utiles, par des variations qui les effraient eux-mêmes, et qui donnent toujours lieu à des reproches auxquels ils n'ont rien à répondre.

Si, dès le moment que Charles eut connu les mauvaises dispositions du parlement, il l'eût cassé, en en convoquant un autre sur-le-champ; si,

dans l'acte de convocation, il eût annoncé avec noblesse et fermeté, ce qu'il dit quelques années après (mais il était trop tard), qu'il ne consentirait jamais à rien qui pût détruire le pouvoir que lui donnaient les lois du royaume, mais qu'il serait prêt à consentir à toute demande juste et raisonnable, sans faire aucune attention à ses intérêts particuliers; et si cette déclaration eût été soutenue par une conduite dans laquelle on n'eût rien remarqué qui y fût contraire; l'autorité royale, appuyée sur la justice et la fermeté, aurait pu résister à toutes les attaques. Mais rien de tout cela ne fut fait. Du moment qu'il eut abandonné le comte de Strafford, Charles n'employa que de petits moyens; s'il prenait quelquefois des voies de rigueur, il les abandonnait peu après : il eût mieux valu ne les jamais prendre. Ce fut ainsi qu'après avoir accusé cinq membres du parlement, il se désista des procédures qu'il faisait commencer contre eux, et fit triompher par là le parti qu'il avait imprudemment attaqué. Cromwel, devenu le maître de ce même parlement, en agit bien différemment à son égard; et lorsqu'il eut fait accuser onze membres des communes, il exigea et obtint leur proscription.

Dans des conjectures aussi fâcheuses, chaque acte du parlement annonçait l'intention réfléchie de pousser le roi à la dernière extrémité; et Charles se trouvait dans une position telle, qu'il n'avait peut-être plus de bon parti à prendre. Dans les crises des corps politiques, comme dans celles des corps physiques, il n'y a souvent qu'un seul remède pour opérer la guérison; il n'y a quelquefois qu'un moment pour l'appliquer. Dès qu'on se méprend sur le choix du remède, ou que l'on perd le moment où il pouvait faire effet, tout est fini; et tout ce que l'on tente pour arrêter le mal, ne sert qu'à l'empirer.

Le roi quitta enfin la ville de Londres, pour se préparer à soutenir une guerre déjà commencée contre lui. On abusa de cette démarche pour lui imputer les premières hostilités. Cela lui fit un premier tort dans l'opinion publique. Les fautes qu'il commit à Hull et dans d'autres endroits, donnèrent encore une mauvaise idée du succès et de la justice de ses armes. Les membres des deux chambres qui restèrent fidèles au roi, vinrent le joindre, et quittèrent le parlement. Peut-être par là donnèrent-ils trop de force aux ennemis de la royauté; peut-être l'auraient-

ils mieux servie, s'ils se fussent condamnés à lutter sans cesse contre le torrent. Cependant, comme l'événement seul a pu décider s'ils avaient bien ou mal fait, la justice de l'histoire ne peut chercher dans leur conduite que les motifs de zèle et de fidélité dont ils étaient animés; et le mal était parvenu à un tel excès, que leur présence eût peut-être occasioné quelques crimes de plus, sans qu'il en résultât le moindre bien.

Leur départ annula entièrement dans le parlement le parti royaliste, et celui de la religion anglicane. Les presbytériens devinrent absolument dominans; et à l'empire qu'ils exerçaient dans le parlement, on dut croire qu'ils n'y avaient plus aucuns rivaux.

Mais dès lors ils commencèrent à s'apercevoir qu'ils avaient travaillé pour une faction ennemie, qui chaque jour se fortifiait par leur succès. Un parti dangereux s'était formé dans le silence : c'était celui des indépendans. Ils avaient vu les presbytériens arriver avec l'intention de faire des changemens dans la religion, dans la constitution, et d'affaiblir l'autorité royale. Ils les avaient aidés dans leurs premières entreprises; et ceux-ci n'avaient pas soupçonné qu'ils pussent

jamais redouter le zèle de leurs coopérateurs. Mais quand une fois l'autorité royale fut anéantie par celle que se donna le parlement; lorsque le peuple, accoutumé aux insurrections, parut disposé à servir le parti le plus extrême; lorsque l'anarchie eut mis le droit du plus fort à la place des lois, les indépendans sentirent qu'il était temps de se montrer; et reprenant en sous-œuvre l'ouvrage commencé par les presbytériens, ils combattirent ceux-ci par leurs propres principes, et en tirant de ces principes les conséquences les plus strictes.

Ainsi, les presbytériens avaient attaqué les évêques et la hiérarchie ecclésiastique: les indépendans attaquèrent tous les ministres de l'Église, et dirent que puisque les prêtres ne devaient reconnaître aucun supérieur, chacun pouvait être son prêtre à soi-même, et se faire une religion à sa volonté.

Les presbytériens avaient attaqué tous les droits de la royauté, l'avaient dépouillée de tout ce qui pouvait la rendre utile et respectable : les indépendans attaquèrent la royauté même, la présentèrent comme le gouvernement le plus tyrannique, et auquel une nation devait se soustraire le plus tôt possible.

Les presbytériens disaient au peuple : *Nous avons réduit le roi dans un tel état, qu'il ne peut plus refuser aucune des conditions que nous voudrons lui prescrire ;* et les indépendans concluaient : *Donc, la première condition qu'il faut lui prescrire, c'est de cesser d'être roi.*

Enfin, les presbytériens avaient égaré le peuple, en lui parlant sans cesse de sa souveraineté et de l'égalité des hommes : les indépendans prirent ces mots dans toute leur force, et en firent le texte de leurs plus sanglantes motions.

C'est du moment que le roi quitta Londres, que l'on commença à voir la scission des presbytériens, ou plutôt que l'on vit se séparer d'eux ceux qui jusque là avaient eu besoin de faire cause commune avec les premiers agens de la révolution. Lorsque ces presbytériens, justement confondus dans leurs impolitiques et insidieuses conceptions, auront été écrasés par leurs élèves, devenus leurs maîtres, vous verrez ces maîtres, devenus triomphans, se désunir à leur tour, et le parti le moins violent être encore écrasé. C'est la marche de l'homme ; c'est surtout celle du peuple. Quand on lui a ôté la barrière qui le séparait du crime et du désordre, quand on l'a mis sur

un plan incliné, où il est fortement poussé par toutes les passions, ceux qui ont eu l'imprudence de lui donner le premier mouvement, ne peuvent plus l'arrêter. S'il veulent s'opposer à ses excès, ils sont à l'instant terrassés par l'impétuosité qu'ils lui ont donnée; et cette masse irréfléchie, qui, loin de s'épuiser par la précipitation, y trouve au contraire de nouvelles forces, ne s'arrêtera que, lorsque s'amoncelant sur elle-même, elle se livrera sans résistance à l'hypocrite qui aura eu l'art d'attendre ce moment.

Dans l'examen de cette révolution, vous remarquerez surtout quelle fut la conduite de l'Écosse. Il me semble impossible de déterminer quel pouvait en être le but. L'avait-elle bien connu dès 1640, quand elle avait fait marcher une armée en Angleterre? Le connut-elle mieux en 1643, lorsqu'elle parut vouloir seconder les prétentions du parlement, et lorsqu'elle fit ce fameux *covenant?* Réunie depuis peu de temps au royaume d'Angletere, et sentant déjà tous les inconvéniens d'une réunion qui détruisait toutes ses relations politiques, et changeait ses intérêts commerciaux, n'avait-elle pas, au contraire, un avantage réel à maintenir chez elle l'autorité

royale, dont elle était bien sûre que, dans de pareilles circonstances, Charles n'abuserait pas? Ne pouvait-elle pas se charger du rôle de médiatrice, le seul qui fût pour elle convenable et utile? Si les succès du parti royaliste avaient continué comme ils commencèrent, l'Écosse aurait-elle été en état de faire valoir contre un roi victorieux, et ce qui avait été stipulé dans ses États, et ce qui avait été écrit dans le *covenant?* Si, au contraire, le parti des indépendans l'emportait, quelle digue l'Écosse aurait-elle eue à lui opposer, lorsqu'il serait venu avec des armes triomphantes, proclamer au milieu d'elle des principes couronnés par la victoire? Dans l'histoire de cette fatale révolution, je n'ai rien vu qui m'ait satisfait sur ce doute relativement à l'Écosse. Je sais que lorsqu'elle se décida, les indépendans ne s'étaient point encore montrés, ou du moins n'avaient point encore pris une attitude menaçante. Mais lorsque, dans une nation qui veut entrer en révolution, une portion de cette même nation se trouve, par ses habitans, par ses localités, par sa constitution même, éloignée des terribles secousses qui vont avoir lieu autour d'elle, et dispensée de prendre une part active aux mouve-

mens convulsifs qui en résulteront, il est au moins imprudent à elle de venir se mettre sur le volcan pendant le temps de l'éruption. Si le parti que prit l'Écosse en 1643, eût été déterminé par l'autorité d'un seul homme, son souverain, la philosophie démagogue aurait la ressource de crier contre les fautes d'un pouvoir unique, qui sacrifie à son ambition et les hommes et les convenances. Mais ce parti fut pris dans les états d'Écosse; ce *covenant* fut adopté par toutes les provinces : toutes n'avaient pas, sans doute, la même intention; mais c'est cela même qui démontre un des grands inconvéniens du pouvoir de la multitude. Lorsqu'elle prend un mauvais parti, c'est souvent avec des intentions non-seulement différentes, mais même contradictoires. Par là elle n'est jamais à portée de profiter des événemens qui pourraient rectifier une première faute; elle délibère, elle agit, elle marche au hasard.

C'est ce qu'on vit bien clairement dans toute la conduite des Écossais, c'est ce dont eux-mêmes durent nécessairement s'apercevoir, et cependant ce dont ils ne se corrigèrent point. Suivez toute leur conduite, depuis 1640 jusqu'au moment où Cromwel les soumit, après avoir vaincu Char-

les II, et vous verrez qu'ils ont toujours été entraînés, ou par force, ou par aveuglement, à faire le contraire de ce qu'ils voulaient.

Il semblait aussi que ce fût la destinée de Charles. Depuis qu'il s'était éloigné de la capitale, il ne voulait plus reconnaître les deux chambres pour le parlement. Et en effet, par la constitution, le roi fait partie nécessaire du corps législatif. Il avait constamment refusé de lui donner le nom de parlement, mais il céda, lors des conférences d'Uxbrigge. La lettre qu'il lui écrivit alors était une reconnaissance formelle. Ce n'était pas par crainte pour sa personne, qu'il se condamnait à cette démarche au moins inutile; Charles avait un grand désir du bien, une grande fermeté pour soutenir tous les malheurs qui n'auraient porté que sur lui : sa correspondance avec la reine en fournit fréquemment la preuve. Mais il croyait toujours, et on voulait lui persuader, que quelques condescendances ramèneraient les choses.

C'était bien mal connaître les hommes; c'était bien mal connaître cette haine jalouse qui est le caractère distinctif de tout pouvoir usurpé, et pour qui toute concession n'est jamais qu'un moyen de l'exciter à de nouvelles demandes.

Le nom de parlement donnait aux deux chambres une sorte de caractère légal. C'était alors le roi qui avait vainement tenté de le leur ôter, en s'éloignant d'elles. De là naissait la question s'il avait pu s'en éloigner pour les réduire à l'inaction, et si, en leur donnant le nom de parlement, il ne reconnaissait pas que leur pouvoir était tout entier, et suppléait à son absence. Cette question fut proposée avec enthousiasme, et tranchée de même. Les conférences d'Uxbrigge rendirent les troubles plus violens, et la guerre plus sanglante. Charles avait eu de grands avantages, mais il n'avait pas eu l'adresse d'en profiter. Dans les guerres civiles, surtout, il faut presser son ennemi; et quand on est maître du temps, on est maître de tout. L'armée d'Écosse, à la faveur de ces retards, s'était jointe à celle du parlement, et lui avait rendu par là une supériorité qu'elle ne perdit plus. La fatale bataille de Naseby acheva de ruiner les affaires du roi, et il mit le comble à toutes ses fautes, en se mettant lui-même à la discrétion de l'armée écossaise, sans s'être auparavant assuré de ses dispositions.

Il sera intéressant de remarquer ici les diffé-

rentes négociations qui furent alors entamées de part et d'autre; vous verrez qu'aucune d'elles ne réussit; et en vous assurant, d'abord par la nature des propositions qui furent faites, qu'aucune ne pouvait réussir, vous vous en convaincrez bien plus, quand vous aurez examiné quelles étaient à cette époque les vues de chaque parti.

Ceux qui étaient personnellement attachés au roi, sans prendre d'intérêt réel à aucune secte religieuse, sentaient bien que la démarche qu'il venait de faire le mettait à la discrétion du parti le plus puissant, qui était alors celui des indépendans. Ils n'auraient pu l'enlever à ce parti que par le moyen des presbytériens, qui alors en eussent été les maîtres; et sa condition ne fût pas devenue meilleure. Ils auraient voulu rétablir entre les presbytériens et les Écossais un accord parfait, qui remît le roi sur le trône, sans aucune des conditions par lesquelles ceux-ci comptaient enchaîner son autorité. Ils voulaient que les deux sectes des anglicans et des presbytériens se réunissent; ce qui eût assuré au parti royaliste la très-grande majorité de l'Angleterre.

Ce conseil avait déjà été donné au roi avant qu'il allât joindre l'armée d'Écosse; c'était l'avis

de la reine d'Angleterre, de la reine-mère de France et du cardinal Mazarin : Charles ne voulut jamais y consentir. Persuadé de la nécessité de l'épiscopat, il sentit qu'il en faudrait faire le sacrifice aux prétentions des presbytériens, et il ne voulut pas s'y exposer.

Les presbytériens éprouvaient dès lors toute la force que la ruine de l'autorité royale avait donnée aux indépendans ; ils prévoyaient que cette force augmenterait infailliblement, si les indépendans s'assuraient de la personne du roi. On ne pouvait pas douter qu'ils n'en eussent l'intention, et qu'ils ne cherchassent à la réaliser par tous les moyens possibles. Le seul obstacle qu'on pouvait y mettre, était de s'unir assez étroitement avec les Écossais, pour qu'ils ne se départissent pas de ce dépôt précieux ; mais la méfiance entre eux et les Écossais était trop grande pour que l'on pût espérer cette union. Les presbytériens croyaient être sûrs que le roi avait dans l'armée écossaise un parti qui se déclarerait contre eux, et la démarche du roi les autorisait à le croire. Ils ne voulaient pas donner à ce parti une nouvelle force ; et se regardant comme le point intermédiaire entre toutes les factions, ils

ne doutaient point que peu à peu chacune d'elles ne se rapprochât d'eux.

Les Écossais n'avaient alors pas plus de plan arrêté qu'auparavant. L'arrivée du roi pouvait augmenter leurs ressources; elle n'avait augmenté que leurs incertitudes. S'ils fussent sur-le-champ retournés en Écosse avec le roi, il serait, ce me semble, arrivé de deux choses l'une : ou ils auraient pu de là faire des propositions raisonnables, auxquelles les presbytériens auraient accédé, dans la crainte d'être écrasés par les indépendans, et alors les Écossais se trouvaient inévitablement chargés du rôle de médiateurs; ou ces propositions étant refusées, ils se séparaient de l'Angleterre et redevenaient ce qu'ils avaient été jusqu'au règne de Jacques Ier . Il est probable que le danger de cette séparation aurait tôt ou tard rappelé l'Angleterre à ses vrais intérêts, et que, pour se mettre entre les mains d'une troupe de factieux, elle n'eût pas risqué de perdre une réunion devenue plus que jamais utile, et même nécessaire à son commerce et à sa politique. Le roi n'avait point de vues fixes : semblable à un homme qui se noie, au lieu de faire déterminément des efforts pour arriver à telle ou

telle rive, il luttait au hasard contre les flots; il s'accrochait à tous les roseaux qui se brisaient entre ses mains. Il se méfiait de tous les partis, et s'adressait successivement à tous. Il se flattait que lorsqu'un d'eux aurait pris une prépondérance marquée, les autres se serviraient du roi pour reprendre l'ascendant sur le parti victorieux. Ce malheureux prince ne voyait pas que, réduit alors absolument à lui-même, il ne pouvait porter dans aucun des partis l'ascendant qu'il n'avait pas en lui; que c'était précisément parce que cet ascendant lui manquait, parce que la faiblesse et l'indécision de son caractère s'opposaient à ce qu'il l'eût jamais, que c'était, dis-je, par cela même que tous les partis s'étaient élevés, et qu'il n'y avait point de faction dont les calculs n'eussent été établis sur cette première donnée.

Les indépendans se regardaient déjà, et avec raison, comme les maîtres du royaume : la ville de Londres n'osait leur résister; ils dominaient dans le parlement, où les presbytériens eux-mêmes étaient obligés de déguiser leurs opinions, pour ne pas perdre la faveur du peuple, à qui on prêchait surtout la haine de la royauté. Les indépendans, regardant avec raison que le roi

n'était plus à craindre, voulaient étendre leur domination sur tout le royaume; ils y avaient des agens secrets, et quelquefois des assemblées publiques. L'abolition de toute hiérarchie ecclésiastique et celle de la royauté étaient le texte ordinaire de toutes les déclamations; ils étaient surtout ennemis mortels du roi, et décidés à tout employer pour empêcher son rétablissement.

Cromwell, devenu déjà célèbre par ses talens militaires, marchait dès lors à son but. Malgré un bill du parlement, qui excluait de toute place les membres des communes et de la chambre haute, Cromwel avait eu l'adresse de se faire dispenser de venir au parlement remplir ses fonctions, et de conserver sa place à l'armée. Il y avait acquis une grande réputation, et quoique le commandement en fût donné à Fairfax, c'était dans le fait Cromwel qui en était regardé comme le général.

Ce Fairfax avait été entraîné au-delà de ses vues; et cédant à un mouvement qu'il ne pouvait arrêter, il attendait le moment où il pourrait retourner sur ses pas. Il était au fond presbytérien; mais il avait, ainsi que plusieurs autres de sa secte, paru adopter les principes des indépen-

dans. Il ne se déguisait pas à lui-même que Cromwel était plus maître que lui; mais soit qu'il eût démêlé les intentions secrètes de cet homme profondément dissimulé, soit qu'il craignît tout ce qu'il le crut capable de faire, il conservait en chef le commandement que, dans le fait, il n'exerçait qu'en second, persuadé qu'il fallait surtout éviter que Cromwel ne fût ostensiblement muni d'un grand pouvoir. Je ne sais si cette politique était juste; si elle n'était pas plutôt favorable que nuisible à Cromwel; si celui-ci ne marcha pas plus sûrement à ses fins, en ayant l'air de mettre toujours en avant celui qui était entièrement dans sa dépendance, et s'il eût pu garder aussi long-temps le masque dont il était revêtu quand il se serait trouvé en évidence, et dans une position où tout serait tombé sur lui. Il suffit, je crois, de bien rechercher dans l'histoire toutes les particularités qui établissent le caractère de Cromwel, pour sentir que sa dissimulation dut tirer un grand avantage de l'apparente soumission à laquelle il se condamna vis-à-vis de Fairfax.

Il comptait bien dominer un jour par l'armée; mais il sentait qu'il fallait auparavant dominer

par le parlement. Ce détour lui était nécessaire pour tromper la partie de la nation qui espérait que le parlement conserverait l'autorité que le roi venait de perdre. Il était nécessaire, pour tromper ceux mêmes des indépendans qui voulaient réellement une république, et non se livrer à un gouvernement militaire. Son plan fut donc pendant long-temps de faire faire au parlement tout ce dont il avait besoin, et cependant de tenir toujours ce parlement sous la domination de l'armée. C'était plutôt par une terreur habituelle qu'il voulait y arriver, que par de grands coups qui eussent été prématurés. Lorsqu'il s'était cru obligé d'en porter quelques-uns, il avait eu soin de les couvrir de la nécessité de s'opposer aux intrigues secrètes des royalistes, des anglicans et des presbytériens. C'était pour affaiblir le pouvoir de ces derniers, qu'il en avait fait chasser onze des plus marquans; et il avait eu soin de mettre sur le compte du parlement ce qui n'était réellement que la volonté de l'armée, ou plutôt la sienne propre.

Au milieu de cette scission et de tous ces intérêts, la ville de Londres était remplie de gens de tous les partis. La majorité voyait cependant

avec inquiétude le pouvoir que l'armée acquérait tous les jours. Elle aurait bien voulu se déclarer tout-à-coup contre l'armée et contre les indépendans : mais elle n'avait aucun moyen de soutenir une guerre aussi inégale. Cependant elle prit enfin, mais elle prit trop tard ce parti, qui aurait pu changer l'ordre des choses. Un engagement solennel fut souscrit à Londres, pour s'opposer à la tyrannie de l'armée ; un manifeste fut donné. Si le parlement se fût joint à la capitale, il pouvait entraîner avec lui une grande partie des provinces ; mais ce parlement usurpateur n'était déjà plus le maître de son usurpation. Cromwel y venait dans toutes les occasions importantes, et tout se taisait devant lui. La ville, sans force et sans union, fut obligée de céder ; et dès lors il fut bien évident que l'autorité qui avait eu l'audace de renverser la royauté, n'avait plus la force de la remplacer.

Cromwel (car c'est à ce nom seul qu'il faut en ce moment réduire le parti dominant dans le parlement), maître de toutes les délibérations, tant dans les deux chambres que dans la capitale, n'avait plus qu'à s'emparer de la personne même du roi. Le prince était alors à Holmby.

Tout ce qu'il savait de son sort, c'est qu'il était prisonnier, et que les commissaires que le parlement lui avait donnés, étaient réellement ses geoliers; mais l'instant était arrivé où sa destinée allait encore empirer, et où il aurait à regretter de sortir des mains de ceux qui le gardaient. Ce parlement, qui n'était plus, ou plutôt qui n'avait jamais été qu'une masse de factions, subit le sort de tous les factieux. Réunis d'abord contre l'ennemi commun, ils se divisent dès que cet ennemi est abattu. Le parlement ne pouvait plus se dissimuler que c'était pour l'armée qu'il avait travaillé, en travaillant contre le roi, et que le pouvoir que celle-ci s'arrogeait, était bien autrement redoutable que celui dont il avait dépouillé le légitime souverain. Il sentit qu'il était réellement dans l'esclavage, tant que l'armée lui dicterait ses volontés; il chercha à la congédier. Cromwel connut alors qu'il était temps de renoncer à la dissimulation dont il avait usé. Des agitateurs se répandirent parmi les officiers et les soldats; ils leur dénoncèrent l'entreprise du parlement comme une violence tyrannique, comme une injure dont on voulait payer leurs services. Il craignit que le parlement ne se servît de la

personne du roi, et il résolut de le lui enlever. Les commissaires qui résidaient auprès de lui avaient autour d'eux une garde nombreuse; ils avaient de plus des troupes dans les environs : les gardes et les troupes furent séduites ou corrompues. Un homme entreprenant (Joyce) vint chercher le roi au milieu de la nuit. Les commissaires s'y opposent; la garde refuse de leur obéir; et Charles se trouve enfin entre les mains de ses plus cruels ennemis.

Ici commence une nouvelle catastrophe dont il faut rechercher avec soin toutes les causes. Vous en trouverez toujours les principales dans cet esprit de faction qui se coalise pour combattre, qui se divise et se multiplie après la victoire.



LETTRE LXXXIII.

Sous Cromwel, et le parlement Croupion.

Ce coup hardi avait répandu au milieu de tous les partis une terrible lumière. Ceux qui avaient le plus contribué à attaquer et à humilier l'autorité royale, furent consternés à la vue de ce dernier outrage. Ce n'est point à leur attachement pour elle qu'il faut faire honneur de cette impression douloureuse, c'est uniquement à leur égoïsme et à leur ambition. L'un et l'autre se voyaient trompés dans leur attente. Les premiers moteurs de tous les troubles, non-seulement n'en recueillaient pas le fruit, mais se voyaient au moment d'en être les victimes, et ils ne pouvaient se dissimuler qu'ils étaient venus se soumettre eux-mêmes à la plus terrible tyrannie. Tous ces partis auraient bien voulu se réunir pour rétablir le roi avec une portion quelconque d'autorité; mais ils avaient été trop divisés, ils se connais-

saient trop bien les uns les autres, pour ne pas se méfier des ouvertures les plus amicales : et tandis qu'ils flottaient dans ces incertitudes, Cromwel marchait constamment à ses fins, et se préparait à écraser dans son parti ceux mêmes qui voudraient y mettre obstacle.

Car ce parti resté seul triomphant, cette armée se divisait aussi. Parmi elle, les uns voyaient que Cromwel voulait ramener à lui toute l'autorité; et sentant qu'il n'y avait que ce moyen de faire cesser l'anarchie, ils se flattaient, soit par vanité, soit par intérêt, soit réellement par amour de la tranquillité, d'en être les coopérateurs. Les autres appliquant toujours dans toute leur rigueur les conséquences que les indépendans avaient rigoureusement tirées des principes des presbytériens, voulaient niveler la société dont ils se trouvaient les arbitres. Ils prirent même le nom de *Levellers* ou *Aplanisseurs*. Cromwel avait déjà démêlé leur dessein, avait déjà médité d'en arrêter l'exécution : mais il avait besoin de leur concours pour aller à son but, en leur faisant croire qu'ils s'avançaient vers le leur, et cet accord momentané devait prononcer l'arrêt de Charles Ier.

Charles ne pouvait plus se méprendre sur le dénouement de cette affreuse tragédie : il était visible qu'on en voulait à sa vie; et ce fut son plus beau moment. Il déploya alors cette fermeté impassible qui lui était personnelle, et qui l'accompagna jusque sur l'échafaud. Il ne fit rien d'indigne ni de son rang, ni de son malheur. Tous les détails de ce projet régicide veulent être examinés avec la plus grande attention. Les membres de la chambre haute, qui avaient abandonné l'autorité du roi, s'aperçurent bien alors que la leur était perdue; ils refusèrent d'accéder au vote par lequel les communes avaient nommé les juges qui devaient statuer sur l'accusation intentée contre le roi. Les communes ne furent point arrêtées par ce refus; elles décidèrent que ce consentement n'était pas nécessaire. Ce premier pas fait, elles en firent bientôt un autre. Elles donnèrent à elles seules un bill par lequel il était dit : 1° que le pouvoir souverain réside dans le peuple; 2° que les communes d'Angleterre assemblées en parlement, ont entre les mains l'autorité de la nation; 3° que leurs décisions sont lois sans le consentement ni du roi, ni des seigneurs.

Le peuple est partout le même; partout on lui présente, et il adopte les mêmes prestiges. Cette guerre avait été entreprise pour rétablir la constitution que le roi, disait-on, avait violée. Le triomphe des communes la renversa tout entière. Au mépris de leur nomination, de leurs sermens, de la mission qui leur avait été confiée, elles usurpèrent le droit de conquête, et traitèrent la nation anglaise comme si elle eût été dans la dépendance la plus entière.

Il est cependant à remarquer que ces usurpateurs étaient eux-mêmes les esclaves les plus soumis de l'armée ou plutôt de Cromwel; et chaque pierre qu'ils ôtaient de la constitution anglaise, était autant d'ajoutée à l'édifice de la tyrannie de ce chef des factieux. Alors les communes ayant détruit le titre de leur création, ne trouvèrent plus rien qui les arrêtât. Elles avaient décrété n'avoir plus besoin du consentement du roi, ni de celui de la chambre haute. Le roi et la chambre haute furent retranchés de la constitution. On abolit cette chambre, on abolit la royauté; on fit battre une nouvelle monnaie; on fit frapper un nouveau sceau; on prit une nouvelle ère, et on data tous les actes de la *première*

année de la liberté rétablie. On aurait voulu pouvoir retrancher de l'histoire de l'Angleterre tout ce qui tenait à ses rois, et lui faire oublier qu'elle en avait eu. A ces traits on reconnaît une nation abattue par les malheurs des guerres civiles, par la juste punition de ses insurrections contre son roi légitime. Elle voudrait détruire tout ce qui lui rappelle ce qu'elle a outragé. Elle efface tout ce qui existait du temps de ce qu'elle nomme sa servitude; et s'imaginant qu'elle ne commence d'être que du jour de cette dissolution totale, elle voudrait oublier son existence ancienne et recommencer son enfance. Si ce vil amas de folies et d'absurdités n'était pas nécessairement précédé, accompagné et suivi de crimes, s'il n'accumulait pas sur la nation qui s'en rend coupable, une masse de calamités dont se ressentent même les générations à venir, on ne condamnerait qu'au mépris ces hommes dont toute la science consiste à détruire; et qui, pour gouverner, ou plutôt pour dévaster un bel empire, ne connaissent que la faux et le niveau.

Cromwel était trop habile politique pour partager ce ridicule enthousiasme; mais il lui laissait un libre cours, parce que c'était cela même qui

devait le conduire à son but. Il lui importait que l'anarchie devînt extrême, et que les communes s'avilissent de plus en plus. Pendant ce temps il donnait au peuple le spectacle de la mort du roi. Je ne veux pas m'appesantir sur les détails de ce monstrueux procès, encore moins l'imputer à ce même peuple qui en fut le témoin passif. L'Angleterre, redevenue sagement libre, a désavoué cet exécrable forfait; elle n'en a point fait dans son nouveau calendrier un jour de fête nationale, elle en a fait un jour de deuil; et tous les ans elle venge par les regrets unanimes de la nation, la majesté du trône et la dignité de la constitution.

Lorsque les révolutions d'un grand peuple prennent une marche violente; lorsqu'il en résulte un bouleversement total; lorsqu'elles paraissent se dénouer par une catastrophe aussi terrible que la condamnation et la mort du souverain, c'est une grande erreur de croire que l'on peut tout-à-coup en arrêter le cours, et qu'un moment suffira pour ramener les choses à leur ordre naturel. On est souvent induit dans cette erreur par une idée qui est juste en elle-même. On sait que la révolution n'a été l'ouvrage que d'un petit nombre d'hommes; que leurs succès même les a dévoilés

aux yeux de ceux qui par faiblesse avaient d'abord suivi leur parti. On sait que la grande majorité du peuple est foncièrement opposée à un changement dont elle n'avait pas prévu toutes les suites. On retrouve partout la haine du présent, le regret du passé, l'espérance de l'avenir, et le désir de revenir au point d'où on a eu le malheur de s'écarter. Ces sentimens bien ménagés, entretenus avec soin, ne peuvent manquer de produire avec le temps un effet salutaire. Mais on perd cet effet, lorsque l'on veut l'obtenir trop tôt. On use partiellement des moyens qui ne peuvent avoir de force que par leur ensemble, et qu'il faudrait accumuler avec une prévoyante parcimonie. On essuie des revers : et la fidélité malheureuse se fatigue, s'affaisse, et ne devient plus qu'une lassitude universelle, favorable aux tyrans eux-mêmes, par l'apathie qu'elle répand partout. Lisez attentivement ce qui se passa tant à Londres que dans différentes provinces d'Angleterre, depuis la mort de Charles Ier jusqu'à celle de Cromwel, c'est-à-dire pendant neuf ou dix ans, et vous verrez Montrose momentanément à la tête d'un parti, pris, jugé et exécuté ; Charles II, proclamé par l'Écosse, reçu et cou-

ronné par elle, marchant en Angleterre à la tête d'une armée d'Écossais, défait à Worcester, et obligé de repasser sur le continent. Le même esprit d'erreur qui avait perdu Charles Ier dans les dernières années de sa vie, semblait avoir passé en héritage à son fils. Dans toute sa conduite en Hollande, en Écosse, en Angleterre, il marchait de fautes en fautes. Il paraissait poussé par quelque mauvais génie, à dire et à faire perpétuellement tout ce qui pouvait lui être le plus nuisible. Après son départ, ceux qui restèrent chargés de ses intérêts, ne les conduisirent pas mieux que lui. Il y avait eu de grands mouvemens à Londres, et on n'en avait retiré aucun fruit. Il y en avait eu dans le comté de Kent, et ils avaient été en pure perte, parce qu'ils avaient éclaté trop tôt. Il y en avait eu dans le comté d'Essex et dans le pays de Galles. La fidélité de ces provinces, la nature de leur position, les grands moyens de défense qu'elles présentaient, devaient faire espérer de grands avantages. Dans quelques endroits l'esprit général était si parfait, qu'on refusa une trêve et une amnistie que le parlement y avait envoyées. Mais de tout cela il n'en put jamais résulter une masse active et

imposante. C'était par des moyens moins violens que Charles II devait remonter sur le trône.

Depuis la mort de son père, le pouvoir était bien, dans le fait, entre les mains de Cromwel; mais Cromwel n'avait encore d'autre titre que celui de général de l'armée et de gouverneur de l'Irlande. Il avait été obligé de ménager ce parlement, où il avait un nombreux parti contre lui. Enfin, ennuyé de cette contrainte, il se détermina à détruire l'instrument dont il n'avait plus besoin. Il en avait un prétexte dans la constitution même, qui ne souffrait pas un parlement aussi long. L'armée en demanda la dissolution : elle fut refusée; Cromwel le cassa lui-même avec autant de promptitude, de force, de tranquillité, que s'il eût exercé l'acte le plus incontestable d'un pouvoir légalement établi depuis long-temps.

C'est de ce moment que l'on peut dater son règne; tout ce qu'il fit depuis, jusqu'à ce qu'il fut nommé protecteur, et tout ce qu'il fit en cette dernière qualité, annonçait le pouvoir le plus absolu, annonçait même le mépris avec lequel il traitait ce qui pouvait contredire ses volontés.

Jetons sur ce tableau un coup d'œil rapide.

Après avoir, d'un seul mot, cassé ce long parlement, il veut encore offrir au peuple la puérile représentation d'une autorité nationale. Il ne veut pas choisir lui-même ceux qui seront chargés de ce rôle honteux. Il fait faire ce choix par la partie de l'armée qui lui est dévouée. Cent quarante-quatre personnes sont nommées pour composer ce parlement, auquel on donne, par ironie, le nom d'une des plus méprisables d'entre elles. La naissance, les talens, et surtout la vertu, sont bannis de cette composition antipolitique. On n'y entre que sous la garantie de la haine de la royauté. Cinq mois après, ce parlement remet lui-même le pouvoir ridicule dont il était embarrassé; il le remet à Cromwel et aux officiers. Ceux-ci sont instruits du rôle qui leur est destiné. Ils s'assemblent pour la forme; et en vertu du pouvoir qui leur a été délégué par les cent quarante-quatre personnes qu'eux-mêmes ont choisies, ils décident que ce pouvoir appartient désormais à Cromwel; que le gouvernement de la république réside en lui seul; qu'il aura la qualité de protecteur, et qu'il sera assisté d'un conseil à son choix. Cromwel parvenu enfin à son but, se joue alternativement et de ce

conseil, et de la nation, et des parlemens, dont elle demande la convocation.

Il en assemble un en 1654 : les nouveaux membres, attachés en général au bien public, veulent examiner le nouveau pouvoir du protecteur; il fait entourer la salle et ne laisse entrer que ceux qui signent la promesse de ne rien changer dans l'ordre établi.

Il fixe le terme de ce parlement; et quinze jours auparavant il le casse avec la même facilité que l'autre, et renverse les projets qui se tramaient contre lui.

Il en convoque un autre en 1656; il a soin de le composer de gens dévoués à ses volontés; il se fait offrir la couronne par ce parlement; puis trouvant plus prudent de ne point rétablir un nom contre lequel il a tant déclamé, après avoir joué l'étonnement et l'incertitude, il refuse le titre de roi, et se fait de nouveau confirmer celui de protecteur. Il voulait donner à son protectorat un caractère plus légal, en paraissant ne le tenir que d'une assemblée légitimement convoquée, au moins suivant les formes nouvellement adoptées.

Cette assemblée sentit la nécessité de lui don-

ner un contre-poids, et de s'en donner un à elle-même. Elle décréta qu'il assemblerait un parlement tous les ans, et que ce parlement serait composé de deux chambres. On avait, à force de malheurs, appris qu'un corps législatif unique est une masse irrésistible qui renverse tout. Cromwel vit avec plaisir renaître un partage dont il espérait tirer parti; il se conforma à la nouvelle décision; il assembla un parlement; et dès qu'il eut vu qu'il ne pourrait en être le maître, il le cassa comme les autres.

C'étaient ces interruptions de parlement, ces cassations, qui avaient servi de prétexte pour s'élever contre le gouvernement de Charles Ier. Elles maintinrent celui de Cromwel. Ce qui avait perdu l'autorité du roi légitime, soutint celle de l'usurpateur. Depuis Guillaume le Conquérant, et depuis Henri VIII, il n'y avait point eu, en Angleterre, de pouvoir plus absolu; et c'était pour arriver à ce point, que tout un peuple s'était armé, et avait détruit lui-même l'édifice de sa constitution. On ne prêchait plus dans les églises cette obéissance passive qu'on avait tant reprochée à Charles de vouloir établir; mais elle était établie par le fait et par la force : elle était de-

venue une nécessité; et si Cromwel eût vécu plus long-temps, elle serait devenue une habitude. Lorsqu'il mourut, il n'avait pas encore eu le temps de mettre la dernière main à ce grand ouvrage. Celui qui lui succéda n'avait rien de ce qu'il fallait pour un poste si difficile. La grandeur et le pouvoir de Cromwel ne tenaient qu'à son génie, et ne purent lui survivre.

Au reste, en détestant les principes de cet usurpateur heureux, en vouant à l'exécration de la postérité tous les crimes dont il s'est souillé, il faut convenir que pendant son règne il maintint au dedans toute la tranquillité que les circonstances comportaient, et au dehors il releva avec gloire le nom et la puissance de l'Angleterre. Il profita de tous les grands talens qui se forment et se développent toujours dans les guerres civiles; il les employa au profit de l'État. Les tribunaux furent composés avec soin, et autant qu'il put, de leurs anciens membres. Les finances furent administrées avec une sévère économie; les forces militaires furent mises sur un pied respectable. Le commerce et les possessions d'outre-mer furent augmentés. Enfin, son alliance fut recherchée par les plus grands États; et dans

l'abîme où l'Angleterre s'était précipitée pour outrager et détruire l'autorité royale, ce fut un bonheur pour elle de ne pas rester entre les mains de ces aplanisseurs, qui s'en étaient emparés d'abord, et qui l'auraient infailliblement conduite à sa ruine. Elle était venue au point qu'il n'y avait qu'une autorité concentrée qui pût la sauver. Cette autorité se trouva entre les mains d'un homme capable d'en faire un grand usage. Il en tint les rênes d'une main ferme : il imposa silence à toutes les factions, et surtout à celle dont il tenait sa grandeur. Il la comprima plus fortement que les autres, parce qu'il connaissait mieux que personne sa dangereuse ambition. Si l'Angleterre, après la mort de Charles Ier, fût restée sous la domination du long parlement, elle eût été perpétuellement ballottée entre tous les partis tour à tour triomphans ou battus : elle eût changé tous les ans de révolution. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à voir les efforts que firent sans cesse tous ces parlemens que Cromwel nommait par bienséance, et cassait par nécessité. S'il n'avait pas toujours levé au-dessus d'eux ce bras foudroyant qui les faisait rentrer dans le néant,

ils se seraient éternellement combattus eux-mêmes.

Ce qui n'avait pu arriver sous Cromwel arriva sous son faible successeur. Obligé de convoquer un parlement, il fallait se rendre maître et de ce parlement, et du conseil, et de l'armée; il ne fut maître de rien. Il échoua partout. Ce signal de détresse réveille l'antipathie de l'armée et des communes. Cette armée le force à casser le parlement : mais ce n'est pas pour en donner l'autorité à Richard; c'est pour s'en emparer elle-même. Dès ce moment l'État se retrouve en révolution. L'armée, maîtresse du gouvernement, sent qu'elle ne peut pas gouverner; elle va chercher les restes de ce long parlement, cassé en 1653; elle en rassemble les débris : ces débris réunis se tournent aussitôt contre la puissance éphémère qui leur a redonné l'existence : ils punissent sur le fils l'inaction servile à laquelle le père les avait réduits; ils destituent Richard; et Richard se soumet à sa destitution. Ils veulent se rendre maîtres de l'armée; et cette même armée qui les a soutenus, cassés et recréés, s'indigne et veut les punir de leur audace. La guerre se déclare ouvertement entre eux et elle. Le gou-

vernement se trouve séparé en deux partis absolument contraires. L'armée a la force en main ; elle établit un comité de sûreté publique, dont toutes les décisions, dont les intentions même sont exécutées avec rigueur et promptitude. Le parlement *Croupion* multiplie les actes de son autorité, c'est-à-dire les preuves de son impuissance ; tous ses décrets sont annulés par la force militaire, et il n'a plus d'autre ressource que d'en appeler une pour l'opposer à celle qui l'opprime. Monck sort des montagnes de l'Écosse ; et à ce nom de nouveaux intérêts s'annoncent ; une nouvelle révolution se prépare ; un nouveau jour va paraître.

LETTRE LXXXIV.

Sous Monck et Charles II.

Honneur à cet homme immortel! honneur à ce célèbre Monck! Ce n'est pas seulement pour avoir rendu à son pays son gouvernement légitime, qu'il a droit à la vénération de la postérité; c'est pour être parvenu à ce but si désirable, sans violence, sans secousse, par la seule sagesse de sa conduite, par son habileté à profiter des événemens qui se présentaient, et à faire naître ceux qui pouvaient lui être utiles. Tout bon citoyen doit méditer avec reconnaissance la marche que Monck suivit, du moment qu'il eut quitté l'Écosse. Il ne confia son secret à personne, pas même à ses parens, ni à ses amis : il ne craignit même pas, lorsque les circonstances l'exigeaient, de se permettre des actions ou des paroles qui étaient en apparence très-opposées à son dessein.

C'était un effet nécessaire de la contrainte dans laquelle il devait être, tant que les circonstances ne lui permettaient pas de se découvrir. Il faut savoir gré à celui qui se trouve dans cette position, de la violence qu'il est obligé de se faire à lui-même, pour ménager, pour rapprocher, pour contenir des partis opposés, chez lesquels un repos apparent est toujours un état de guerre; pour ne point heurter inutilement ou à contretemps des obstacles autour desquels il peut tourner; pour demander au temps, et pour n'attendre que de lui seul, de refondre dans le creuset de l'expérience et du malheur l'indifférence de l'égoïsme, la stupeur de la crainte, l'exagération des idées, la férocité même du crime audacieux, ou les perfides méditations d'une vengeance obscure. Tous ces élémens fermentaient encore en Angleterre à l'arrivée de Monck. Les nouvelles secousses de quelque violente convulsion, en auraient nécessairement produit l'explosion; mais cette éruption une fois recommencée, personne n'en pouvait calculer avec certitude, ni la force, ni la durée, ni les effets.

Aussi la véritable cause du succès de Monck fut-elle d'avoir attendu le moment favorable, de

n'avoir pas auparavant usé l'opinion publique. Pendant les tourmentes d'une révolution, cette opinion est presque toujours égarée. Dans ces affreux orages, l'éclair éblouit, la foudre écrase, détruit, consume; et l'opinion, sans guide, entourée de ruines, livrée aux écarts de l'imagination, se laisse entraîner aveuglément par quiconque a l'audace de la saisir. Bientôt le choc de tant de bouleversemens sépare et l'audacieux et l'opinion, pour abandonner celui-là aux fureurs du peuple, celle-ci à quelque nouveau prestige. Cependant, d'erreurs en erreurs, une tendance naturelle, bienfait de la Providence, ramène toujours cette opinion du côté de la vérité. C'est ce cercle long et pénible qu'il faut lui donner le temps de parcourir. Il y a, dans toutes les révolutions, un moment où elles sont mûres pour éclater : il y en a de même un où elles sont mûres pour finir. Quelque pure que soit l'intention de ceux qui entreprennent de devancer ce moment, de vouloir les arrêter avant qu'elles soient au bout de leur course, ils ne font que leur donner encore une nouvelle force, en leur présentant trop tôt des barrières insuffisantes : ils prolongent et augmentent le mal, au

lieu de l'apaiser. En général, pour toutes les maladies politiques qui peuvent survenir dans un grand empire, la première science est sans doute de savoir prévenir; mais la seconde est de savoir attendre.

Ce principe, dont la réflexion et les faits vous démontreront la vérité, s'appliquait surtout à l'état révolutionnaire, dont l'Angleterre n'était pas sortie depuis plus de douze ans. Jusqu'à Cromwel, il n'y avait point eu de gouvernement. Quoique Cromwel eût bien voulu, et eût paru en établir un, il n'y en avait réellement pas sous lui. Son gouvernement n'était autre chose qu'une faction à peu près réduite à l'unité, et par cela même plus forte que celles auxquelles elle avait succédé. On avait beau dire, décréter, proclamer que la révolution était finie : la preuve qu'elle ne l'était pas, c'est que tous ces pompeux mensonges disparurent avec Cromwel; c'est que cette volonté, prétendue nationale, s'évanouit avec la sienne; c'est qu'à sa mort l'État se retrouva en révolution. La destitution de Richard, le retour du long parlement, sa guerre contre l'armée, remettaient l'Angleterre dans la même position où elle s'était trouvée après la bataille de Naseby.

Elle n'avait enfin échappé à tous les maux qui avaient suivi cette fatale journée, que par la force du génie de l'usurpateur. Cet usurpateur n'était plus; toutes les factions allaient renaître, et le malheureux peuple qui en était le jouet allait recommencer une révolution. Dans cette position, ce qui en Angleterre était honnête, paisible, attaché au bien de l'État, dut voir avec plaisir la conduite d'un homme dont on ne pouvait pas démêler les intentions secrètes, mais dont les actions étaient rassurantes pour le moment.

Lorsqu'on vit Monck passer d'Écosse en Angleterre, et s'approcher de Londres, on ne put lui supposer que deux projets : et tous deux tendaient à rétablir la tranquillité publique. A la tête d'une armée qui lui était dévouée, il venait au secours d'un parlement avili et sans moyens, contre une armée séditieuse et désunie. S'il mettait à profit tous ces avantages, il devait nécessairement ou remplacer Cromwel, ou mettre Charles II sur le trône. Dans le second cas, il assurait le repos et le salut de l'État; dans le premier, il donnait un calme qui n'eût peut-être pas duré plus que sa vie, mais dont on se serait contenté, parce que ce calme est la première

chose que désire un peuple, fatigué d'une longue et forte révolution, encore tout haletant des mouvemens convulsifs qui lui étaient commandés au nom de sa souveraineté, et rassasié enfin du sang de ses bourreaux ou de celui de ses victimes. Telle est la marche de l'humanité. Et c'est en cela surtout que Monck me paraît devoir être admiré. Les circonstances l'appelaient au gouvernement. Le rang élevé où Cromwel n'était parvenu que par des crimes, Monck pouvait y arriver par le vœu presque unanime, je dirais même par le besoin apparent de la nation. Il ne déplaçait personne : il succédait à l'anarchie; et ce terrible prédécesseur appelle *l'homme armé* qui lui succède, à faire ou le plus grand bien, ou le plus grand mal : il lui remet la société décomposée, dans un état qui ressemble ou qui tend à la servitude. On a dit, et avec raison, que dans les révolutions les mois sont des siècles, parce que deux ou trois ans suffisent pour effacer les plus profonds souvenirs, ou pour vieillir les plus nouvelles habitudes. Que de mois s'étaient écoulés depuis l'expulsion des Stuarts! Leur souvenir paraissait perdu : on croyait s'être fait à l'habitude de s'en passer. La majorité de l'Angleterre

n'avait assurément pas prononcé, mais avait toléré leur proscription. Aucun des princes de cette maison infortunée n'avait pu rester dans l'île qui les avait proscrits; ils avaient fait pour y revenir des efforts infructueux : un génie malfaisant les enchaînait loin de leur patrie. Monck pouvait donc dire qu'il ne voyait aucun concurrent dans la carrière qui s'ouvrait devant lui; qu'il n'y trouvait qu'un sceptre, dont il fallait qu'il se saisît, parce que l'intérêt public, la première de toutes les lois, lui ordonnait de s'emparer de cette succession vacante. De plus, il trouvait l'Angleterre puissante au dehors. Il aurait joui de cette grandeur; et cette brillante existence, jointe à la tranquillité qu'il eût ramenée au dedans, le mettait au niveau des plus grands princes. Ces illusions si séduisantes, Monck les sacrifia à ses devoirs réels; il sentit que les circonstances étaient telles qu'il pouvait les désirer pour rendre un grand service à sa patrie et à son roi : il résolut d'en profiter, et il y parvint.

En effet, la position des choses ne pouvait être plus favorable pour déterminer en sa faveur l'opinion publique : il fallait que l'Angleterre retombât sous le pouvoir du parlement, sous la

tyrannie de l'armée, ou sous une autorité unique.

Ce parlement, si honteusement chassé par Cromwel, semblait avoir été ironiquement rétabli par ceux mêmes qui avaient coopéré à sa destruction. C'étaient ces mêmes officiers qui en avaient réuni les débris, comptant bien toujours les tenir sous leur dépendance. Ce parlement, dès le premier moment de son retour, avait été accablé de ridicule; et c'est une attaque à laquelle aucune autorité ne résiste. Comme ce n'était qu'un reste du long parlement, on lui avait donné le surnom ironique de *Croupion*. On vendait publiquement, on promenait dans la ville tous les croupions d'animaux que l'on pouvait se procurer; et on les épuisa tellement, qu'on finit par en faire de bois, qui servaient également à amuser la populace. Il était impossible que les bons citoyens pussent jamais espérer un régime tolérable sous une autorité aussi avilie: il n'y a point de gouvernement qui puisse subsister sans être respecté.

L'armée n'était pas, à beaucoup près, dans cet état d'avilissement; mais elle n'en était que plus à craindre, soit par son union, soit par ses propres discordes. Si elle restait unie, elle établis-

sait nécessairement pour toute loi le pouvoir militaire; c'est-à-dire la tyrannie la plus dangereuse, après celle du peuple, qui est la plus terrible de toutes. Si l'armée se divisait contre elle-même, l'État retombait dans la confusion; et toutes les factions étaient sûres de se procurer un appui.

Il n'y avait donc, pour le salut de l'État, que le retour d'une autorité unique; et il ne s'agissait plus que de savoir si cette autorité serait remise entre les mains d'un sujet, comme du temps de Cromwel, ou entre celles du souverain légitime.

Dès que Monck pouvait ramener la question à ce point de simplicité, il était à peu près sûr de la résoudre à son gré. Remettre le pouvoir entre les mains d'un citoyen, soit sous le nom de protecteur, soit sous toute autre qualité, c'était s'exposer à voir renaître à sa mort les mêmes dangers; c'était se priver de cet avantage que donne à l'autorité l'habitude d'un respect et d'une soumission héréditaires. Il est dans le caractère de l'homme, de porter toujours une sorte d'envie à l'homme auquel il est soumis, surtout s'il peut se rappeler d'avoir vu cet homme dans le même état, dans le même rang que lui. Mais lorsqu'une

suite de générations a placé une famille héréditaire à la tête du gouvernement, on s'habitue dès l'enfance à regarder comme l'ouvrage de la nature ce qui s'est maintenu en suivant l'ordre qu'elle avait établi : et c'est là un des grands avantages de la monarchie héréditaire, et de la longue permanence d'une même famille, comme je l'ai dit en comparant le trône de l'Angleterre à celui de la France.

J'ai déjà observé que Monck n'admit personne dans son conseil : nous ne pouvons donc pas savoir affirmativement si ce furent là tous ses calculs; mais ils étaient si clairement indiqués par la marche des choses et de l'opinion, ils se concilient et s'identifient si parfaitement, non-seulement avec la conduite de Monck en général, mais avec tous les détails de cette même conduite, qu'il me paraît impossible de douter qu'il n'eût établi sur eux la base de son projet. Il le suivit avec une prudente persévérance, avec une sage lenteur. Il ne se pressa point de faire, mais il chercha à faire bien. Il eut le courage de cacher son dessein au souverain même pour lequel il travaillait; et tandis que Charles II faisait de vains efforts pour se trouver aux conférences de l'île des

Faisans, et qu'il ne recevait que des refus du cardinal Mazarin et de dom Louis de Haro (ce qui valait encore mieux qu'une promesse insignifiante ou illusoire), Monck lui préparait, pour arriver au trône, un chemin plus sûr, moins pénible, moins sanglant, mais surtout plus noble et plus digne du monarque et des sujets. Monck, en approchant de la capitale, avait à ménager le parlement, l'armée, le comité de sûreté et la ville de Londres : il ne fallait choquer ouvertement aucun de ces intérêts. L'adresse avec laquelle il louvoya au milieu de vents si contraires, est au-dessus de tous les éloges.

Les commissaires qu'il avait envoyés en avant lui avaient préparé les voies par un premier traité; mais ignorant ses véritables intentions, ou peut-être cherchant à les pénétrer et à les prévenir, ils s'étaient engagés, en son nom, à s'opposer au rétablissement du roi. Monck ne témoigna sur cette condition ni mécontentement, ni surprise, ni inquiétude; et sans ratifier le traité, il trouva le moyen de profiter des avantages qui en résultaient pour lui.

Comme c'était par le parlement qu'il voulait paraître agir, il chercha à lui donner momen-

tanément quelques forces, et parvint à faire déclarer en sa faveur une grande partie de l'armée. Affaibli par cette défection, le comité de sûreté consentit à ce qu'il craignit ne pouvoir plus empêcher, et le parlement se rassembla.

Mais dès qu'il se vit établi, il craignit la main qui avait eu assez de force pour le remettre en activité. Il craignit que Monck ne s'approchât de Londres, et ne s'en rendît maître. Il chargea une députation de lui exprimer sa reconnaissance et ses remercîmens, mais dans des termes qui annonçaient qu'on se flattait que Monck n'irait pas plus loin. Monck parut très-sensible aux remercîmens du parlement, mais n'entendit, ou feignit de n'entendre rien de plus, et continua sa route.

Cela donna de premiers soupçons. Monck qui voulait dominer, mais non exclure un parlement dont il avait besoin, voulut y fortifier le parti de ceux qui déjà étaient portés pour lui. Le moyen le plus simple était d'y faire rentrer des membres que la tyrannie de Cromwel en avait chassés, et que l'on savait être attachés à la royauté. Il ne voulut pas en faire la demande lui-même; il ne voulut pas même en montrer le

désir : mais il se fit présenter à cet effet des adresses de Londres et des autres villes du royaume. Il était déjà assez puissant, et assez près de la capitale, pour répondre affirmativement à ces adresses; il dissimula encore, et se contenta de dire qu'il en informerait le parlement. Cette mesure était infiniment sage. Si elle réussissait, Monck parvenait à ses fins par ceux mêmes dont il avait craint quelque opposition; si elle ne réussissait pas, le mécontentement de la ville éclatait contre le parlement; et alors un des deux partis avait besoin de Monck.

Il entra dans Londres avec ces dispositions, en gardant les apparences d'une exacte neutralité, en ne parlant que de maintenir la tranquillité. La ville voulait absolument le retour des députés exclus, et jusque là se refusait à toute espèce de taxe : le parlement voulait être obéi, et demandait préalablement le paiement des impositions. Il voulut faire un coup d'éclat; il ne pouvait en charger que Monck, qui accepta, malgré sa répugnance. Mais il tourna contre le parlement l'acte même de soumission auquel celui-ci l'avait condamné. En exécutant contre la ville les ordres rigoureux qu'il avait reçus, il traita avec elle, et

s'assura de son assistance. Alors il demanda pour prix de ses services le rétablissement des membres exclus ; le parlement eut l'imprudence de le refuser : Monck les rétablit de vive force.

De ce moment, le parlement ne fut plus rien. Il eut encore vingt-cinq jours de séance, mais pour souscrire aux volontés que Monck lui transmettait par l'organe des membres réadmis. Ce fut ainsi que le parlement annula les décrets qu'il avait rendus contre eux ; fit sortir de prison tous les partisans du roi, qui avaient été emprisonnés pour cause de royalisme ; révoqua le serment d'abjuration contre Charles et la famille royale ; nomma pour gouverneur, en son absence, un conseil d'État de vingt-un membres, la plupart bien disposés pour le roi ; fit de grands changemens dans les milices de la capitale et des provinces, et en ôta le commandement aux républicains les plus prononcés.

Il est difficile de croire que ce parlement ne sentît pas alors ce qui allait arriver ; mais ne se croyant pas en force pour s'y opposer, il aima mieux rendre la restauration plus facile que de la rendre plus sanglante. Il fallait à Monck un pouvoir légal qui lui donnât le droit de disposer de

toute la force armée : le parlement le nomma général des trois royaumes. Il lui fallait rétablir la chambre des pairs, pour parvenir à rétablir la royauté; le parlement annula le serment d'être fidèle au gouvernement qui avait proscrit et le roi et la chambre haute. Il voulait dissoudre ce parlement sans employer les moyens violens de Cromwel, et en convoquer un autre, ce dont il n'avait pas le droit; le parlement se cassa lui-même le 17 mars, et convoqua, pour le 25 avril, le nouveau parlement qui devait mettre la dernière main au rétablissement de la monarchie.

Tout cela ne se faisait pas sans réclamations et sans difficultés. Chaque jour dévoilait quelques points du projet de Monck; et pour ne pas lever trop tôt la toile derrière laquelle se préparait le grand événement, Monck était obligé de faire ou de tolérer ce qu'il était bien loin d'approuver. Ce même parlement qui préparait les voies au retour de la royauté, avait décrété qu'aucun emploi militaire ne serait donné à ceux qui ne prêteraient pas le serment de reconnaître la justice des armes du parlement contre le dernier roi. Il avait décrété qu'aucun de ceux qui avaient porté les armes en faveur de ce prince, ne serait membre

du nouveau parlement. Monck ne s'était point opposé à ces décrets; et même en écrivant quelque temps auparavant à plusieurs régimens, en leur recommandant le zèle et l'union, il les avait priés de s'opposer aux efforts que des gens mal-intentionnés pourraient faire en faveur de Charles Stuart. C'est qu'il craignait les imprudences d'un zèle peu réfléchi, qui, trop vivement frappé de l'objet auquel il aspire, ne calcule pas assez les moyens de l'atteindre; c'est qu'il ne jugeait pas convenable, au point où il était, de courir les chances d'une guerre civile, parce que ce remède violent est dangereux, du moment qu'il n'est pas nécessaire; c'est qu'il voulait ménager à la nation l'honneur de replacer légalement sur le trône le fils de celui qu'une faction coupable et triomphante avait condamné.

Cette vue était sage, ce sentiment était noble et grand; c'était le désir d'une belle âme, mûri par la réflexion d'un esprit juste. Il en résultait quelquefois la nécessité de paraître faire fausse route; mais malgré ces apparences, on ne devait plus se méprendre sur le port dans lequel Monck voulait entrer. Charles II en doutait-il encore quand il lui envoya Grenville? Quelques

auteurs ont écrit que Monck le vit arriver avec peine, et cela est vraisemblable. Cette démarche de la part du roi était inutile, et pouvait être dangereuse. Elle était inutile; car si Monck n'eût pas eu réellement l'intention de rétablir Charles, on ne lui en donnait ni le désir, ni les moyens, par ce message insignifiant d'un souverain détrôné, qui n'avait aucune ressource. Elle pouvait être dangereuse; car les ennemis de la royauté, qui déjà accusaient hautement Monck de royalisme, pouvaient tirer de ce message de nouveaux argumens contre lui, et s'en servir pour arrêter la suite de ses opérations. C'est en effet ce qu'ils firent. Ils publièrent une fausse lettre, par laquelle on annonçait que le roi n'attendait que son rétablissement pour se venger de ses ennemis, et notamment de tous ceux qui avaient contribué à la mort de son père. Cette infâme calomnie fut hautement désavouée par tous les partisans du roi; mais elle pouvait faire un très-mauvais effet, et ce fut là tout le fruit du voyage de Grenville.

Pendant l'intervalle qui s'écoula entre les deux parlemens, Monck ne négligea rien de tout ce qui pouvait consolider la paisible révolution que sa sagesse allait opérer. Il dirigea le choix des nou-

veaux députés; et le parlement, composé de deux chambres, suivant l'ancien usage, ouvrit ses séances aussi tranquillement que dans un temps ordinaire. Ce fut à ce parlement que Monck fit remettre enfin, de la part du roi, une lettre d'après laquelle les deux chambres votèrent unanimement son retour. Charles se rendit au vœu public; son arrivée en Angleterre et à Londres fut célébrée par les acclamations et les larmes de ce même peuple qui avait vu avec une apathie stupide exécuter Charles Ier.

Lorsque l'homme sensible arrive à cette grande époque, au milieu des jouissances et des sensations qu'il éprouve, il a peine à se défendre d'un regret; c'est de n'avoir pu être témoin de la première entrevue de Charles et de Monck : c'est de n'avoir pu participer à ces premiers épanchemens entre le sujet restaurateur et le monarque restauré. Il eût été à désirer que la reconnaissance de Charles, ou la véracité de Monck eût confié à quelque ami fidèle ce trésor précieux, que l'histoire aurait répandu dans la postérité. Aucun historien ne peut suppléer à leur silence : il pourra raconter ses sensations, mais il ne peindra jamais les leurs. Ce tableau ne pouvait être

tracé que de leurs mains. Dans les momens d'une grande émotion, l'âme développe avec plus de force toutes ses facultés : au besoin on créerait une nouvelle langue, pour exprimer ce qu'on n'avait pas encore éprouvé. Or, dans cette entrevue à jamais mémorable, tout était nouveau pour le héros et pour le monarque. Monck prenait dans l'histoire une place qui jusqu'alors y était restée vide, que même on ne connaissait pas encore. Après d'effroyables calamités, il voyait, sans secousses, sans guerre intérieure, les factions, les haines, les dissensions s'éteindre à la voix d'un sage. Charles, si long-temps proscrit, fugitif ou vaincu, allait régner..... et pardonner. Les pleurs qu'il voyait couler, les cris qu'il entendait, n'étaient plus que ceux du repentir ou de la fidélité.

Si jamais pareil événement se répétait dans les annales humaines, s'il devait exister un mortel assez heureux pour être Monck second; si surtout celui-ci devait laisser le premier bien loin derrière lui, en se frayant une route inconnue; en commandant aux élémens ou aux débris d'une grande révolution de reconstituer une grande monarchie; en ayant la force de créer, quand il

jugerait qu'on ne peut rétablir ; en étouffant sous les fondations de son nouvel édifice, jalousies, dissensions, haines, factions, vengeances, et se réservant à lui seul de connaître le secret et le moment de placer la clef de la voûte, pour couronner une entreprise qui semblerait au-dessus des forces humaines : lorsqu'un succès complet prouverait enfin la sagesse de sa vaste conception ; lorsque, couvert de larmes et de gloire, il se jetterait aux genoux de son roi, et que son roi se précipiterait dans ses bras, je les conjure tous les deux, au nom de l'humanité, de ne pas se contenter de conserver gravé dans leurs cœurs tout ce qu'ils auront dit, et encore plus, tout ce qu'ils auront pensé dans ce moment, mais de le graver sur l'airain, pour la consolation de la génération présente, et pour l'instruction des générations futures.

Il faut qu'elles sachent (et certes elles ne pouvaient mieux l'apprendre que dans ces lignes immortelles, écrites sous la dictée du malheur, et qui seraient devenues le premier code de la société entière), il faut qu'elles sachent que le monarque et la nation ne peuvent jamais se séparer l'un de l'autre, sans que cette séparation ne pro-

duise les plus grands déchiremens politiques; il faut qu'elles sachent que l'erreur, les prestiges, les factions n'ont qu'un temps; que pendant ce temps *il leur est malheureusement donné de tromper le peuple et de prévaloir sur les rois* : mais qu'enfin il est aussi donné aux peuples et aux rois de se réunir pour leur bonheur mutuel; et que le jour qui consomme cette réunion de famille, efface des années de séductions, de calamités et de crimes.

Si jamais il y eut une grande monarchie qui, après être devenue révolutionnairement une république, pût rester sous cette forme de gouvernement, c'était sans contredit l'Angleterre. Isolée du continent, dont toutes les puissances avaient perdu depuis long-temps l'idée de l'attacher chez elle, elle n'avait point encore adopté le système de prendre part à toutes leurs querelles, et d'y soudoyer des royaumes entiers. Cette politique, qui lui a coûté tant de millions, et qui doit si fort influer sur son gouvernement, ne lui fut apportée que par Guillaume III. Elle n'avait point à craindre au dedans les forces qui devaient au dehors faire respecter sa puissance; toutes ses forces étaient maritimes. De plus, le

règne de Cromwel, ses succès contre la Hollande et l'Espagne, avaient donné à l'Angleterre une grande prépondérance, avaient tourné toutes ses spéculations du côté du commerce : et une nation commerçante est bien plus disposée qu'une autre à se régir en république, surtout lorsque l'ancienne forme de son gouvernement n'y a pas établi un ordre de noblesse distinct des autres classes. Malgré tous ces avantages, la république anglaise ne put se soutenir; et pour me servir des expressions d'un grand homme, *après bien des secousses, il fallut se reposer dans le sein même du gouvernement qu'on avait proscrit.* Montesquieu donne pour raison de ce changement, que ceux qui étaient à la tête des affaires n'avaient point de vertu. Cette raison est vraie; et il est encore plus vrai qu'ils ne pouvaient pas en avoir. On n'a point de vertu (dans le sens où Montesquieu l'entend) au milieu d'une révolution qui confond les principes et les autorités. On n'en a point, lorsque ce grand mouvement apaisé laisse chacun dans un état de terreur et de lassitude où il ne veut et ne peut penser qu'à lui-même. Il n'y a point de vertu dans une grande république, violemment substituée à une

grande monarchie, lorsque la corruption des mœurs monarchiques se trouve encore fortement dépassée par la corruption des mœurs républicaines. Il n'y a point de vertu, parce que cette vertu, *qui ne convient pas à des hommes, qui ne conviendrait qu'à un peuple de dieux*, ne se trouve pas même habituellement dans la plus petite république, et que l'auteur du *Contrat social* désespère de la trouver dans la plus petite cité. Ainsi cette république antinaturelle aura beau renouveler ses constitutions et ses constituans; elle aura beau multiplier ses lois et ses décrets; elle aura beau avoir dans sa législation des membres vertueux, sa législation, et par conséquent son gouvernement, n'aura jamais de vertu; et le malheureux peuple qu'elle aura long-temps tenu dans l'agitation, viendra enfin se reposer entre les bras de l'autorité qu'il avait proscrite.

Au reste, il n'y avait plus de république en Angleterre, depuis le jour où Cromwel avait réuni en lui toute l'autorité. Les inscriptions républicaines qui restèrent étaient une insulte, ou, si l'on l'aime mieux, un hommage rendu à cette souveraineté du peuple, dont on est bien aise de lui parler quelquefois, à condition qu'il n'en usera

jamais. Depuis Henri VIII, le pouvoir absolu n'avait pas été exercé avec plus de force que sous le protecteur. Il était démontré par le fait que la révolution, dirigée contre ce pouvoir absolu, en établissait un plus à craindre que celui que l'on avait eu l'imprudence de renverser. Dès que Cromwel fut seul maître, la cause de la royauté fut gagnée; ce qui, ainsi que je vous le disais tout-à-l'heure, rendait la cause du roi bien plus favorable.

Et voilà, sans prétendre diminuer en rien le mérite de Monck, à quoi il faut attribuer la facilité avec laquelle s'opéra sa révolution. Le grand point avait été d'abord de revenir à l'*ordre naturel des choses*, qui, en fait de gouvernement, est l'unité. Cromwel avait obtenu ce premier point, en secondant violemment la marche de la nature. Le second était de revenir à l'*ordre légal des personnes;* Monck y parvint, en suivant sans précipitation la pente du cœur humain : il le laissa faire, et c'était assez. Dans ce loyal retour d'une nation sur elle-même, dans ce noble réveil d'un peuple qui désavoue les erreurs d'une *nuit désastreuse*, il y a quelque chose de si grand, de si touchant, de si consolant pour

l'humanité, qu'il suffit à la gloire d'un homme d'avoir su profiter de ce repentir expiatoire, de cette seconde *vertu des mortels*, qui les ramène au bonheur par le souvenir de leurs calamités.

Dès que son autorité fut rétablie en Angleterre, Charles sentit que la politique exigeait qu'il n'admît point extérieurement entre les amis et les ennemis de son père une différence qui aurait nui au bien de l'État. Il les appela indistinctement dans ses conseils, dès qu'il crut que leurs talens pouvaient lui être utiles. Il publia un acte d'amnistie dont il n'excepta que les juges de Charles Ier; encore l'étendit-il sur ceux qui sous quinze jours viendraient se constituer prisonniers; ce qui fut accepté par dix-neuf d'entre eux. Il interdit toute espèce de reproches mutuels sur ce qui s'était passé, et prononça des peines rigoureuses contre ceux qui contreviendraient à cette loi. Il confirma tous les jugemens rendus entre particuliers depuis 1642, persuadé qu'il valait mieux courir les risques de consacrer quelques injustices individuelles, que de remuer encore les cendres des morts, et de porter de nouveau le trouble dans toutes les familles. Cette loi si sage trouva sûrement alors quelques contra-

dicteurs; mais elle fut et sera toujours justifiée par le grand principe de l'intérêt général de la société : intérêt qu'un législateur ne doit jamais perdre de vue, surtout à la fin d'une grande révolution. C'est alors une société qui se recommence; elle sort du chaos de la création; et il ne faut lui laisser que le moins possible tout ce qui peut lui rappeler l'instant où elle s'est détruite, et le temps où elle s'est débattue sur ses ruines.

Je n'ai rien à dire sur le sort qu'éprouvèrent la plus grande partie des juges de Charles Ier. En voyant la triste fin de la plupart d'entre eux, il faut croire à une Providence; il faut croire à une divinité protectrice et vengeresse des gouvernemens légitimes; il faut croire à cette maxime conservatrice de la société humaine :

Rarò antecedentem scelestum
Deseruit pede pœna claudo.

LETTRE LXXXV.

Sous Jacques II.

Avant de quitter l'histoire d'Angleterre dans ce siècle, vous y trouverez une autre révolution. Elle ne peut en rien être comparée à celle dont je viens de vous parler. Elle se fit avec un accord, un ensemble, une tranquillité qui étonnent au premier coup d'œil, et dont par cela même il est intéressant de chercher les causes.

La révolution de 1688 ne fut point, comme celle du milieu de ce même siècle, un combat entre la royauté et la république; ce fut un combat entre le catholicisme et toutes les sectes qui régnaient en Angleterre; ce fut un combat entre l'ambition de Guillaume et les fautes sans nombre de Jacques.

Ce Guillaume était un génie plein d'ardeur et d'activité. La Hollande était pour lui un théâtre

trop petit; il se sentait la force de prendre part aux grands événemens qui agitaient l'Europe, et il associa fortement à sa politique les deux États sur lesquels s'étendit sa domination. C'est lui qui le premier établit dans la Hollande un système funeste; c'est lui qui lui persuada de prodiguer ses millions et de risquer son commerce, pour arrêter des entreprises qu'on ne formait point contre elle. Il porta le même esprit en Angleterre, et il fut encore secondé par la rivalité nationale. Sa passion et son opiniâtreté prirent racine en Angleterre, aux dépens même des intérêts des Anglais, et leur fit soutenir aveuglément des guerres, au-delà du terme où il leur eût été avantageux de les terminer. C'est ainsi qu'à la paix de Riswich, en 1697, on finit par accepter les propositions que la France avait faites en 1692; qu'en 1712, on finit par accepter à Utrecht celles qui avaient été offertes à Gertruidenberg en 1708; et enfin qu'en 1748 on fit à Aix-la-Chapelle le traité qu'en 1743 on pouvait faire à Francfort. C'est donc à l'animosité de Guillaume contre Louis XIV, que l'on peut imputer l'inutile prolongation de toutes ces guerres.

C'est cette même animosité qui, jointe à une ambition excessive, le plaça sur le trône de son beau-père. Il y fut encore porté par le dépit de n'avoir pu armer à son gré l'Angleterre contre la France, et de l'avoir vue au contraire s'armer quelquefois contre la Hollande. Dès le temps de la paix de Nimègue, il avait cherché à détrôner Charles II. Ses mesures n'ayant pu réussir, il voulut mettre en avant le duc de Montmouth, dans l'espérance d'obtenir alors la régence. Ayant encore échoué dans ce projet, il avait cherché à engager une guerre entre la France et la Hollande, pour avoir à sa disposition des troupes avec lesquelles il pût exécuter ce qu'il méditait. Mais pendant qu'aucun des moyens qu'il préparait ne répondait à ses désirs, Jacques II sembla aller au-devant de ses vues, par la conduite qu'il tint dès qu'il fut roi d'Angleterre.

Jacques s'était déclaré ouvertement catholique; et s'il s'en fût tenu là, il eût donné des inquiétudes à toutes les sectes de l'Angleterre, et il n'eût point fourni de prétexte à son compétiteur. Mais il avait rempli toutes les places, et notamment l'armée, de catholiques; et cette affectation fut, avec quelques actes d'autorité qui

ne parurent pas conformes aux lois, ce qui réunit contre lui des sectes dont la désunion pouvait lui être si avantageuse. Charles II, aussi porté que Jacques à étendre son pouvoir, semblait avoir soupçonné que ceux qui lui conseillaient sans cesse de déployer toute son autorité, étaient bien moins occupés de son agrandissement que de leurs projets contre la religion réformée; et quand il croyait avoir été par eux engagé trop avant, il les abandonnait, et leur laissait le soin de se retirer du pas où ils s'étaient mis. Jacques suivit une politique tout opposée. Toutes ses actions semblèrent annoncer qu'il avait en vue d'étendre son pouvoir par le catholicisme, et d'étendre le catholicisme par ce même pouvoir. Dès lors le signal d'alarme fut donné, non-seulement aux partisans de la religion réformée, mais encore aux ennemis de la trop grande autorité royale. Ceux mêmes qui avaient paru d'abord se ranger sous les drapeaux de cette autorité, qui s'étaient applaudis de leurs succès et avaient vu leurs ennemis humiliés, crurent qu'il était instant de se rapprocher d'eux. L'antipathie des Torys et des Wighs diminua en proportion de ce qu'on appelait le danger général.

Le moment ne pouvait être moins favorable pour établir en faveur des catholiques la liberté de conscience. Ce fut cependant au milieu de ce mécontentement universel, que Jacques publia une proclamation en faveur de cette liberté, et sévit contre les évêques et les ministres qui refusèrent de l'admettre.

Vous verrez par les détails de l'histoire, que Guillaume entretenait en Angleterre des intelligences sûres; qu'il donnait tantôt ouvertement, tantôt en secret, asile aux mécontens, et qu'il soufflait le feu que Jacques avait eu l'imprudence d'allumer. Mais rien n'est plus propre à vous faire juger cette révolution, à vous faire connaître que l'expulsion de Jacques avait été méditée et préparée, même avant son avénement au trône, que plusieurs lettres de M. le comte d'Avaux. Ce ministre, envoyé en Hollande après la paix de Nimègue, y porta ce coup d'œil infaillible, cette finesse et cette sagacité qui l'ont mis au rang des plus grands négociateurs. Dès 1679 il avait pénétré les vues du prince d'Orange. Le 5 octobre, il en rendait compte à Louis XIV. Il ne doutait pas que Guillaume ne fût appelé en Angleterre; et en effet, déjà le parlement avait

laissé entrevoir ses mauvaises dispositions contre le duc d'Yorck, depuis Jacques II. Il avait été proposé un acte par lequel il était dit que si Charles, par mort ou autrement, quittait sa couronne, le prince d'Orange serait appelé, et ne pourrait s'empêcher d'y aller. A la vérité, cet acte n'avait point passé; mais Guillaume, trompé dans sa première tentative, prenait des mesures efficaces pour réussir dans une seconde. Il avait des liaisons habituelles (*lettre du* 19 *octobre* 1679) avec les principaux membres du parlement. Tous les (*lettre du* 29 *août* 1680) ministres anglais lui étaient dévoués. Il pressait (*octobre et novembre* 1680) Charles d'assembler le parlement, comptant s'en servir pour perdre le duc d'Yorck et inquiéter le roi lui-même. Il espérait que le parlement ne se contenterait pas de la retraite du duc d'Yorck; on devait demander qu'il ne fût permis à ce prince de se retirer ni en France, ni en Hollande, ni dans les Pays-Bas, mais seulement en Italie ou en Espagne. Enfin (13 *mars* 1681) on devait proposer au roi d'Angleterre de régler, que, s'il mourait avant le duc d'Yorck, celui-ci serait seulement roi titulaire, et demeurerait hors du

royaume, dont ses deux gendres, le prince d'Orange et le prince George de Danemarck, seraient déclarés régens. Toutes ces intrigues n'empêchèrent pas le duc d'Yorck de succéder à son frère: mais le prince d'Orange n'en travailla que plus ardemment à le précipiter d'un trône sur lequel il n'avait pu l'empêcher de monter. Cependant, malgré l'activité avec laquelle il soufflait le feu partout, peut-être l'incendie n'eût-il point éclaté, sans un événement qui a donné lieu à des milliers de conjectures, et que quelques auteurs ont rangé au nombre des problèmes de l'histoire. Jacques n'avait point d'enfans mâles; et ses filles étant élevées dans la religion réformée, on se flattait qu'à la mort de Jacques cette religion reprendrait sa prépondérance. La grossesse inopinée de la reine, et la naissance d'un prince de Galles, dérangèrent tous ces calculs. La reine était-elle réellement accouchée? Était-elle accouchée d'un prince? ce prince vécut-il? substitua-t-on un autre enfant à sa place? c'est sur quoi l'esprit de parti s'efforça de répandre les plus grands nuages (1). Quoi qu'il en fût du fait

(1) Ces nuages, répandus alors avec autant d'adresse que

en lui-même, dès ce moment Guillaume résolut de ne plus attendre du hasard et du temps ce qu'un concours heureux de circonstances semblait lui promettre.

Il fit des préparatifs hostiles, dont le but ne pouvait être douteux. L'aveuglement de Jacques se dissimula ce qui ne trompait plus personne. Son indolence resta même indifférente aux avis qui lui furent donnés de Versailles par la cour de France, de la Hollande par le comte d'Avaux, et de l'Angleterre même par Barillon. Enfin, lorsqu'il ne lui fut plus possible de se refuser à l'évidence, tout ce qu'il fit pour s'opposer à l'invasion dont il était menacé, ne fut qu'une suite de fausses démarches. Il avait paru vouloir éviter de convoquer un parlement; il en annonça un, et ne le convoqua pas. Il assemble un conseil pour y constater la naissance du prince de Galles, et il n'y fournit que des preuves qu'on pouvait aisément rétorquer contre lui. Il ne prend dans l'intérieur du royaume aucun moyen pour satis-

d'affectation, ont été dissipés par le temps et la raison; et la maison qui sur le trône d'Angleterre a succédé à la reine Anne, n'a pas cherché à les ramener.

faire, pour calmer, pour adoucir les mécontens, pour s'assurer des dispositions de l'armée et de ses chefs; pour faire regarder la descente de Guillaume comme une déclaration de guerre faite à la nation, et non comme une attaque personnelle contre le roi.

Guillaume, au contraire, avait préparé tout ce que la prudence humaine pouvait lui suggérer, pour assurer la réussite de son projet. Il ne venait point en Angleterre comme ennemi ou comme conquérant; il s'était fait précéder par un manifeste dans lequel il détaillait les griefs du peuple, comme l'aurait pu faire un membre des communes. Il y disait que les dispositions du roi et de son conseil ne permettaient pas d'attendre d'eux qu'ils remédiassent à ces abus. Il y présentait sous un jour terrible la supposition d'un faux prince de Galles. Enfin, il annonçait qu'il ne venait en Angleterre que pour assurer la liberté de la convocation du parlement, auquel serait déférée la grande question de la naissance de l'héritier du trône.

L'attitude dans laquelle les deux antagonistes se présentaient au combat, avait décidé d'avance quelle en serait l'issue. La défection de tout ce

qui entourait Jacques, lui fit bientôt entrevoir ce que l'on pensait de son sort futur. Il fut abandonné par lord Churchill, depuis le célèbre Malborough; par le prince George de Danemarck, son gendre, et enfin par la princesse Anne, sa fille. Ce dernier coup fut accablant pour lui. Il ne se sentit plus la force d'être roi, en se voyant abandonné par ses enfans, qui oubliaient qu'il était père. Il envoya en France la reine et le jeune prince de Galles; il voulait s'y retirer lui-même; le malheur qui le poursuivait le fit découvrir, et le ramena à Londres, comme Charles Ier. Il est plus que probable que Guillaume ne sut aucun gré à ceux qui l'avaient arrêté. Cette fuite simplifiait beaucoup un événement dans lequel Jacques pouvait encore trouver des chances favorables. On lui facilita les moyens d'être plus heureux dans une seconde tentative; il en profita, et se retira en France.

Tous les points de l'histoire qui tiennent en quelque chose à la différence des dogmes, sont toujours ceux où l'exacte vérité est plus difficile à connaître. Les catholiques ont dit que l'évasion de Jacques fut uniquement un effet de son attachement à sa religion, à qui il sacrifia une cou-

ronne qu'il pouvait encore défendre. Les protestans ont accusé Jacques de n'avoir protégé et suivi la religion catholique, que parce qu'elle était plus propre à établir le pouvoir absolu, qui était le but de tous ses désirs; ils ont dit qu'il se perdit par ce désir exclusif de se mettre au-dessus des lois, et qu'il ne quitta l'Angleterre que lorsqu'il s'y vit sans ressources. Cependant, d'après ce qui se passa quand il fut parti, d'après les longues difficultés qu'essuya le bill qui devait déclarer le trône vacant, on est fondé à croire que si Jacques II fût resté, et eût offert un redressement entier de justes griefs, il eût été impossible de l'exclure du trône (1). S'il eût en effet tant chéri l'autorité, il l'aurait conservée à tout prix : et il n'avait pour réussir qu'à commencer par retirer aux catholiques la protection ouverte

(1) C'est sur quoi Louis XIV avait compté. D'après ce calcul, Guillaume pouvait bien débarquer en Angleterre, mais ne pouvait pas s'y soutenir. Pendant ce temps, l'Angleterre, divisée intérieurement, et la Hollande, affaiblie, étaient moins à portée d'inquiéter la France. Ce calcul, qui avait pour lui toutes les probabilités humaines, manqua par la faute de ceux qui conseillaient le roi. Après lui avoir toujours dit qu'il n'y aurait aucun danger, ils ne parlèrent que de fuite quand ils crurent que le danger approchait.

qu'il leur avait donnée; mais c'était cette protection, cette préférence marquée à laquelle il se croyait obligé par devoir. On ne peut le blâmer de n'avoir pas changé de principes, quand les circonstances changèrent; mais il aurait pu, sans manquer à ce que la religion attendait de lui, suivre ses principes sans heurter les convenances politiques. Il aurait dû sentir que le projet de ramener l'Angleterre dans le sein de l'Église romaine était inexécutable, tant qu'il aurait l'air de tenir à l'extension du pouvoir royal. Il fallait d'abord rassurer entièrement sur leur liberté des peuples bien plus attachés à leurs prérogatives et à leurs franchises, qu'à des dogmes dont les partisans mêmes n'étaient pas d'accord entre eux. Il fallait faire de ces deux points si intéressans deux articles séparés, ne s'occuper d'abord que de l'article politique, et ajourner l'autre à des temps plus heureux.

Ce n'est pas tout-à-fait à Jacques qu'il faut reprocher de n'avoir pas suivi cette conduite. On doit aussi faire tomber ce reproche sur ceux qui, par un dangereux excès de zèle, l'éloignèrent de tous les ménagemens qu'il aurait dû employer. Ce n'était pas la faute d'Innocent XI. Il sentait

que des moyens trop violens nuiraient et au roi et à la religion. Il avertissait Jacques de ne pas se livrer à des conseils qui le perdraient. Il fut très-fâché de voir arriver en 1686 un ambassadeur d'Angleterre. Il jugea qu'une démarche aussi marquante, faite beaucoup trop tôt, ne pouvait être que dangereuse. Il répara cette faute, autant qu'il était en lui, en recevant Castelmaine très-froidement, n'eut point de conférence secrète, et le détermina à repartir promptement. La conduite d'Innocent XI en cette occasion fut tout à la fois celle d'un homme d'État et d'un pontife sage; tandis que Jacques et ses conseils agissaient comme des missionnaires imprudens (1), qui s'obstinent à ne pas voir les obstacles dont ils sont environnés. Leur trop grande précipitation leur fit perdre jusqu'à l'espérance de réussir jamais, et plaça l'exclusion formelle d'un roi catholique au nombre des lois de l'État.

(1) Leur conduite rendit inutiles les sages tempéramens du pape. Ce fut contre son avis, et contre celui des meilleurs catholiques, que le père Peters prit publiquement sa place au conseil, le 11 novembre 1687.

Jacques, par sa fuite volontaire, avait baissé devant Guillaume la dernière barrière du trône. Mais Guillaume ne voulut point se départir d'un plan qu'il s'était formé. Il aima mieux parvenir à la couronne par un chemin plus long, mais plus sûr que celui qui lui était ouvert par une armée formidable. Il jugea que tous les avantages qui se présentaient au-devant de lui, deviendraient des obstacles, s'il entreprenait de se presser d'en jouir par la force; et l'événement fit voir qu'il avait parfaitement jugé des choses et des personnes.

Quoiqu'il eût été prié par le parlement de se charger du gouvernement, et d'assembler une convention; quoiqu'il eût affecté de laisser faire les élections avec une liberté au moins apparente, et qu'en tout il semblât vouloir marcher avec une régularité qui pouvait légaliser la révolution, il ne se dissimulait pas qu'il avait des ennemis parmi les ennemis mêmes du roi; et c'était par le vœu des communes, par la marche même du parlement, qu'il voulait les désarmer. Il y parvint. Le bill de la vacance du trône fut moins débattu sur le fond que sur la forme. On voulait avoir l'air de sauver les apparences de la

déposition d'un roi et de la violation de la loi de l'hérédité. Enfin, un premier bill déclara que le roi Jacques ayant quitté l'Angleterre, était censé avoir abdiqué le gouvernement, et que par là le trône était devenu vacant. Un second bill exclut à jamais du trône de la Grande-Bretagne tout prince qui professerait la religion catholique. Enfin, un troisième appela à ce trône la princesse Marie et Guillaume son époux. La plupart des grands d'Angleterre, redoutant l'ambition et les talens de Guillaume, auraient bien voulu ne décerner la couronne qu'à la princesse seule : on lui fit à ce sujet des propositions qu'elle refusa ; et dans la position où étaient les choses, son acceptation eût inévitablement produit une guerre civile. Malgré la feinte modération dont il s'était paré, jamais Guillaume, au moment de saisir ce qu'il ambitionnait depuis si long-temps, n'eût abandonné une partie qu'il croyait ne pouvoir plus perdre. Il la gagna sans courir aucuns risques ; il prit possession du trône de son beau-père, aussi paisiblement que si c'eût été un des articles de son contrat de mariage.

Il fut alors heureux pour l'Angleterre que la mémoire des maux qu'avaient produits le long

parlement et la république fût encore assez forte et assez récente pour écarter les républicains d'un théâtre où ils auraient joué un grand rôle. Et c'est une observation qui ne doit pas vous échapper, que ce peuple, qui s'était pendant long-temps dévoué à toute sorte de malheurs pour proscrire la royauté, ne songea point à rétablir la république, lorsque la fuite ou l'abdication du roi lui en fournissait l'occasion. La véritable raison fut que ceux qui le conduisaient alors, avaient des vues toutes différentes, et qu'en 1688 il fut, comme en 1649, comme il sera toujours, l'instrument aveugle des factieux qui lui commandent les insurrections dont ils ont besoin.

Cette révolution a été fort vantée, et elle a mérité de l'être; mais ce n'est point, comme de l'Olme l'a faussement avancé, pour avoir, *par l'expulsion d'un roi violateur de ses sermens, mis hors de doute la doctrine de la résistance finale.* Guillaume était le plus grand ennemi de cette résistance; et il l'avait bien prouvé en Hollande, où cependant il n'était que stathouder. Mais elle mérite d'être vantée pour avoir été faite sans effusion de sang. C'est par là qu'elle

présente un grand intérêt aux yeux de l'humanité, qui peut se livrer à l'examen de cette célèbre époque, sans être révoltée par ces tableaux sanglans qu'offrent trop souvent les révolutions. Vous pourrez faire cet examen dans l'histoire de Hume et du père d'Orléans; et vous verrez que cette révolution ne fut d'abord, comme je vous le disais, qu'une affaire personnelle entre le beau-père et le gendre; que l'ambition de celui-ci fut forcée d'en faire ensuite une affaire nationale, mais que, malgré toute son adresse, sa politique échoua devant l'autorité qu'il avait mise en action, et qu'il fut toujours obligé de lui soumettre la sienne. Aussi a-t-on dit avec raison qu'il avait été roi en Hollande, et stathouder en Angleterre.

Vous jugerez, par l'histoire de nos jours, si l'Angleterre a gagné à intervertir l'ordre de la succession; si ce n'est pas depuis l'avénement de Guillaume qu'elle a été fortement entraînée dans toutes les guerres du continent. Le grand rôle qu'elle y a joué a été flatteur pour l'orgueil de la nation; mais a-t-il été réellement avantageux pour elle? A-t-elle pu craindre sérieusement qu'il ne s'établît sur le continent une puis-

sance entièrement prépondérante? Et si elle n'a jamais pu être frappée d'un danger qui n'existait pas alors, et ne pouvait pas exister, quel intérêt solide et durable a-t-elle donc retiré de tant de millions, et contre qui s'est-elle donc condamnée à élever cette masse effrayante de sa dette publique?

Une puissance riche, insulaire et commerçante, qui n'a aucune occasion de guerres continentales, et qui n'entreprend de guerres maritimes que lorsque son avantage ou sa dignité l'exige, doit éviter non-seulement tout ce qui tôt ou tard peut nuire à son commerce, mais encore tout ce qui peut établir et augmenter journellement au milieu d'elle un pouvoir qui finit par dominer tous les pouvoirs de l'État, celui de ses créanciers. Dans son gouvernement, une identité héréditaire de personnes; dans son administration, une longue uniformité de principes; dans ses forces militaires, une possibilité toujours soutenue de les augmenter, s'il est besoin : voilà, ce me semble, les maximes conservatrices à l'abri desquelles elle peut élever à la plus grande hauteur l'édifice de son commerce, sans le miner à mesure qu'elle l'agrandit, autant par la jalou-

sie qu'elle fait naître, que par la progression indéfinie d'un crédit fictif. Voilà celles d'après lesquelles l'observateur examinera l'histoire de l'Angleterre pendant le dix-huitième siècle.

J'aurai, dans la suite de ces Lettres, occasion de revenir encore sur quelques-unes de ces réflexions, et notamment lorsque je parlerai des trois dernières guerres de cette époque.

LETTRE LXXXVI.

Révolution de Portugal.

Pour avoir une juste idée des principales révolutions de ce siècle, il vous faudra étudier ensuite celles de Portugal, de Danemarck et de Hongrie. La révolution de Portugal ne fut réellement terminée que par le traité dans lequel l'Espagne reconnut le droit des ducs de Bragance : c'est pourquoi je la range dans cette quatrième époque, quoique le grand événement soit de 1640.

Cette révolution ne ressemble à aucune autre. C'est un ancien royaume qui reprend son premier état ; c'est une couronne usurpée, qui revient sur la tête du souverain légitime ; c'est la nation entière qui se réunit à ce souverain, pour rentrer avec lui dans tous ses droits. On aime à voir une révolution juste, se faire par cet accord

généreux d'un monarque et de son peuple [1], et se soutenir par la sage conduite de l'un et de l'autre. Vous distinguerez dans cette révolution trois choses essentielles, qui toutes trois méritent une grande attention : les dispositions des Portugais contre les Espagnols, les préparatifs, et l'exécution du coup décisif.

La connaissance que vous aurez déjà prise de l'histoire d'Espagne, vous aura suffisamment instruit des mœurs, des usages, des opinions, du gouvernement et de la politique des Espagnols; et au premier coup d'œil, en voyant chez les Portugais à peu près le même tableau, vous pourrez être étonné de la longue antipathie des deux peuples; mais cette antipathie est née de cette conformité même.

Le Portugal avait toujours existé par les mêmes moyens et avec les mêmes avantages que l'Espagne. Il avait même devancé celle-ci dans les découvertes maritimes. Ses grands établissemens dans les deux Indes rivalisaient avec ceux des

[1] Cette révolution célèbre se fit par *acclamation*. Le nom lui en est resté. Elle a créé une ère portugaise; et on a souvent dit, *telle année avant ou après l'acclamation*; mot heureux qui honore la nation et le souverain.

Espagnols, et son commerce l'emportait sur l'autre par l'industrie et l'activité. Ce commerce n'était pas alors, comme il a été postérieurement, et surtout depuis 1703, aux ordres et entre les mains de l'Angleterre ; et les Portugais possédaient réellement pour eux les inépuisables trésors du Brésil, dont aujourd'hui les Anglais sont les véritables propriétaires. Ils possédaient, en outre, une grande partie des richesses des côtes occidentales et orientales de l'Afrique. Ce royaume avait, depuis plusieurs siècles, fait un État à part, jusqu'au moment où vous avez vu qu'il fut réuni à l'Espagne.

Si, lors de cette réunion, la cour de Madrid se fût fait, pour ce peuple nouveau, un système juste et paternel; si elle eût senti qu'il était de son intérêt de détruire peu à peu tout ce qui établissait entre eux toute espèce d'animosité; si elle se fût convaincue que le seul moyen de tirer un grand parti des richesses du Portugal était de faire fleurir cet État comme dans le temps de son indépendance; si elle eût surtout respecté vis-à-vis de lui ses engagemens, l'Espagne trouvant dans le Portugal un véritable accroissement de forces, et lui en donnant un non moins réel,

l'union des deux peuples serait alors devenue solide, parce qu'elle eût été fondée sur leurs intérêts réciproques.

Mais au moment où la couronne passa sur la tête d'un monarque espagnol, la rivalité, la méfiance étaient trop fortes, pour songer à unir des intérêts qui paraissaient si opposés. Toutes les précautions qui furent prises alors tendaient au contraire à maintenir une séparation presque totale. Le Portugal traita avec son nouveau maître comme avec son ennemi; et celui-ci, se croyant toujours armé du droit du plus fort, ne tint aucun article de la capitulation. Il fallait persuader aux Portugais qu'ils étaient une nation réunie aux Espagnols; on les traita comme une nation asservie; et en leur faisant sentir le joug, on les avertissait de chercher à le secouer.

Règle générale : lorsqu'un grand État en réunit un petit, dont les convenances locales lui offrent des avantages, il doit avoir pour but de faire sentir au petit État qu'il a gagné en changeant de gouvernement. Si dans l'acte de réunion on a mis plusieurs clauses qui tendent à maintenir toujours les traces de l'ancienne séparation, le grand État doit exécuter ces clauses, jusqu'à ce

qu'avec du temps et de l'adresse il ait mis le petit dans le cas d'en demander lui-même la révocation. Ce n'est pas en un jour, et par des contradictions quelquefois offensantes, qu'on parvient à changer les mœurs et l'esprit d'un peuple, qui craint toujours d'autant plus une supériorité qu'on lui fait plus sentir; et tant que les mœurs, tant que cet esprit ne changeront pas, malgré toutes capitulations possibles, on sera toujours mutuellement en état de guerre.

Ce principe semble avoir été celui des rois de France dans leur conduite envers tant de provinces successivement réunies à leur couronne; et c'est cette conduite qui, soutenue pendant plusieurs siècles, a fait de la France un si bel ensemble.

Ce ne fut pas celle de l'Espagne.

Aux termes des articles convenus avec Philippe II, les États de Portugal devaient s'assembler souvent. Pendant soixante ans ils ne furent assemblés que trois fois, dont deux les trois premières années.

Le vice-roi devait être un Portugais; mais lorsque le choix était tombé sur quelqu'un de la famille royale, il n'avait que le nom de vice-roi:

l'autorité était réellement entre les mains d'un ministre espagnol.

Le principe de mettre toutes les branches de l'autorité entre les mains des Espagnols, s'étendait sur tout, malgré ce qui avait été convenu. Eux seuls composaient le conseil d'État, et commandaient dans la plupart des garnisons.

Des domaines royaux, des villes, des territoires, anciens apanages des princes du sang, étaient donnés aux Espagnols; et la nation voyait ainsi passer ses plus belles propriétés entre des mains qu'elle regardait toujours comme étrangères.

On n'admettait plus les Portugais dans les tribunaux; et la nation n'était jugée que par des étrangers, ou, ce qui était encore pire pour elle, par des Espagnols. On avait changé presque toutes ses formes judiciaires, et elle ne reconnaissait plus la justice qui avait si long-temps défendu ses propriétés.

Les revenus de l'État devaient, ainsi que les impôts, être déposés en Portugal, ou y être employés, après les dépenses nécessaires, en améliorations, en établissemens avantageux à l'État: le tout passait en Espagne. Il en était de même

des octrois établis dans quelques villes, pour des objets de police ou de salubrité.

Les biens ecclésiastiques avaient souvent la même destination; et quand on nommait aux dignités et aux commanderies, ce n'était jamais des Portugais. Les grands et la noblesse ne pouvaient obtenir aucun grade, parvenir à aucune place. Ceux des plus riches Portugais qui avaient des garçons, étaient obligés d'envoyer élever leurs enfans en Castille : ceux qui n'avaient que des filles, étaient obligés de les donner à des Espagnols.

Toute espèce d'émulation était anéantie. Le gouvernement espagnol avait pris à tâche d'abâtardir la nation portugaise, et se vanta trop tôt d'y avoir réussi. Il avait pris en effet tous les moyens d'y parvenir. Pendant qu'il avilissait la noblesse, qu'il éloignait des places de l'Église, de la magistrature ou de l'administration, la partie de la nation qui pouvait y prétendre, il fatiguait la partie commerçante, soit par des vexations directes, soit en affectant de ne pas protéger sa navigation : les pertes du commerce furent énormes. La flotte portugaise, ou n'était jamais en état de tenir la mer, ou était envoyée dans des

stations absolument inutiles pour le Portugal. On ne l'envoyait plus dans les Grandes-Indes, ni en Amérique. Pendant la trève avec la Hollande, on avait tiré une ligne de démarcation, mais de manière qu'elle ne comprenait point les établissemens des Portugais en Asie, en Afrique, en Amérique; et ce fut alors qu'ils perdirent la plupart des immenses possessions qu'ils avaient dans ces trois parties du monde.

Du moment que l'Espagne traitait le Portugal comme un pays conquis, il devait toujours se regarder vis-à-vis d'elle comme dans un état d'oppression, et chercher sourdement à en sortir. Des soulèvemens partiels avaient déjà éclaté dans quelques provinces, et annonçaient une plus grande explosion. Loin d'être arrêtée par ces avertissemens, l'Espagne, toujours fidèle au système qu'elle s'était fait, voulut écraser le peuple, qu'il fallait au contraire ramener peu à peu. De nouveaux impôts furent établis sur les terres et les marchandises.

Le gouvernement d'un État conquérant peut quelquefois être obligé de faire sentir à l'État conquis qu'il le craint encore; mais il ne peut jamais être obligé de lui faire sentir qu'il le mé-

prise. La nation peut pardonner à celui qui la craint, d'avoir une grande idée d'elle : mais elle ne pardonne jamais à celui qui veut l'avilir. Les hommes portent en société tous les sentimens qui sont innés dans chacun d'eux : et l'homme pardonnera quelquefois la haine, mais jamais le mépris.

Le Portugal était donc au moment, ou de se soumettre sans réserve, ou de se soustraire avec force à une autorité abusive, orgueilleuse et tyrannique. Ses yeux devaient se tourner sur l'héritier de ses anciens souverains, dont l'heureuse administration l'avait élevé à tant de gloire et de grandeur, et dont l'abaissement lui rappelait des souvenirs douloureux ; et le caractère de cet héritier se trouva tel qu'il fallait, pour préparer le grand projet qui devait rendre au Portugal son ancienne existence.

Si le duc de Bragance eût été naturellement violent, ambitieux, impatient de la condition à laquelle on l'avait réduit, il aurait excité l'inquiétude et fixé l'attention de Madrid. Mais ce prince avait toutes les vertus de l'homme privé : il avait celle de supporter son sort sans se plaindre. Quoique ces vertus lui eussent géné-

ralement acquis la vénération du Portugal, il n'avait jamais cherché à tirer parti de l'opinion publique ; soit qu'il ne fût pas porté, par goût, à de grandes entreprises; soit qu'il craignît, s'il échouait, d'aggraver son malheur et celui de sa patrie. Plusieurs villes, plusieurs cantons lui avaient déjà offert de se déclarer en sa faveur; il n'avait jamais répondu que par des refus : et ceux qui avaient de l'ambition pour lui, et des vues sur sa personne, faisaient valoir ses refus à la cour d'Espagne, où en effet on crut pendant long-temps n'avoir rien à craindre du duc de Bragance.

Mais dès lors on craignait l'empire de la duchesse sur son époux. Cette princesse avait de l'élévation dans l'âme; elle sentait qu'il fallait au Portugal un libérateur, et que le duc étant appelé à ce rôle honorable par le droit de sa naissance, il serait honteux pour lui de ne pas le remplir. Lorsqu'une femme, et surtout une princesse, se trouve avoir dans le caractère un fond d'énergie, il ne lui faut que l'occasion de la développer; car elle a toujours mille moyens de la communiquer aux autres; et l'homme le plus irrésolu résiste avec peine à l'ascendant d'une

héroïne. Il semble que le sentiment qui entraîne un sexe vers l'autre, devienne plus actif, lorsque l'énergie est dans celui que la nature avait créé le plus faible.

Le duc de Bragance l'éprouva. Ce fut l'héroïsme de son épouse, plus encore que l'adresse de Pinto, qui l'éleva au trône. La duchesse gagnait son époux, pendant que Pinto lui gagnait des partisans.

La conduite de ce fidèle ami de son maître est un chef-d'œuvre de sagesse et de prévoyance. Il avait à écarter d'autres princes du sang, qui, quoique plus éloignés que le duc de Bragance, auraient pu être choisis par le peuple, dans un moment où il ne demandait qu'un descendant de ses anciens rois. Il avait à mettre dans son parti les chefs du clergé, et notamment l'archevêque de Lisbonne : préliminaire indispensable dans une occasion où il fallait s'assurer de l'opinion, dont le clergé disposait exclusivement. Il avait enfin à s'assurer des coopérateurs et des agens, dont le secours lui était nécessaire, et dont l'indiscrétion pouvait compromettre un secret qui devait être impénétrable.

C'est sur tout cela que vous suivrez attentive-

ment la marche de Pinto, et que vous apprendrez comment un homme adroit et prudent peut changer en un instant la face d'un empire.

Cependant il était difficile que tous ces préparatifs ne donnassent pas quelques alarmes à Madrid. Il paraît qu'on n'y eut que des doutes, mais que néanmoins on cherchait à s'assurer de la personne du duc. On avait voulu l'attirer en Espagne, avec la ferme intention de ne plus l'en laisser sortir. On voulait lui faire faire une revue de la flotte, parce qu'on se flattait de pouvoir l'y faire arrêter sans danger. On le nomma général des troupes en Portugal; et dans les visites de garnisons qu'il devait être obligé de faire, on espérait pouvoir l'enlever et le conduire en Espagne.

Le duc, en échappant à tous ces dangers, n'en avait été que plus frappé de la nécessité de hâter le moment décisif. Pinto redoubla de zèle et d'activité. Vous remarquerez que, le jour étant fixé au samedi 1er décembre, pour surprendre Lisbonne, près de cinq cents personnes eurent connaissance du secret, qui cependant ne transpira pas : tant était grande la haine du gouvernement espagnol! tant était fortement serrée,

par l'excès des malheurs publics, cette coalition des bons citoyens, pour retourner sous leurs souverains légitimes !

L'abbé de Vertot a écrit cette révolution, et vous y verrez avec quel ensemble, avec quel accord tout fut exécuté. Les mouvemens populaires semblaient dirigés par un commandement général, avec autant d'ordre que l'exercice d'une troupe de ligne. *Vasconcellos*, le principal objet de la haine publique, avait été voué à la mort. Son sang suffit à la vengeance des Portugais. La vie de la vice-reine fut respectée; on s'assura de sa personne, ainsi que de celle d'un grand nombre d'agens du gouvernement espagnol. Mais la vice-reine, ainsi que la plupart des prisonniers, fut renvoyée en Espagne. Le reste fut gardé comme otage. C'est la loi de la guerre; et on n'était point sorti de l'état de guerre : on ne savait encore quel succès aurait le grand événement; et il était prudent de se précautionner contre les revers.

En effet, le succès dépendait de la conduite qu'allait tenir le duc de Bragance, de l'union qui régnerait entre lui et son peuple. Cette conduite et cette union furent aussi parfaites qu'on

pouvait le desirer. Le nouveau roi entra, le 6 décembre, dans sa capitale. Le mois suivant il assembla ses états. Au calme, à l'harmonie qui régnèrent dans ces états, on eût dit qu'ils venaient régler annuellement une administration établie depuis des siècles. Le roi se contenta, pour sa maison, de ses biens patrimoniaux. Les dépenses furent fixées : on fit des fonds pour celles d'une guerre qui devait être longue, mais qui ne fut jamais bien vive. Le Portugal ne cherchait qu'à se défendre ; et l'Espagne, occupée dans les Pays-Bas et la Catalogne, n'attaqua jamais avec ardeur un nouveau gouvernement, qui gagnait tout en gagnant du temps.

Ce fut parmi son clergé, au milieu même de sa famille, que Jean Ier trouva les ennemis les plus dangereux ; et il eût succombé devant eux, si la sagesse et la justice de son administration ne lui eussent pas gagné les cœurs de ses peuples. Mais la nation s'était d'autant plus attachée à son ouvrage, que le prince qu'elle avait couronné lui paraissait plus digne de la commander. Le roi et la reine formaient à eux deux un monarque parfait ; et à la mort de son mari, la reine commença la régence la plus glorieuse.

Ce fut à ses soins, ce fut à la solidité qu'elle avait maintenue ou établie dans l'administration, que le Portugal fut redevable de ne pas éprouver de grands troubles, lorsqu'Alphonse [1] prit et quitta les rênes du gouvernement, que sa débile main ne pouvait pas retenir.

Dans la position où était le Portugal, soutenant une guerre contre l'Espagne, qui le traitait toujours comme pays rebelle, c'était retomber dans une terrible crise que de changer l'ordre d'une succession que l'on avait eu tant de peine à rétablir.

Ainsi, quoique la révolution qui donna au fils cadet de Jean Ier la couronne et la femme de l'aîné, n'ait point occasioné de secousses dans l'État, elle n'en est pas moins curieuse à connaître, par cela même qu'elle s'est opérée sans produire aucun des maux qu'on pouvait redouter.

Les droits du sang avaient placé Alphonse sur le trône; les convenances politiques lui avaient

(1) Par une inadvertance de copiste, dont j'ai à me reprocher de ne m'être pas aperçu à temps, le nom de don Pèdre a toujours été mis dans la première édition à la place de celui d'Alphonse, *et vice versâ*...

fait épouser une princesse de Nemours ; mais la nature lui avait refusé, tant au physique qu'au moral, tout ce que l'un et l'autre devaient attendre de lui. Par elle, au contraire, don Pèdre avait été traité en aîné ; et si les peuples s'aperçurent bientôt que le frère d'Alphonse était, plus que lui, propre à les gouverner, la jeune reine s'aperçut encore plus tôt que don Pèdre était fait pour le remplacer en tout.

Le double sentiment d'ambition et d'amour qui se manifesta entre la jeune reine et son beau-frère, aurait donné à leur projet un air de roman, s'ils n'eussent pas eu l'adresse de ne faire paraître d'abord que des motifs politiques, les seuls que leur amour pût avouer, et qui pussent leur être favorables.

L'incapacité d'Alphonse était notoire ; mais la loi de l'hérédité exigeait avant tout que l'on eût son abdication : il fut contraint de la signer. Don Pèdre, nommé d'abord régent, fut ensuite proclamé roi. La reine s'était retirée dans un couvent : elle avait paru ne point prendre part à ce qui se passait. Elle avait fait prononcer, par des moyens canoniques, la nullité de son mariage ; et quand son amant fut couronné, elle se servit

de cette nullité même pour lever les difficultés qui s'opposaient à leur union. Alphonse vécut et mourut ignoré ; et le Portugal vit l'avénement de ses nouveaux souverains signalé par le traité qui assurait son indépendance.

A ce moment, sorti victorieux d'une révolution d'État, et sans trouble d'une révolution de famille, le Portugal aurait pu travailler à vivifier chez lui la culture et le commerce, et à profiter de ses richesses dans les quatre parties du monde, pour se constituer avec avantage puissance du second ordre. Il y serait parvenu, si (en ne prenant point part aux guerres de l'Europe) il eût cherché à ranimer dans ses peuples l'activité, l'industrie que devait leur donner le désir secret de devenir de plus en plus redoutables pour l'Espagne. Mais cette activité et cette industrie, qui avaient paru vouloir se développer, s'affaissèrent sous des préjugés nuisibles, sous des habitudes anciennes, et sous une sorte d'indifférence pour les arts et les sciences qui circulaient alors avec tant de rapidité dans tous les États. Le Portugal resta ce qu'il était, pendant que toutes les puissances s'élançaient en avant, à l'envi les unes des autres. Bientôt il ne se trouva plus

en ligne, et il lui fallut chercher des protecteurs.

Lors de la guerre de la succession, il fit deux fautes, causes premières de la position dans laquelle il se trouve aujourd'hui.

Il se déclara d'abord pour Philippe V, tandis qu'il aurait dû promettre et tenir une exacte neutralité entre Philippe V et l'archiduc, en se faisant éventuellement reconnaître par l'un et l'autre.

Il se déclara ensuite pour les ennemis de la France, et ce changement pensa faire perdre à Philippe la couronne d'Espagne. Mais au lieu de se faire payer ce changement par des traités avantageux, il sembla au contraire ne demander et n'obtenir la permission de servir la cause des alliés, qu'en se soumettant aux conditions que l'Angleterre voulut lui imposer. C'est de 1703 qu'il faut dater la sujétion absolue du Portugal à l'Angleterre. Ce qui n'était d'abord qu'un traité de commerce, fait pour régler l'exportation mutuelle des draps et des vins, est le titre en faveur duquel le commerce anglais s'est emparé presque exclusivement de celui de Portugal.

L'apathie portugaise a même été portée à un tel point, et l'Angleterre a exigé si despotique-

ment les plus grands avantages pour ses négocians, que le commerce des négocians anglais à Lisbonne leur est plus productif que celui même qu'ils font à Londres. C'est ce qui fait que le Portugal est devenu une véritable province anglaise, et qu'il s'appauvrit sans cesse, en enrichissant le commerce anglais des trésors du Brésil.

C'est donc un des points sur lesquels on peut attaquer l'Angleterre avec le plus de succès. Cette idée fut enfin saisie la dernière année de la guerre de sept ans. On l'exécuta, comme si on eût pris à tâche de l'empêcher de réussir. Je ne m'étendrai point sur ce qui se fit alors, parce que cela sort de l'époque à laquelle je m'arrête. Mais on vit alors que ce pays avait réellement des ressources, et qu'il ne lui manquait qu'une administration qui les fît valoir.

Quoique le Portugal soit peu considérable par lui-même, sa position, qui coupe une partie des côtes d'Espagne, la quantité d'or que le Brésil importe continuellement en Europe, ses autres établissemens dans les Indes ou sur les côtes d'Afrique, le rendent une puissance intéressante, influent fortement sur la politique commerciale

de l'Europe, et, pour cela, méritent d'être examinés avec soin. C'est du Portugal que l'on peut dire aussi ce que Montesquieu dit de l'Espagne: *L'accessoire est en Europe, le principal dans les autres parties du monde.* Si donc le Portugal s'est réduit, d'après le traité de 1703, à ne plus jouer de rôle qu'avec la permission de l'Angleterre, il ajoute encore à la force de celle-ci; et plus la domination britannique sur la mer devient universelle, moins le Portugal est en état de résister à un ascendant qu'il ne fallait pas laisser prendre.

Il y a, surtout chez une nation d'habitude, des vices politiques, bien plus difficiles à réprimer qu'à prévenir : c'est là qu'il faut appliquer la maxime, *principiis obsta;* et une habitude commerciale est, plus que toute autre chose au monde, ce que l'on ne dérange qu'avec des peines extrêmes et une longue prévoyance.

LETTRE LXXXVII.

Révolution de Danemarck.

Vingt ans après la révolution de Portugal, le Danemarck en offrit une d'un genre absolument nouveau. On y vit cependant aussi l'accord presque unanime du souverain et des sujets; mais ce n'était point pour enlever la couronne à un usurpateur étranger : c'était pour la conserver dans la famille royale, pour extirper un vice politique, dont le Danemarck avait souvent éprouvé les funestes effets.

Vous avez remarqué, dans les deux parties précédentes, quels troubles l'éligibilité du trône avait souvent produits dans ce royaume. C'était dans le clergé et dans la noblesse que cette fatale prérogative avait toujours trouvé les plus grands défenseurs. L'un et l'autre voyaient dans chaque

élection le moyen de se faire confirmer des privilèges qu'ils craignaient de perdre dans une monarchie héréditaire; parce que ce genre de monarchie, quand il est sagement réglé, n'admet ou ne conserve que les distinctions honorifiques qui ne nuisent pas au bien public : il était donc difficile d'anéantir, contre le vœu de deux ordres, une loi si ancienne dans l'État. La réforme avait préparé ce changement, et la sagesse de Frédéric l'acheva.

Depuis que la nouvelle religion s'était établie en Danemarck, la richesse du clergé avait subi le sort qu'éprouvèrent alors tous les biens ecclésiatiques dans les pays qui se séparaient de l'église romaine; son influence, auparavant si grande, devint à peu près nulle. La noblesse conservait encore la sienne : et il était à craindre qu'elle ne s'en servît pour s'opposer à l'établissement de la loi nouvelle. Le Danemarck voulait bien changer un mauvais article de sa constitution; mais il ne voulait pas renverser l'État. On croyait encore alors que l'on pouvait corriger sans détruire, et améliorer sans anéantir. On croyait que toutes les fois que l'on veut toucher à quelque chose d'intéressant dans l'État, on ne peut prendre trop de

précautions pour ne point ébranler l'édifice, on ne peut saisir une occasion trop favorable, on ne peut en profiter avec trop de réserve. Tout cela se trouve dans la révolution de Danemarck. L'occasion était unique : elle fut attendue avec patience, saisie avec adresse, suivie avec prudence ; et quelques jours qui se passèrent en discussions, en délibérations, suffirent pour opérer avec une tranquillité légale un changement dont, en tout autre temps, l'essai seul aurait troublé l'État.

C'est en cela que toutes les circonstances de cette révolution méritent d'être examinées. L'observateur peut s'attacher à en méditer l'enchaînement, sans en être repoussé par ces scènes d'horreurs qui affligent et déshonorent l'humanité.

Le Danemarck venait d'éprouver une crise terrible. Copenhague, assiégée par les Suédois pendant la rigueur de l'hiver, avait été sauvée par la valeur de ses troupes, par l'énergie de ses habitans, et surtout par la conduite héroïque de Frédéric et de la reine son épouse. Elle avait, ainsi que le roi, donné les plus grandes preuves de courage dans les dangers, et d'une patience inaltérable dans les fatigues. Tous deux avaient bravé les uns et supporté les autres avec une

constance qui ne s'était jamais démentie. Il est dans là nature du peuple de sentir qu'il a besoin d'être conduit. Il est dans son cœur de s'attacher à ceux qui le conduisent bien. Un sentiment involontaire porte toujours à respecter un grand roi; et quand à ce premier hommage se joint celui de la reconnaissance et de l'amour, ce monarque est sûr de trouver une fidélité et un dévouement sans bornes.

Peu importe de savoir si, en assemblant les états après le siége de Copenhague, Frédéric avait préparé la révolution qui s'y fit. Si ce fut en effet son intention, il a préparé le bonheur de sa patrie. Si elle ne lui fût suggérée que par ce qui se passa dans ces états, il aura toujours le mérite d'avoir prévenu les désordres qui semblaient inséparables d'un pareil moment.

Si jamais une convocation des états de Danemarck pouvait être utile, c'était après la terrible crise que le royaume venait d'éprouver. Tout le monde avait senti dans quelle calamité l'État se serait trouvé plongé, si la mort du roi, qui tous les jours s'exposait aux plus grands dangers, avait, dans cet affreux moment, ramené la terrible question de l'élection d'un successeur. Frappés de cette

considération, les bons esprits jugèrent qu'il ne fallait plus avoir à courir des chances aussi périlleuses, et que jamais l'occasion ne serait aussi favorable pour établir enfin l'hérédité du trône. A peine les états étaient-ils réunis, et déjà cette heureuse idée y était prédominante. Elle y fut embrassée avec chaleur, et surtout par les bourgeois de Copenhague. Ils avaient sondé une partie de la noblesse; prévoyant qu'ils éprouveraient de sa part quelques difficultés, ils voulurent la surprendre et l'accabler par la promptitude et l'immensité des offres qu'ils firent au roi.

C'était en effet le meilleur moyen de prévenir une réaction qui eût fini par être sanglante. Il ne fallait pas donner le temps d'entrevoir qu'elle fût possible. Et dans une ville fermée, où l'armée, les bourgeois, les étudians avaient la même façon de penser, où ils étaient sûrs d'être soutenus par tous les paysans des environs, la noblesse pouvait bien ne pas partager l'enthousiasme universel, mais elle ne pouvait y opposer une longue résistance.

Cet enthousiasme fut si grand, qu'en offrant à Frédéric l'hérédité du trône, même pour les filles, on le dispensa de tous les engagemens

contenus dans l'acte de son élection; on lui déféra un pouvoir absolu. Frédéric ne se laissa point éblouir par des offres si séduisantes : il voulait faire sceller par la réflexion ce qu'un premier mouvement avait produit.

Il savait que le bien même, si on veut qu'il soit durable, ne doit pas se faire avec précipitation; et il désirait tenir de l'accord de tous les ordres ce qui ne lui était encore offert que par un. Après quelques jours d'indécision, cet accord eut lieu, au grand regret peut-être de plusieurs de ceux qui s'y prêtèrent. Mais tout avait été si bien prévu, que la résistance aurait été impossible, quand même elle aurait été fondée sur de bonnes raisons.

Le roi n'ignorait pas les mauvaises dispositions que l'on avait opposées à la voix publique. Assez sage pour les déjouer avec prévoyance, il fut assez grand pour ne s'en venger qu'avec dignité. Il ne punit pas, dans la noblesse, le désir très-excusable de conserver une loi qu'elle croyait avantageuse pour elle : au contraire, il eut la politique d'affecter de mettre un très-grand prix à son consentement, et de lui rendre tous les priviléges qui pouvaient se concilier avec une monarchie héréditaire.

Cette mesure déconcerta toutes les factions, parce qu'elle ôta tout prétexte au mécontentement. La tranquillité de l'État fut assurée, et depuis ce temps n'a point été troublée.

A qui donc cet acte célèbre de 1660 a-t-il confié la garde exclusive du bonheur des Danois? Au roi seul. Quoi! les rédacteurs ne furent pas assez philosophes pour déplacer, pour syncoper la souveraineté, pour diviser les pouvoirs, pour faire une déclaration des droits de l'homme? Non : ils furent assez grands politiques pour attacher la félicité publique à l'unité, à la stabilité de l'autorité royale. Ils paraissent sans cesse remplis de cette idée, la seule vraie, la seule exécutable. Elle dicte presque tous les articles. Le pouvoir des rois (*art.* 2) est déclaré absolu. Il est mis en principe qu'ils n'ont point d'autres juges que Dieu. Seuls (*art.* 3) ils ont le pouvoir de faire ou de changer les lois, excepté la présente, parce qu'elle est la base même de la monarchie. Seuls (*art.* 4) ils ont le droit de faire la guerre ou la paix, et d'établir les impôts. Tous (*art.* 7) les actes publics sont faits au nom du roi. Sa (*art.* 8) majorité est fixée à quatorze ans. Toutes (*art.* 9-14) les précautions sont prises

pour prévenir ou diminuer les dangers auxquels peut exposer une régence. Le trône (*art.* 15) n'est jamais vacant, même à la mort du roi; le mort saisit le vif. A son sacre (*art.* 17) on ne peut exiger aucun serment, aucune condition qui limite son autorité ; l'indivisibilité (*art.* 19) du royaume est assurée, ainsi que l'inaliénabilité des domaines. On pourvoit à l'existence des princes du sang, sans leur donner (*art.* 20) d'apanages, mais par un revenu en argent, ou par des terres, toujours soumises à l'autorité du monarque (1). Enfin, l'expérience ayant trop prouvé que la faiblesse du pouvoir royal et l'incertitude de la succession au trône sont deux sources de calamités pour les peuples, cette succession est garantie avec le plus grand soin; ce pouvoir est entouré de tout ce qui peut le rendre inattaquable.

En suivant l'histoire au-delà de l'époque que je me suis fixée dans ces Lettres, vous trouverez en Suède, sous le malheureux Gustave, une révolution qui a beaucoup de ressemblance avec

(1) La même chose fut faite en Suède par l'article 33 de la constitution de 1772.

celle du Danemarck. Elle avait été conçue par ce prince dans le temps qu'il était fort jeune; elle fut exécutée par lui en vingt-quatre heures, malgré l'opposition d'un parti puissant. Et ce qui alors contribua le plus aux succès de Gustave, ce fut aussi cette grande idée qu'il avait déjà donnée de lui, et l'attachement que son peuple lui avait voué. Rapprochez ces deux révolutions arrivées à un siècle l'une de l'autre, dans deux pays voisins et rivaux, et vous y trouverez de beaux sujets de réflexion.

LETTRE LXXXVIII.

Révolutions de Hongrie.

Cette fameuse question de l'hérédité du trône, qui en Danemarck venait de se décider si paisiblement en faveur de la raison, de l'État et de la royauté, mettait toute la Hongrie en combustion, et s'y décidait par les moyens les plus violens.

Tel est le sort de l'humanité, que la vérité la plus utile n'est pas un fruit qu'elle puisse indifféremment recueillir en tout temps : ce fruit est toujours bon en lui-même; mais tous les tempéramens ne sont pas toujours propres à le digérer; et lorsqu'un État s'en nourrit, avant que le corps politique soit dans une parfaite santé, les sucs les plus bienfaisans de ce fruit se tournent en poisons, et produisent dans les humeurs l'agitation la plus violente.

C'est là ce qui arriva en Hongrie, et ce que déjà vous avez pu remarquer par ce que je vous ai dit dans d'autres Lettres. Les terribles convulsions qu'elle éprouva sur la fin du dix-septième siècle vinrent de ce qu'elle s'obstinait à des refus, pendant que la cour de Vienne s'obtinait à des demandes, qui, de part et d'autre, ne pouvaient être soutenus dans des circonstances moins favorables.

La Hongrie se reportait toujours au temps du roi André, au temps où, prenant peu de part à ce qui se passait autour d'elle, elle faisait librement l'élection de ses rois. Elle ne voulait point voir que depuis qu'elle avait pris un roi dans la maison d'Autriche, cette élection ne se faisait plus que pour la forme, et que cette forme ne pouvant jamais lui rendre son ancienne liberté, il valait mieux y renoncer volontairement, et d'une manière avantageuse pour l'État, que d'acheter, au prix des plus grandes calamités, le triste privilége de conserver encore quelques années une vaine formalité qui, dès qu'elle n'est plus réelle, devient inévitablement dangereuse. Elle ne voulait pas voir que la maison d'Autriche, trouvant dans ce royaume une continuité de provinces riches en denrées et en population, la

regarderait comme sa principale couronne; dès que cette couronne lui serait invariablement assurée; et que, d'après la marche qu'avait prise la politique générale, il fallait que la Hongrie joignît toutes ces forces à celles de la maison d'Autriche, ou qu'elle se condamnât éternellement à lutter contre elle; exposée d'ailleurs, d'un côté, aux invasions des Turcs, de l'autre, aux courses des Tartares, et d'un troisième, aux éternelles dissensions de la Pologne.

L'Autriche, trop fière de voir que ses vues s'accordaient avec l'intérêt réel de la Hongrie, voulait arracher par la force un consentement libre : c'était vouloir l'impossible. Elle voulait obtenir d'emblée ce qu'on n'obtient que de la raison et du temps; elle voulait emporter, à force de menaces, de prisons, de supplices, un gage d'amour et de reconnaissance. Elle traitait toujours comme rebelles des hommes qui n'avaient d'autre tort que de défendre mal-à-propos une loi immémoriale. Absous par cette loi, lorsque la raison les condamnait, ils étaient victimes d'un sacrifice qu'on pouvait attendre, mais qu'on n'avait pas droit d'exiger d'eux; et, se présentant aux yeux du peuple comme les martyrs de sa

liberté, ils l'attachaient de plus en plus à une idée qu'il fallait au contraire éloigner de lui.

Ainsi, d'un côté, l'injuste orgueil de l'Autriche, de l'autre, l'impolitique erreur de la Hongrie, tenaient cette nation vive et héroïque dans le plus terrible état auquel un peuple puisse être réduit. Toutes deux fortement exaspérées, l'une contre la justice, l'autre contre la nécessité, non-seulement ne pouvaient s'entendre, mais ajoutaient de jour en jour à leur haine mutuelle. On en vit des effets étonnans, et tels qu'on eût pu les attendre des Huns, lorsqu'ils étaient repoussés et attirés par les frontières de l'empire romain.

C'est que le sang de ces anciens Huns coulait en effet dans les veines des Hongrois : c'est que toutes les anciennes idées d'indépendance, mal conçues, mal digérées, mal appliquées, fermentaient dans des têtes encore presque sauvages, par la compression même qu'une injustice maladroite leur faisait trop sentir.

A des droits reconnus et sanctionnés par elle-même, Vienne opposait des faits qui, ne prouvant que l'abus de la force, autorisaient et légitimaient de nouvelles réclamations. A des faits qui attestaient sa faiblesse actuelle, la Hongrie

opposait des droits, établis et maintenus dans des temps qu'elle ne pouvait faire revivre.

Cet entêtement mutuel était d'autant plus funeste et plus blâmable, que le gouvernement de la Hongrie présentait un moyen légal de céder à des circonstances devenues trop impératives, et de s'assurer pour l'avenir une existence tranquille. Ce moyen était dans l'assemblée générale, qui, convoquée et tenue suivant les formes, pouvait légaliser l'hérédité du trône, et en faire une loi dont les Hongrois eussent bientôt éprouvé les heureux effets. Vienne n'avait qu'à préparer cette assemblée par des voies de douceur, de conciliation et de bienfaisance : c'était le cas d'employer une adresse qui eût été utile aux deux partis. Mais le caractère de Léopold se croyait blessé par des ménagemens qui répugnaient à son orgueil. Au lieu de voir dans la conduite des Hongrois celle qu'ils avaient toujours suivie, surtout depuis un siècle, il ne voulut voir en eux que des rebelles, excités par la France ou par Constantinople : et de toutes les passions humaines, l'orgueil est celle qui se rend le plus difficilement à la raison. Cet orgueil était sans cesse entretenu par ses ministres, qui, prenant l'entê-

tement pour la fermeté, oubliaient qu'un gouvernement sage ne tente jamais de faire par la rigueur ce qu'il peut faire bien mieux par l'adresse et le temps. Vous ne croyez sûrement pas que je veuille, en fait d'administration, faire l'éloge de la faiblesse. Dans tout le cours de cet ouvrage, vous avez dû voir que je la regarde comme une source de malheurs dans un État. Mais prenez garde qu'ici le gouvernement autrichien agissait contre l'évidence du droit; il avait pour lui les convenances du moment, et l'avantage public. C'était donc là ce qu'il fallait opposer à ses adversaires, et non le refus illégitime et cruel d'un droit dont la raison demandait l'abolition tranquille et légale.

Mais on avait commencé par les voies de rigueur, et on continua à les suivre, même dans le moment où il était le plus intéressant d'en prendre d'autres. Des échafauds furent dressés, le sang ruissela sur la place des Epéries, et l'assemblée fut proclamée et tenue au milieu de ces barbares exécutions.

Ce n'était assurément pas sous de pareils auspices que pouvait s'établir une loi d'abandon, d'amour et de confiance, la loi de l'hérédité du

trône. Cette hérédité fut décrétée, parce que la terreur resta muette devant des bourreaux. Mais l'indignation de s'être vu arracher ce qu'on aurait fini par donner, fermenta dans tous les cœurs : et cette assemblée de 1687, qui aurait pu tout pacifier, devint elle-même un nouvel objet de réclamations. Jusqu'alors, si on avait eu, dans le droit, des raisons pour défendre l'éligibilité, on ne pouvait, en sa faveur, opposer aucuns faits raisonnables. Mais les mesures sanglantes qui avaient précédé, et qui suivirent l'assemblée de 1687, accumulèrent contre elle, et les moyens de droit, et ceux de fait. Pendant une longue suite d'années la Hongrie fut en proie à toutes les calamités que peut produire une aussi funeste discussion. Léopold, et après lui Joseph, soutenaient que l'assemblée avait tout terminé; et que par son organe la nation ayant reconnu l'hérédité du trône, quiconque s'y opposait était rebelle, et devait être puni comme tel. Les Hongrois, qui n'avaient point pris part à cette assemblée, ou qui protestaient contre ce que la terreur leur avait arraché, soutenaient que cette assemblée, nulle dans sa convocation, dans sa forme, l'était encore plus par la crainte et l'appareil des sup-

plices dont elle avait été entourée, et invoquaient victorieusement l'irréfragable principe du droit naturel, contre lequel vient éternellement s'anéantir tout consentement qui n'est pas libre.

Ce fut ainsi que cette nation, digne d'un meilleur sort, fut froissée et criblée entre ces sanglantes prétentions. Joseph, qui ne fit que passer sur le trône, y resta encore trop long-temps pour elle. Il ne se contenta pas de sévir contre les Hongrois prétendus rebelles, il étendit sa vengeance jusque sur les femmes et les enfans. Arrachées de force de leurs habitations, les femmes furent tenues dans une prison rigoureuse; leurs enfans leur furent enlevés; et contre tous les principes de la société, le souverain s'arrogea le droit d'éloigner de leurs parens ces êtres malheureux, et de les faire élever comme des esclaves ou des orphelins, à qui on laisse ignorer non-seulement l'histoire, mais le nom même des auteurs de leurs jours.

La mort prématurée de Joseph apporta quelque adoucissement à des mesures si violentes. Charles VI revint à un système plus doux; et vous verrez comment sa fille en profita, comment ces braves Hongrois, fiers d'être les seuls et derniers appuis de celle dont les ancêtres leur avaient

fait tant de mal, s'honorèrent à jamais aux yeux de la postérité, par un oubli généreux du passé, et un sublime abandon pour l'avenir.

C'est de ce moment, c'est de Marie-Thérèse, qu'aux yeux de la justice date réellement la réciproque reconnaissance des droits des Hongrois et de leurs souverains. Il ne peut y avoir de plus belle charte, ni pour une nation, ni pour un monarque. Malheur à l'un ou à l'autre, s'ils osaient fouiller dans le tombeau de tant de victimes, pour y rechercher quelques traces d'anciennes prétentions ou d'anciennes vengeances. L'histoire seule a le droit de soulever de temps en temps le voile des siècles antérieurs, de troubler la cendre des générations passées, de les interroger sur leurs erreurs, leurs crimes, leurs malheurs, pour montrer à leurs descendans combien ils doivent craindre de s'aveugler sur leurs vrais intérêts, et pour les presser de mettre au moins à profit les fautes de ceux qui les ont précédés.

LETTRE LXXXIX.

De la Pologne, de la Prusse et de la Russie.

Lorsqu'après avoir examiné dans cette quatrième époque les révolutions de Danemarck et de Hongrie, vous reviendrez sur l'histoire de la Pologne, vous ne serez point étonné de regretter que les Polonais n'aient pas imité la sagesse des Danois, en rendant comme eux leur trône héréditaire; mais vous le serez de regretter, presque malgré vous, qu'ils n'aient pas été, comme les Hongrois, forcés de prendre une mesure qui seule pouvait maintenir l'unité de la Pologne.

La ruine de cette nation n'était pas consommée à l'époque à laquelle je m'arrête; mais elle était arrêtée *in petto* (1); mais le plan de sa destruc-

(1) On peut voir dans Puffendorff, *De Rebus gestis Caroli Gustavi*, liv. VII, chap. V, à quelle époque il fait

tion était conçu et ajourné; et, comme ce ne pouvait pas être l'affaire d'un moment, c'est dans les années antérieures qu'il faut aller chercher l'origine des événemens accomplis de nos jours.

Il est très-vrai que, dans ces années antérieures, il n'y eut point, en Pologne, de révolution proprement dite. Mais, ce qui est bien pire, pendant tout ce temps l'état habituel de la Pologne fut d'être en révolution. Et d'ailleurs c'en était une véritable et menaçante, que les changemens qui se faisaient autour d'elle. Suivez ces deux points, en fixant vos regards tant au dehors qu'au dedans de la Pologne.

Au dedans, chaque vacance du trône ramenait tous les troubles d'une élection, plus orageuse encore dans un gouvernement dont les vices, connus, mais déclarés immuables, se faisaient sentir avec force pendant une époque d'anarchie. L'autorité publique, qui semblait toujours résider dans la diète générale, était annulée par les confédérations que les mécontens ne manquaient jamais de former. Chacune d'elles

remonter les premiers projets de l'Autriche sur un partage de la Pologne.

s'arrogeait le pouvoir de commander aux tribunaux, aux armées, d'envoyer des ambassadeurs. Sous le prétexte ordinaire du bien public, elle usait même du droit de vie et de mort. C'était une dictature opposée à un gouvernemeut.

Et ce n'était point le hasard qui produisait une fois ces dissensions à la mort du roi. L'histoire apprenait que cela avait presque toujours été : la raison disait que cela serait toujours. Dès 1586, à la mort de Battori, l'élection de son successeur avait armé deux partis l'un contre l'autre. L'un voulait un rejeton des Piast, l'autre un étranger : l'un nomma Sigismond, l'autre l'archiduc Maximilien. Lorsque Jean Sobieski obtint la couronne, elle était briguée par les ducs de Lorraine, de Mantoue, de Bavière, de Vendôme, d'Yorck, par le prince de Transylvanie, par don Juan d'Autriche, fils naturel de Philippe II. Aussi Sobieski, témoin de toutes les intrigues, de toute la vénalité qu'avait répandue en Pologne cette foule de compétiteurs, disait que les Polonais avaient le cœur corrompu et la tête renversée. A sa mort, son fils, en se mettant sur les rangs, y trouva le frère de l'électeur palatin, le duc de Lorraine, le prince de Bade, l'électeur de Saxe,

le prince de Conti. Pouvait-il en être autrement, depuis que l'aristocratie d'une partie de la noblesse, élevée aux dépens du trône, mettait habituellement ce trône à la merci du plus offrant, et le vendait presque toujours à des étrangers; parce que la plupart des grandes familles trouvaient plus de profit à vendre qu'à porter une couronne dépouillée de ses principaux droits? Ce n'était plus le temps où cette couronne portée par Jagellon, était dans toute sa dignité; où ce souverain, digne d'en remplir les devoirs et d'en soutenir les droits, donnait et trouvait en Pologne l'exemple et le précepte d'un gouvernement sage et d'une obéissance entière; où il répondait aux Bohémiens, qui venaient lui offrir le trône dont ils chassaient Venceslas : *Votre roi n'est redevable de sa couronne à aucune puissance de la terre : il ne répond qu'à Dieu de ses défauts. S'il déshonore son rang par sa conduite, ses sujets ne sont pas ses juges : c'est un avantage pour eux de n'avoir pas ce droit; car ils ne seraient pas heureux. Quand le pouvoir législatif ne réside pas dans la seule personne du prince, il n'y a pas de posititon plus désastreuse que celle de l'État où la multitude*

partage l'autorité souveraine. La confusion et les troubles inséparables de cette forme de gouvernement, sont plus dangereux que les vices du maître dont vous abhorrez les excès : vous n'avez maintenant d'autres armes à employer que la patience. Et quoique je sois très-sensible à l'estime que vous me témoignez, je suis moins touché que surpris de l'assurance avec laquelle vous me proposez un acte d'injustice qui contrarie mes principes.

Depuis long-temps un roi de Pologne n'eût pu tenir un pareil langage. Il eût été démenti par des actes, malheureusement élevés au rang des lois, par l'acte même de son élection. Le roi Stanislas, célèbre par ses revers et par ses vertus, a consacré sa retraite à tâcher d'éclairer sa patrie, qui deux fois l'avait élu pour roi, et deux fois avait été forcée de l'abandonner. Dans un ouvrage intitulé : *La voix libre du citoyen*, ou *Observations sur le gouvernement de Pologne*, il a fait voir, sous le jour le plus effrayant et le plus vrai, d'un côté, les vices de ce déplorable gouvernement, et de l'autre l'entêtement d'habitude qui empêchait d'y rien changer. Cet ouvrage est très-propre à vous donner

une idée parfaitement juste de l'état intérieur de la Pologne.

Ce qui se passait au dehors n'était pas moins inquiétant. Dans un temps où toute l'Europe était en feu, Gustave avait pressenti que la Suède pourrait paraître avec avantage sur ce théâtre sanglant, et contribuer avec gloire au dénouement qui devait rétablir la tranquillité. Charles XII, sans aucune vue politique, sans autre guide qu'une imagination ardente, se jeta brusquement au milieu des affaires de la Pologne. Il n'y avait de sa part ni plan, ni préméditation réfléchie, ni combinaisons ultérieures. Mais c'était un funeste exemple donné aux autres puissances, que celui de s'immiscer aussi violemment dans la nomination d'un roi de Pologne : et il était facile de voir que d'autres voudraient bientôt empêcher ce que Charles avait voulu faire.

La mort même de Charles XII ne faisait pas cesser une crainte trop fondée. On pouvait n'avoir plus rien à redouter d'un État cantonné par la nature, épuisé par les folies de Charles, et que son propre intérêt engageait plutôt à défendre qu'à attaquer la Pologne. Mais de nouveaux États s'élevaient dans son

voisinage, et devaient inspirer d'autres alarmes.

Déjà commençaient à changer plusieurs des points sur lesquels portait le traité de Westphalie. Une monarchie nouvelle allait figurer dans les troubles de l'Europe. Un empire ancien, mais presque inconnu, allait donner un grand mouvement à ces masses du Nord, qui, dans des siècles antérieurs, s'étaient tant de fois précipitées sur le continent.

Le marquisat de Brandebourg était devenu une couronne héréditaire; mais il n'avait encore qu'un trône, et point d'États. Ses provinces n'avaient ni rapport, ni ensemble; elles n'avaient aucune proportion avec les autres monarchies, ni pour leur étendue, ni pour leur population, ni pour leur numéraire. Mais la maison de Brandebourg annonçait déjà de grandes prétentions et de grands talens. Ses premiers souverains avaient senti qu'ils ne pouvaient être que puissance militaire. Ils avaient travaillé sur ce plan; et c'était ce plan même qui devait alarmer les souverainetés voisines, qui devait leur faire redouter les moindres pas de cette monarchie encore dans son premier âge, mais qui éprouvait, comme tout ce qui sort de l'enfance, le besoin

d'exercer sa force expansive : et dès qu'on eut observé la marche héréditaire de ce cabinet, on dut voir qu'il saisirait, que même il ferait naître toutes les occasions d'exercer et d'augmenter cette force. La Pologne était, plus que tout autre État, à portée de fournir ces occasions, soit par la proximité de ses frontières, soit par les troubles qu'entretenait sa constitution.

Aux frontières opposées, dans une bien plus grande étendue, se trouvait un empire immense, remis à neuf par Pierre le Grand, et auquel il avait tracé de nouvelles limites. Je conviens, et je crois vous avoir déjà observé que ce grand homme a quelquefois outré et précipité bien des choses. Trop pressé de jouir, plus touché peut-être de sa gloire personnelle que de la solide grandeur de son empire, il a voulu par des lois changer brusquement les habitudes, les manières, les préjugés, les mœurs, même les idées d'une nation qui n'était pas dégrossie; il a voulu donner des formes hardies, étonnantes, à un bloc qui n'avait pas encore de proportions : il a voulu, si j'ose m'exprimer ainsi, qu'un peuple qui s'endormait indolent et sauvage, se réveillât cultivateur, guerrier, commerçant, navigateur

et civilisé. Mais c'était peut-être ainsi qu'il fallait en agir en Russie : il n'y avait peut-être que cette continuité de mouvemens si brusques, si inattendus, si nouveaux, si multipliés, qui pût opérer une seconde création dans une nature engourdie. Peut-être, d'après les progrès que l'Europe avait faits dans tous les genres de connaissances, la Russie ne pouvait-elle la rejoindre que par des marches forcées, ou plutôt par une suites d'élans surnaturels ; et une des plus grandes conceptions de Pierre I[er] est peut-être d'avoir eu la hardiesse d'étonner tous les yeux par la construction subite d'un édifice imposant, en laissant à ses successeurs le soin d'en reprendre et d'en assurer les fondations. Il a formé des plans immenses; mais tandis qu'il en commençait lui-même l'exécution, il semblait attacher à sa couronne le génie qui devait en faciliter le succès. Depuis qu'il avait vu ses soldats apprendre à vaincre à force d'être vaincus, il avait jugé qu'il fallait à tout prix intervenir dans les affaires de l'Europe : bien sûr qu'avec des armées nombreuses et disciplinées la Russie finirait par y jouer un grand rôle. Mais il avait pressenti que ce rôle ne pouvait se soutenir que par le com-

merce et les alliances. En 1717, il avait à Paris, de concert avec le régent, dressé le plan d'un traité (1) de commerce. Il le minuta de sa propre main, le remit à ses ministres en Hollande. Ce traité était aussi relatif à la paix du Nord, dont il offrait au régent d'être le médiateur; il contenait une alliance défensive. Pendant ce temps, Pierre tirait l'immense canal qui joint le Volga et le lac Ylmen; et par cette communication entre ce lac et celui de Ladoga, il unissait la mer Caspienne et la mer Baltique. Enfin, les projets qu'il manifesta dès lors sur la mer Noire, et qu'il légua à ses successeurs, prouvaient assez qu'il voulait peser à la fois sur toute la ligne du continent européen, et s'y présenter tôt ou tard avec un front redoutable. Or, vous remarquerez que la plus grande partie de cette ligne était occupée par la Pologne, dont la défense devenait dès lors très-pénible, et ne pouvait se soutenir que par une grande union intérieure.

Ce n'est pas qu'elle ne dût, qu'elle ne pût chercher des appuis au dehors; mais d'abord,

(1) En conséquence de ce traité, M. *de Campedon* fut envoyé ministre plénipotentiaire en Russie, et M. *Villardeau* comme consul.

cette force fédérative s'acquiert rarement, et plus rarement encore se conserve par un État, dont le gouvernement réside dans une assemblée orageuse et corrompue..

En second lieu, la puissance avec laquelle il était plus instant de faire cause commune, était la Turquie : c'était l'intérêt de toutes deux. Mais les préjugés d'une ancienne haine nationale; le souvenir encore récent des incursions des Tartares, que l'on regardait comme les troupes légères de la Porte; l'incurie du divan, dont la politique ne s'étend guère au-delà du moment; les cabales permanentes de la cour de Varsovie, des diètes et des diétines : tout détournait les yeux d'un objet sur lequel on ne pouvait trop les fixer. On ne vit la Russie que telle qu'elle avait été pendant des siècles, et non telle qu'elle était depuis quelques années. La métamorphose la plus étonnante que la politique puisse étudier, ne fut regardée que comme une ombre passagère qui s'évanouirait d'elle-même; et quand cette ombre se fut constamment approchée de la Pologne et de la Turquie, toutes deux, prises au dépourvu, regardèrent avec stupeur une force imposante, dont elles avaient voulu se déguiser la naissance et les progrès.

Ces progrès, mieux jugés à Vienne, auraient pu amener une alliance solide entre l'Autriche et la Pologne. Mais la première, qui ne pouvait oublier tous les obstacles que la Turquie, ainsi que je vous l'ai fait voir, avait opposés à l'agrandissement de sa maison, se livrait à l'espérance d'avoir une grande partie des débris de la Turquie européenne; et loin de gêner la puissance qui menaçait la Porte ottomane, elle cherchait à s'entendre avec elle pour dominer en Pologne. Sa jalousie trop bien fondée contre la Prusse, ne lui dissimulait pas qu'elle s'était imprudemment donné une dangereuse rivale; et elle se flattait de la tenir en respect, en maintenant sur la même tête l'électorat de Saxe et la couronne de Pologne.

Ce n'était pas à Berlin que les Polonais pouvaient trouver une alliance sûre; et déjà il était assez évident que, la Prusse ne tendant qu'à se créer un territoire, ils devaient juger que cet appui serait le plus dangereux qu'ils pussent choisir.

Les autres souverainetés qui avoisinaient la Pologne du côté de la Baltique, voyaient elles-mêmes leur existence devenir plus précaire de

jour en jour, et pouvaient ajourner à un terme assez prochain l'envahissement qui les engloberait dans l'empire russe ou dans la monarchie prussienne.

Où donc la Pologne pouvait-elle chercher de vrais moyens de défense ? C'est la question qu'il me semble que vous pouvez vous faire ici : et voici quelques réflexions qui peuvent vous aider à la résoudre.

Il fallait d'abord travailler à détruire, dans son sein, ces éternelles semences de discorde qui devaient porter des fruits mortels, depuis qu'elles étaient entièrement exposées aux dangereuses influences d'un air étranger. Il fallait revenir au temps des rois de la race des Lesko, qui étaient héréditaires et tout-puissans. Il fallait voir qu'après eux les Piast, en supposant même qu'ils fussent électifs, conservèrent long-temps la couronne dans leur famille; que c'est après le dernier règne des princes de cette famille, que la noblesse polonaise empiéta sur tous les droits de la monarchie; que dès lors cette noblesse se trouva partagée en deux classes, l'une très-pauvre, l'autre excessivement riche; que celle-ci fit par le fait un ordre à part, composé de

tous les grands seigneurs polonais; qu'il n'y eut plus aucune espèce d'égalité entre ces deux classes; que la classe opulente travailla à avilir l'autre, en achetant ses suffrages, tandis qu'elle s'avilissait elle-même, en vendant les siens à l'étranger; et qu'à compter de ce moment, la Pologne n'eut réellement plus de force militaire, parce que cette force, qui avait toujours résidé dans une armée nationale, n'en était plus une, dès que la nation était dans un état de discorde habituelle; que, lorsqu'à la mort de Louis de Hongrie, cette haute noblesse offrit le trône à Ladislas Jagellon, duc de Lithuanie, ce ne fut qu'en prescrivant de nouvelles bornes à l'autorité royale, et par conséquent en mettant de nouvelles entraves à la tranquillité publique; que, lorsqu'elle eut arraché de Sigismond Auguste la reconnaissance qu'à sa mort la couronne serait purement élective, on vit paraître peu après les quatre funestes articles des *pacta conventa* : le premier, établissant comme loi de l'État, que la couronne serait élective, et que jamais le roi ne pourrait se donner un successeur : le second, indiquant tous les deux ans le retour périodique des diètes générales : le troisième, donnant à

tout noble polonais le droit de suffrage pour l'élection d'un roi : le quatrième, déliant les sujets du serment de fidélité, si le roi attaquait leurs priviléges; que ces articles mettaient l'autorité royale à la discrétion de tout noble polonais factieux ou corrompu; que cependant, comme si on eût craint que l'État ne fût pas assez en combustion au milieu de tant de causes de fermentation, on combla la mesure, en établissant, sous Jean Casimir, le *liberum veto*, qui armait un seul individu, quel qu'il fût, du droit liberticide de paralyser un gouvernement tout entier.

En abattant tous ces retranchemens, derrière lesquels l'intrigue, la cupidité, la séduction accumulaient les matériaux qui devaient un jour embrasser la Pologne, il fallait rendre au corps de la nation deux choses inséparables : une liberté sage, et une monarchie héréditaire; et, à l'abri de ces deux boulevards de la tranquillité publique, débarrasser la constitution de tout ce dont l'avait surchargée la rouille des temps, de ce qui était vicieux dans cette constitution même, dont Étienne Battori, l'un des plus grands rois de Pologne, avait long-temps auparavant reconnu les dangers et demandé la réforme. Il fal-

lait juger avec calme et discernement les changemens qu'exigeait la nouvelle situation politique de la Pologne.

C'en était un indispensable d'arracher à la servitude et à la misère cette multitude d'habitans presque nus et à demi sauvages; d'employer utilement pour l'État leur industrie et leurs travaux; de ne pas concentrer toutes les professions lucratives dans la main des Juifs qui pressurent à volonté un peuple abâtardi; de ne pas laisser dans la dépendance de ces marchands, exclusivement protégés, les quatre cinquièmes d'une noblesse sans ressources, sans moyens, qui ne peut que se vendre ou s'endetter; enfin, de ne pas souffrir plus long-temps que le roi, la nation presque entière, et l'existence même de la Pologne, fussent abandonnés sans réserve à la cupidité de quelques usuriers hébreux, ou de quelques grands seigneurs polonais; car c'était là, et là seulement, que se trouvaient le pouvoir et l'argent.

Plusieurs années après l'époque à laquelle finissent ces Lettres, ces idées, répandues depuis long-temps par quelques sages Polonais, furent enfin saisies; mais il était trop tard. Déjà on ne se souvenait plus d'avoir vu de diète qui n'eût

fini par une guerre civile. Déjà les Polonais avaient, en 1774, reproché à la maison de Brandebourg d'oublier qu'elle avait reçu la plupart de ses domaines de la générosité de la Pologne, et d'avoir toujours suscité dans la république des troubles pour en profiter. Déjà avait été donnée, en 1745, la première déclaration de la Russie, qui, en parlant d'union, d'amitié, des priviléges de la nation, commençait à la mettre sous sa dépendance. Déjà enfin la Pologne était morcelée. Sa communication avec la Baltique était interrompue; ses monts Krapacks étaient franchis; ses provinces centrales étaient investies par les Russes. Le système copartageant était adopté, et avait été établi sur le bienfait ironique de la garantie de la constitution; et les vains efforts que fit alors la Pologne, ne furent que les impuissantes convulsions de l'agonie.

Mais pendant le règne et après la mort de Pierre le Grand, elle était encore à temps de prévenir le triste sort qu'on lui préparait; et les changemens qu'elle eût sagement opérés dans son gouvernement, auraient inspiré de la confiance aux États dont elle pouvait attendre des secours. Peut-être ces Etats ne furent-ils pas assez attentifs

à la ligue qui se formait contre la Pologne; mais quand ils en auraient été plus frappés, ils eussent hésité, avant de se dévouer à la défense d'une nation qui tous les jours travaillait elle-même à sa destruction.

La France sortie avec gloire, mais non sans danger, de la sanglante guerre de la succession, avait embrassé un système pacifique, qu'elle ne quitta qu'à la mort de Charles VI; car je vous ferai remarquer que la guerre de 1733 avait été plutôt de décence pour Stanislas, que d'intérêt pour la Pologne; et que le cardinal de Fleury eut la sagesse de la terminer honorablement pour Stanislas et utilement pour la France. Lorsqu'à la mort de Charles VI, il fut entraîné par les intrigues de MM. de Belle-Isle, l'existence de la maison d'Autriche devint la question du jour, et absorba tout autre intérêt; et à peine la paix de 1748 était-elle signée, que déjà on jetait les bases d'un traité, qui, en déplaçant toutes les anciennes idées politiques, excluait la France de toutes les affaires du Nord, et faisait craindre à la Turquie de se voir abandonnée par elle.

Pendant ce temps, la guerre de 1741 donnait à la Prusse presque toute la Silésie, et à son

Frédéric une réputation qui valait encore mieux que sa conquête.

La Suède, dont le sénat, depuis la mort de Charles XII, avait repris le pouvoir aristocratique, éprouvait de plus en plus tous les inconvéniens de l'affaiblissement de l'autorité royale, dont le fougueux Charles avait forcé et usé tous les ressorts.

Le Danemarck qui, en se joignant à la Suède, aurait pu faire avec elle et la Pologne une ligue capable de contenir la Russie, craignait de lier son sort à la corruption publique du sénat de Suède, et aux éternelles dissensions de la Pologne. Il se fixait au système de louvoyer le plus possible, d'observer la marche des circonstances, de ne prendre parti qu'à la dernière extrémité, et de profiter de l'état de gêne de tout ce qui l'avoisinait, pour augmenter son commerce.

Les révolutions survenues après la mort de Pierre Ier sur le trône de Russie, n'en opéraient aucune dans le gouvernement. Le génie créateur de Pierre avait encore inspiré Catherine Ire et Élisabeth; il devait, pendant un long règne, inspirer Catherine II. Les grands seigneurs moscovites, si formidables dans le dernier siècle, étaient

cantonnés à Moscou. Des hommes nouveaux s'élevaient à Pétersbourg. Leur existence était attachée à la suite, à l'exécution, au succès des vastes plans de Pierre le Grand; et quiconque se disposait à entrer dans le ministère ou dans la diplomatie, ne pouvait penser que d'après les principes et les projets auxquels ce prince avait attaché les destinées de la Russie. Déjà cet empire avait des établissemens sur la mer Noire, et ne dissimulait pas qu'il voulait y en avoir encore. Déjà il avait effrayé la Perse, et assujéti les côtes septentrionales de la mer Caspienne. Déjà un canal creusé entre le Don et le Volga, annonçait, en unissant ces deux mers, que bientôt elles seraient soumises au même empire.

La Hollande et l'Angleterre n'auraient pas mieux demandé, comme elles l'ont prouvé de nos jours, que de conserver la Pologne dans son intégrité pour commercer avantageusement avec elle; mais sur terre, elles n'avaient aucun moyen de faire valoir leur opposition au système copartageant; et sur mer, elles ne voulaient pas compromettre imprudemment l'avantage du commerce des bois de construction qu'elles allaient chercher dans le nord de la Russie, et les gains

énormes qu'elles faisaient dans un pays où il y avait peu d'industrie.

Étudiez, d'après ces courtes réflexions, la position respective de la Pologne, de la Prusse et de la Russie, pendant les cinquante premières années du dix-huitième siècle, et vous y trouverez de grandes lumières pour observer et juger ce qui s'est fait dans les cinquante autres. Le dix-neuvième siècle ne finira pas sans que l'Europe ait éprouvé une grande partie des effets que doit produire l'anéantissement de la Pologne; et pour ceux qui doivent en être témoins, c'est un motif de plus d'en scruter l'origine et d'en suivre les progrès.

LETTRE XC.

Histoire de Louis XIV jusqu'à la mort de Mazarin.

Je vous ai présenté de suite ce qui tient à toutes ces révolutions, pour ne point interrompre ce que j'ai à vous dire sur l'histoire de France. Par tout ce que vous aurez déjà vu avant le traité de Westphalie, et par le tableau que je vous ai tracé au commencement de cette quatrième partie, vous préjugerez quels obstacles semblaient se presser autour du nouveau gouvernement après la mort de Louis XIII. Ces obstacles que dissipèrent la sagesse de Mazarin et le bonheur de Louis XIV, forment un morceau d'histoire très-curieux. Jusqu'à la paix des Pyrénées, c'est l'aurore de la gloire d'un grand roi. Depuis la paix des Pyrénées jusqu'à la paix de Riswich, c'est cette gloire dans son plus grand éclat. Enfin, depuis la paix de Riswich jusqu'à la mort de Louis XIV, c'est

cette gloire sur son couchant, momentanément enveloppée de quelques nuages, mais qu'elle écarte par l'ancienne force de ses rayons, et qui n'osent plus approcher de son dernier période.

Cette division du règne de Louis XIV me paraît propre à suivre tout ce qu'il a produit de plus intéressant; et c'est celle à laquelle je m'attacherai.

La mort du cardinal de Richelieu, celle de Louis XIII, l'enfance de Louis XIV, l'insubordination des grands, d'autant plus inquiétante qu'elle avait été long-temps et fortement comprimée; le désordre des finances occasioné par une guerre longue et dispendieuse; l'espérance de pouvoir influer sur la conduite de la reine régente, née et élevée dans les principes de la maison d'Autriche, qui souvent compte plus sur ses archiduchesses que sur ses ministres; enfin, les intelligences sans nombre que l'Espagne entretenait dans plusieurs provinces, lui donnèrent lieu de croire qu'elle allait reprendre dans le royaume ses anciennes habitudes et y renouveler les divisions. Elle se flattait surtout d'arrêter l'effet des négociations qui se suivaient à Munster et à Osnabruck. Vous avez vu que ces négocia-

tions surmontèrent toutes les difficultés, et que le seul fruit que l'Espagne retira de sa politique, fut de n'être point comprise dans la paix de Westphalie, et de rester seule en guerre contre la France.

Elle retira encore moins de fruit des tentatives qu'elle fit auprès de la reine. Cette vertueuse et magnanime princesse, fortement pénétrée de toute l'étendue de ses devoirs, s'y livra tout entière. Rien ne fut capable de l'en détourner; et la France n'a jamais vu naître dans son sein de monarques ni de ministres qui se soient occupés de ses intérêts avec plus de zèle et d'affection.

Mais ce zèle et cette affection ne se trouvèrent pas aussi purs dans plusieurs sujets, dont l'ambition tourna contre l'État des talens qui devaient lui être consacrés. Ce fut vis-à-vis d'eux seulement que réussirent les intrigues de l'Espagne; c'est par eux qu'elle se vit au moment d'exciter encore une guerre civile en France; et je vous ai fait remarquer que si la France échappa à ce nouveau malheur, elle en fut surtout redevable au grand caractère que le génie de Richelieu avait imprimé à l'autorité royale.

On a dit que Mazarin n'avait jamais eu la fer-

meté de son prédécesseur, et cela est vrai; mais ce n'est peut-être pas à la personne même de Mazarin qu'il faut adresser ce reproche, c'est aux circonstances. Quand il aurait eu cette fermeté, pouvait-il la déployer au nom d'un roi mineur, avec une énergie aussi soutenue que Richelieu, qui pouvait faire parler un roi aimé et respecté? On ne peut comparer les hommes entre eux, sans comparer entre elles les circonstances dans lesquelles ils se sont trouvés. Ce n'était pas par lui-même que Mazarin pouvait soutenir jusqu'au bout une vigueur contre laquelle on eût fait certainement de grands efforts; ce n'était pas par un roi de huit à dix ans qu'il pouvait imposer silence aux factieux. Ce n'était donc que par la reine mère. En supposant même que cette princesse eût en elle toute l'énergie nécessaire, était-elle en position d'en faire toujours usage? Je dis toujours : car remarquez que lorsque l'autorité prend un parti ferme qu'elle ne soutient pas, mieux eût-il valu qu'elle ne le prît jamais. Elle donne alors des armes contre elle-même, et elle perd sa force d'opinion. La première étude de Mazarin avait dû se porter sur le caractère de la reine; et c'était sur lui

qu'il avait dû régler sa conduite. Celle qu'il tint pendant son ministère, me fait croire que ce fût effectivement son calcul. Il ne s'en écarta qu'une fois, comme je le dirai tout-à-l'heure, lors de la prison des princes, et il n'eut pas lieu de s'en applaudir. Dans tout le reste de sa vie ministérielle, Mazarin ne heurta jamais de front les difficultés qu'il pouvait éluder avec du temps et de la patience : et c'est cette politique toujours si bien accommodée aux événemens, qui donne tant d'intérêt à l'histoire de son ministère.

Ce fut au moment même de la paix de Westphalie que commencèrent les troubles connus sous le nom de la Fronde. Outre l'excellent ouvrage de l'abbé Anquetil, les Mémoires de M. Talon, et ceux du cardinal de Retz, sont les deux livres les plus propres à donner une idée nette et précise de tous les intérêts qui se croisaient alors.

Le cardinal de Retz, autrement le coadjuteur, pour qui l'intrigue avait été si long-temps un amusement nécessaire, raconte son histoire dans la Fronde, comme un homme long-temps livré à l'amour des femmes raconte, sur ses vieux

ans, les amours de sa jeunesse. Ses mémoires ont un caractère d'originalité qui ajoute encore à leur intérêt, en ce qu'on y trouve la preuve de ce que l'on voit dans sa conduite; c'est qu'au milieu de la Fronde, dont il paraissait être l'âme, il n'avait ni plan, ni projet : il était factieux, uniquement pour n'être pas tranquille.

Les Mémoires de Talon ont une teinte toute différente. On y trouve un magistrat sage et prudent, qui raconte et le bien qu'il a fait, et le mal qu'il n'a pu empêcher; qui, se voyant dans une grande assemblée dont l'impétuosité pouvait avoir des suites funestes, cherchait sans cesse à la calmer, et auquel toutes les factions ne pouvaient s'empêcher de porter un respect qui tournait au profit de l'État.

Vous vous étudierez surtout à bien connaître les principaux personnages qui figurèrent pendant ces troubles. Le duc d'Orléans, le prince de Condé, le duc de Beaufort, la duchesse de Longueville, Mademoiselle, le cardinal de Retz, le parlement, et Turenne. Ce Turenne, qui rendit au roi de si grands services contre le prince de Condé, fut un moment entraîné par un prestige devenu presque universel : il traita à Stenay avec

les Espagnols ; et madame de Longueville triompha de le voir dans son parti.

Cette femme altière et intrigante peut être regardée comme une des premières causes des maux qui affligèrent la France depuis 1648 jusqu'en 1653. Elle haïssait personnellement le cardinal de Mazarin, et ne trouvait jamais qu'il fît pour les princes ce qu'elle croyait que ceux-ci pouvaient exiger.

Peut-être, sans elle, Mazarin eût-il réussi à tenir dans un état de faveur à peu près égal le duc d'Orléans et le prince de Condé. Mais ce jeune prince, naturellement ardent et avide de gloire, était encore excité par la duchesse de Longueville. Fier d'avoir sauvé l'État, il aurait voulu avoir la première place dans le gouvernement comme à la tête des armées. Cette impétuosité qui tant de fois le rendit vainqueur des ennemis de la France, aurait été dangereuse dans l'administration. On ne pouvait donc jamais lui accorder tout ce à quoi il osait prétendre; et il devait en résulter entre la reine, le cardinal et lui, une gêne à laquelle le prince de Condé pouvait difficilement se plier. Il servit cependant utilement le roi contre le parlement : et

quoique ce service l'eût rendu peut-être moins traitable vis-à-vis de la cour, on ne voit rien dans l'histoire qui puisse porter à croire qu'il eût, par des conspirations, mérité d'être arrêté. On peut, ce me semble, ajouter foi à un mot que ce grand homme a souvent répété : *qu'il était entré innocent dans la prison, et qu'il en était sorti coupable*. Ce mot se concilie parfaitement avec toute la conduite du grand Condé, avant et depuis son emprisonnement. Dans la lutte que le cardinal avait à soutenir contre les princes, c'est le seul acte qui me paraisse devoir être blâmé. Le cardinal devait connaître assez le prince de Condé, pour savoir que ce traitement irriterait un caractère déjà trop violent. L'Espagne vit tout-à-coup le parti qu'elle pouvait tirer d'un jeune héros irrité : et il est certain qu'elle en eût tiré un grand avantage, si la Providence qui veillait sur ce bel empire, n'eût opposé le repentir de Turenne aux erreurs de Condé.

Turenne rendu à son devoir, ne s'en écarta plus. Il eut pour antagoniste ce même Condé : et cette fois la fortune s'attacha constamment au parti du bon droit. Turenne arrêta son coupable

rival dans trois occasions intéressantes : sur la Loire, lorsque Condé avait déjà enlevé quelques quartiers de l'armée du roi, et se croyait au moment d'enlever le roi, le cardinal et toute la cour : en Flandre, lorsque les Espagnols fondaient leurs espérances sur la terreur qu'inspirait le nom du prince rebelle; enfin, dans le fameux combat du faubourg Saint-Antoine, où Turenne eût été entièrement vainqueur, si Mademoiselle n'eût pas fait tirer sur l'armée du roi le canon de la Bastille.

La conduite de cette princesse fut en ce jour, comme en d'autres occasions, aussi inconséquente que son caractère. Dès qu'elle s'était connue, elle avait cru ne pouvoir occuper aucune autre place qu'un trône : elle s'était annoncée pour vouloir épouser Louis XIV; et le dépit qu'elle eut de voir qu'elle ne réussirait pas, la rendit d'abord intrigante, puis criminelle envers le roi; elle finit par n'être qu'une froide et malheureuse héroïne de roman.

Le duc d'Orléans n'avait aucun caractère. Jeté malgré lui au milieu des troubles, il ne pouvait y jouer aucun rôle, ni pour lui-même, ni pour le bien de l'État. Mais la marche des intrigues

et des événemens le ramenait toujours sur la scène : et tous les partis voulaient se fortifier de son nom, précisément parce que son personnel ne pouvait être utile à aucun d'eux.

Le duc de Beaufort avait plus de ces moyens brillans, de cette vivacité, de ces manières populaires qui dans des temps de factions obtiennent toujours quelques succès. Mais il n'avait point cette suite dans la marche et dans les idées, qui seule peut soutenir un chef de parti. Aussi ne le fut-il jamais que momentanément, suivant que la finesse du cardinal de Retz, ou la fougue de la *cohue des enquêtes*, avait besoin de mettre un chef en évidence aux yeux de la populace.

Il semblait que dans ces temps de discorde et de calamité une force irrésistible emportât non-seulement les individus, mais même les corporations, au-delà des bornes de leur devoir. Le nom de Mazarin était le mot de guerre universel. Il électrisait toutes les têtes. Ce nom rendit le parlement factieux; et s'il fut, pendant le règne de Louis XIV, contenu dans une grande dépendance, il ne dut l'imputer qu'aux extrémités, tantôt ridicules, tantôt criminelles, auxquelles il se porta pendant la Fronde.

Vous en verrez les causes, les suites, les détails, dans les Mémoires du cardinal de Retz, ouvrage vraiment original, et le plus propre à donner une idée de l'esprit d'intrigue et de faction. *Trois mois avant les troubles de la Fronde, qui eût dit* (s'écrie cet homme trop célèbre) *qu'il y en aurait dans un État, où la maison royale était unie, où la cour était esclave du ministre, où les provinces et la capitale étaient parfaitement soumises, où les armées étaient victorieuses, où les compagnies de magistrature étaient contenues?* Cette union, ce calme disparaissent tout-à-coup. Par qui se donne la première impulsion? Par le parlement; lui qui, jusqu'à ce siècle, n'avait jamais commencé de révolutions; lui qui certainement aurait, par des arrêts sévères, comprimé celle qu'il faisait, si elle eût été commencée par tout autre. Alors s'élèvent plusieurs questions, qui jamais ne doivent être soumises à la curiosité publique. Le peuple pénètre dans le sanctuaire des lois : il entend agiter, comprend et applique mal ce que l'on peut dire et écrire du droit des peuples et de celui des rois : droits qui ne s'accordent jamais si bien ensemble que dans le silence. *La*

salle du Palais profana ces mystères. Ce mot est précieux à recueillir dans l'histoire; il sort de la plume d'un homme qui était craint ou recherché par toutes les factions, qui possédait au suprême degré les talens de juger leurs forces, leurs moyens, leur durée, et qui répète en vingt endroits, qu'au milieu de la plus grande effervescence le parlement était toujours prêt à revenir sur ses pas, par la crainte de donner aux factieux trop de force contre l'autorité royale.

Au reste, le blâme de cette conduite ne doit pas retomber sur tout le corps. Les Mémoires de Talon vous apprendront que les chefs et les meilleures têtes du parlement s'opposaient à tous ces écarts. Mais dans une grande assemblée, où l'on admet beaucoup de jeunes gens, la raison n'est pas toujours ce qui domine. L'enthousiasme y prend la place de la réflexion : et quand les intrigues et les factions s'y introduisent, elles s'emparent et abusent de tout ce qu'elles trouvent à leur disposition. J'ai toujours pensé qu'un jeune magistrat, destiné à occuper une place dans un parlement du royaume, devait étudier avec soin tout ce que le parlement de Paris fit pendant ces quatre funestes années. C'est le meil-

leur moyen de mettre une jeune tête en garde contre une effervescence d'autant plus difficile à éviter, que tous les pores de la jeunesse lui sont pour ainsi dire ouverts, et qu'elle a presque toujours pour principe le désir du bien public.

C'est de ce désir que naquit l'illusion à laquelle le parlement se livra trop aveuglément. Il fut entretenu dans son erreur par tous ceux qui avaient intérêt à la prolonger.

Celui qui abusa le plus de cette disposition trop générale de la magistrature, fut le cardinal de Retz; et ce fut alors que cet homme étonnant mit en jeu cette souplesse, cette diversité de vues et de moyens, dont le parlement fut souvent la dupe et pensa plusieurs fois être victime. Quelques-uns de ses membres périrent dans des émeutes populaires, que l'autorité du parlement n'était plus assez forte pour arrêter (1). Car il est à remarquer que lorsque les affaires prenaient une marche trop violente, le parlement cherchait

(1) Le 4 juillet 1652, surlendemain du combat du faubourg Saint-Antoine, le peuple massacra, à l'assemblée de l'hôtel-de-ville, trois magistrats qui désapprouvaient ses violences : MM. le Gras, Miron et Ferrand, fils du doyen du parlement.

alors, mais vainement, à ramener quelque apparence de calme. Il croyait y parvenir, en se mettant entre le roi et le peuple : mais c'était cette place même dans laquelle il ne pouvait pas se maintenir, parce que ce n'était pas la sienne; parce que la sienne ne peut être qu'auprès de l'autorité royale dont il émane, pour l'éclairer ou pour la défendre.

La reine avait pour elle tous les gens paisibles et bien intentionnés, qui sentaient que le salut de l'Etat exigeait d'eux de ne point se séparer de la cause du roi. Et ce qui contribua à les y attacher, c'est la persuasion juste où ils étaient, que la reine était incapable d'abuser du nom et de la minorité de son fils, pour entrer dans les vues de l'Espagne contre les intérêts de la France. Vous remarquerez, en effet que jamais les partis les plus violens ne se permirent à ce sujet une inculpation contre la reine; et il n'est pas douteux que le respect qu'on lui portait, et la ferme conviction où l'on était de la pureté de ses vues, parèrent ou affaiblirent la plupart des coups des factions.

Ce n'était même pas contre elle que ces coups était dirigés : c'était contre le cardinal Mazarin. Il

faut convenir que plusieurs des plaintes qui furent alors faites contre lui, parurent justifiées ensuite par les énormes richesses qu'il avait amassées, et dont, trois jours avant sa mort, il fit au roi une donation, que le roi lui rendit. La reine n'ignorait pas vraisemblablement les reproches que Mazarin pouvait mériter; mais elle jugea que, dans la position où étaient les choses, tant au dedans qu'au dehors, c'était un homme nécessaire à l'État. Formé aux affaires par Richelieu, il avait joui de sa dernière confiance et recueilli ses dernières intentions. Il importait, pendant une minorité aussi difficile, que l'État fût conduit par quelqu'un qui ne dérangeât rien au système de Richelieu; et en supposant même que Mazarin ait eu la bassesse de faire payer trop chèrement ses services, les millions que sa cupidité a absorbés ont évité à la France des dépenses bien plus considérables et des malheurs bien plus grands.

Telle est quelquefois la destinée de ceux qui gouvernent un vaste empire : ils peuvent se trouver dans telles circonstances, où ils sont obligés de tolérer ou même de soutenir un abus répréhensible en lui-même. C'est toujours l'intérêt gé-

néral de l'État qu'ils doivent avoir devant les yeux; et c'est d'après lui seul qu'ils doivent juger ce que les particuliers jugent d'après d'autres vues et d'autres principes.

La reine parut suivre toujours cette maxime, lors même qu'elle éloigna le cardinal; car alors elle cédait à une force dont elle redoutait les excès. Mais cette condescendance même lui donnait les moyens de reprendre ensuite la prépondérance dont elle avait fait le sacrifice involontaire : et ce fut ainsi qu'elle parvint au terme d'une régence qui a illustré son nom. Mazarin avait, ou se fit un caractère qui se ploya à tous les ménagemens que la reine jugeait utiles; et en cédant à propos à l'orage, il fut bien plus redoutable pour ses ennemis, dont il aurait pu et dont il ne voulut jamais se venger.

Louis XIV, parvenu à sa majorité, annonça ce qu'il devait être un jour. Ce fut un bonheur pour lui de travailler plusieurs années avec le ministre qui lui avait conservé son autorité. La reine ne laissa pas ignorer à son fils les obligations qu'il avait à Mazarin; et c'est à cela qu'il faut attribuer l'extrême déférence que ce prince eut toujours pour le cardinal. Le ministre conserva donc,

sur le jeune monarque, l'ascendant de la reconnaissance, et de plus, celui de l'âge et de l'expérience; et l'usage qu'il en fit acheva de consolider la grandeur de la France.

Forcé de faire alliance avec Cromwel, dans la crainte que cet usurpateur ne s'alliât avec les Espagnols, il voulut que ce traité rétablît la paix dans le Nord. Il y fit accéder la Hollande, et cette république, qui alors ne s'était point encore égarée dans un faux système politique, accéda à une alliance, qui, en assurant son commerce du côté de la France et de l'Angleterre, ouvrait la Baltique à ses spéculations.

Mazarin retira de cette alliance le fruit qu'il s'était promis. Les deux traités de Copenhague et d'Oliva pacifièrent le Danemarck, la Suède et la Pologne : et tous deux, faits sous la médiation de la France, affermirent sa puissance fédérative.

Mazarin avait toujours eu en vue de conserver à la France la prépondérance politique que lui avait donnée le traité de Westphalie. Dès 1658, il était parvenu à faire faire entre plusieurs électeurs et princes de l'Empire une ligue pour le maintien de la paix d'Allemagne; et il avait si

bien présenté et établi auprès du corps germanique la justice et l'utilité de son système, que, dans la capitulation de Léopold, ce prince s'obligeâ à ne donner, ni directement, ni indirectement, ni comme empereur, ni comme archiduc, aucun secours aux ennemis de la France.

Mais c'était avec l'Espagne qu'il fallait terminer le grand ouvrage d'une pacification entière. Dès 1656, il avait fait faire à ce sujet des propositions à Madrid, et il avait insinué que le roi pouvait épouser l'infante. Ces propositions ne furent alors que faiblement écoutées : l'Espagne s'opiniâtrait de plus en plus à une guerre dans laquelle elle ne pouvait plus rien gagner. Enfin, cette lassitude, cet épuisement réciproque, cet ennui, trop tardif, de verser inutilement le sang humain, le point de maturité auquel parviennent tôt ou tard toutes les passions et toutes les actions humaines, se firent sentir à Madrid comme à Paris. Les deux premiers ministres pensèrent qu'ils devaient être les seuls médiateurs, les seuls agens d'une paix long-temps désirée. Cette grande idée devait abréger la négociation, la rendre plus noble et plus facile : elle fut approuvée par les deux monarques; et c'est ce qui pro-

duisit les fameuses conférences de l'île des Faisans.

Je connais peu de morceaux d'histoire où l'on puisse trouver plus d'intérêt et d'instruction; et c'est là que l'on peut réellement apprendre comment doivent se traiter les droits respectifs des nations. Il y eut sans doute des difficultés, il y eut même quelques altercations : cela ne pouvait être autrement entre deux couronnes si longtemps ennemies. Mais on n'y vit point ces lenteurs, ces subterfuges, ces fausses confidences, qui tant de fois avaient arrêté les négociations de Westphalie. Aussi ce traité, dont au bout de six ou sept ans on n'avait pu convenir à Munster, se termina en peu de mois aux Pyrénées.

L'article qui souffrit le plus de discussion, fut celui qui regardait le prince de Condé. Depuis qu'il avait recouvré la liberté, ce prince avait passé au service des Espagnols. Don Louis de Haro ne voulait point l'abandonner; Mazarin ne voulait point qu'on fît la loi à son maître en faveur d'un sujet coupable : il ne se départit jamais de ce principe. Le grand Condé sentit qu'il valait mieux tenir des bontés de son roi ce que la reconnaissance de l'Espagne ne pourrait que

difficilement lui obtenir; qu'à toutes ses fautes il en ajouterait une plus grande encore, si, pour arracher le prix de la rébellion, il prolongeait ou rompait entièrement une négociation à laquelle étaient attachées de si grandes destinées; et frappé de l'idée qu'il était le seul obstacle de la paix, il vint déposer son repentir aux pieds de Louis XIV. Cette démarche leva les dernières difficultés; et la jeune reine arriva en France, comme une divinité bienfaisante dont la présence effaçait des jours sinistres et présageait des jours heureux.

Ce dut être pour la reine mère un beau moment, et ce fut un ample dédommagement de tout ce qu'elle avait souffert, de voir une alliance qu'elle désirait depuis si long-temps. Outre les grands intérêts politiques, qui faisaient de cette alliance un événement capital, c'était pour la reine une douce satisfaction, de choisir dans sa propre famille l'épouse qu'elle donnait à son fils, et de se retrouver encore au milieu des siens, après une si longue séparation.

Mais le succès de cette négociation appartient tout entier au cardinal. On a dit, et il paraît en effet que dans la discussion il avait beaucoup d'avantages sur Louis de Haro. En ce cas, le

cardinal aura toujours le mérite très-grand, parce que c'était celui qu'exigeaient les circonstances, ou d'avoir su cacher à son rival l'ascendant qu'il avait sur lui, ou, s'il n'a pu l'empêcher de s'en apercevoir, d'avoir su continuer jusqu'à la fin des conférences que le ministre espagnol devait redouter.

Le véritable avantage du cardinal dans cette négociation, était celui de la position politique de la France vis-à-vis de l'Espagne. Celle-ci, depuis Philippe II, n'avait cessé de décliner; et il ne fallait plus songer à prendre le même ton qu'après la bataille de Saint-Quentin. La France, au contraire, sortie triomphante des désastres de la Ligue, par les soins de l'infatigable Henri; des troubles élevés sous Louis XIII, par l'ascendant de Richelieu; de ceux de la minorité de Louis XIV, par les sages tempéramens de Mazarin, se trouvait, ainsi que son jeune souverain, dans toute la force de la virilité; et le monarque et la nation semblaient également impatiens de développer et de consolider tous leurs moyens d'industrie, de grandeur, de gloire et de prospérité.

Cette différence de la position des deux mi-

nistres se remarque parfaitement dans le récit que le cardinal fait lui-même de chaque conférence. Il écrivait ce récit pour l'instruction du roi, pour lui donner une entière connaissance de ses affaires, et pour l'accoutumer au travail. Aussi ces lettres sont-elles les meilleures leçons diplomatiques : en les lisant, on n'est plus étonné de celles que, quelques années après, Louis XIV écrivait lui-même à ses ministres, et notamment à M. d'Estrades. Mazarin ne survécut que peu de temps à la paix des Pyrénées ; et dans l'intervalle qui s'écoula entre cette paix et sa mort, il s'était étudié surtout à fixer l'attention du jeune roi sur les connaissances politiques qui devaient à l'avenir régler sa conduite.

Telle fut la fin d'un ministère qui avait souvent été entouré d'écueils. Mazarin s'en tira avec adresse et avec gloire ; et abstraction faite de cette cupidité qu'on lui a justement reprochée, il est difficile que la France ne le compte pas au rang des grands ministres. On a souvent fait un parallèle entre Mazarin et Richelieu : lorsque ces parallèles n'ont pour but que de faire briller l'esprit par le rapprochement des contrastes, ce sont des morceaux célèbres de littérature ; mais

lorsqu'on veut les faire soi-même, par une analyse et une comparaison exacte des circonstances et des actions, c'est alors qu'ils sont réellement instructifs pour l'homme de génie, qui se forme et s'éclaire autant par les fautes qu'il remarque, que par les grands traits qu'il admire.



LETTRE XCI.

Jusqu'à la paix de Riswich.

Jamais Louis XIV, pendant la vie de Mazarin, n'avait laissé échapper la moindre impatience de gouverner par lui-même : on ne peut cependant douter qu'il n'en eût la force et le désir. L'un et l'autre se manifestèrent dans le premier moment, de manière à prouver que le jeune monarque avait déjà médité le rôle qu'il allait jouer.

En effet, en examinant les premières actions de Louis, dès qu'il fut à la tête des affaires, on croit le voir nourri de la politique de Mazarin et de Richelieu. On croit voir qu'il avait parfaitement senti le changement que la paix de Westphalie produisait en Europe, et que la France devait se maintenir à la place que ce traité lui avait assignée. Fier de commander à un si bel

empire, il projette dès lors de lui donner l'arrondissement qui devait encore ajouter à sa force. Peut-être y serait-il parvenu par des moyens moins violens, et sans armer plusieurs fois l'Europe contre lui, s'il eût profité peu à peu des circonstances, sans effrayer des voisins déjà trop portés à être jaloux de sa puissance. Mais ce prince, dans toute l'effervescence de la jeunesse, avait un génie vif et impérieux et un caractère ardent; et, se rendant à lui-même le témoignage secret de sa supériorité, il ne pouvait résister long-temps au besoin d'en faire usage.

Il partit d'un principe très-juste en lui-même, mais dont il outra quelquefois les conséquences. Il jugea que l'honneur d'un grand royaume était sa première force; que tout Etat respecté était un État puissant, et qu'il ne fallait jamais laisser porter atteinte à ce respect. Ce principe, dont il ne se départit jamais, répara les malheurs de la France lors de la guerre de la succession, et dicta la paix d'Utrecht. Mais avant d'appliquer ce principe à des momens calamiteux, dont il palliait ou réparait les désastres, Louis l'appliqua pendant quarante ans aux préparatifs et aux suites des victoires et des conquêtes, qui déjà n'annon-

çaient que trop aux yeux des étrangers un ascendant qu'il fallait au contraire chercher à leur déguiser.

Cette fierté et ce plan de Louis XIV se voient surtout dans sa correspondance avec ses ministres en Angleterre et en Hollande. Il commença et suivit lui-même cette correspondance, aussitôt après la mort de Mazarin; et c'est principalement dans une de ses lettres à M. d'Estrades, en date du 25 janvier 1662, que l'on est étonné de l'expression noble et vigoureuse avec laquelle le roi faisait connaître ses projets. Il croit avoir entrevu de la part de ses ennemis quelque intention de menace, quelque espoir de l'effrayer; il y répond avec énergie, et veut, pour cette raison même, que son ministre tienne plus que jamais à son premier mot, parce qu'il veut qu'on s'accoutume à craindre que ce ne soit le dernier. Il présume que les obstacles qu'il trouve de la part de l'Angleterre viennent de ce qu'elle sait qu'il n'a point de marine, et de ce qu'elle croit qu'il n'en peut avoir une. Il répond qu'il en aura; et cette assertion, dont l'exécution paraissait être longue et difficile, se vérifie avec une promptitude et une facilité incroyables.

Le plan de politique que Louis suivit dans ces premières années, était réellement celui qui convenait à la France. Mazarin avait assuré les effets du traité de Westphalie, par la ligue du Rhin, en 1658. Le corps germanique n'avait aucune raison de redouter la puissance qui avait consolidé sa constitution. La Hollande, qui lui devait toute son existence, paraissait être, et était en effet, son alliée naturelle; et Louis XIV désirait que cette alliance subsistât et devînt plus étroite de jour en jour. Le comte d'Estrades, chargé de ses intérêts à La Haye, était un homme parfaitement choisi pour la nature des affaires qui lui étaient confiées; et ses négociations sont devenues le livre manuel de ceux qui veulent s'instruire dans la diplomatie.

C'était en effet à La Haye que se traitaient les plus grands objets qui devaient influer sur le sort de l'Europe; et c'est de là qu'il faut regarder ce qui se passait dans les autres cours.

Pour que vous puissiez bien juger du point sur lequel ont tourné toutes les affaires pendant près de soixante ans, je crois que vous devez ici fixer votre attention sur la Hollande, et bien connaître ce qu'elle était au dedans et au dehors, lorsque

ce coin marécageux de l'Europe devint le centre de toutes les négociations.

Le tempérament politique de la Hollande avait été, dans ses premières années, fortement et constamment éprouvé par les crises les plus violentes, et par des combats continuels. En arrivant à sa virilité, elle recueillit le fruit de cette enfance laborieuse, et se trouva tout-à-coup, non-seulement avec de grandes forces, mais avec le talent et l'habitude de les employer toujours à son plus grand avantage.

La nécessité d'arracher à la mer un terrain que sans cesse elle menaçait d'envahir, avait accoutumé le Hollandais à des travaux immenses. Son industrie s'était appliquée à rendre ces travaux moins pénibles et moins coûteux, sans rien ôter à leur solidité; elle s'était étendue sur tous les objets qu'elle avait pu soumettre à ses spéculations commerciales. Dans un pays où ne croît pas un arbre, elle avait fait admirer les chantiers de Sardam; et les constructions navales donnaient le profit certain de la main-d'œuvre en sus de celui de l'achat et de l'apport des matières premières. Cette industrie se fit un principe qui ne s'est jamais démenti: ce fut de gagner peu,

mais de gagner toujours. Le Hollandais devint le facteur de presque toute l'Europe. La simplicité de ses mœurs se contentait du moindre profit, pourvu qu'il fût sûr. Cette méthode multiplia et perfectionna ses matelots. La pêche du hareng et de la baleine devint pour eux une excellente école, et pour l'État une source de richesses. Le gouvernement seconda de tout son pouvoir cet élan national, qui embrassait toutes les branches de commerce; il lui donna encouragement et liberté. Les provinces intérieures présentèrent vainement un intérêt différent de celui des provinces maritimes : celui-ci fut toujours préféré. On craignait surtout de mettre au commerce la moindre gêne, la moindre entrave; on le laissait s'arrêter ou s'étendre suivant ses calculs, ses craintes, ses espérances; et, sur ce point, la constitution hollandaise était bonne, et ne changea pas.

Je dis sur ce point, car je suis loin de la vouloir justifier sur l'existence amphibie du stathoudérat, qui présentait à la nation un chef, contre lequel il semblait qu'elle ne pouvait jamais être assez en état de défense; qui n'a jamais pu opposer que la licence populaire aux prétentions, aux usurpations de l'aristocratie. Je ne la justifie

point sur l'aristocratique indépendance de ses magistrats, plus souverains dans leurs districts, que le stathouder dans toute la république, et contre lesquels M. de Réal observe avec justesse qu'aucun citoyen n'eût osé soutenir un procès, qu'en France le sujet le plus faible et le moins fortuné aurait entamé et gagné contre le roi. Je ne la justifie pas sur le peu de moyens coercitifs qu'elle avait donnés à la force publique pour contenir ou réprimer un peuple naturellement indocile, et d'autant plus violent, d'autant plus féroce dans ses aveugles vengeances, qu'il a plus d'efforts à faire pour sortir de son épaisse apathie. Je ne la justifie point sur l'excessive progression des impôts, qui, quelque riche que soit un peuple, sont toujours une cause prochaine ou éloignée des plus grands désastres, quand ils ne peuvent être acquittés que par des richesses factices, et qu'ils sont hors de toute proportion avec les richesses territoriales. C'était toujours au nom de la liberté qu'on faisait au Hollandais de nouvelles demandes. Ce mot faisait tant d'impression sur lui, qu'on l'eût dépouillé de tout, en lui disant que c'était pour le rendre libre. Mais l'état physique de la Hollande, mais sa position topo-

graphique présentaient un contraste perpétuel avec un accroissement qui devait toujours augmenter. L'accessoire de cette république était en Europe ; le principal était aux Indes. Ses bourgeois, marchands de thé ou de fromage à Amsterdam, étaient rois à Batavia. Elle avait encore d'autres riches États en Afrique et en Amérique. Il y avait donc un grand éloignement du centre aux extrémités. Ses véritables États étaient dans les trois parties du monde, et dans la quatrième était le petit espace où sortait des eaux la métropole dominatrice de ses colonies. Dans cette quatrième partie, elle se trouve entourée par des masses bien autrement unies, bien autrement actives que la sienne. Voudra-t-elle prendre part à leurs chocs, et figurer au milieu d'elles ? Elle ne le pourra qu'en y apportant les seules forces qu'elle ait. Ces forces sont pécuniaires : c'est donc son argent qu'elle offrira à ses alliés. Ceux-ci ne manqueront pas de caresser son orgueil pour puiser dans son trésor ; et, après s'être long-temps immiscée dans toutes les dissensions politiques, elle aura augmenté ses dépenses sans augmenter son territoire.

Lorsque M. d'Estrades arriva à La Haye, la Hollande était conduite par Jean de Witt. Ce

républicain célèbre, sincèrement attaché à sa patrie, était ennemi juré du stathoudérat. Il ne doutait pas que la guerre ne ramenât tôt ou tard le rétablissement d'une dignité que la guerre avait créée; et c'était surtout ce qui lui faisait désirer la prolongation de la paix. Il voulait qu'à la faveur de cette paix, et sous la protection d'un gouvernement qu'il se flattait de maintenir toujours juste et actif, la république se livrât exclusivement au commerce. Sur ce point, elle n'avait rien à redouter de la France, mais elle craignait l'Espagne et l'Angleterre.

Mais l'Espagne annonçait dès lors qu'elle comptait peu sur la renonciation stipulée au contrat de mariage de la reine de France. La mort de l'infant pouvait encore hausser les prétentions de Louis XIV, et les intentions secrètes de ce prince étaient encore exagérées en Hollande par l'ambassadeur espagnol. De Witt se trouvait donc dans une position assez difficile; et il semble que Louis devait chercher à le rassurer, pour le maintenir dans le parti de la France, plutôt que d'ajouter à sa méfiance et à ses soupçons. C'était ce que le comte d'Estrades voulait faire, et ce à quoi il ne parvenait qu'avec une peine extrême,

en déguisant au grand pensionnaire une partie des dépêches du roi, ou en ayant soin d'en adoucir quelques-unes. Cet habile ministre voyait que l'alliance de la Hollande était réellement utile à la France, et que l'avantage que la France en retirait était le seul moyen d'arrêter dans le jeune roi cette humeur belliqueuse qui semblait impatiente de son inaction.

Par cette alliance, le roi faisait faire des vaisseaux en Hollande; il y envoyait des matelots pour se former à la mer; il s'était fait garantir la restitution de Dunkerque, et il espérait faire valoir ses prétentions sur une partie des Pays-Bas. Mais toute l'adresse, toute la prudence de M. d'Estrades, ne purent dissiper les alarmes que donnait à M. de Witt ce qu'il entendait dire, et ce qu'il devinait sur Louis XIV. Il craignait surtout de le voir entrer dans les Pays-Bas. La situation de ces provinces, qui avaient été la cause et le théâtre de la guerre contre l'Espagne, était précisément ce qui peu à peu la rapprochait de la Hollande. Toutes les négociations faites à cette époque, prouvent que c'était devant ces provinces que venait échouer toute la politique de Witt, et que la crainte qu'elles lui inspiraient lui

fit prendre les fausses routes qui le conduisirent enfin à la guerre et à la mort.

Prévoyant que tôt ou tard cet objet de discussion ferait éclater une guerre entre la France et l'Espagne, peut-être la Hollande eût-elle pu se préparer une exacte neutralité, si elle n'avait pas été sûre qu'une troisième puissance préviendrait les deux autres, ou se joindrait à l'une d'elles. En effet, il était impossible que la bonne intelligence se soutînt entre la Hollande et l'Angleterre. Les prétentions de Londres sur le commerce, son fameux acte de navigation, étaient des causes prochaines de rupture; de Witt voulait se prémunir d'avance d'une force fédérative. Il visa à ce but sans avoir de plan déterminé, et c'est ce qui le perdit.

Son indécision n'avait point échappé à Gamara, ambassadeur espagnol, qui, après des offres, des confidences, et mille autres agaceries politiques, était parvenu à persuader à Witt que l'Espagne ne tenait point à ses Pays-Bas, qu'elle en ferait le sacrifice pour assurer la tranquillité de l'Europe contre l'ambition de Louis XIV, et qu'elle verrait avec plaisir les dix-sept provinces former ensemble une république, et contracter

avec elle une éternelle alliance. Aveuglé par l'augmentation et la puissance que ce projet donnait à sa patrie, de Witt se livra un moment à l'espoir de le réaliser. Honteux d'avoir été joué, il n'échappa à cette illusion que pour se jeter dans une autre absolument opposée. Toujours dans l'idée de mettre une barrière entre la France et la Hollande, il proposa de faire de dix provinces une république, que la Hollande et la France prendraient sous leur protection.

Rien de tout cela ne convenait à Louis XIV; et plus le grand pensionnaire cherchait à établir une barrière, plus il choquait la fierté du monarque dont il contredisait les vues.

Au fait, de Witt s'attachait à un projet impossible. La seule barrière admissible était une alliance fondée sur l'intérêt évident des deux nations. De Witt avait bien d'abord aperçu cet intérêt et la nécessité de cette alliance; mais la crainte de s'unir à un monarque trop puissant qui abuserait de sa supériorité; cette fierté républicaine, plus active encore chez une nation qui avait créé son existence physique et politique; l'orgueil secret d'être recherché par la monarchie même dont on avait secoué la domination,

avaient croisé et dérangé les premières idées du grand pensionnaire. Elles périrent avec lui, et firent place au système le plus faux que la Hollande ait pu suivre, et qui n'a que trop influé sur le sort de l'Europe.

Il était difficile que du choc de tant de prétentions différentes il ne jaillît pas enfin quelques étincelles; dans la position où étaient les choses, l'incendie qui commençait par être partiel, devait finir par être général.

Vous verrez quelques historiens avancer contre Louis XIV des inculpations dont il faut vous défier. C'est une suite de la terreur qu'il avait inspirée et de la jalousie qu'on lui portait. Au nombre des fausses inculpations, il faut ranger celle d'avoir vu avec plaisir, et même fomenté la guerre de 1665, entre la Hollande et l'Angleterre, dans l'intention de les laisser s'affaiblir l'une et l'autre, et de profiter de leur faiblesse. Quand vous aurez bien médité le règne de Louis XIV, vous verrez que cette politique mesquine et triviale ne pouvait pas être la sienne. Il ne l'avait pas même employée vis-à-vis de l'empereur, vivement attaqué par le Turc; et la bataille de Saint-Godard fournissait à la France une ré-

ponse aussi victorieuse qu'honorable. Mais de plus, sur la guerre de 1665, les faits parlent en faveur des intentions de Louis XIV. Ses ministres firent à Londres et à La Haye tout ce qui dépendait d'eux pour prévenir une rupture entre la Hollande et l'Angleterre; et l'animosité avec laquelle on se battit, est bien une preuve que c'était réellement une guerre de nation à nation.

Louis, pressé par la Hollande de lui donner du secours, devait et voulut se servir de cette circonstance pour préparer ses desseins sur les Pays-Bas. Il y parvint; il secourut les Hollandais. Mais malheureusement la mort du roi d'Espagne donna lieu aux prétentions ou à l'ouverture du droit de *dévolution;* et c'était ce mot fatal qui devait changer toute la politique.

Au ton dont Louis XIV annonça ses prétentions, aux préparatifs qu'il fit pour les soutenir, à la rapidité de ses opérations, les ennemis de la France sonnèrent partout l'alarme, et répandirent cette accusation de monarchie universelle, dont le nom seul devait faire la réfutation. Louis conçut de grands projets, mais il n'en conçut

jamais d'inexécutables; et, dans l'état de l'Europe, ce projet aurait été une monstrueuse chimère, comme vous pourrez le voir à la fin de la *Lettre XCV*.

Cependant, instruit de ce qui se répétait dans les cabinets, il jugea que le moment n'était pas venu d'exercer à la rigueur ce qu'il croyait être son droit. Déjà la Hollande s'était réunie à l'Angleterre, et ce rapprochement inattendu annonçait qu'il faudrait bientôt la regarder comme ennemie. C'était même en cette qualité qu'elle s'alliait à l'Angleterre, et qu'elle avait obtenu l'accession de la Suède. Un changement si subit et si incroyable à Stockholm ne pouvait être imputé qu'à des menées intérieures, et à une variation dans le Nord, sur laquelle la France devait porter toute son attention. Louis XIV avait une excellente judiciaire : il avait de plus de grands ministres. Il profita de quelques dispositions apparentes de l'Espagne, et fit, en 1668, le traité d'Aix-la-Chapelle.

Ce traité ne trompa personne, et chacun employa l'intervalle d'une paix momentanée à se préparer à la guerre. Depuis 1668 jusqu'en 1672, toutes les cours furent dans une agitation conti-

nuelle : la plupart d'entre elles n'ayant rien de fixe, et se dirigeant au hasard d'après les fausses terreurs qu'on leur inspirait contre la France, agirent tantôt pour, tantôt contre leurs intérêts : et ce tableau mouvant est un des plus intéressans que puisse offrir la diplomatie.

La France seule suivait constamment la ligne qui menait à son but, et cela suffisait pour l'y faire parvenir avec le temps. Elle travaillait dans toutes les cours de l'Allemagne pour empêcher ou affaiblir la ligue des Hollandais. Elle en détachait les électeurs de Cologne et de Hanovre, les évêques de Munster, d'Osnabruck et de Strasbourg. Elle en détachait la Suède et l'Empereur lui-même, occupé des troubles de la Hongrie et des sanglantes exécutions qu'il y faisait faire. Elle en détachait même l'Espagne, qui ne croyait encore qu'avec peine à l'incroyable alliance qu'elle venait de signer avec la Hollande. Mais elle travaillait surtout à en détacher l'Angleterre. Cette dernière négociation, plus délicate que toutes les autres, fut confiée à la duchesse d'Orléans, fut conduite avec le plus grand mystère. Le roi ne révéla ce secret qu'au maréchal de Turenne; et Turenne eut la faiblesse de ne le pas dissimu-

ler à une femme qui avait trop d'empire sur lui.

« Je reconnais l'amour, la seule erreur du sage. »

Louis XIV eut de beaux momens, et se montra bien grand dans la guerre qui suivit ces négociations : mais il me semble bien plus grand dans ces négociations mêmes, presque toutes conçues et entamées par lui, ou dirigées par des lettres écrites de sa main.

Sans doute ce prince était trop bon politique pour compter sur l'exacte exécution de tous ces traités ; mais il s'en servait pour jeter de la mésintelligence parmi ses ennemis, et se donner la facilité de les prévenir. Attaquer le premier, fut toujours sa maxime au commencement de chaque guerre, au commencement de chaque campagne. Il trouvait pour cela des ressources inépuisables dans le génie, dans l'activité, dans la prévoyance de Louvois; et si ce ministre n'eût pas eu une opiniâtreté et des vues particulières qui détruisaient souvent l'effet de ses plus beaux plans, les guerres de Louis XIV auraient été plus décisives, moins longues et moins fréquentes.

Celle qu'il commença contre la Hollande, en 1672, pouvait finir la première année. L'empereur et l'Angleterre n'y avaient point encore pris

part : les Pays-Bas espagnols avaient faiblement secouru les Provinces-Unies. Louis avait répandu et pouvait encore persuader qu'il ne voulait qu'humilier une république orgueilleuse : et après le fameux passage du Rhin, ce but était rempli. Pomponne et Turenne voulaient qu'on démolît toutes les places conquises, en acceptant les conditions qu'offraient les Hollandais. Par là on justifiait aux yeux de l'Europe sa modération, on prouvait qu'on ne voulait point s'agrandir, on mettait à l'avenir la Hollande dans une dépendance absolue; et cette modération ouvrant enfin les yeux des Hollandais sur leurs véritables intérêts, l'alliance de la France fût devenue un des principes fondamentaux de la république. L'ambition de Guillaume III n'aurait pu même parvenir au stathoudérat, et par conséquent n'eût point arraché aux Stuarts la couronne d'Angleterre, et soulevé toute l'Europe contre Louis XIV. Enfin, le trésor de la Hollande ne se fût pas, pendant plus de quarante ans, ouvert, sans motif et sans réserve, en faveur de la maison d'Autriche, qui s'était accoutumée à regarder la Hollande comme sa caisse militaire. Il est de plus à remarquer que, depuis la paix de Nimègue, la Hollande,

non-seulement s'est épuisée à fournir des subsides, mais a vu son commerce diminuer successivement; parce qu'au lieu d'être l'alliée de la France, elle s'est réduite à n'être que le satellite de l'Angleterre. Les malheurs, les guerres, les dépenses excessives que produisirent tous ces faux calculs, étaient prévenus par le traité de paix et d'alliance défensive, qui, pour le bien des deux puissances, devait suivre le passage du Rhin. Mais Louvois, ennemi personnel de Turenne et de Pomponne, s'opposa à tout avec cette inflexibilité qui irritait quelquefois Louis XIV lui-même; et si ce monarque eût alors opposé à Louvois la juste sévérité avec laquelle il le terrassa en 1691, il faisait, au bout de quelques mois, une paix glorieuse, et s'épargnait la terrible guerre qu'il eut à soutenir. C'est un des plus grands reproches que la justice de l'histoire puisse faire à la mémoire de Louvois. Il avait trop de génie, pour ne pas sentir la faute énorme qu'il allait faire en politique. Il avait trop de sens, pour ne pas juger la futilité des motifs qu'il présentait à Louis XIV. Il abusa de l'ardeur et de la fierté de ce monarque, pour l'égarer dans une guerre devenue sans objet. C'est ce qui fut bien

évident aux négociations de Nimègue, dans lesquelles on se trouva si loin du but dont on était parti.

Ici, en effet, vous verrez commencer une nouvelle scène : les rôles, les acteurs, l'intérêt, tout change; et la France va devenir l'objet d'une jalousie presque universelle.

Les Hollandais reviennent de leur première stupeur, le malheureux de Witt est accablé de reproches. On arme contre lui le peuple, pour lequel il avait tout fait. Il est massacré, ainsi que son frère. La maison d'Orange excite et entretient tous ces mouvemens; le stathoudérat est rétabli : de premiers succès font oublier de nombreux revers. L'empereur et l'Espagne renouvellent leurs traités, et déclarent la guerre à la France : une partie de l'empire est entraînée dans ces mouvemens convulsifs. L'électeur Palatin abandonne la France; et le ravage du Palatinat souille les armes de Louis XIV. L'électeur de Cologne reste fidèle dans son alliance : et le prince de Furstemberg est enlevé à Cologne même, au nom de l'empereur, sous prétexte qu'il influe sur la conduite de l'électeur. La Franche-Comté est conquise dans quelques semaines; et la Suisse

ne sait de quel œil elle doit voir cette mutation sur sa frontière.

Alors on cherche quel a été le sujet de la guerre, et on s'en trouve à un grand éloignement. La guerre se rallume dans le Nord, entre le Danemarck, la Suède et l'électeur de Brandebourg. Enfin on s'aperçoit qu'on se bat sans s'entendre : un congrès se forme. Louis victorieux n'y envoie que des propositions dont la modération étonne ses rivaux; la paix se signe à Nimègue : l'empire y accède; et Louis XIV obtient en faveur de la Suède la restitution de ce qu'elle avait perdu. Pendant ce temps le prince d'Orange, au mépris du droit des gens, attaque l'armée française quatre jours après la signature du premier traité; il est honteusement battu; et cette cruelle lâcheté tourne encore à la gloire de la France et à la honte de ses ennemis.

La Hollande s'était tirée avec adresse de l'extrémité à laquelle Louis l'avait réduite; mais le parti des Witt, depuis la mort des deux frères, n'avait presque plus d'influence. Elle était toute entre les mains du stathouder, qui, ne devant son élévation qu'à la guerre, jugeait qu'il ne se soutiendrait que par elle, et entretenait soigneu-

sement contre la France une haine et une jalousie dont il avait besoin pour satisfaire son ambition et son animosité personnelle.

Dans ces entrefaites, M. d'Avaux fut envoyé en Hollande. La négociation qu'il y suivit jusqu'en 1684, très-intéressante par les talens qu'y développa le négociateur, l'est encore plus par le grand jour qu'elle répand sur l'histoire. C'est là que l'on peut juger du caractère et de l'ardente ambition du prince d'Orange. C'est là que l'on peut voir combien les intérêts du stathouder étaient opposés à ceux de la république. Il voulait obstinément la guerre, pendant qu'une partie des états-généraux, et notamment Amsterdam, sentait l'avantage et la nécessité de maintenir et de cimenter la paix. Il n'était point d'intrigues, point de moyens funestes à l'État, contraires même à la constitution, que Guillaume n'employât pour entraîner malgré elle la république dans la guerre. Il écrivait perpétuellement en Espagne qu'on n'acceptât aucune des propositions de Louis XIV, se faisant fort que les états-généraux fourniraient tous les secours que l'Espagne demanderait. Il croisait et multipliait les traités avec elle, avec l'empereur, avec les princes

de l'empire. Il recevait les fonds pour payer les troupes, et ne les payait pas. Il amassait pour en lever de nouvelles. Il voulait faire une levée de seize mille hommes pour montrer à la Suède et à l'Espagne un appareil militaire, et les armer toutes deux contre la France. Mais les vues personnelles qui le faisaient agir n'échappaient point à la sagesse de quelques-uns des principaux membres de l'État. Par leurs ordres on avait secrètement vérifié aux amirautés l'état de tous les vaisseaux; les rapports avaient attesté un délabrement total. Il fut reconnu que Guillaume avait exprès négligé la marine, pour la rendre inférieure à celle d'Angleterre, qu'il regardait déjà comme son royaume. Les magistrats, éclairés par leurs réflexions et par leur propre expérience, sentirent que toutes ces associations, et surtout l'alliance de l'Angleterre, étaient la ruine de leur État et de leur liberté. La ville d'Amsterdam était pénétrée de cette vérité; elle voulait terminer au plus tôt l'accommodement entre la France et l'Espagne, pour reprendre ensuite son alliance avec Louis XIV, et arrêter le prince d'Orange dans toutes les extensions du pouvoir qu'il s'était attribué. Son influence aux états-généraux décon-

certait souvent les vues de ce prince, et irritait son ambition. Amsterdam en fut au point de craindre qu'il ne vînt avec son armée dans la province de Hollande; et, des députés prévoyant cet acte d'hostilité, vinrent demander à d'Avaux si, dans ce cas, Louis XIV ne ferait pas suivre le stathouder par ses troupes; ce dont le ministre les assura. En attendant, la ville avait augmenté sa garde, et pris des précautions comme dans un temps de guerre. Ce trait prouve évidemment que, malgré toutes les intrigues de l'Autriche et de l'Espagne, les états-généraux ne se seraient pas mépris sur leurs véritables intérêts, si le despotique Guillaume ne les eût entraînés malgré eux dans des mesures dont lui seul devait profiter à leurs dépens.

Léopold, en succédant à Ferdinand III, avait eu pour système de rejeter sur Louis XIV les alarmes que Ferdinand avait autrefois inspirées en Allemagne. Il avait été secondé par la Hollande et l'Espagne, et cependant il n'avait pas réussi auprès de la totalité du corps germanique. La conduite de Louis XIV au congrès de Nimègue avait ramené le reste. Mais celle qu'il tint après la paix, rendit aux allégations de

l'Autriche toute la force qu'elles n'avaient plus.

L'établissement et les arrêts des chambres de réunion en Alsace et dans les trois évêchés, soutenus par Louis comme une suite des traités de Nimègue et de Westphalie, furent regardés par l'Autriche et l'Allemagne comme une infraction de ces traités. Le stathouder ne négligea pas ces dispositions; la ligue d'Ausbourg se forma par ses soins : la république de Hollande confondit son propre intérêt avec celui de la maison d'Orange; et sous prétexte que Louis s'arrogeait sur quelques villes et cantons d'Alsace des droits qui n'étaient pas textuellement énoncés dans le traité de Munster, elle s'engagea, le cas arrivant de la mort de Charles II sans enfans, à secourir l'Autriche pour prendre et garder toute la monarchie espagnole. Elle prenait cet engagement avec l'Angleterre; l'Empereur, le roi d'Espagne, l'électeur de Brandebourg, étaient entrés dans la ligue, et c'est ce qui donna lieu à la guerre de 1688.

C'est cette guerre que l'on a voulu attribuer à la fameuse fenêtre de Trianon. Les faits lui assignent une autre origine. Il fallait, ou que Louis XIV renonçât aux réunions opérées par ses chambres, ou qu'il les soutînt par la force. Il

n'était pas homme à abandonner un plan dont il s'était promis tant d'avantages. Il savait la ligue d'Ausbourg; il pouvait l'affaiblir en la prévenant. Guillaume, le premier moteur de cette ligue, allait usurper la couronne d'Angleterre; et la Hollande cherchait partout à susciter à la France de nouveaux ennemis.

Ce fut alors un malheur pour Jacques II, que sa cause fût liée avec celle de Louis XIV. L'Espagne, qui peut-être n'eût pas été éloignée de le servir, n'osa embrasser sa défense contre l'ennemi déclaré de la France. C'était sur Louis XIV que Guillaume voulait fixer tous les yeux; et il y parvint en prodiguant les millions de l'Angleterre et de la Hollande. La Suède, toujours en guerre avec le Danemarck, s'accommoda encore avec lui pour se liguer contre la France; tant était grand et aveugle le prestige que Guillaume répandait dans toutes les cours de l'Europe, en prononçant les mots de Louis et de Louvois.

Cette guerre, qui ne finit qu'en 1697, fut remarquable par le terrible combat de la Hogue, par le nouveau ravage du Palatinat, par celui du Piémont, du Dauphiné; par la scandaleuse fa-

cilité avec laquelle le duc de Savoie se joua de ses alliés, et surtout par la mort de Louvois. Cet homme puissant, abattu par un geste et par un mot de Louis XIV, ne peut soutenir l'idée d'une disgrâce qui était devenue inévitable; et la violence qu'il se fit à lui-même lui coûta la vie.

Toute la conduite ministérielle de Louvois est un vaste champ d'observations pour un homme d'État. Il n'y en a point qui ne doive ambitionner ses talens et fuir ses défauts, comme il n'y a point d'homme sensible qui ne doive gémir sur l'abus que Louvois fit trop souvent, aux dépens de l'humanité, des qualités rares que le Ciel avait rassemblées en lui. Si Louvois se fût fait un principe de ne jamais exciter l'humeur guerrière de son maître; s'il se fût contenté, lorsqu'une guerre paraissait nécessaire, d'en assurer le succès par tous ces moyens qu'il savait si bien combiner; s'il n'eût pas donné l'exemple de ces cruels ravages, qui aggravent sans aucune utilité les malheurs des peuples, et augmentent la mésintelligence des souverains; si, dans tous les plans qu'il formait, il ne se fût pas toujours mis en première ligne, préférablement à tout; si enfin, voyant toute l'Europe alarmée des projets

et des talens de Louis XIV, il n'eût pas cherché à ajouter à cette première terreur, par une terreur encore plus forte, au lieu de la diminuer peu à peu par des ménagemens sagement combinés, le nom de Louvois serait arrivé à la postérité au milieu des tributs de l'admiration et de la reconnaissance.

Au reste, le génie de ce ministre célèbre influa encore après sa mort sur la guerre qu'il avait commencée. Elle fut faite sur ses plans; elle fut heureuse. Louis, dès 1692, offrit des conditions qu'on se repentit ensuite de n'avoir pas acceptées. Mais tous les cabinets semblaient s'être condamnés à être les agens de l'animosité de Guillaume; il en coûta quatre ans de plus de guerre sanglante et inutile. Enfin, Louis XIV offrit à Riswich ce qu'on avait refusé, ce qu'on n'osait plus attendre; et la paix fut signée encore une fois, mais pour moins long temps qu'à Nimègue. Pourquoi? Quelle était alors la position générale? Quel grand événement se préparait? C'est ce qu'il est important de connaître, et ce que nous allons voir.



LETTRE XCII.

Jusqu'en 1715.

Les inquiétudes politiques que la Hollande, et surtout Guillaume, avaient si fortement répandues en Europe, allaient présenter une perspective bien plus terrible. Ce n'était plus sur la Franche-Comté réunie à la France par un traité; ce n'était plus sur quelques villes d'Alsace incorporées à la monarchie; ce n'était plus sur quelques citadelles des Pays-Bas conquises par Louis, et fortifiées par Vauban, que Guillaume cherchait à attacher tous les yeux; c'était sur l'Espagne entière, sur toutes les possessions de cette monarchie.

Le roi d'Espagne touchait à sa fin. Il n'avait point d'héritiers. Les enfans de Louis XIV pouvaient réclamer tout ou partie de cette riche succession : il ne fallait point compter sur la re-

nonciation de l'infante. La branche impériale d'Autriche ne pouvait manquer de faire valoir ses droits : enfin, le jeune prince de Bavière avait les siens qui étaient les plus incontestables et les plus conformes à une saine politique. Mais l'extrême agitation dans laquelle tous les cabinets avaient été maintenus depuis 1668 par la fierté de Louis XIV, par l'adresse de Léopold, par l'ambition de Guillaume, et par le délire de la Hollande, ne permettait pas de croire qu'un héritier collatéral de la couronne d'Espagne pût la recueillir sans discussion et sans partage ; et le désir réciproque de se mettre en mesure pour ce grand moment, fut ce qui hâta les négociations à Riswich.

Dès l'année suivante, les principales puissances firent sur l'Espagne un partage éventuel, comme elles en auraient fait un définitif sur un pays conquis ; et, d'après l'empressement avec lequel chacun avait disposé de ce qui ne lui appartenait pas, ce partage fût devenu inévitablement une cause de guerre. Le malheureux Charles apprit à Madrid que de son vivant on partageait ses dépouilles. Il voulait, et c'était l'intérêt de la nation, que la monarchie espagnole restât dans son

entier; et, par son testament, il la donna toute entière au prince de Bavière, qui, d'après les renonciations, était en effet le plus proche héritier.

Cet ordre de succession était le plus légitime et le plus simple. Et comme ceux qui auraient voulu l'attaquer se seraient trouvés divisés entre eux, l'Espagne aurait pu soutenir le testament du roi mourant, qui d'ailleurs ne changeait rien à l'État de l'Europe. Mais la mort inopinée du jeune prince renouvela toutes les prétentions. La Hollande et l'Angleterre, dont toute la politique semblait dirigée contre la France, pressaient la fin de la guerre élevée entre la Russie, le Turc, l'empereur, la Pologne, et Venise. Elles ne redoutaient rien tant que de voir l'Autriche occupée dans le Levant, au moment où s'ouvrirait la succession d'Espagne; elles voulaient que l'empereur pût alors dépenser contre Louis XIV les millions qu'elle se préparait à lui donner, et la paix de Carlowitz fut signée sous leur médiation.

Tranquille de ce côté, Guillaume fit faire encore pour l'Espagne un nouveau partage : outre ce qui était donné au dauphin par le premier, il devait avoir la Lorraine. Le duc de Lorraine devait avoir le Milanez (c'est ce qui a donné nais-

sance à l'idée exécutée en 1738); l'archiduc Charles devait avoir le reste de la monarchie espagnole, à condition que l'empereur accepterait dans trois mois, et que jamais l'Espagne et l'Empire ne seraient réunis sur une même tête. Cette dernière condition, dictée par le souvenir effrayant de Charles-Quint, n'empêcha pas, en 1711, que la Hollande ne soutînt impolitiquement la guerre, pour assurer les deux couronnes à Charles VI.

Léopold se crut lésé par ce partage; il ne doutait pas que Charles II ne fît un testament en faveur de l'archiduc; et, en effet, c'était l'intention du roi d'Espagne : elle n'eut pas lieu, par une suite de fautes qui prouvent à quoi tiennent les grands événemens.

Le roi voulait que Léopold lui envoyât l'archiduc et dix mille hommes. Guillaume insistait fortement. Léopold, par un entêtement qu'on ne peut ni concevoir, ni excuser, hésita, se piqua, refusa tout. L'aigreur se mit des deux côtés. Charles fut, avec raison, ulcéré du peu de prix que l'on attachait à ses bienfaits. Les hauteurs d'une dame allemande qui gouvernait la reine d'Espagne, aliénaient les esprits à Madrid. Le

ton sur lequel on parlait à Vienne, n'était nullement propre à les rapprocher : l'archiduc se permettait contre les Espagnols des plaisanteries qu'un prince doit s'interdire contre des particuliers, à plus forte raison contre une nation. Tant de démarches, tant de paroles inconsidérées firent en Espagne une impression qui, dans la suite, tourna tout entière au profit de Philippe V; mais elle en fit une juste et profonde sur Charles II, et dès ce moment il songea à appeler sur le trône d'Espagne un petit-fils de Louis XIV.

Ce conseil lui fut donné par les grands du royaume, qui voulaient éviter le démembrement de la monarchie, et qui sentaient de quel avantage il serait pour l'Espagne, d'avoir toute sa frontière de terre tranquille et assurée.

On a fort reproché à Louis XIV d'avoir fait faire ce testament. Ce qui l'a réellement fait faire, c'est la convenance et l'intérêt des deux nations. Mais d'ailleurs la fausseté du reproche est démontrée par les faits. Charles, avant de se décider, consulta les théologiens : il consulta le pape Innocent XII. La réponse du pontife est du 16 juillet 1700 : elle traite en affaire d'État ce que le roi traitait en cas de conscience. Elle était

favorable au petit-fils de Louis XIV, parce que la cause de ce prince était plus favorable que celle de l'archiduc Charles, à cet équilibre dont on parlait sans cesse. Aussi le testament de Charles II, en rappelant cet archiduc au défaut des enfans de Louis XIV, portait-il expressément que l'Empire et l'Espagne ne pourraient jamais être réunis. C'était toujours là ce qu'on semblait redouter le plus.

Tels étaient, depuis trois ans, tous les mouvemens de l'Europe, relativement à l'Espagne, lorsque Charles II mourut. Louis XIV accepta le testament : le duc d'Anjou, Philippe V, fut proclamé à Madrid, et reconnu par toute l'Espagne. Les puissances du second ordre attendirent ce qu'allaient faire l'Angleterre, la Hollande et l'empereur ; et celui-ci fut étonné de voir l'Angleterre et la Hollande reconnaître le nouveau roi.

Cette reconnaissance était, de la part de Guillaume, autant un effet de sa politique que de son mécontentement contre la cour de Vienne. En effet, malgré les avantages que le traité de Riswich avait assurés à la France, si pendant la vie de Charles II l'empereur eût envoyé son fils en

Espagne, Guillaume réussissait dans les deux objets qu'il s'était proposés. Il expulsait les Stuarts du trône d'Angleterre, et empêchait les Bourbons de monter sur celui d'Espagne. Il n'aurait plus été question de partage. L'archiduc établi en Espagne avec des troupes autrichiennes, employait contre la France les forces espagnoles, soutenues, en cas de besoin, de celles de l'Autriche, de l'Angleterre et de la Hollande. Mais Léopold n'ayant rien fait de tout ce qui pouvait faire réussir ce plan, Guillaume s'aperçut dès lors que l'on comptait trop à Vienne sur les guinées de Londres. Il renonça à l'idée de retirer des mains de Philippe V la monarchie d'Espagne, et songea seulement à exiger de la France quelques sacrifices, et à empêcher qu'elle fût jamais réunie avec l'Espagne en une seule monarchie. Ce fut son véritable but dans la grande alliance; Vienne y entra avec d'autres intentions, et bien déterminée à entraîner ses alliés au-delà de leur premier projet. Cependant comme Louis XIV était disposé à accorder les deux conditions que Guillaume demandait, il est certain que Vienne eût été forcée de se soumettre à la loi générale, et de ne pas commencer la guerre,

si la mort de Guillaume n'eût pas produit un changement funeste.

Il est assez remarquable que ce prince, qui tant de fois avait soulevé toute l'Europe, périt au moment où il aurait pu lui épargner une guerre sanglante. Dès qu'il eut les yeux fermés, on écarta les idées modérées qui l'auraient ramené peut-être à une politique plus sage; on outra jusqu'aux fautes qu'il avait commises. Et la position où était l'Angleterre, relativement à elle-même et au roi qu'elle avait détrôné, donnèrent une nouvelle force aux ennemis de la France.

J'ai déjà remarqué que c'est au roi Guillaume qu'il faut attribuer les commencemens de ce crédit et de ces emprunts dont l'Angleterre a fait ensuite un si énorme abus. Ce prince n'ignorait pas que le nouveau gouvernement avait été établi contre les anciens principes; et il avait cru ne pouvoir mieux le consolider, qu'en attachant à sa conservation une immensité de fortunes particulières. C'est ce qu'il fit en empruntant les fonds des Whigs et de leurs partisans. Dès que cet appât eut été présenté à la cupidité, la faction des Whigs se multiplia; et alors maîtres des fonds publics, de l'agiotage, des grandes compagnies,

de tout ce qui accumulait les richesses, ils étaient toujours portés à la guerre, qui donnait à la circulation de leurs fonds plus d'activité, et par conséquent plus de produit. Ils s'emparèrent de la reine Anne dès son avénement au trône.

Cette princesse craignait que la mort de Guillaume ne réveillât en Angleterre le parti de Jacques II : c'était un motif de plus pour éloigner les Torys et pour se livrer aux Whigs; et entraînée dès le premier moment par les intérêts et les intrigues de ses ministres et des alliés, qui semblaient se concilier avec son intérêt même, elle s'aperçut de son erreur lorsqu'elle était encore à temps de la réparer.

La Hollande, qui non-seulement partageait cette erreur, mais qui devait y persister longtemps, même après que la reine Anne l'aurait abjurée, oublia qu'elle avait reconnu le nouveau roi d'Espagne, et le fit oublier à l'Angleterre : elle décida qu'il fallait détrôner Philippe V, déjà connu et chéri en Espagne, et qui était dans toutes les parties du monde en possession de toute la monarchie espagnole. Vienne se livra peu à l'espérance de voir réussir un plan chimérique, qui cependant était tout entier en sa fa-

veur ; mais dans la guerre que l'on allait soutenir, elle vit l'espérance plus réelle de s'agrandir en Italie. Ce beau pays lui tenait plus à cœur que les Indes, et elle le prouva par toute sa conduite. Elle paraissait si sûre de l'Angleterre et de la Hollande, que dans les plans de campagne elle ne se donnait pas même la peine de leur faire croire qu'elle s'occupait d'elles. Elle leur laissait ouvertement tout le poids de la guerre; elle sacrifiait à son intérêt particulier ce qu'elle avait tant appelé la cause commune, et s'étonnait elle-même de la facilité avec laquelle elle maintenait un prestige que les succès de la France ne détruisirent point, que ses revers augmentèrent encore, et dont il eût été difficile d'entrevoir le terme, sans la mort de Joseph.

Ce fut en commençant cette guerre, que la cour de Vienne, aveuglée elle-même par le désir de susciter des ennemis à Louis XIV, éleva une puissance dont la rivalité devait dans la suite lui coûter si cher. Plusieurs fois elle avait déjà armé l'électeur de Brandebourg contre la France : ce prince connut le prix qu'on attachait à son alliance. Il demanda, il obtint de l'empereur le titre de roi ; et quarante ans après, l'Autriche a

expié, par la perte de la Silésie, la faute d'une politique haineuse.

La France, entourée d'ennemis, eut cependant des alliés, et soutint avec avantage les premières années de la guerre; ses troupes étaient réunies avec celles de Bavière; ses armées d'Italie étaient commandées par le duc de Savoie.

Mais enfin l'Angleterre, qui dès lors avait jeté les premières bases de la domination qu'elle exerce aujourd'hui à la cour de Lisbonne, lui persuada que la réunion des deux branches de Bourbon la mettrait sous le joug de Philippe V. Lisbonne ouvrit son port à l'archiduc Charles. Philippe, qui avait porté ses forces en Italie, fut forcé de se défendre chez lui : la France perdit des batailles, des flottes, des armées entières. Le duc de Savoie la trahit, et se joint à ses alliés : la Provence est envahie, le Lyonnais est menacé; les Cévennes sont le théâtre d'une guerre civile. Philippe, obligé de quitter Madrid, y laisse entrer et couronner son rival. Les revers se multiplient en Flandre; et on agite à Versailles si la cour ne partira pas.

Alors l'orgueil épais des bourgeois d'Amsterdam se croit sûr de son triomphe : il n'y a

point de conditions dures et humiliantes qu'ils n'imaginent, dans leurs comptoirs, pouvoir dicter à Louis XIV. Mais ce prince avait, de son ancienne fierté, conservé celle qui soutient toujours le grand homme au-dessus de son malheur : il s'oppose avec prudence, avec dignité, avec adresse, aux déclamations hollandaises; et il obtient au bout de onze ans ce dont il se serait contenté dans le premier moment.

Dans les négociations d'Aix-la-Chapelle, de Nimègue et de Riswich, la cour de Versailles avait pris trop souvent un ton qui nuisait à ses intentions mêmes, et rendit quelquefois inutile toute l'adresse de ses négociateurs. Elle en prit un autre à Gertruidemberg, et ce ton lui réussit mieux. Quiconque connaît les hommes, doit tenir compte à Louis XIV de la sage mesure avec laquelle il se soumit à la nécessité. Il fit ce qu'elle exigeait; mais il le fit dignement, et ne fit rien de plus; et c'est à commencer des conférences de Gertruidemberg, que la marche de ce grand roi me paraît réellement admirable.

Il faut lire avec une extrême attention tout ce qui tient aux négociations jusqu'à la paix : c'est une grande leçon pour un homme d'État. C'est

une grande preuve de ce principe si vrai et si raisonnable, que, quelque affaibli que soit un ennemi, il ne faut jamais refuser ses conditions, dès qu'elles sont avantageuses. Si le maréchal d'Uxelles et l'abbé de Polignac n'eussent pas été révoltés par l'impudence des refus et des demandes de la Hollande, la guerre était finie avec plus d'avantages pour les alliés, que ne leur en donna la paix d'Utrecht. Mais les facteurs de l'Europe voulurent toujours en être les arbitres; et il semblait que leurs alliés même ne pussent accepter aucune condition, sans le *licet* de la Hollande. Louis XIV avait offert ce qu'il devait aux circonstances, au bien de ses peuples; mais il sentit ce qu'exigeaient de lui l'honneur de la France, la dignité de la couronne, l'attachement inviolable que l'Espagne avait voué à son petit-fils, et il eut une assez grande idée de lui-même et des deux nations, pour compter sur leurs ressources.

Vous remarquerez que Louis XIV avait alors soixante-douze ans, âge auquel l'humanité s'affaisse quelquefois, surtout quand elle passe d'une longue suite de succès à une suite terrible de désastres : vous remarquerez qu'il avait vu périr

la plupart des anciens compagnons et instrumens de ses triomphes; qu'il avait autour de lui toutes les intrigues qui se multiplient dans la cour d'un vieux roi; qu'il était entouré des ennemis de Villars et de Vendôme, les deux généraux qu'il opposait toujours avec succès à ses ennemis.

Tant de courage devait être enfin récompensé, et une des premières puissances allait enfin s'apercevoir de son inutile et impolitique prodigalité.

Nul doute que des intrigues de cour, que les hauteurs de la duchesse de Malborough, n'aient contribué à ouvrir les yeux de la reine. Mais ce sont de ces moyens que l'humanité même avoue, quand ils contribuent à son avantage. Le parti qui dominait la reine exerçait sur elle un pouvoir si absolu, que tôt ou tard il fallait qu'elle s'en affranchît; et la tranquillité publique était intéressée à ce qu'on hâtât ce moment, à ce qu'on rejetât sur les Hollandais tout l'odieux d'une guerre qu'ils faisaient et prolongeaient sans aucun but raisonnable.

C'est ce que Louis XIV avait commencé, quand la mort de l'empereur Joseph aplanit les difficultés, et mit dans tout son jour l'absurde orgueil de la Hollande.

Cette puissance commerçante, que toutes les puissances continentales avaient intérêt à maintenir, et qui ne devait avoir en vue que la liberté des mers, était toujours frappée de l'idée que Louis XIV avait voulu la subjuguer. Elle avait, en 1668, rapporté à lui seul toute la politique : elle agissait de même en 1712 ; et une habitude de près de cinquante ans semblait avoir neutralisé chez elle toutes les idées, tous les intérêts, hors la haine de Louis XIV. En vain ce monarque, en vieillissant, avait-il perdu cette impétuosité si redoutable; en vain offrait-il tout ce qu'on pouvait attendre de lui; en vain l'avénement de l'archiduc Charles à la couronne impériale rendait-il la guerre des alliés directement contraire au but qu'ils s'étaient proposé en la commençant : la Hollande s'obstina à s'épuiser encore pour élever un nouveau Charles-Quint; et jamais la cour de Vienne ne jouit avec plus de satisfaction, ni avec plus d'étonnement, de l'utile délire dont elle avait frappé les Hollandais.

Les Torys, rentrés dans le ministère, firent heureusement disparaître les illusions de leurs prédécesseurs. Dès la fin de 1711, les deux cours de Londres et de Versailles étaient d'accord. La

première avait pris Mahon et Gibraltar : la seconde offrait de reconnaître la reine Anne, de prendre telles mesures qui seraient jugées convenables, pour que la France et l'Espagne ne fussent jamais réunies sur la même tête, de faire aux Hollandais une barrière de places fortes. Les conférences se reprirent à Utrecht, d'après ces préliminaires : l'Angleterre et la France y luttèrent encore un an contre la Hollande. Ce ne fut qu'après la disgrâce de Malborough, après la fameuse journée de Denain, que les plénipotentiaires hollandais signèrent en frémissant le traité qu'eux-mêmes auraient dû depuis long-temps proposer comme médiateurs.

Louis XIV le signa avec gloire et avec joie, comme un adoucissement aux chagrins domestiques dont l'avait accablé la mort du dauphin, de la duchesse, du duc de Bourgogne et du duc de Bretagne.

C'était en effet glorieusement finir un beau règne, de donner à son petit-fils la plus belle partie de la monarchie espagnole, d'unir à jamais la France à ses plus anciens ennemis, et de pouvoir prononcer en père et en roi ce mot qu'il répétait souvent : *Plus de Pyrénées.*

L'empereur resté seul, ne soutenait plus la guerre que pour l'Italie, comme il l'avait commencée, mais il n'avait plus les livres sterlings de l'Angleterre et les tonnes d'or de la Hollande; et, l'année suivante, la paix fut signée à Rastadt.

Il faut connaître tous les articles de ce traité, qui a établi en Europe d'autres combinaisons politiques. Il est de plus remarquable, en ce qu'on y conclut ou prépara la reconnaissance de deux nouveaux rois : le duc de Savoie et l'électeur de Brandebourg; le second sous le titre de roi de Prusse, et le premier sous le titre de roi de Sicile, qu'il échangea peu après contre celui de roi de Sardaigne.

Mais les traités de Rastadt et d'Utrecht, ainsi que ceux de Riswich et de Nimègue, sont encore plus intéressans, en ce qu'ils ont consacré un grand principe du droit naturel : la restitution des biens enlevés aux propriétaires, même avec des formes justes en apparence, ou du moins reconnues et usitées entre les nations. Après avoir parcouru dans l'histoire des années entières de désastres pour l'humanité, on aime à retrouver dans un traité de paix des vues réellement philosophiques et équitables qui présentent aux mal-

heureux une perspective rassurante; on s'arrête avec satisfaction sur ces articles consolateurs, où les souverains réglant les grands intérêts qui leur avaient mis les armes à la main, s'occupent encore des intérêts particuliers de quelques individus, que sans cela la haine personnelle, l'esprit de parti ou la cupidité, auraient laissé gémir au milieu du bonheur public.

La guerre de la succession s'était faite avec une grande animosité de part et d'autre. Les deux précédentes, préparées ou suscitées par l'ambitieux orgueil de Guillaume III, n'avaient pas été soutenues avec un moindre acharnement. Des sujets s'étaient trouvés armés contre leur patrie; leurs biens avaient été saisis, confisqués, réunis, vendus, concédés à d'autres; des sentences par défaut avaient été rendues contre les anciens propriétaires : plusieurs d'entre eux, désespérant de recouvrer jamais leurs propriétés, s'étaient arrangés avec les nouveaux possesseurs, et par des transactions avaient conservé une portion de leur fortune en faisant l'abandon de la plus grande partie. Ces sentences, ces transactions, tous ces actes étaient faits par les ordres ou sous l'inspection d'une autorité souveraine, légitime, non

contestée, qui usait du droit de la guerre d'après des principes et des usages avoués; et on pouvait prétendre que la restitution générale, ou la conservation des places et provinces conquises n'avaient aucune analogie avec les propriétés particulières qu'un sujet égaré ou mécontent perdait plutôt par sa faute que par la force des circonstances. Néanmoins, la guerre étant finie, une amnistie générale étant prononcée, et la paix reposant sur un entier et réciproque oubli du passé, les négociateurs pensèrent avec raison que les particuliers, dépouillés par les suites de cette guerre, devaient participer au bénéfice de la restitution. Pénétrés de toute la grandeur de leur dignité d'hommes publics, ils crurent que leur honorable mission ne serait qu'imparfaitement remplie, s'ils ne réparaient pas les injustices individuelles. Ces principes une fois posés, ils les analysèrent avec l'esprit de la plus exacte justice, et en développèrent toutes les conséquences.

Tous les sujets, même ceux qui pendant la guerre avaient suivi le parti de l'ennemi, *qui partes contrarias secuti*, qui n'avaient point prêté le serment dont ils étaient tenus, *homagium non præstiterint*, qui avaient cru devoir émigrer

d'un pays où ils ne se croyaient pas en sûreté, *quòd alibi habitaverint*, et à qui, pour ces causes et sous ces prétextes, leurs biens ont été enlevés, *quibus similes ob causas seu prætextus bona ablata fuerunt*, sont restitués dans tous leurs biens, meubles, immeubles, droits, actions, successions, rentes, etc. On leur rend la pleine et entière liberté de rentrer dans leurs biens, ou de transporter ailleurs leurs domiciles, et de confier à des personnes sûres l'administration de leurs propriétés; on annulle tous les actes contraires qui auraient pu être faits, soit par le fisc, soit par les acquéreurs; on n'a pas même égard aux transactions que ceux-ci auraient pu faire avec les propriétaires, parce que le droit et la raison veulent qu'on présume que jamais un propriétaire n'abandonne librement une portion de son bien, quand il ne craint pas de perdre le tout; qu'ainsi ces actes dictés par la force et souscrits par la crainte manquent de ce consentement libre qu'aux yeux de la loi rien ne peut suppléer. Et comment ceux à qui on rend cette justice rentreront-ils dans leurs biens? *Ils en prendront possession de leur autorité privée*, en vertu du traité même, et du moment de sa ratification.

Ce traité devient leur titre particulier, comme il est le titre général des puissances contractantes. Cette prise de possession se fera sans qu'il soit besoin de recourir à la justice, parce que c'est une continuation de propriété,: les fruits seuls sont exceptés de la restitution, parce qu'il y a eu interruption de jouissance; parce que ceux qui ont acquis d'après les lois d'une autorité légitime, ne peuvent pas être regardés comme des acquéreurs de mauvaise foi; parce que, même le fussent-ils, il y a des cas où le bien général est forcé de demander à la stricte et rigoureuse équité des sacrifices particuliers, que celle-ci voudrait pouvoir, mais qu'elle ne peut ni ne doit lui refuser.

Lisez l'article V de la paix de Nimègue (1),

(1) *Paix de Nimègue, article V.*

Ceux sur lesquels quelques biens ont été saisis et confisqués à l'occasion de la présente guerre, leurs héritiers ou ayans cause, de quelque condition ou religion qu'ils puissent être, jouiront d'iceux biens, et en prendront la possession de leur autorité privée, et en vertu du présent traité, sans qu'il leur soit besoin de recourir à la justice, nonobstant toutes incorporations au fisc, engagemens, dons, en faits, sentences préparatoires ou définitives, données par défaut et contumace, en l'absence des parties, et icelles non ouïes, traités, accord et transactions pour ex-

l'article XLVI de la paix de Riswich [1], l'arti-

clure de partie desdits biens ceux à qui ils doivent appartenir; et tous et chacun biens et droits qui, conformément audit traité, seront ou doivent être restitués réciproquement aux premiers propriétaires, leurs hoirs, ayans cause, pouvant être vendus par lesdits propriétaires sans qu'il soit besoin d'impétrer pour ce consentement particulier; et ensuite les propriétaires des rentes qui, de la part des fiscs, seront constituées en lieu des biens vendus, comme aussi des rentes et actions étant à la charge des fiscs, respectivement, pourront disposer de la propriété d'icelles par rentes ou autrement, comme de leurs autres propres biens.

(1) *Paix de Riswich*, 1696, *article XLVI.*

« Restituentur omnes utriusque partis vassali et subditi, » ecclesiastici et seculares, corpora, universitates et col- » legia, honoribus, dignitatibus, et beneficiis quibus ante » bellum gaudebant, uti et in omnia jura, bona, mobilia, » immobilia, census quoque, seu reditus etiam qui redimi » possunt, tempore et occasione belli occupata seu detenta; » unà cum juribus, actionibus, et successionibus quæ ipsis, » durante bello, evenerint; ità tamen ut nihil ratione » fructuum et proventuum post occupationem seu deten- » tionem ad diem usque ratihabitæ pacis perceptorum...... » petere possint...... Restitutiones hæ ad eos quoque exten- » dentur qui partes contrarias secuti sunt, quive eo no- » mine suspecti fuerunt, et quibus post pacem Neomagen- » sem bona, reditus, aut jura, ideò quòd alibi habitave-

cle II de la paix d'Utrecht (1), l'article XXV de

» rint, vel homagium non præstiterint, aut similes ob causas
» seu prætextus ablata fuerint: quique proindè virtute pacis
» hujus in principis sui gratiam redibunt, sicut et in pris-
» tina bona et quævis jura, qualia hæc tempore conclu-
» sionis et subscriptionis hujus tractatûs fuerunt. Atque
» omnia istæc statim a ratihabitâ pace executioni manda-
» buntur, non obstantibus ullis donationibus, alienationibus,
» concessionibus, confiscationibus, commensis, impensis,
» meliorationibus, sententiis interlocutoriis et definitivis,
» ex contumaciâ, partibus absentibus et non auditis, latis;
» quæ sententiæ et res judicatæ nullæ erunt, et perindè
» habebuntur ac si judicatæ aut pronunciatæ non essent.
» Plenâ libertate et integrâ manente iis omnibus in patriam,
» seu ad bona ista redeundi, atque iis non minùs censi-
» bus et reditibus vel ipsi frui, aut alibi ubicumque ipsis
» visum fuerit, domicilium figere, seu morari possint,
» proùt eligerint; omni violentiâ seu coactione penitùs
» exclusâ. Tùmque fas illis erit per procuratores bona et
» reditus administrare........ Omnibus denique utriusque
» partis subditis libera facultas erit bona.... quæ sub alte-
» rius ditione habent, vendendi..... aliterve de iis inter
» viros et per ultimam voluntatem disponendi : ita ut qui-
» libet subditus vel extraneus ea emere possit; nullâ aliâ
» permissione superioris requirendâ, præter eam quæ
» hoc articulo continetur. »

(1) *Paix d'Utrecht.*

L'article II, après avoir étendu l'amnistie même à ceux

la paix de Rastadt (1), et vous verrez avec quelque

qui auraient pu servir contre leurs souverains, ajoute : « Toutes personnes, de quelque qualité et condition qu'elles » soient, sans nulle excepter, pourront rentrer, rentreront » et seront effectivement laissées et rétablies en la possession et jouissance paisibles de tous leurs biens, honneurs, » dignités, priviléges, franchises, droits, exemptions, » constitutions et libertés, sans pouvoir être recherchées, » troublées, ni inquiétées en général ni en particulier, pour » quelque cause et prétexte que ce soit, pour raison de ce » qui s'est passé depuis la naissance de ladite guerre. En » conséquence du premier traité, et après les ratifications, » leur sera permis à tous et chacun en particulier, sans » avoir besoin de lettres d'abolition ni de pardon, de retourner en personne dans leurs maisons, en la jouissance » de leurs terres et de tous les autres biens, ou d'en disposer de telle manière que bon leur semblera. »

(1) *Paix de Rastadt, article XXV.*

Les sujets ecclésiastiques ou séculiers, corps, communautés, universités, colléges, seront rétablis tant en la jouissance des honneurs, dignités, bénéfices dont ils étaient pourvus avant la guerre, qu'en celle de tous et chacun de leurs droits, biens, meubles, immeubles, rentes, saisis et occupés à l'occasion de la présente guerre; ensemble leurs droits, actions et successions à eux survenus, même depuis la guerre commencée, sans toutefois rien demander des fruits et revenus perçus pendant le cours de la présente

plaisir les plus grandes nations se rapprocher pour élever ces monumens authentiques où reposent, sous la garde du droit naturel et du droit des gens, les principes immuables, conservateurs de la propriété et de la perpétuité des familles, et seuls vrais garans de la stabilité des empires.

guerre, jusqu'au jour de la publication du présent traité, lesquels établissemens se feront réciproquement, nonobstant toutes donations, concessions, déclarations, confiscations, sentences données par contumace, les parties non ouïes, qui seront nulles et de nul effet, avec une liberté entière auxdites parties de revenir dans les pays dont elles se sont retirées pour et à cause de la guerre, pour jouir de leurs biens et rentes en personnes ou par procureurs, conformément aux lois et coutumes de pays et États; dans lesquels rétablissemens sont aussi compris ceux qui, dans la dernière guerre ou à son occasion, ont suivi le parti des deux puissances contractantes : néanmoins les arrêts et jugemens rendus dans les parlemens, conseils et autres cours supérieures ou inférieures, et auxquels il n'aurait pas été expressément dérogé par le présent traité, auront lieu et sortiront leur plein et entier effet; et ceux qui, en vertu desdits arrêts et jugemens, se trouveront en possession des terres, seigneuries et autres biens, y seront maintenus, sans préjudice toutefois aux parties qui se croiront lésées, de se pourvoir par les voies ordinaires et devant les juges compétens.

Le Nord avait été, depuis le commencement du siècle, aussi agité que le reste de l'Europe.

Auguste, électeur de Saxe, l'avait emporté en Pologne sur le prince de Conti, son compétiteur, légitimement élu. La guerre s'était allumée entre lui, le roi de Danemarck, Charles XII et Pierre Ier. Celui-ci opposait des réserves et de la patience aux succès de son fougueux rival. Charles avait déjà fait élire et proclamer Stanislas. Toujours vainqueur d'Auguste, il avait exigé de lui qu'il renonçât à la couronne de Pologne; il eût alors pu jouer un beau rôle, et se réunir avec le Danemarck et la Pologne pour pacifier l'Europe; mais des vues sages et profondes n'entraient point dans cette tête ardente, et la mort seule put mettre un terme à des exploits qui n'avaient ni bornes, ni objet.

La Suisse avait pris part à cet esprit de discorde qui armait tous les États; elle s'était armée contre elle-même. On s'était battu plusieurs années pour le Tokembourg et pour le prince de Saint-Gall, comme on s'était battu pour la succession de Charles II. Le traité d'Arau avait terminé cette guerre civile; et Louis XIV voyait

l'Europe tranquille après tant d'années de guerre et d'événemens si multipliés.

Mais aussi il se voyait seul. Le duc de Berri, le dernier de ses petits-fils, venait de mourir à vingt-huit ans. On voulut chercher autre chose que le caprice de la nature, ou l'ordre éternel de la Providence dans cette disparition subite de toute sa famille; et l'arrivée de ce maréchal (de Sallans en Provence), qui vint exprès à Versailles pour parler au roi, donna lieu à beaucoup de conjectures. L'objet secret de ce voyage n'a jamais pu être pénétré. Mais la résignation, le courage, la grandeur d'âme avec lesquels Louis XIV supporta les terribles coups qui l'accablèrent presque tout à la fois, couronnèrent dignement le règne le plus long et le plus glorieux.

Il faut à présent jeter un coup d'œil sur l'effet que ce règne produisit dans l'intérieur du royaume, et sur ce qu'était la France à la mort de Louis XIV.



LETTRE XCIII.

Effet du règne de Louis XIV sur l'intérieur du royaume. État de la France à sa mort.

Vous avez vu dans quel état le ministère du cardinal de Richelieu avait mis le royaume. Cet État s'était déjà tellement consolidé, que les troubles de la Fronde ne le détruisirent pas. L'action du gouvernement fut interrompue, ou embarrassée pendant quelque temps; mais rien ne fut dérangé, rien ne fut brisé dans la machine. Louis devenu majeur, s'empara fortement de tous les ressorts, et annonça qu'il les ferait tendre tous au bien général, mais qu'il ne souffrirait pas qu'un seul agît indépendamment de l'autorité royale. Il tint parole. Jamais monarque ne fut plus constamment obéi : et c'est à cette soumission qu'il fut redevable de la facilité, de la promptitude presque magique, avec lesquelles il créa,

et perfectionna tout-à-coup des établissemens si avantageux.

Il s'attacha à un principe qui est en lui-même très-conforme à la nature du gouvernement monarchique, et très-utile pour l'administration; et il le suivit toujours à la rigueur. C'est que l'autorité royale doit, avant d'agir, s'éclairer par les conseils, par la discussion, par les mémoires contradictoires : mais qu'après cela elle ne doit plus trouver d'obstacles dans ce qu'elle a jugé convenable. D'après ces principes, il contint toujours les parlemens dans une sujétion peut-être trop grande; mais jamais un édit n'était envoyé à l'enregistrement, que le roi n'eût pris préalablement les avis des principaux magistrats ou des personnes instruites sur la matière dont il s'agissait. Il ne voulait être obéi qu'après avoir été éclairé, et il sentait que le souverain a plus d'intérêt que tout autre à ne publier que de bonnes lois. Excepté le chancelier le Tellier, dont il respecta toujours l'âge et les lumières, il forma lui-même presque tous ses ministres. Cela lui donnait de l'ascendant sur eux. Louvois fut le seul qui en eut quelque temps sur lui; il mourut d'effroi de l'avoir perdu. Il n'y avait personne qui pût sou-

tenir les reproches de Louis XIV; et un ministre hésitait long-temps, avant de s'exposer à les mériter par quelques mauvais conseils.

Sur les matières religieuses, Louis XIV prenait les avis des plus grands prélats, et des ecclésiatiques les plus instruits. Tout ce qu'il fit sur les protestans, et sur la querelle trop fameuse du jansénisme, fût conduit par des personnes auxquelles il avait donné sa confiance.

Sur les matières de législation, les plus habiles jurisconsultes, les plus grands magistrats furent toujours consultés; et on en voit la preuve dans les procès-verbaux de la plupart des ordonnances. Les lois du chancelier de l'Hôpital servirent de base au travail par lequel Louis XIV voulait illustrer son règne. Ce travail s'étendit sur toutes les parties de la jurisprudence.

Il s'agissait d'en créer une presque entièrement nouvelle en France : c'était celle du commerce. Des chambres de commerce furent établies : elles furent appelées, ainsi que les négocians les mieux famés, pour régler tout ce qui tient à cette branche si intéressante de l'administration; et l'ordonnance de 1673 fut le résultat de toutes ces consultations.

Les amirautés furent réglées avec les mêmes précautions et la même surveillance : de jour en jour il devenait plus nécessaire de leur donner une consistance plus assurée et des réglemens permanens. C'était la suite des progrès rapides de la marine et du commerce. Il fallait une nouvelle législation pour des objets qui, jusque là, presque étrangers au territoire français, s'y étaient trouvés tout-à-coup transplantés, et s'y multipliaient avec vivacité.

Jamais un grand roi et un grand ministre ne profitèrent mieux que Louis et Colbert des avantages d'un beau sol et des moyens d'une nation active : ils sentirent tous deux qu'un État quelconque n'est point seulement puissant en raison de l'espace qu'il occupe sur le globe, mais qu'il doit l'être bien plus en raison de sa population, de son travail, de son industrie.

Colbert, obligé de fournir à toutes les dépenses qu'exigeaient les guerres, les bâtimens, les établissemens de tout genre, vit dans le commerce un moyen de fournir à tant de besoins.

Sully avait pensé qu'il fallait éloigner les Français du commerce, et les vouer entièrement à l'agriculture. Colbert, au contraire, négligea

un peu trop celle-ci, pour appeler les Français à des fortunes plus rapides, plus brillantes, et qui produisirent plus tôt l'effet qu'il attendait. Tous les genres d'industrie pour lesquels la France était mise à contribution par ses voisins, devinrent aussitôt indigènes chez elle. Les manufactures de soie produisirent au commerce plus de cent millions : celles des draps furent au point qu'au bout de quelques années on compta quarante-deux mille métiers dans le royaume. Les glaces de Venise furent égalées, puis surpassées par celles de France; les tapis de Perse et de Turquie disparurent devant ceux de la Savonnerie; les tapisseries de Flandre ne purent soutenir la comparaison de celles des Gobelins. Ce fond d'industrie, qui se reproduisait et se revivifiait sans cesse, approvisionnait une partie de l'Europe; il n'avait point de concurrence à craindre. La vigilance de Colbert, les bienfaits de Louis XIV, créaient, appelaient, encourageaient les talens; et rien ne peut être comparé à la splendeur universelle dans laquelle se trouva le royaume dix ans après la mort de Mazarin.

Il n'est donc pas étonnant qu'à cette époque se soit manifestée contre Louis XIV cette jalousie

politique qui fit verser tant de sang. On voyait un roi jeune et plein d'ardeur s'annoncer au dehors avec une fierté que rien ne pouvait abattre, et s'occuper au dedans de tout ce qui pourrait mettre la nation en état de soutenir le ton qu'il prenait pour elle. On était étonné de voir une marine nouvellement créée se mesurer avec succès contre des forces plus redoutables; de voir un commerce qui, dès sa naissance, s'emparant et du goût, et de l'agrément, et de la perfection des ouvrages, attirait, comme par un enchantement, le numéraire de l'Europe : mais surtout on était frappé de voir par quelle sage administration Colbert avait, comme un autre Sully, liquidé, en dix ans de temps, la plus grande partie des revenus publics.

En effet, en 1671, l'État ne devait plus que sept millions trois cent mille livres de rente : il tendait donc à une libération prochaine, si la guerre de 1672 n'eût pas eu lieu, ou si l'impérieux Louvois n'eût pas empêché Louis XIV de la terminer glorieusement dès la première année.

Ce fut à cette époque que, pour la première fois, on prononça ouvertement le mot de crédit, et que l'on proposa au roi la cruelle ressource des

emprunts. Colbert avait des vues trop sages et trop grandes pour approuver un pareil moyen, avec lequel le ministre le plus inepte peut toujours, s'il présente un appât à l'avidité des créanciers, laisser à ses successeurs l'embarras de payer, et ne se réserve que la facilité de s'endetter. En vain voudrait-on mettre en équivalent avec ce danger l'avantage que le crédit donne à un État. Cet avantage est nul, dès que l'État ennemi peut l'avoir aussi. Or, il est de fait que tout État qui veut emprunter trouve des prêteurs. Ce n'est donc, pour le premier État qui emprunte, qu'un accroissement de puissance relative; et, l'État ennemi en faisant autant, on ne fait qu'ajouter des quantités égales à des poids inégaux, ce qui maintient ceux-ci dans leur inégalité : c'est-à-dire que, quant aux forces, on reste comme on était; il n'y a d'augmentation que dans la dette.

Ce funeste crédit a encore un grand inconvénient. L'augmentation d'impôts est onéreuse au peuple. Elle donne lieu aux murmures et au mécontentement. Un ministre dissipateur craint de s'y exposer, et cette crainte le retient sur bien des dépenses; mais les emprunts ne produisent aucune plainte dans les premiers temps. Au

contraire, le capitaliste les voit avec plaisir, parce qu'ils lui offrent une facilité de plus pour faire valoir son numéraire. Le propriétaire et le consommateur, qui pourraient entrevoir dans un avenir peu éloigné les impôts que ces emprunts rendront nécessaires, ne songent qu'à l'avantage présent, et s'estiment heureux d'échapper pour le moment à l'impôt qu'il aurait fallu mettre sur les revenus territoriaux, ou sur les objets de consommation. Le ministre qui a besoin d'argent recourt donc sans crainte aux emprunts, et devient moins sévère sur l'économie.

Colbert fit valoir tous ces motifs auprès de Louis XIV, avec d'autant plus de force, qu'il ne voulait pas l'accoutumer à trouver toujours des millions à sa volonté. Il ne céda qu'aux ordres réitérés du monarque. Mais en cédant, il adressa les plus terribles reproches à ceux qui avaient donné ce conseil : il leur dit qu'ils répondraient devant Dieu du préjudice que ces emprunts porteraient à l'État. L'événement n'a que trop prouvé que le grand Colbert avait bien lu dans l'avenir.

Plus le commerce, les arts, les sciences, se disputaient en France de progrès et d'activité, plus la capitale recevait tous les jours un accrois-

sement qui devait fixer les yeux du gouvernement. Des limites furent prescrites à la ville de Paris, il fut défendu de les reculer. La même loi fut renouvelée sous Louis XV, mais ne fut pas exécutée.

Mais c'était surtout dans cette immense population qu'il fallait mettre un ordre, à l'abri duquel la tranquillité publique fût assurée. Les talens de d'Argenson furent connus et employés; et l'étranger admira cette paisible police, qui ne paraissait nulle part, mais qui se trouvait partout.

Les ennemis de Louis XIV ont répété sans cesse qu'il avait une trop grande idée de lui-même; mais ils n'ont pas dit qu'il avait aussi une grande idée de la nation à laquelle il commandait. Il compta toujours sur elle, sur sa fidélité, sur son énergie, sur sa vivacité, sur son honneur; il connut toute la valeur de ce mot; c'est par lui qu'il fit tant de choses étonnantes. Il justifia d'avance une proposition que Montesquieu devait établir long-temps après, que l'honneur est le principe des monarchies. Personne ne sut mieux réaliser cette ingénieuse fiction, ne sut mieux manier cet inappréciable mobile qui fait produire à l'amour-propre les effets de la vertu.

C'est ce mot d'honneur qui a créé l'idée si

simple, si riche, si sublime de la croix de Saint-Louis ; et le souverain qui avait l'heureuse adresse d'offrir une pension en refusant cette croix, rendit un bel hommage à l'esprit de la nation. Il avait trouvé le véritable trésor de l'État. Cette nouvelle monnaie, frappée sans alliage au coin de l'opinion publique, gagna sur la place, du moment qu'elle y parut. Un heureux change s'établit et se maintint au désavantage de la monnaie métallique ; et c'est un des plus grands éloges que l'on puisse faire d'un peuple et d'un souverain. Le prix de la valeur guerrière fut placé au bout de la carrière de l'honneur. Chacun put espérer de le saisir. Le simple soldat, en devenant bas-officier, put y prétendre comme le plus grand seigneur. Un monument superbe s'éleva pour recueillir les guerriers que leur âge ou leurs blessures condamnaient à ne plus servir la patrie. On a reproché à ce monument des Invalides trop de faste, trop de magnificence ; comme s'il n'y avait pas dans les grands États un luxe de dignité, le seul qui ne puisse jamais leur être funeste ; comme si, en ouvrant aux soldats estropiés des casernes majestueuses et des temples de marbre, on ne les associait pas à la gloire de l'empire

qu'ils avaient défendu, et à la munificence d'un Dieu rémunérateur.

Laissez ces calculs de comptoirs, ces fausses économies à ceux qui n'ont jamais envisagé la masse d'une grande monarchie, et qui en supputent mesquinement jusqu'aux plus petites fractions. Ce ne sont point des lunettes, c'est un télescope qu'il faut à l'homme d'État. Il lui faut le génie qui embrasse le tout, et qui ennoblit les détails.

Ce talent fut celui de Louis XIV, et fut celui de ses ministres. Quand ils descendaient dans les détails des manufactures, des métiers, des filatures, des constructions de vaisseaux, enfin de tout ce qui intéressait le commerce et la marine, c'était avec un coup d'œil à qui n'échappait aucun rapport d'utilité publique. La France jouit depuis plus de cent ans du bénéfice des réglemens qui furent faits sous ce règne : et peu de Français se sont occupés de savoir à qui ils en étaient redevables.

Quelques auteurs, qui veulent tout attribuer au hasard, ont dit (et le vulgaire, cet écho ambulant, a répété avec eux) que la nature, prodigue envers Louis XIV, s'était épuisée à produire

pour lui des grands hommes dans tous les genres. Je n'admets point dans le monde moral ces années d'abondance et de stérilité que la variation des saisons produit dans le monde physique. Il y a toujours dans une grande monarchie un nombre plus que suffisant d'hommes capables. Mais il n'y a pas toujours un monarque et des ministres propres à les chercher, à les découvrir, et à leur donner les places qui leur conviennent. Les plus grands talens sont quelquefois comme les mines les plus riches, il faut, pour les trouver, fouiller dans leur obscurité : tandis que les hommes ordinaires sont toujours impatiens de s'élever, et se croient toujours au-dessus de la place qu'ils occupent.

C'était sur ce point que Louis XIV excellait. Il conservait des notes sur tous les sujets qui annonçaient de la capacité (1) : il apportait surtout une sévère attention dans la nomination des évê-

(1) Le fait qui a fourni à La Chaussée le sujet de la comédie de *la Gouvernante*, était arrivé à M. de la Faluère, conseiller au parlement de Paris. Louis XIV l'avait su, en avait tenu note, et long-temps après le nomma, sur cette note, premier président du parlement de Bretagne.

chés, des premières places de la magistrature, des secrétaires d'État. Aussi n'y eut-il jamais tant de saints ou illustres prélats, tant de magistrats célèbres, tant de grands ministres. Dans ses mémoires particuliers, qui étaient et doivent être encore à la bibliothèque, vous verrez à quelles recherches, à quel examen il se livrait pour nommer ou renvoyer un ministre; ce qu'il exigeait de ceux à qui il donnait sa confiance, et quel ton il voulait qu'ils prissent pour le représenter. Je ne vous citerai pour exemple que M. de Pomponne. Sa réputation, ses vertus, le respect universel dont jouissait sa famille, déterminèrent le choix du roi. *Mais*, ajoute-t-il, *l'emploi se trouve trop grand et trop étendu pour lui.....Enfin il a fallu que je lui ordonne de se retirer, parce que tout ce qui passait par lui perdait de la grandeur et de la force qu'on doit avoir en exécutant les ordres d'un roi de France.* Si le monarque français qui pensait ainsi n'avait pas trouvé de grands hommes pour le servir, c'est qu'il n'y en aurait pas eu dans toute l'Europe.

L'histoire lui apprenait que trop souvent les troubles de la France avaient eu pour origine l'inquiétude ou l'ambition des grands du royaume.

Il jugea que le moyen d'affaiblir le reste de leur autorité était de les approcher de sa personne, de les fixer à sa cour. Il s'en composa une, qui devint la plus brillante de l'Europe. Dès ce moment, ce fut une mode et un besoin pour les grands seigneurs d'être admis aux fêtes et dans la familiarité du souverain ; et ceux qui, en d'autres temps, ou avec d'autres mœurs, auraient été les rivaux de sa gloire, ne songèrent plus qu'à s'associer à elle, et à en rehausser l'éclat.

Cet éclat n'était point une de ces fausses lueurs qui éblouissent ou trompent un moment. C'était, de la part de Louis XIV, une splendeur soutenue, qui tenait à la dignité de la couronne; et jamais personne ne maintint mieux que lui cette dignité. La déclaration qu'il exigea de l'Espagne vis-à-vis du comte d'Estrades; la réparation que Rome fut obligée de lui faire pour l'insulte du duc de Créquy; la vengeance, juste dans son motif, quoique répréhensible dans son excès, qu'il tira de la ville de Gênes; enfin toute sa conduite politique fit connaître que jamais il ne se relâcherait sur tout ce qui pouvait rehausser l'éclat et la majesté de son trône.

Sous son règne, le clergé de France commença

à tenir régulièrement les assemblées qui depuis ont toujours eu lieu; et c'est dans une de ces assemblées, en 1682, que furent arrêtés les quatre fameux articles qui sont le complément du droit de l'église gallicane. Il y fut solennellement dit, 1° que le pape n'a aucune autorité sur le temporel des rois; 2° que d'après les sessions 4 et 5 du concile de Constance, les conciles généraux sont au-dessus du pape; 3° que l'usage de la puissance apostolique doit être réglé par les canons, mais sans porter atteinte aux libertés de l'église gallicane; 4° enfin, qu'il appartient au pape de décider en matière de foi; que ses décisions obligent toutes les églises, mais ne sont irréformables qu'après que l'Église les a adoptées. Ces quatre articles ne sont autre chose que le droit commun de toute la chrétienté pendant les premiers siècles de l'Église. Il est pénible de voir quelles oppositions ils trouvèrent, en France même, parmi quelques membres du haut clergé. Ils furent attaqués par des ennemis puissans, qui défendaient leur propre pouvoir, en défendant celui de la cour de Rome. Le génie de Bossuet triompha des efforts d'un faux zèle. Dans sa *Défense de la Déclaration du Clergé*, il terrassa ses adversai-

res par la force du raisonnement, par l'évidence des principes, par l'enchaînement des faits. Cet ouvrage, qu'on ne peut trop lire pour se former une idée nette et vraie du pouvoir des papes, réunit trois choses qui, dans cette matière, paraissaient difficiles à concilier : une réserve sage, une précision exacte, une logique entraînante.

Lors de cette assemblée de 1682, le roi s'occupait déjà, depuis plusieurs années, de détruire dans ses États la religion réformée. On lui apportait sans cesse de nombreuses listes de conversions; et enfin, convaincu que le nombre des protestans diminuait tous les jours en France, il donna, en 1685, le fameux édit qui révoquait celui de Nantes. Ce n'est pas dans un ouvrage aussi abrégé que celui-ci, que l'on peut examiner tout ce qui a été dit pour et contre cet édit. Il eût excité moins de clameurs, si l'exécution en eût été confiée à des hommes plus modérés. Mais Louvois, l'auteur des terribles dragonnades, porta dans une matière religieuse et civile la dureté qu'il mettait à tout, et les suites de l'édit furent plus fâcheuses que l'édit même.

Les plus habiles négociateurs avaient peine à effacer, dans les pays protestans, les fâcheuses

impressions que produisait une pareille rigueur; les protestans fugitifs exagéraient encore, dans leurs récits, les maux qu'ils avaient soufferts, et par leurs déclamations ne secondaient que trop les intentions de ceux qui voulaient armer l'Europe contre Louis XIV. Les impressions qui tiennent à l'esprit de parti, surtout en fait de religion, sont les plus faciles à recevoir, et les plus difficiles à détruire. On voit dans la négociation de M. d'Avaux, entre la paix de Nimègue et la guerre de 1688, combien elles lui nuisaient auprès des Hollandais les mieux pensans, et quel art il lui fallait employer pour ne pas échouer sur cet écueil. Pendant les malheurs de la guerre de la succession, lorsque l'Autriche et la Hollande ne répondaient que par des refus aux sacrifices offerts par Louis XIV, elles étaient excitées par les lettres des protestans, qui ne cessaient de mander que la France était sans ressources, et serait forcée d'accepter la paix, à quelque condition qu'on la lui dictât. Irrités de la sévérité dont on usait envers eux, ils s'aveuglaient au point qu'ils cherchaient à perdre l'État pour satisfaire leur vengeance.

Dans l'intérieur du royaume, les effets de cette

excessive sévérité furent encore plus funestes ; et l'État fit une perte énorme en richesse, en population, en industrie, sans que l'Église y gagnât une véritable conversion.

On serait, avec le temps, parvenu bien plus sûrement à son but, si, en excluant les protestans de toutes les charges, de tous les emplois, qui ne doivent être confiés qu'à ceux qui professent la religion de l'État, on leur eût accordé l'état civil, qui appartient à tous les membres de la société. L'antipathie religieuse se serait affaiblie peu à peu ; et le désir de prendre place parmi les agens d'un grand empire, aurait ramené à l'uniformité. Faute d'avoir fait cette distinction, on manqua absolument l'objet que l'on s'était proposé. Un certain nombre de protestans, nombre fort exagéré par l'esprit de parti, quitta le royaume. Un plus grand nombre y resta, à l'abri de quelque tolérance ou d'une abjuration simulée. Ils s'attachèrent d'autant plus à leur opinion, qu'ils avaient été persécutés pour elle : c'est dans le cœur de l'homme. L'administration admit en principe une fiction politique, qui ne pouvait manquer de lui susciter mille traverses. Il fut dit qu'il n'y avait plus de protestans, et on agit

contre eux, en partant de la fausse assertion qu'il n'y en avait pas.

Lorsque vous en serez à ce grand événement du siècle de Louis XIV, il faut voir la suite des lois qui furent données à ce sujet, et deux mémoires imprimés qui furent faits, en 1787, par M. de Malesherbes. Cela vous donnera des idées nettes sur cette fameuse question, et vous mettra à portée de l'examiner par vous-même. Mais il faut l'examiner relativement à la monarchie française : elle doit y être jugée par des principes tout différens de ceux que l'on suivait en Allemagne ; et la raison en est sensible. Dans l'Allemagne, considérée comme empire germanique, depuis la paix de Passau, la confession d'Augsbourg et le traité de Westphalie, il n'y a plus eu une seule religion dominante dans l'État : la catholique et la réformée ont été mises sur la même ligne, et fournissent un nombre déterminé de membres aux corps politiques. Mais en même temps l'Allemagne est un empire fédératif, composé d'une multitude de souverainetés indépendantes ; et dans chacune de ces souverainetés il y a la religion de l'État. En France, au contraire, où il n'y avait qu'une souveraineté, la religion que

cette souveraineté professait devait être partout la religion dominante. Mais en interdisant à l'autre le culte public, ne pouvait-elle pas tolérer un culte particulier? Ne pouvait-elle pas assurer aux sectateurs de ce culte un état civil conforme à l'ordre public? C'est à quoi il me semble que l'on peut sagement réduire la question.

Ce ne fut pas ainsi qu'on la présenta à Louis XIV; et plus il déploya sa puissance, moins il parvint à son but. C'est qu'il y a deux choses contre lesquelles l'autorité et les lois ne prévalent qu'avec le temps, l'esprit religieux et les mœurs. Quand on leur oppose la force, on augmente la leur. Louis éprouva la réaction de l'esprit religieux, lors de sa révocation de l'édit de Nantes : il éprouva celle des mœurs, lors de son édit contre les duels.

Toute son autorité échoua devant le préjugé national : elle échoua, parce qu'elle prit le moyen le moins propre à remplir ses vues, le plus fait pour produire une réaction à laquelle elle devait définitivement céder. Elle menaça de la mort des guerriers qui s'exposaient à la mort : ils mettaient un premier honneur à braver cette mort, en pouvant la donner; ils en mirent un autre à

braver celle contre laquelle ils ne pouvaient se défendre. L'opinion publique flétrissait ceux qui refusaient de se battre : elle éleva avec enthousiasme ceux qui se battaient malgré les sévères défenses d'un monarque absolu, et manifesta une noble sensibilité pour la victime de l'infraction d'une loi qu'elle repoussait. L'édit des duels donna donc un nouvel aliment à cette opinion, qui était sa plus grande ennemie. Semblable à ces esprits que Milton nous représente foudroyés par le canon des enfers, et se relevant plus forts qu'auparavant, la reine du monde brava les coups de Louis XIV, et trouva une nouvelle force dans chacun des coups qu'il lui portait. Louis vit lui-même le peu d'effet d'une déclaration donnée trop promptement, et mal combinée avec la nature de l'usage que l'on avait voulu abolir. Il vit l'inutilité des exemples de sévérité ; mais n'aimant point à s'avouer à lui-même qu'il s'était trompé, il aima mieux supposer que personne n'osait plus enfreindre une loi qu'il ne pouvait faire exécuter.

Il est étonnant que Louis XIV, qui connaissait si bien l'esprit de la nation, ait songé à affaiblir ce qui était chez elle un des ressorts de l'honneur.

Il y a sans doute de grands argumens à opposer à cet honneur; mais l'honneur se sent, et ne se raisonne pas : encore moins peut-il se commander.

Dans toutes les autres parties de l'administration, Louis vit ses entreprises couronnées par le succès : les revers de la guerre de la succession fatiguèrent, mais n'épuisèrent point le royaume; et lors de la paix de Rastadt, Louis put envisager avec satisfaction ce qu'il avait fait pour la monarchie.

Du côté de l'Espagne, il n'y avait plus de guerre à craindre : l'acquisition de la Franche-Comté donnait à la France la paisible frontière de la Suisse; le Rhin la couvrait du côté de l'Alsace; une double ou triple enceinte de places fortes la défendaient jusqu'à la mer; la difficulté des communications la protégeait du coté du Piémont. Tout le commerce du Levant affluait dans ses provinces du midi. Celui de l'Amérique et de l'Asie était aussi brillant dans ses ports que chez les nations rivales; et au dedans une tranquillité que rien n'altéra, laissait à chacun la liberté de se livrer aux spéculations, à l'industrie, au genre de travail qu'il préférait. Les plaies que fit à l'État la guerre de 1701, n'avaient donc

point de profondeur; aussi furent-elles promptement guéries; et jamais la France ne joua en Europe un rôle plus grand et plus beau, que depuis la mort de Louis XIV jusqu'à la guerre de 1741. Vous verrez bientôt que ce rôle fut dû, en grande partie, à la sagesse du cardinal de Fleury; mais il n'aurait pu le soutenir, s'il n'avait pas trouvé dans le royaume toutes les ressources que Louis y avait mises ou y avait laissées.

Ce règne célèbre exige, pour être bien connu, que l'on entre dans les détails de la vie privée du monarque, de ses ministres, de ses maîtresses. C'est ce que vous pourrez voir dans les mémoires ou lettres du temps, en n'ajoutant point une foi aveugle aux anecdotes que vous y trouverez, mais en les rapprochant toujours des événemens dont elles ont été la suite : c'est là surtout que vous aurez lieu de connaître combien Louis XIV savait distinguer et conduire les hommes. J'en reviens toujours à cette éminente qualité, parce qu'elle supplée à toutes les autres.

On a reproché avec raison, à Louis XIV, cette multitude de bâtimens qui absorbaient ses finances, pendant qu'il avait sans cesse des guerres à préparer ou à soutenir. Mais il était bien difficile

qu'après avoir appelé en France le luxe, le commerce, les arts, les sciences, il se défendît tout à la fois et contre son goût, et contre leur propre reconnaissance, et ne jouît pas de consacrer dans des monumens célèbres la subite perfection de tout ce qu'il avait créé.

Enfin, la jalousie que sa puissance avait excitée, lui a fait un dernier reproche, dont il faut apprécier la valeur : il fut vain, a-t-on dit. Sans doute la vanité devrait toujours être au-dessous de l'homme qui est réellement grand; éclairé par les rayons de sa gloire, il ne devait jamais en être ébloui. Mais si cette faiblesse peut être pardonnable à un grand souverain, c'est assurément lorsqu'elle a tourné à l'avantage du peuple qu'il gouvernait : or, le règne de Louis XIV est une époque à jamais mémorable. Il a senti tout ce que la France était, tout ce qu'elle pouvait être; il l'a élevée à un rang dont elle ne descendra que par sa faute. D'ailleurs, quand même on pourrait dire avec quelque fondement, qu'il fut vain dans les temps de prospérité, il faudrait ajouter aussi qu'il fut grand dans de grandes infortunes. Quelques indices, quelques actions de vanité peut-être, ne peuvent être attribuées qu'à la foule

des hommages qui s'empressaient autour de lui: et au milieu de tant d'acclamations, est-on toujours le maître de distinguer et de saisir le ton de la vérité? N'est-ce pas demander à l'humanité un effort surnaturel, d'exiger que l'objet d'un enthousiame universel ne s'en laisse jamais atteindre? Mais ce qui est, de la part de l'humanité, un effort surnaturel encore, c'est, après avoir traversé, avec orgueil peut-être, cinquante ans de gloire et de triomphes, de vieillir dans le malheur, et de le supporter avec courage et résignation; c'est, après une habitude d'un demi-siècle de prospérités, de paraître tout-à-coup habitué à des jours de calamités et de douleurs. Plus les reproches de vanité faits à Louis auraient été fondés, plus cette gloire serait grande : elle n'appartient qu'à lui seul, et je ne connais aucun souverain qui ait acquis le droit de la partager avec lui. La fortune, après avoir épuisé sur lui toutes ses faveurs, lui réservait encore celle de ses disgrâces, afin que son siècle et la postérité le connussent tout entier : elle n'avait plus que cette nouvelle gloire à lui offrir. Elle a voulu que l'on vît son âme à découvert; et c'était le plus bel éloge qu'elle pût lui consacrer. Alors cette âme a paru

dans toute sa grandeur : le héros chrétien, le grand roi, le monarque sensible, tous ces traits furent réunis dans le même tableau. Chacun d'eux est rendu avec autant de noblesse que de simplicité, dans ses Lettres à MM. de Torcy, d'Uxelles, de Polignac, pendant les différentes négociations en Hollande. Quand on n'a point lu, relu, appris, admiré ces Lettres, on peut connaître Louis XIV, mais on ne connaît pas Louis le Grand. Ses ennemis ne le connaissaient pas, lorsqu'ils refusaient toutes ses propositions ; lorsque, non contens de ce qu'il se soumettait à des sacrifices pénibles, ils croyaient le forcer à signer des conditions honteuses. C'est bien à eux que put alors s'adresser le reproche d'être vains ; et le cardinal de Polignac leur donnait une belle leçon, en leur disant ce mot simple et si vrai : *On voit bien que vous n'êtes pas accoutumés à vaincre.* Enivrés de leurs victoires, ils crurent que Louis était abattu par ses défaites. Ils ne lui soupçonnèrent pas une force d'âme dont aucun d'eux n'avait d'idée. L'absurde opiniâtreté de leurs prétentions, le ton insultant avec lequel ils se plaisaient à les présenter et à les soutenir, les minutieuses vexations de détail dont ils avaient la bassesse de

les accompagner, donnèrent la juste mesure de leur vanité : l'effet en fut tel qu'il devait être ; et la paix d'Utrecht, en leur assignant dans l'histoire leur véritable place, les mit bien au-dessous du monarque qu'ils avaient voulu humilier.

Si l'existence politique que ce règne donna à la France, n'avait eu que de l'éclat sans solidité, elle aurait fini avec le bonheur de Louis XIV ; elle aurait au moins fini avec sa vie : elle ne se serait pas maintenue sous la minorité d'un roi de cinq ans, et sous la régence d'un prince dissipé ; elle ne se serait pas agrandie et affermie sous un ministre octogénaire ; et vous verrez, dans la Lettre suivante, ce que la France devint dans l'espace d'un siècle, depuis la paix de Westphalie jusqu'à la paix de 1748.

Enfin (car je voudrais vous inculquer fortement une grande et juste idée, et de votre patrie, et des souverains à qui elle doit sa prospérité), pour répondre aux déclamations que vous entendrez, et contre le gouvernement français, et contre Louis XIV ; pour confondre tous ces sots détracteurs, ces malheureux pygmées qui se hissent et se gonflent en s'efforçant de souffler sur des géans, je vous renverrai toujours aux ennemis

même de la France, à cette Hollande si orgueilleuse de ses succès inattendus. Lisez entre autres la pétition du conseil d'État aux états-généraux, du 13 novembre 1711, pour avoir de nouveaux subsides ; remarquez bien l'époque, et voyez comment, après les plus grands désastres de la France, une république parlait à elle-même des monarchies française et espagnole : *La puissance de la France est si grande, par la* CONSTITUTION *de ce royaume, sa vaste étendue, ses États bien peuplés, ses frontières, le génie de sa nation, la* FORME DE SON GOUVERNEMENT.... *Le royaume d'Espagne, depuis que le duc d'Anjou est monté sur le trône, et l'a gouverné à la manière et selon le génie des Français, a commencé à se relever de la grande décadence où il était tombé depuis la paix de Vervins, sous ses trois derniers rois.*

Je n'ai rien à ajouter à ce passage : il vous dit assez ce qu'était la France sous le gouvernement qu'elle n'a plus.

LETTRE XCIV.

Depuis 1715 jusqu'en 1748.

A la mort de Louis XIV, la plupart des puissances que son règne avait étonnées ou humiliées, voyaient avec une satisfaction secrète la couronne de France sur la tête d'un enfant de cinq ans, et se livraient à l'espérance de recouvrer, durant sa minorité, une partie de ce qu'elles avaient perdu pendant un long règne. On pouvait au moins leur en supposer le désir; cela seul exigeait de la part du régent une marche très-sage et très-adroite.

C'était dans ce moment tout gagner pour le royaume, de ne pas retomber dans une nouvelle guerre. Il fallait pour cela, non-seulement ne point offenser, mais encore s'attacher l'Angleterre et l'Autriche. Il fallait engager la première à maintenir la paix d'Utrecht, qui était son ou-

vrage. Il fallait persuader à l'autre que c'était en restant en paix avec la France, qu'elle garderait les possessions qu'elle venait d'acquérir en Italie et dans les Pays-Bas. Ce qui paraissait avoir, au commencement de ce siècle, épouvanté les cabinets, c'était l'union future des deux cours de Versailles et de Madrid. Il pouvait être politique de présenter cette union comme n'étant pas aussi étroite qu'on le craignait, comme pouvant même se rompre. Telle était la marche que les circonstances semblaient indiquer au gouvernement, et que d'autres circonstances lui rendirent plus faciles. Il ne faut point parler de la vie privée du régent; elle était celle d'un prince voluptueux. Il ne faut point parler de la monstrueuse élévation du cardinal Dubois, qui était une honte, et par conséquent une calamité publique. Il ne faut point parler des déprédations inévitables sous un pareil ministre, et qui augmentaient le vide des finances, au lieu de le combler. Ce sont des reproches mérités que la sévérité de l'histoire ne peut s'empêcher de faire au duc d'Orléans. La calomnie y a joint des imputations encore plus graves, et a osé lui supposer le dessein de se défaire de son royal pupille. Cette accusation est re-

poussée par la facilité avec laquelle le duc d'Orléans aurait pu commettre ce crime, s'il eût été capable de le concevoir; par la douceur connue de son caractère, qui ne s'aigrit, qui ne s'irrita jamais contre aucun de ses ennemis. Mais ces inculpations mêmes, les soupçons que l'on affecta de répandre sur lui, le scandale de sa vie, les vices de son administration dans l'intérieur du royaume, furent ce qui, en indisposant le roi d'Espagne contre lui, donnèrent lieu au duc d'Orléans de prendre et de suivre une politique qui maintint la paix en France et dans une partie de l'Europe.

Cette paix fut un moment rompue entre la France et l'Espagne; et c'était pour les deux peuples un spectacle effrayant de voir recommencer des guerres que le testament de Charles II devait avoir terminées à jamais. Mais cette guerre n'était point heureusement de nation à nation; elle était personnelle entre le roi d'Espagne et le régent; et au moment où ils allaient la soutenir avec cette animosité haineuse qui caractérise les divisions domestiques, chacun d'eux rougit devant lui-même, en songeant qu'il allait travailler à détruire l'ouvrage de Louis XIV, et l'ombre de ce

grand monarque parut se mettre entre eux pour arrêter leurs coups.

Quelle qu'eût été l'issue de cette guerre, si elle eût malheureusement continué, le blâme ne pouvait en retomber que sur l'Espagne. Le régent, en possession de toute l'autorité royale, ne devait pas souffrir que l'Espagne voulût prendre part à la régence, encore moins qu'elle entretînt dans l'État des intelligences et des conspirations. Ainsi, lorsqu'averti à temps de ces conspirations, il fit arrêter plusieurs personnes, saisir les papiers du ministre d'Espagne, et reconduire ce ministre lui-même hors de France, il fit non-seulement ce qu'il avait droit, mais ce qu'il était obligé de faire. Il en résulta entre les deux cours une mésintelligence qui survécut au régent, que l'on assoupit un moment, sous l'espérance du mariage de l'infante avec le jeune roi, et qui se renouvela lorsque cette princesse repartit pour l'Espagne.

Cette mésintelligence ne tenait pas seulement à des motifs personnels : elle tenait à des raisons d'État; elle tenait aux vues du cardinal *Albéroni*. Ce nom rappelle un de ces jeux de la fortune dont l'histoire offre quelques exemples. Fils d'un jardinier du Parmesan, puis sonneur de la cathé-

drale de Plaisance, c'est de là que partit cet homme inconnu pour s'emparer d'abord de l'esprit de la princesse des Ursins, pour l'engager à déterminer Philippe V à épouser la princesse de Parme, pour faire ensuite disgracier la favorite qui avait contribué à son élévation, pour parvenir enfin à la place de premier ministre, et gouverner l'Espagne avec une autorité absolue. Ce qu'il y a peut-être de plus étonnant dans l'histoire d'Albéroni, c'est qu'au milieu des reproches qu'on peut lui faire, il était réellement homme d'État; c'est qu'il avait de grandes vues pour l'Espagne; c'est qu'il voulait lui rendre une bonne administration et toute la vigueur politique dont elle était susceptible. Il voulait surtout lui rendre un établissement en Italie. Par le traité d'Utrecht, l'Espagne avait perdu ce qu'elle y possédait. Philippe V, excité par son ministre, tendait toujours à recouvrer les anciennes possessions de sa couronne, et croyait même le devoir à l'honneur des Espagnols, à la fidélité que la nation lui avait témoignée, et à la mémoire de Charles II qui, en l'appelant au trône, avait surtout voulu éviter le démembrement.

L'Angleterre et l'Autriche étaient instruites de

ces intentions de la cour de Madrid ; et si elles eussent soupçonné la cour de France de les favoriser, cela seul aurait pu rallumer la guerre. Il importait donc au régent d'éloigner une idée qui conduisait manifestement à une rupture : et c'est en quoi le mécontentement personnel qui était entre lui et Philippe V lui fut très-utile, et fut réellement favorable à la France. Le régent y ajouta toutes les mesures politiques qui pouvaient tranquilliser Vienne et Londres. Il faut en voir les détails dans toutes les négociations qui eurent lieu alors, et qui redoublent d'intérêt quand on les met en opposition avec celles d'Utrecht. Qui eût dit que ce traité aurait amené la triple alliance ? Telle est la métamorphose inattendue que quelques années produisent souvent dans les plus grands intérêts des peuples. Il importe alors aux peuples d'être gouvernés par des hommes qui saisissent à temps cette métamorphose, et qui ne se roidissent pas contre d'anciennes idées condamnées par des faits nouveaux.

Le régent saisit à propos le changement que la politique exigeait : soit que ce changement lui fût indiqué par la justesse de son esprit, soit qu'il y eût été porté d'abord par son propre intérêt

contre la cour d'Espagne; afin même d'ôter toute idée de connivence avec Madrid pour enlever le royaume de Naples à l'Autriche, il s'employa pour qu'elle pût échanger la Sardaigne contre la Sicile; et malgré la répugnance de la cour de Turin, l'échange se fit par l'entremise du régent, et par le secours d'une flotte anglaise.

Par là le gouvernement français acquit une grande confiance en Angleterre, et s'unit sincèrement à la maison électorale de Hanovre, qui désirait de monter sur le trône de la Grande-Bretagne. Cette union s'accrut encore sous le ministère de Walpool et du cardinal de Fleury : elle était fondée sur l'intérêt des deux nations; et quand elles voudront bien peser leur avantage réciproque, elles verront qu'il est dans une alliance solide et durable.

Mais l'Espagne ne voulait pas encore voir cette union sans inquiétude : elle se reportait toujours au temps où l'alliance de Cromwel et de Mazarin lui avait paru si redoutable; et reprenant la politique d'alors, la branche Espagnole-Bourbon recourut aux moyens qu'avait mis en usage la branche Autrichienne d'Espagne, et s'adressa à Vienne pour prévenir un danger qui ne la menaçait pas.

Que Madrid, où tout en général se fait par habitude, ait imaginé de faire, huit ou dix ans après la mort de Louis XIV, ce qu'elle avait fait pendant sa minorité, cela, quoique singulier, peut encore se concevoir. Mais ce qui paraissait bien plus étonnant, c'était de voir la cour de Vienne, de voir ce même Charles VI, qui s'était fait couronner en Espagne, et qui avait été obligé de l'abandonner, s'unir avec son rival, et travailler pour lui faire un établissement dans cette même Italie où l'Autriche avait toujours trouvé un dédommagement de ce qu'elle perdait dans la monarchie espagnole ; c'était de voir les troupes espagnoles introduites par les Autrichiens même dans les duchés de Parme, de Plaisance, et le grand-duché de Toscane promis à don Carlos.

Il y a, ce me semble, dans l'histoire de l'Europe, peu d'époques où la politique de toutes les cours soit aussi difficile à scruter, et où l'histoire ait plus de conjectures extraordinaires, quelquefois même contradictoires, à présenter aux lecteurs.

En se faisant donner par l'Autriche même un premier établissement en Italie, l'Espagne n'y est-elle parvenue qu'à force de finesse et de né-

gociations? Ce serait une politique d'autant plus profonde, qu'elle paraissait entreprendre l'impossible.

En introduisant dans de riches provinces de l'Italie cette puissance espagnole qu'il s'était tant efforcé d'en exclure, l'empereur ne prépara-t-il pas l'invasion et la perte du royaume de Naples? Alors la cour de Vienne aurait fait une faute énorme, dont, en 1734, elle reconnut trop tard les conséquences.

Ne voulait-elle qu'entretenir la désunion entre les deux branches de la maison de Bourbon, pour que les deux couronnes ne pussent pas se fortifier l'une l'autre? pour que l'Espagne ne sortît pas de l'état de dépérissement où elle était tombée depuis le règne de Philippe III? Alors Charles VI aurait eu une politique très-raffinée, en amusant l'Espagne par l'espoir du mariage de l'infant avec Marie-Thérèse; en profitant de cet espoir pour tirer de Madrid un argent énorme; en opposant le traité de Vienne à celui de Hanovre; en voulant y faire adhérer la Russie, le Danemarck, la Suède, les électeurs catholiques et même celui de Brandebourg qu'elle détachait de l'autre alliance; en obtenant de Catherine Ire d'ê-

tre garante du traité de Vienne, et mettant ainsi pour la première fois la Russie dans les affaires générales de l'Europe, afin de l'associer à ses projets contre la Pologne et la Turquie.

Mais aussi, comment tant de négociations si longues, si fortement compliquées, n'ont-elles abouti qu'à signer, le 31 mai 1727, le traité déjà convenu entre la France, l'Angleterre et la Hollande, et auquel l'Espagne accéda quinze jours après? Walpool et Fleury n'étaient-ils pas parvenus à leur but en prévenant un incendie tant de fois prêt à se rallumer? et si l'Autriche s'était flattée long-temps de faire renoncer l'Angleterre au traité de Hanovre, ne dut-elle pas être effrayée de son erreur, quand elle vit l'Angleterre et la Hollande ne prendre aucune part à la guerre de 1733?

Dans un ouvrage intitulé : *Discours politiques de M. Hume*, quoiqu'ils ne soient pas tous de lui, on a prétendu que les brouilleries de la France et de l'Espagne n'avaient jamais été que simulées, et que c'était un piége tendu aux autres puissances. Tous les monumens historiques attestent la fausseté de cette assertion. La mésintelligence avait été extrême pendant une partie

de la régence. Palliée un moment lors de la majorité de Louis XV, elle se renouvela sous M. le duc, par le renvoi de l'infante, et se maintint sous le cardinal, jusqu'à ce que la prudence, la sagacité, la patience de ce ministre eussent déjoué les projets de l'Autriche, et vissent en 1733 le moment de faire sentir à l'Espagne ses vrais intérêts.

Louis XV semblait ne point avoir oublié, et le cardinal lui avait souvent rappelé les préceptes de son bisaïeul mourant. Né avec un caractère doux et juste, il était déjà connu pour un prince loyal, ennemi de la guerre, et qui n'en rechercherait pas les occasions. Le cardinal travailla sur cette réputation naissante, et que rien n'a jamais démentie. Il établit dans tous les cabinets l'opinion très-bien fondée que Louis XV ne désirait que le maintien de la paix, et ne méditerait jamais aucune conquête; et que son caractère, joint à la position dans laquelle était alors le royaume, l'appelait à être le médiateur de l'Europe. Il commença à lui faire jouer ce rôle lors de la guerre qui éclata entre l'Angleterre et l'Espagne, relativement au commerce de contrebande qui se faisait des Antilles dans le golfe

du Mexique, et aux difficultés qui s'élevèrent sur la traite des nègres, et pour le vaisseau de *Porto-Bello*. La cour de France vint à bout de concilier celles de Londres et de Madrid. Elle fit plus vis-à-vis de l'Autriche. Charles VI temporisait pour effectuer ses promesses sur Parme et sur la Toscane; et ces lenteurs démontrèrent enfin quelle était la véritable valeur de ces promesses, et dans quelles vues elles avaient été faites. On put juger alors que lorsque Charles VI avait assuré ces provinces à une branche d'Espagne, il n'avait voulu, en contractant des engagemens qu'il regardait comme illusoires, que maintenir dans la maison de Bourbon une désunion dont il espérait quelques effets heureux pour l'Autriche. L'Espagne reconnut que ce n'était pas de la main seule de Charles VI qu'elle pouvait recevoir ce qu'il affectait de vouloir lui donner. Sincèrement revenue à son alliance avec la France, elle la pressait de se joindre à elle pour obtenir ce qui lui était dû. Le cardinal désirait bien que l'Espagne eût satisfaction entière; mais il voulait y parvenir plutôt par la voie de la persuasion que par celle des menaces; et il voulait faire de l'exécution des promesses de Charles VI plutôt

un moyen de confirmer la paix, qu'une occasion de la rompre. Il y parvint en mesurant toutes ses démarches, en ne faisant jamais rien que d'accord avec l'Angleterre; et il sut si bien conduire cette longue négociation, que les six mille hommes qui devaient entrer en Italie au nom du roi d'Espagne, y furent transportés sur des vaisseaux anglais. Carlos fut reconnu souverain de Parme et l'héritier de la Toscane. Le grand duc, le dernier de la maison de Médicis, accepta l'héritier qu'on lui donnait. L'Italie, qui s'était vue au moment d'être encore le théâtre de la guerre, exalta la sagesse du ministre et du souverain qui l'en avaient préservée; la France fut regardée comme la médiatrice universelle; et la prépondérance du cardinal s'établit tellement dans les cabinets, qu'il obtint de l'empereur de détruire une compagnie des Indes orientales qui s'était formée à Ostende, et dont le commerce de France commençait à concevoir de l'inquiétude.

Depuis vingt ans la France jouissait de la paix, et tout pouvait lui faire espérer que cette paix durerait jusqu'à la mort de Charles VI, lorsque la mort d'Auguste II, roi de Pologne, mit la cour de France dans la nécessité de commencer une guerre.

Ce fut lors de l'élection de ce roi, que se manifestèrent en Pologne ces intrigues étrangères qui ont préparé la ruine de ce royaume. Stanislas, déjà élu une première fois, et soutenu par Charles XII, avait été, du vivant même de ce roi, détrôné par Auguste, soutenu des forces de la Russie. Cette puissance venait de prendre rang en Europe : Pierre avait ouvert la route qu'elle devait suivre pour devenir redoutable; et cette route la conduisait sur les malheureux Polonais. Ceux-ci, au lieu de sentir le danger dont les menaçait la masse qui s'armait contre eux, se livrèrent de nouveau à tous les troubles, à toutes les intrigues qui suivent presque toujours la mort, et accompagnent la nomination d'un roi électif. Ils n'avaient alors qu'un parti sage à prendre : c'était de rendre la couronne héréditaire, et de la remettre sur la tête de Stanislas, prince aimé et vertueux, né parmi eux, et qui ne possédait point de domaines étrangers. Malheureusement les préjugés de la Pologne l'enchaînèrent à cette couronne éligible, dans le moment même où l'élection devait être la plus orageuse. Le sentiment de cette raison, de cette justice universelle, qui dans le premier moment parle assez générale-

ment aux hommes, indiquait une seconde nomination de Stanislas. Elle eut lieu dans toutes les formes accoutumées : mais il entrait dans les vues de l'Autriche et de la Russie d'en faire faire une autre.

Charles VI demandait depuis long-temps à l'électeur de Saxe la garantie de la pragmatique sanction Caroline, dont je parlerai tout-à-l'heure, et une renonciation à tous ses droits. Auguste accéda à tout, pourvu qu'on le fît roi de Pologne (ce qui, huit ans après, ne l'empêcha pas de se déclarer contre l'exécution de cette même pragmatique). L'impératrice de Russie, qui suivait toujours sur la Pologne les vues de Pierre Ier, espérait diriger le fils de celui que Pierre avait élevé au trône; et c'est de ce moment que l'on peut dater la perte de ce royaume. Une seconde élection fut faite au milieu du tumulte, et l'électeur de Saxe fut proclamé roi.

Quelque attachés que Louis XV et le cardinal fussent à la paix, ils l'étaient aussi à la dignité de la couronne de France, qui demandait que l'on soutînt le beau-père du roi, et à la grande importance d'arrêter en Pologne les vues de la Russie. L'Espagne voyait dans une rupture l'espoir de

faire quelques conquêtes en Italie. Ainsi la guerre dans laquelle la maison de Bourbon allait s'engager, avait deux objets : le premier, de remettre Stanislas sur le trône qui lui appartenait ; le second, de profiter de cette occasion pour rendre à la branche d'Espagne quelques-unes des provinces qui lui avaient appartenu.

Il était évident, au contraire, que l'Autriche était sans intérêt à commencer cette guerre. Elle n'en avait d'autre, que cette garantie de la pragmatique sanction, garantie sur laquelle elle ne devait pas plus compter après la guerre qu'auparavant ; et il n'était ni prudent, ni politique de jouer contre un aussi frivole espoir, les riches possessions que la paix d'Utrecht lui avait données en Italie. Le prince Eugène tenta vainement de dissuader l'empereur de cette guerre. La cour de Vienne avait alors pour principe de favoriser l'élévation de la Russie ; de la montrer à l'Europe comme une puissance redoutable qui serait toujours son alliée ; de s'en servir dans le Nord, pour le menacer ; dans le Midi, pour faire valoir les secours qu'elle pouvait en tirer ; et dans l'Orient, pour effrayer, pour morceler la Turquie, pour diminuer la pré-

pondérance que la France conservait à la Porte.

Le cardinal ne pouvait réussir dans son premier objet, sans armer ou la Prusse, ou quelque puissance de la Baltique; et dès qu'il s'aperçut qu'il n'y parviendrait pas, il prévit que ce premier objet ne pourrait pas être rempli. Pour remplir le second, il fallait être assuré que ni la Hollande ni l'Angleterre ne prendraient part à la guerre de l'empereur. La réputation et la confiance que le cardinal avait acquises à Londres et à La Haye, lui furent en ce moment plus utiles que des vaisseaux et une armée. L'Angleterre ne prit aucun ombrage; la Hollande, à qui la sagesse du cardinal avait enfin ôté cette présidence politique qu'elle avait trop long-temps et trop mal exercée en Europe jusqu'à la paix d'Utrecht, se contenta de négocier une neutralité pour les Pays-Bas.

On ne pouvait commencer la guerre avec des préparatifs plus sages, et sous des auspices plus heureux. Le roi de Sardaigne se déclara pour la maison de Bourbon; cette puissance cédant à la sagesse de la politique du cardinal, trouva son avantage à soutenir, d'accord avec la France et l'Espagne, les mêmes intérêts qu'elle avait si indignement

trahis, en abandonnant la cause de Louis XIV et de Philippe V : et les trois cours de Madrid, de Versailles et de Turin, réunies (par les troubles qui s'élevèrent sur la Vistule) sur des objets qui les avaient armées les unes contre les autres, allaient commencer la guerre avec un accord qui en présageait le succès.

En accédant à la quadruple alliance qui assurait en Italie un établissement aux enfans que Philippe V avait eus d'Elisabeth de Parme sa seconde femme, l'Espagne avait toujours voulu se réserver la faculté de faire valoir ses droits sur les provinces d'Italie, autrefois soumises à sa domination. Ces droits avaient donné lieu à mille négociations, et avaient élevé des difficultés, qui plusieurs fois avaient été sur le point de rallumer la guerre. Après vingt ans d'incertitudes, d'intrigues, de traités simulés, un moment heureux se présentait pour s'emparer de Naples et de la Sicile, et pour reprendre une partie des projets d'Albéroni.

Le roi de Sardaigne, dont la mobile politique n'avait, depuis un siècle, retiré presque aucun fruit de toutes ses variations, voyait enfin l'occasion de réunir à ses États ce Milanez si désiré,

et de s'intituler roi de Lombardie. Dans ce cas même, l'Espagne et la France lui auraient laissé le duché de Mantoue.

Louis XV ne voulait que l'abaissement de ses ennemis et le triomphe de ses alliés. Quoique l'idée de la Lorraine eût déjà été donnée, ainsi que je l'ai remarqué, lors du partage éventuel qui précéda la mort de Charles II, il ne paraît pas qu'on l'eût en vue dans ce moment; ou du moins on eut l'adresse de paraître l'avoir oubliée, en se réservant peut-être d'en faire une compensation du peu de succès que l'on devait attendre en Pologne.

J'arrête peut-être un peu trop votre attention sur les préparatifs de cette guerre. Mais elle est remarquable, en ce que, quoique guerre de coalition, elle finit à l'avantage des coalisés. Il est vrai qu'il y avait entre eux bonne foi réciproque et identité d'intérêts.

Louis XV, outre les troupes qu'il envoyait en Lombardie, devait seul se charger de l'Allemagne. Mais le point réellement important était en Italie. Là, les succès furent vifs et nombreux. Don Carlos s'y fit un nom. Le maréchal de Villars y termina, à quatre-vingt-quatre ans, sa glorieuse

qui avait paru si étonnant, si mal combiné, fut l'occasion de l'acquisition la plus importante que la France pût faire.

La Lorraine acheva de lui donner une consistance parfaite. Perpétuellement prise, reprise et attaquée, cette province devint tranquille et florissante, en devenant française. Ce complément de barrière ne coûta à la France que deux années de guerre, après lui avoir occasioné des siècles de troubles et d'alarmes. Cette réunion se fit, sans agiter ni l'Angleterre, ni la Hollande, qui autrefois étaient en feu quand Louis XIV voulait prendre quelques villes des Pays-Bas.

C'était l'effet d'une politique plus éclairée. Cet effet devint sensible depuis 1713 : le traité de Vienne, en 1738, semblait devoir lui donner une nouvelle durée ; et si l'époque de la mort de Charles VI se fût passée sans en déranger l'harmonie, l'Empire, l'Italie, la Hollande et la France pouvaient prétendre encore à une longue paix. Malheureusement le cardinal était presque nonagénaire. Il avait toujours la même netteté dans les idées, mais il n'avait plus la même force pour les soutenir, et pour repousser celles qu'il n'approuvait pas. Louis XV, avec une grande

justesse d'esprit, avec une grande équité d'âme, n'osait jamais prendre sur lui ce que par son âge et par ses moyens il était en droit et en état de décider. Naturellement porté à se méfier de lui-même, cette méfiance finissait quelquefois par le rendre indifférent sur le parti qu'il y avait à prendre dans les choses les plus importantes. Bien des gens croient qu'il vit la faute que le cardinal allait commettre, en 1741, mais qu'il ne put prendre sur lui de s'y opposer.

La mort de Charles II avait occasioné pour la succession d'Espagne une guerre terrible, et il était à craindre que la mort de Charles VI n'en occasionât une semblable pour la succession autrichienne. Cet empereur était le dernier rejeton de Rodophe de Habsbourg. Il n'avait qu'une fille, la célèbre Marie-Thérèse. Dès 1713 il s'était occupé à lui assurer la totalité de sa succession, et il avait cru y parvenir, en faisant ce qu'on appelle la *pragmatique sanction Caroline*. C'était un réglement qui donnait aux archiduchesses, suivant l'ordre de primogéniture, tous les États autrichiens. C'est en examinant ce réglement d'après les principes du droit des gens, que vous pourrez juger s'il remplissait les vues

de Charles VI. Cette sanction n'avait été faite qu'au détriment d'un arrangement antérieur, fait en 1703, par lequel, si Joseph n'avait point d'enfans mâles, ses filles devaient hériter préférablement à celles de Charles. Charles avait cassé cette première sanction, et par là même indiquait qu'on pouvait casser la sienne. Ne pouvant s'en dissimuler les vices, il voulait y suppléer par des garanties : le cabinet de Vienne avait mis tout en usage pour en obtenir. La guerre de 1733 lui avait procuré celle de l'électeur de Saxe, dont on redoutait les droits. Antérieurement, on avait obtenu celle de l'Angleterre, de la Russie, de la Hollande, du Danemarck, d'une partie de l'empire; mais dans plusieurs de ces garanties, il avait été ajouté la clause, *sans préjudice aux droits de personne;* et partout où se trouvait cette clause, elle rendait l'acte inutile, et conséquemment la garantie illusoire: la France, en donnant aussi sa garantie par le traité de Vienne, avait réservé les droits de la Bavière.

Un ancien et long attachement unissait cette maison et celle de France. Louis XIV, par la paix de Rastadt, avait fait rétablir cette maison dans

tous ses droits; et elle se flattait qu'à la mort de Charles VI, la France, en la portant sur le trône impérial, l'aiderait à recueillir ce qu'elle prétendait dans la succession autrichienne.

Cependant, d'après l'éloignement du cardinal de Fleury pour la guerre, la cour de Bavière pouvait penser qu'il ne se porterait que difficilement à faire valoir pour elle des droits vaguement réservés. Mais il y avait plus à portée des États autrichiens un prétendant moins facile à contenir, et bien décidé de ne pas perdre une occasion qu'il ne retrouverait pas. Ce prétendant était le grand Frédéric : l'aïeul avait été reconnu roi par l'Autriche; et c'était aux dépens de l'Autriche, que le petit-fils allait commencer à agrandir son royaume.

Ce monarque a joué un si grand rôle, et surtout pendant la guerre de sept ans, que tout ce qui tient à sa vie publique et même à sa vie privée est essentiel à connaître pour bien juger l'histoire de nos jours. A l'époque dont je parle en ce moment, il n'était pas encore tout ce qu'il a été depuis; mais déjà il se montrait digne de succéder à ses deux prédécesseurs.

Frédéric Ier, en prenant le titre de roi,

en avait affecté le luxe et la magnificence. Il avait cru donner à son trône, par un éclat inattendu, la majesté qu'il ne pouvait encore avoir reçue de la main du temps. Mais la Prusse était hors d'état de soutenir cette dépense forcée; et un second règne semblable au premier eût épuisé toutes ses ressources, et reculé l'époque de sa véritable grandeur. Son fils, Frédéric-Guillaume, frappé de cette vérité, sentit et fut ce qu'il devait être. Il fit consister sa gloire dans quatre points principaux, qu'il remplit avec succès. Vivifier ses États, assurer à la couronne un revenu fixe, se former un trésor, discipliner et aguerrir une armée : voilà ce qu'il eut toujours en vue, et ce à quoi il parvint. La culture et l'industrie reçurent un accroissement sensible; des villes nouvelles furent bâties; des familles entières de Souabe, de Franconie, de Saltzbourg, furent attirées par des encouragemens. Un revenu de quarante-huit millions se perçut sans surcharger les contribuables; un trésor de quatre-vingts offrit une grande ressource d'économie pour des besoins imprévus : une armée de quatre-vingt mille hommes se forma sous des chefs actifs et intelligens. Frédéric, son fils, trouva tous

ces avantages, et sut encore y ajouter. En gouvernant ses sujets comme un père, et ses soldats comme le guerrier le plus absolu, il augmenta son trésor et acheva de discipliner son armée. Il perfectionna cette tactique, qui fit l'admiration et la terreur de ses ennemis; et en 1740, il jugea avec raison que le moment était venu de faire connaître ce dont il était capable.

Outre les moyens personnels que donnaient à Frédéric ses talens politiques et militaires, il avait encore un grand avantage. On ne l'avait jamais redouté, on ne savait pas qu'il fût redoutable, on ne s'était point aperçu qu'il le devenait. Et en effet, cette puissance encore incertaine que lui avaient laissée ses prédécesseurs, se fût évanouie sous un autre homme que lui. Mais un génie tel que le sien devait non-seulement s'emparer de tout ce qu'il trouvait fait, mais créer ce qui ne l'était pas encore.

Dès le premier moment de la mort de Charles VI, Frédéric parut sous le double aspect de guerrier et de politique. Il réclamait une portion de la Silésie : il entra dans cette province avec une armée; mais en même temps il offrait

ses services à Marie-Thérèse, si elle voulait reconnaître et lui accorder ses prétentions.

Il ne convenait point à la grandeur d'âme de cette princesse d'acheter, par le sacrifice d'une province, le secours d'une puissance que son grand-père avait élevée : elle espérait, par la fermeté de ses refus, arrêter le cardinal de Fleury, dont elle connaissait le goût pour la paix. Mais l'électeur de Bavière pressait fortement la France de se déclarer pour lui, et de concourir à le faire élire empereur. L'électeur de Saxe avait trompé l'attente de Charles VI, et réclamait les droits de sa femme, fille aînée de l'empereur Joseph. La maison de Bourbon aurait pu réclamer ceux de la mère et de la femme de Louis XIV; et quoique la France ne réclamât rien pour elle, on craignait les prétentions de l'Espagne sur le Milanez, Parme et Plaisance.

Le cardinal espérait temporiser; mais les succès du roi de Prusse dans la Silésie donnaient trop beau jeu à ceux qui, comme le maréchal de Belle-Isle, désiraient vivement la guerre, et qui soutenaient que des négociations ne produiraient jamais ce qu'on était sûr d'obtenir par la force. Le roi de Prusse ne pouvant plus espérer de faire

accepter ses secours à Vienne, pressait ceux de la France : les instances de la Saxe et de la Bavière se joignaient aux siennes. On reconnut que M. Chauvelin insistait auprès du cardinal, pour qu'il ne prît pas part à la guerre. On sema dans l'esprit du cardinal des doutes contre ce ministre : le vieillard, faible et soupçonneux, crut que l'homme qu'il avait élevé travaillait à le supplanter, et obtint sa disgrâce. Alors, entraîné par ceux qui lui avaient ôté son appui, il fit le traité du 5 juillet 1741. Ce traité régla la ligue qui devait attaquer Marie-Thérèse ; et il fut convenu qu'on occuperait la Russie chez elle, en portant la Suède à lui déclarer la guerre.

Cette ligue est une nouvelle preuve de ce que j'ai déjà dit sur la ligue de Cambrai : la cour de Vienne semblait ne pouvoir lui résister ; la Hollande, retenue par une armée française sur le bas Rhin, n'osait soutenir la pragmatique sanction ; l'Angleterre, toujours influencée par la sagesse du cardinal, paraissait d'autant moins vouloir se déclarer, que ses difficultés de commerce la mettaient toujours au moment de rompre avec l'Espagne. Marie-Thérèse était réduite à elle-même ; mais la trop grande confiance de

ses ennemis lui fut utile : et ce qui peut-être la servait encore mieux, ce fut l'âge et l'indécision du cardinal, qui, après avoir eu le premier tort de se décider à la guerre, eut celui de ne pouvoir se décider à la faire avec la plus grande vigueur. Dès la première campagne on était aux portes de Vienne. Ce fut alors que Marie-Thérèse parut au milieu de l'assemblée des Hongrois, tenant entre ses bras son fils (depuis Joseph II), et dut concevoir une sublime idée de cette nation, en voyant avec quelle grandeur la noblesse hongroise se vengeait des traitemens cruels que lui avait fait éprouver le grand-père de la princesse qui venait se mettre à sa discrétion. Il ne lui en coûta que de prononcer le fameux serment du roi André : ce n'était pas le moment de chicaner sur les mots. A l'enthousiasme avec lequel elle fut proclamée reine, elle dut sentir en effet le plaisir de l'être, et répandre des larmes bien sincères sur les malheurs d'une nation si sensible et si énergique.

Cet élan de la noblesse hongroise fut pour la reine le signal d'une fortune plus propice. La Hollande et l'Angleterre lui fournirent des fonds; la Sardaigne prit parti pour elle, mécontente de

n'avoir pas obtenu, dans la dernière guerre, ce dont elle s'était flattée (elle obtint encore moins dans celle-ci); et le roi de Prusse, maître de la Silésie, se retira de la coalition, pour mieux observer ce qu'elle allait devenir.

Vous ne retrouverez pas ici cette sage et prévoyante politique, qui, huit ans auparavant, par un accord bien cimenté, avait assuré le succès de la guerre avant de la commencer. C'est qu'en 1733 le cardinal avait tout fait, tout préparé par lui-même, et qu'en 1741 il ne se prêtait qu'à regret à des mesures aussi contraires à son âge qu'à ses principes. Ce n'était point un plan qu'il eût formé; il accédait par faiblesse à un projet dont l'électeur de Bavière, le roi de Prusse et MM. de Belle-Isle, tous par des motifs différens, pressaient fortement l'exécution. Aussi, au bout de deux ans, la France finit-elle la guerre de 1733 par une paix glorieuse et utile, en présence de l'Angleterre et de la Hollande immobiles; et au contraire, en 1748, la France, abandonnée deux fois par le roi de Prusse, obligée de se défendre contre l'Angleterre et la Hollande, eut peine à terminer sans aucun profit une guerre dont elle n'avait pu fixer l'objet, et dont elle ne put abréger la durée.

Il vous sera nécessaire de suivre exactement, dans l'histoire, toutes les variations de cette guerre. La retraite de Prague en fut un des événemens les plus marquans : la férocité sauvage de Mentzel, de Frenck et des troupes légères autrichiennes, fut la honte des généraux et de la cour de Vienne.

L'électeur de Bavière ne fit que paraître sur le trône impérial. Sa mort, survenue dans un moment où l'Autriche avait repris l'avantage, devait amener la paix. Louis XV la désirait ; il en avait déjà donné connaissance à l'Empire, et il laissa entrevoir qu'il ne s'opposait pas à l'élection de François, époux de la reine de Hongrie. Le cardinal avait écrit antérieurement à Kenigseck, général autrichien; il avouait avoir été entraîné au-delà de ses intentions; il proposait de recourir à des moyens pacifiques. Tout ministre, et surtout un homme de l'âge du cardinal, qui propose de faire cesser un fléau de l'humanité, doit être écouté. On peut le refuser, mais il n'est pas permis de l'insulter. La cour de Vienne chercha à insulter le cardinal, en rendant sa lettre publique : le blâme ne retomba pas sur le cardinal, mais sur la puissance qui se jouait aussi étrange-

ment de la confiance la plus sacrée, et qui, dès ce moment, fut plus que jamais déterminée à la guerre.

Il faut vous arrêter à cette époque, parce que c'est là que la guerre changea d'objet. Si le cardinal eut le tort de la commencer, il le réparait en offrant de la finir, et le tort passait à ceux qui voulaient la continuer. La France ne demandait rien, n'avait jamais rien demandé pour elle. Elle avait fait en faveur de l'électeur de Bavière des efforts qu'elle avait cru lui devoir; ils n'avaient pas réussi; elle retirait ses troupes, la guerre était finie : la renouveler, c'était la faire sans cause, et par conséquent c'était une guerre injuste.

J'appuie sur cette époque, parce que je dois chercher à vous persuader qu'il faut toujours, indépendamment des événemens d'une guerre, vous accoutumer à juger si elle a été ou si elle est devenue juste.

Vienne n'était que trop disposée à continuer injustement celle qu'on ne voulait plus lui faire. Elle fondait ses espérances sur la Sardaigne, sur la Hollande, sur l'Angleterre; elle se voyait au moment de rendre cette guerre universelle entre toutes les puissances, et comptait se dédommager

en Alsace et en Lorraine de ce qu'elle avait été obligée de céder au roi de Prusse.

La Hollande et l'Angleterre allaient reprendre la politique de Guillaume, et des intérêts tout-à-fait étrangers allaient remplacer ceux qui avaient fait prendre les armes, et auxquels on ne pensait plus.

Le sage Walpool avait été obligé de quitter le ministère. Une nation commerçante, pour qui la guerre est un double fléau, lui reprochait de la maintenir en paix. Elle prétendait que la neutralité de George II avait sacrifié la gloire de l'Angleterre aux intérêts de l'électeur de Hanovre; et par une contradiction qui peint bien les hommes, elle approuva Carteret, successeur de Walpool, offrant de continuer cette neutralité, si on ajoutait à l'électorat de Hanovre les évêchés d'Osnabruck et de Hildesheim. Mais malgré cette offre, qui fut faite parce qu'on savait bien qu'elle ne serait pas acceptée, le parti dominant dans le conseil revenait au système favori de la Grande-Bretagne : armer le continent pour choisir l'instant favorable de faire à la France une guerre maritime. Depuis Guillaume III jusqu'à nos jours, la politique anglaise n'a pas eu d'autre

base. Quoiqu'elle ne se dissimulât pas qu'il était peu vraisemblable que l'Autriche parvînt à reprendre l'Alsace et la Lorraine, il lui importait qu'elle en eût le projet, et qu'elle en fît la tentative. Si elle réussissait, c'était une humiliation et un affaiblissement pour la France : si elle échouait, ce ne devait être qu'après plusieurs campagnes; et cette guerre, nécessairement onéreuse pour la France, l'entraînait dans des dépenses qu'elle eût pu sans cela consacrer au rétablissement de sa marine; point capital auquel il fallait surtout s'opposer, pour ne pas laisser se consolider l'état florissant dans lequel elle était depuis vingt ans.

Ces dispositions peu pacifiques étaient encore augmentées par la guerre déjà déclarée entre Londres et Madrid; et dans l'état des affaires entre ces deux couronnes, il était bien difficile que Versailles n'y prît point part.

La Hollande, bien sûre que la France ne l'attaquerait pas, devait au moins rester spectatrice. Rien ne touchait au traité d'Utrecht : elle était donc sur le continent sans intérêt pour entrer en guerre. L'Angleterre voulait donner une plus grande extension à son commerce : il n'était donc pas de l'intérêt de la Hollande de la favoriser.

Mais la maison d'Orange, qui n'avait dû qu'à la guerre de 1672 le rétablissement du stathoudérat, espérait le faire renaître encore dans une autre guerre. Les partisans de cette maison rappelaient à la Hollande le temps où elle avait en effet tenu un rang brillant en Europe : et l'orgueil hollandais ne trouva pas celui de médiateur assez beau. Il avait donné ses millions pour conserver à Marie-Thérèse l'héritage de son père, il voulait lui donner des millions et des hommes pour entamer la France. Le sage Vaugué, ambassadeur en France, représentait sans cesse aux États ce qui leur était utile. L'esprit de parti et l'aveuglement étaient si grands, qu'on lui fit défense de mêler aucune réflexion dans ses dépêches; on les fit même imprimer : ce qui tourna à la honte de ses ennemis et à la gloire du ministre.

Un député de Frise composa des poëmes pour animer la Hollande contre le roi de France. On les lisait, on les chantait partout; enfin on fit agir partout la masse du peuple vis-à-vis des états : et les menaces les plus fortes les obligèrent de consentir à la guerre.

Je vous ai indiqué les négociations de M. d'Avaux, comme très-propres à vous faire connaître

quelles intrigues Guillaume employait pour entraîner malgré eux les états-généraux dans une guerre contre Louis XIV. Celles de M. de Fénelon et de l'abbé de la Ville vous prouveront que le système de la maison d'Orange n'était point changé, et que ce fut elle seule qui, contre le vœu formel de la plupart des villes de Hollande, arma la république contre le juste et pacifique Louis XV. Ce monarque avait déjà déclaré qu'en faisant marcher ses troupes sur le bas Rhin il n'avait aucun dessein ni contre la république, ni contre son voisinage. Cette mesure avait déconcerté les menées du prince d'Orange, et l'avait obligé de changer de marche. Il avait obtenu quelques augmentations de troupes, toujours avec la clause qu'elles ne seraient employées qu'à la défense des Provinces-Unies; qu'on ne voulait point une guerre contre la France. Mais c'était précisément cette guerre que voulait le prince d'Orange. Pour cela il fallait donner des secours à Marie-Thérèse; les secours furent accordés, avec pouvoir à l'Autriche de les employer où elle voudrait, excepté en Italie. Rien n'est plus curieux que la force des raisons alléguées dans les protestations des villes qui réclamèrent contre ces secours injustes et impolitiques : le danger de se

jeter sans objet dans des dépenses énormes; l'état où les finances avaient été réduites par la guerre de la succession, et dont elles n'étaient pas remises depuis la paix d'Utrecht; le tort qu'elles ont eu de s'immiscer dans cette funeste guerre, dont il ne leur est rien revenu; l'affaiblissement que leur commerce a éprouvé depuis cette époque; les mécontentemens que devait donner contre l'Autriche l'inéxécution de plusieurs articles du traité de la Barrière, les affaires de l'Oostfrise et le retard de la destruction de la compagnie d'Ostende. « Nous donnons des secours, disent-elles, » nous en fixons la quotité, sans savoir sur quel » pied l'Autriche voudra faire la paix. Parmi » nous, ses partisans n'osent pas même le deman- » der. Plus d'une fois on a vu des cours cajoler » des républiques, et les abandonner après en » avoir obtenu ce qu'elles voulaient. Le bon sens » veut qu'en donnant des secours à un tiers, on » cherche au moins à savoir à quoi on s'engage, » et ce qui peut en provenir. Si Marie-Thérèse » ne prétend à la paix que ses possessions hérédi- » taires, excepté la Silésie, il nous sera d'autant » plus aisé d'entamer une négociation avec le roi » de France, que ce prince nous a déjà fait insinuer

» qu'il accepterait notre médiation. Si elle veut » prendre en France l'équivalent de la Silésie, » alors on verra clairement le danger d'une » guerre dont on ne peut prévoir la fin. »

Ces raisons sans réplique, accompagnées de protestations de nullité de la part de ces villes contre tout ce qui serait fait, de la déclaration expresse qu'elles ne seraient point responsables des calamités qui en seraient la suite, n'empêchèrent pas le parti d'Orange de l'emporter, tant aux états-généraux qu'aux états particuliers. La Hollande, qui pouvait, qui devait être médiatrice dans cette guerre, fut une des principales causes de sa prolongation; et la preuve, c'est qu'il fallut l'attaquer et la vaincre, pour faire accepter la paix.

Il est donc évident, et c'est un reproche que la Hollande a souvent été dans le cas de faire à la maison d'Orange, il est évident que ce fut cette maison qui la força de prendre part à une guerre dans laquelle il n'y avait rien à gagner pour elle. La maison d'Orange sentait bien qu'elle allait encore affaiblir le commerce hollandais, et le rendre plus dépendant de l'Angleterre : c'est ce qu'elle a toujours fait; mais elle sentait en même temps qu'il n'y avait que la guerre qui pût réta-

blir le stathoudérat, c'était ce qu'elle voulait obtenir, et elle l'obtint.

Le cardinal de Fleury avait vu avant sa mort l'incendie gagner partout, et, malgré son grand âge, sa mort fut un malheur pour la France, et en fut un pour l'Europe. Le congrès de Soissons, en 1725, lui avait acquis le respect de tous les cabinets; il les traitait comme un père, et l'empereur Charles VI l'appelait toujours de ce nom dans ses lettres.

Il n'était plus, de la part du roi de France, question d'offrir la paix. Il avait fait là-dessus tout ce que demandaient le bien de l'humanité et l'honneur de la France; il fallait encore répandre pendant près de quatre ans le sang humain, avant d'amener ses ennemis aux conditions raisonnables qu'ils acceptèrent ensuite.

La suite de cette guerre fut signalée par des événemens très-remarquables, que vous trouverez dans l'histoire.

De ce nombre fut la bataille d'Etingen, imperdable d'après le plan du maréchal de Noailles, et perdue par la faute du duc de Grammont, par cette impétuosité française, source de tant de malheurs.

Entre la France et l'Angleterre la guerre se faisait comme entre deux nations rivales, mais généreuses : le maréchal de Noailles recueillit six cents blessés anglais qu'il fit panser avec soin : Stairs lui renvoya les prisonniers français ; le duc de Cumberland eut les chairs de la jambe percées d'une balle ; à l'endroit où on allait le panser, il vit arriver un mousquetaire français blessé dangereusement, et l'obligea de se faire panser avant lui.

Ces traits, et beaucoup d'autres, font, en faveur des deux nations, un honorable contraste avec ce qui se voyait sur le Rhin. Le prince Charles le passait ; et ce même *Mentzel*, qui avait si cruellement traité *Munich*, encouragé par les récompenses que la cour de Vienne n'avait pas eu honte de lui prodiguer, publia un horrible manifeste, dans lequel, en appelant six provinces de France à la révolte, il menaçait les sujets qui resteraient fidèles à leur souverain, de les faire pendre après leur avoir coupé le nez et les oreilles. On croit lire l'histoire des Huns ou des Tartares, et cette pièce infamante doit trouver place dans *le droit des gens* du dix-huitième siècle. C'était un simple colonel de hussards, troupes alors

réputées barbares, qui s'exprimait ainsi au nom de sa souveraine, et qui n'était pas démenti. Dans la forme, ce manifeste, daté de Traherbach, ne pouvait être donné que par le souverain lui-même, ou par celui qui commandait ses armées. Dans le fond, les menaces atroces qu'il contenait, violaient les règles de la guerre entre nations civilisées ; l'humanité en demandait vengeance : et suivant le droit des gens, Mentzel, transformé en assassin, ne méritait pas de mourir au champ de l'honneur ; il devait expirer sur une potence.

Ce même droit reçut souvent d'autres atteintes pendant cette guerre. L'Autriche voulait la faire avec l'argent des autres, outre celui que lui fournissaient l'Angleterre et la Hollande. C'est par cette politique, qui plus d'une fois a été la sienne, qu'elle s'est trouvée quelquefois plus riche en finissant la guerre, qu'en la commençant.

Dans celle-ci elle obligea le pape à lui donner une bulle pour lever en Italie la dîme des biens ecclésiastiques. Elle fit entrer le roi de Sardaigne dans son parti, en lui cédant *Final*, qui n'était pas à elle. Mais par là elle espérait mettre Gênes dans la nécessité de se déclarer pour la France, et c'était alors une raison pour l'attaquer. C'est

ce qui arriva. La ville, au pouvoir de l'Autrichien, paya d'abord une énorme contribution de seize millions; et on lui en demandait seize autres, lorsque l'indignation du peuple suppléa à la faiblesse du sénat, et chassa l'ennemi qui exerçait à Gênes les traitemens les plus tyranniques.

C'était une guerre d'invasion que l'Autriche voulait faire à la France. Elle fut arrêtée par la journée célèbre de Fontenoy, dont un Français doit connaître toutes les circonstances. Le roi de Prusse rentrait en guerre, et se joignait à la France. La Saxe, alliée d'abord au roi de Prusse, l'abandonna pour prendre le parti de la reine. Cette princesse fit élire empereur le grand duc de Toscane, son époux. Elle parvint à persuader à la Russie de prendre part à cette guerre. Trente mille Russes se mirent en marche pour le bas Rhin : la France, qui avait trop ménagé la Hollande, sentit enfin que c'était aux dépens de cette république qu'il fallait obtenir la paix. La prise de Berg-op-Zoom et de Maestricht donna plus d'activité aux conférences, qui, après avoir langui à Bréda, se tenaient à Aix-la-Chapelle; et quoique l'Autriche, qui avait encore fait une paix

séparée avec Frédéric, voulût s'opposer à une paix générale, les préliminaires furent signés le 30 avril 1748, entre la France, l'Angleterre et la Hollande.

L'Angleterre se lassait d'alimenter l'animosité autrichienne : le parti d'Orange était parvenu à son but en faisant rétablir le stathoudérat, en le rendant même héréditaire, non-seulement en faveur des mâles, mais aussi en faveur des princesses de la maison d'Orange : et ces deux puissances lassées de la guerre, étaient tellement convaincues que l'Autriche cherchait à la continuer, que, par un article secret des préliminaires, elles crurent devoir prendre la précaution suivante. Il fut dit : « Qu'en cas de refus ou de dé» lais de la part de quelques-unes des puissances » intéressées à la paix, de concourir à la signa» ture et à l'exécution des articles préliminaires, » les rois de France et d'Angleterre, et les états» généraux, se concerteraient ensemble sur les » moyens les plus efficaces pour l'exécution de » ce qui était convenu ; et que si, contre toute » attente, quelqu'une des puissances persistait à » n'y pas consentir, elle ne jouirait point des avan» tages que lui auront procurés les articles préli-

» minaires. » Cette précaution réussit, et le traité définitif fut signé le 18 octobre de la même année.

Cette paix, qui aurait pu être faite cinq ans plus tôt, changea peu de chose à l'état de l'Europe.

L'Autriche perdit la Silésie; mais elle fit universellement reconnaître son ordre de succession; elle perdit Parme et Plaisance, qui furent cédées à l'infant Don Philippe; elle perdit quelques lambeaux du Milanez, qui passèrent au roi de Sardaigne. Ce fut là tout le prix qu'elle retira de la continuation de la guerre; mieux eût-il valu la terminer quand Louis XV le demanda.

L'Angleterre retira de ce traité des avantages un peu plus réels.

L'ordre de succession de la maison de Hanovre fut reconnu avec l'exclusion des Stuarts.

Le commerce anglais obtint des dédommagemens pour les pertes qu'avait faites la compagnie de l'Assiento, et prépara vis-à-vis de l'Espagne un traité qui fut signé en 1750.

Du reste, chacun se rendit ses conquêtes; ce qui prouva encore combien la prolongation de cette guerre avait été injuste et impolitique.

La plupart des traités antérieurs, celui de Westphalie, de Nimègue, de Riswich, d'Utrecht, de Rastadt, de la triple et quadruple alliance, et de Vienne en 1738, furent reconnus et confirmés dans tout ce qui ne leur était pas contraire.

La confirmation de ces traités était celle de toutes les pertes que l'Autriche avait faites depuis cent ans; et c'est ici que vous devez vous faire à vous-même un tableau comparatif de l'état des deux maisons de France et d'Autriche, depuis François Ier et Charles-Quint.

Malgré les malheurs du règne de Henri II, et les malheurs plus grands encore qui suivirent sa mort prématurée, la France, à la mort de Henri IV, avait déjà recouvré Calais, et ajouté à ses frontières une partie du Hainaut, de l'Artois, et les trois évêchés. La paix de Westphalie et celle des Pyrénées lui avaient donné l'Alsace, et un arrondissement de sûreté tant dans les Pays-Bas que dans le Roussillon. Les traités d'Aix-la-Chapelle, de Nimègue, de Riswich, d'Utrecht et de Rastadt, lui donnèrent encore des places importantes, et l'acquisition de la Franche-Comté. Enfin, la paix de Vienne avait complété ces agrandissemens successifs, par la réunion de la

Lorraine, dernier fleuron qui manquait à la couronne de France.

Malgré l'éclat du règne de Charles-Quint, et les richesses immenses accumulées dans les coffres de Philippe II, la paix de Cateau-Cambresis, si funeste pour la France, avait été la dernière paix avantageuse que devait faire avec elle la maison d'Autriche. Celle de Vervins commença à lui faire connaître le mot *restitution;* celle de Westphalie lui coûta l'abandon de la Hollande et de l'Alsace; celle des Pyrénées confirma ces sacrifices et en entraîna d'autres. Avant la fin du même siècle, il lui fallut renoncer à la Franche-Comté, et dans le siècle suivant elle perdit, en moins de cinquante ans, l'Espagne, le Nouveau-Monde, Parme, la Sicile, Naples et la Silésie.

Et ce serait une grande erreur de n'imputer qu'au hasard, d'un côté, des pertes si grandes, si suivies, dont rien ne balançait les désavantages; de l'autre, une série d'acquisitions toujours utiles, et un accroissement de forces intérieures. Cela ne peut s'expliquer que par des causes secrètes, qui, aperçues ou non par les deux gouvernemens, n'en agissaient pas moins, et agissaient toujours. Leur action journalière pouvait être insensible;

mais leur effet était par cela même plus assuré. C'est la goutte d'eau qui tombe pendant des siècles, et qui creuse la pierre. Cherchez quelles pouvaient être ces causes, pour ou contre les maisons de France et d'Autriche; vous les trouverez dans une multitude de rapports, de contrastes, d'obstacles, de convenances, de fautes : combinaisons infinies dans les résultats qu'elles pouvaient présenter, et dont le développement successif amenait des chances qui ne pouvaient manquer d'être aussi favorables pour l'une des deux maisons rivales, que funestes pour l'autre.

Pour vous guider dans ce travail, reportez-vous aux observations que je vous ai présentées sur l'agrandissement de la maison d'Autriche. Je vous ai fait remarquer qu'il avait été aussi étonnant par sa promptitude que par son immensité. Ses possessions étaient vastes, mais elles n'étaient rien moins que contiguës. Quelques-unes n'avaient entre elles aucun de ces rapports nécessaires qui peuvent être reconnus par des traités, mais qui sont auparavant établis par la nature. Quelques-unes avaient même des intérêts très-opposés. Les provinces, éparses ou incohérentes, n'avaient pas eu le temps de s'amalgamer, de faire

un tout. Elles étaient gouvernées par l'Autriche, mais elles n'étaient pas autrichiennes. L'énorme puissance de Charles-Quint avait les inconvéniens de celle de Charlemagne, et n'avait pas, comme elle, l'avantage de la contiguité de ses États. Plus que suffisans pour former plusieurs monarchies, ils ne pouvaient jamais former un bel empire.

Je me trompe fort, ou cette vérité fut pressentie par Charles-Quint. Je le présume, d'après les efforts continuels qu'il fit pour empêcher qu'elle ne pût être connue. Je vois partout son génie, son activité, son adresse, se multiplier, pour soutenir ces masses colossales que le hasard avait rassemblées, mais que le temps seul pouvait unir.

Philippe II n'était pas sans génie, mais il n'avait ni adresse ni activité : il n'avait que de l'orgueil. Toutes ses fautes eurent l'orgueil pour principe; et quand il fallait chercher à les réparer, il n'imaginait pas d'autres moyens que ceux de la colère, de la vengeance ou de l'orgueil même. Il prépara tous les désastres de ses successeurs, et fut le véritable auteur de la décadence de sa maison.

Vous avez vu au contraire celle de France s'é-

lever graduellement, mais toujours en se consolidant, agrandir peu à peu la circonférence de ses États, mais par des rayons qui tenaient toujours au centre; bien plus par des réunions que par des conquêtes; en cherchant toujours, d'après des principes reconnus, à ramener à l'unité de la monarchie ce qui en avait été distrait dans des temps d'anarchie ou d'ignorance.

L'exécution de ce plan fut quelquefois interrompue, mais le plan ne fut jamais changé. D'une marche aussi constamment suivie, que résulta-t-il? Que chaque agrandissement reçut et donna une force d'ensemble : les réunions, parce que la monarchie ne demandait, au nom de la loi, que ce qui lui avait appartenu; les conquêtes, parce qu'elle ne voulait conquérir que les convenances qui lui étaient offertes par la nature même. On s'écarta de cette route dans le délire des guerres d'Italie; on n'en tint aucune dans celui des guerres de religion; mais Henri IV remit tout dans l'ordre; il rectifia la politique, et lui traça une ligne qu'elle ne quitta plus. Or, quand un État aussi sagement, aussi fortement constitué d'ailleurs que la France, est assez heureux ou assez éclairé pour donner à sa politique des bases im-

muables ; lorsqu'en outre sa position et ses localités lui assurent de grands avantages et de grandes ressources, il est impossible qu'il n'obtienne pas de la suite des temps des succès absolument indépendans de quelques batailles perdues ou gagnées. Il peut n'être pas toujours vainqueur ; mais il a toujours les moyens de vaincre, même après avoir été vaincu. Ses ennemis ne peuvent l'ignorer, et cela lui suffit ; surtout s'il se respecte assez, soit dans la prospérité, soit dans le malheur, pour ne jamais prescrire ni écouter des propositions trop révoltantes par leur dureté.

A cette comparaison de l'existence politique des deux maisons de France et d'Autriche, ajoutez encore deux observations.

La première, c'est que depuis et y compris le traité de Westphalie, l'Autriche a toujours fait la paix trop tard. C'est une faute majeure pour un État, surtout quand elle se répète : elle suppose nécessairement que cet État a méconnu ou ses ressources ou ses pertes. Dans toutes les guerres, quels qu'en furent les événemens, il y a un point où l'on ne gagne plus rien à les prolonger, passé lequel on consomme sans utilité comme sans nécessité les hommes et l'argent ; ce

qui est aussi vicieux en politique qu'en morale. Le gouvernement qui commet cette faute, manifeste qu'il faisait ou qu'il continue une guerre d'humeur, d'entêtement ou d'ambition excessive. Sous aucun de ces rapports, il n'est excusable; et en dévoilant ce secret aux yeux de ses peuples et de ses ennemis, il mécontente les uns et irrite les autres.

La seconde observation doit porter sur le bonheur qu'eut la France, après les règnes calamiteux des derniers Valois, d'être gouvernée pendant cent cinquante ans par de bons rois et de bons ministres. C'est un rare bienfait de la Providence. Il fut d'autant plus admirable pour la France, que depuis Henri IV ses rois et ses ministres furent ce qu'il fallait qu'ils fussent pour réparer ses désastres, pour l'élever et la maintenir au rang où elle devait être.

En effet, pour anéantir la Ligue, pour régner sur les ligueurs, pour chercher et développer les ressources d'un royaume épuisé par les guerres civiles et religieuses, il fallait un roi *gentilhomme* et guerrier comme Henri IV, et un ministre *citoyen* comme Sully. Pour étouffer entièrement les restes de l'esprit séditieux, pour donner

une direction fixe à la politique, au milieu d'une commotion universelle, il fallait une tête forte et inflexible comme Richelieu. Pour employer avec succès les grands moyens qu'il avait préparés, indiqués ou retrouvés, il fallait le long et glorieux règne d'un monarque actif, qui sût profiter des hommes et du temps; et c'est en quoi Louis XIV excellait. Enfin, pour faire jouir d'un calme réparateur une grande nation fatiguée de cinquante ans de guerre, pour la faire aimer et respecter par des ennemis accoutumés depuis trop long-temps à l'envier ou à la craindre, il fallait un ministre vertueux et pacifique comme Fleury, et un monarque juste et loyal comme Louis XV.

Or, telle fut en France, pendant un siècle et demi, l'heureuse succession de ses administrateurs et de ses souverains, que le bien qu'ils firent se perpétua; que le mal qui se glissa dans des intervalles moins favorables, ne fut jamais durable, n'eut jamais des suites irrémédiables; et que, lorsqu'après cinq ans d'offres réitérées avec noblesse et équité, elle parvint enfin à réunir des plénipotentiaires à Aix-la-Chapelle, chacun d'eux, en ouvrant les conférences, fut forcé de

commencer par reconnaître en secret sa modération autant que sa supériorité.

L'Autriche, qui ne pouvait faire valoir tous ces avantages, rendit sa position encore plus fâcheuse, en voulant prolonger, malgré l'Angleterre et la Hollande, une guerre qu'elle ne faisait qu'avec les guinées de Londres et les ducats de La Haye. Il fallut les retirer; et on vit alors ce qu'est une puissance militaire sans argent. Il fallut mettre contre elle un article secret dans les préliminaires; elle fut ensuite forcée d'y accéder: mais elle chercha dès ce moment à susciter une nouvelle guerre.

C'est ce qui produisit la guerre de sept ans, qui n'entre point dans le plan de cet ouvrage.

Il me suffit de vous avoir conduit jusqu'à cette époque, et de vous avoir fait pressentir l'importance d'un traité que l'on peut regarder comme ayant de nouveau réglé les droits des puissances de l'Europe, et qui fit, au bout de cent ans, le complément de celui de Westphalie.

Il devait aussi procurer une longue paix. Mais malheureusement ce traité fut le dernier de l'ancienne politique. Celle-ci fut remplacée par une politique nouvelle, qui se développa en 1756, et

dont il vous sera nécessaire de calculer les causes, les conséquences, les dangers et les avantages.

Je n'ajouterai rien à ces Lettres, relativement aux possessions européennes, tant en Amérique qu'en Asie. Ce qui n'est relatif qu'à la guerre, tient peu au but que je me suis proposé : tout ce qui tient au commerce, forme une étude très-attachante, très-nécessaire, surtout aujourd'hui, mais qui ne peut se réduire à quelques réflexions. Elle porte sur des principes et des connaissances, sans lesquels, dans la politique actuelle des États de l'Europe, on est exposé à faire des fautes capitales.

LETTRE XCV.

Résumé de l'Ouvrage. — Réflexions générales sur l'équilibre, le crédit et la politique des États.

En suivant la division que je m'étais prescrite au commencement de ces Lettres, je crois vous avoir montré comment vous pouvez partager et suivre vos études sur l'histoire, et comment, dans les annales des peuples, vous pourrez vous fixer sur les événemens les plus marquans, sur ceux dans lesquels on trouve le plus à s'instruire et à méditer.

Je crois que vous devez lire ce que je dis de chaque peuple, de chaque siècle, de chaque époque, avant de lire, et après avoir lu les historiens que vous voudrez étudier. La lecture antérieure vous ayant donné une idée générale des principaux événemens, de leurs causes, de leurs suites, vous donnera le moyen de les ranger dans un

ordre plus facile pour la mémoire, et d'y attacher le degré d'importance qu'ils méritent. Par la seconde lecture, vous verrez si le jugement que j'en ai porté s'accorde avec le vôtre; et, en cas de différence, vous verrez en quoi l'un de nous deux a pu se tromper. Le travail de comparaison accoutume à réfléchir sur ce qu'on lit, à le rapporter à ce qu'on sait déjà, à le combiner chaque jour avec ce qu'on apprend; en un mot, à lire avec le double fruit que tout homme doit chercher dans l'étude de l'histoire, qui est non-seulement d'orner sa mémoire, mais aussi de former son jugement.

La division des quatre époques que je vous ai présentées m'a paru la plus simple, et en même temps la plus propre à classer les intérêts et les rapports des peuples.

Dans la première, vous voyez la formation des premiers peuples; ils n'ont encore aucun rapport entre eux; mais leurs intérêts et leurs besoins font naître ces rapports. Ils se développent avec plus ou moins de vivacité, plus ou moins de succès, plus ou moins d'étendue, suivant le caractère, les mœurs, le génie, le gouvernement, le climat.

Mais pendant cette première époque, tout semble se passer autour de la portion de l'Asie, où l'humanité a pris naissance. En s'éloignant de leur berceau, les hommes semblaient s'éloigner les uns des autres et oublier leur origine. La Perse, la Syrie, l'Égypte, la Grèce, c'est entre ces quatre nations que l'histoire est long-temps concentrée. La fondation de Rome commence à donner quelque intérêt à l'Italie. Rome devient en quelques siècles le point auquel se rapportent tous les peuples, et finit par rendre romain la majeure partie de ce que l'on connaissait sur le globe.

Dans la seconde époque, il se fait un grand changement. Des nations à peine connues, refoulées par l'empire romain jusqu'aux extrémités du monde, s'y multiplient dans des proportions incalculables, et viennent toutes en masse sur un empire trop étendu. Des premières hordes sont vaincues, écrasées, anéanties ; des secondes, des troisièmes leur succèdent : les principaux efforts se font en Europe. Elle dispute à l'Asie l'intérêt de l'histoire. L'empire romain partagé, se maintient à Constantinople ; mais en voyant chaque jour diminuer son étendue. Il s'affaisse presque tout-à-coup à Rome ; mais, dans l'extrême agi-

tation de l'Europe, il est renouvelé par un peuple qui s'était formé aux dépens de ce même empire romain. L'empire germanique commence; et dès ce moment l'Europe va devenir le point central de la terre. C'est à elle que se rapporteront toutes les histoires; c'est d'elle que partiront tous les intérêts.

Dans les commencemens de la troisième époque, cette Europe, qui voulait être l'arbitre du monde, retombe pendant quelques siècles dans une espèce de barbarie : elle en sort pour reprendre et ne plus perdre son ascendant. Dans le moment où elle est le plus occupée à fixer et assurer ses États, la nature lui en ouvre d'autres; ses navigateurs font le tour du monde; ses politiques veulent le partager; de nouveaux sujets de guerre s'élèvent. Jamais un plus grand spectacle ne s'offrit aux yeux du spectateur. Enfin elle sent la nécessité de donner chez elle une base à son existence. Toutes les passions religieuses et morales veulent s'emparer exclusivement de ce grand ouvrage; elles se fatiguent, s'épuisent et se partagent; et le traité de Westphalie détermine un point fixe, d'où l'on peut avec justice examiner les droits et les prétentions de chaque État.

Mais un agent peu connu jusqu'alors, le commerce, est venu s'emparer presque exclusivement de la politique. Il en a multiplié, agrandi toutes les combinaisons : et c'est dans la quatrième époque qu'il se place au-dessus de tous les intérêts, qu'il absorbe tous les rapports, et que, devenu la pompe à feu du monde entier, il aspire et refoule perpétuellement toutes les richesses de l'univers.

Il semble, dans cette quatrième époque, que tous les peuples, tous les pays soient contigus. Le même traité qui règle les limites de la Flandre ou de l'Italie, règle aussi la pêche de Terre-Neuve, et celle des côtes de l'Ecosse ou de l'Irlande ; le commerce de la Côte-d'Or, et celui du Pérou ; les droits de la Manche, et ceux de la Baltique ; la navigation de Surate, et celle d'Archangel ; l'entrée du golfe du Mexique, et celle du golfe Persique ; l'entrée de la mer Noire ou de la mer Caspienne, et celle de la mer du Sud. Dans l'intérieur des terres, les pays même les plus sauvages participent malgré eux à la politique européenne ; et le paisible chef d'une horde indienne sur les bords du fleuve Saint-Laurent ou de la rivière des Amazones, traite

avec les rois de la France ou de la Grande-Bretagne.

Ainsi l'Europe, la plus petite des quatre parties du monde, est devenue le point central de toute la terre habitable. Si on excepte la Chine, qui est toujours absolument isolée du reste du genre humain, et quelques parties de l'intérieur de l'Afrique, il n'y a point en Afrique, en Amérique, en Asie, d'État dont les intérêts ne tiennent à l'Europe. C'est elle qui règle tout ce qui se passe ailleurs : elle a pris sur l'univers entier cette monarchie universelle, dont chez elle le nom devait être une impraticable chimère ; en parlant sans cesse de son équilibre, elle a rompu celui de la terre ; et, plus heureuse qu'*Archimède*, elle a trouvé un point d'appui pour faire mouvoir le globe.

Le grand mot d'équilibre a fait répandre bien du sang, parce qu'on l'a mal entendu ; et comme il y aura toujours des personnes intéressées à ce qu'on ne l'entende pas mieux, il est important de savoir ce qu'il peut être, et en quoi il consiste.

Il n'y eut point d'équilibre pour les nations, tant qu'elles n'eurent entre elles que de faibles relations commerciales. Ces relations pouvaient

être faibles, et le commerce être grand, parce que cette grandeur n'était pas absolue ; elle n'était que comparative aux besoins et aux connaissances des peuples. Aussi, parmi les peuples les plus commerçans de l'antiquité que vous avez vus dans la première époque, aucun n'eut-il l'idée d'une monarchie universelle. Les Romains se trouvèrent, par leur constitution, propres à ambitionner et à obtenir cette monarchie ; mais ils n'y parvinrent que par les armes, et non par le commerce. Au contraire, la seule puissance qui ait voulu sérieusement la leur disputer, était une puissance commerçante ; elle succomba, et cela devait être, parce que le commerce n'avait encore aucune des grandes ressources politiques qui pouvaient compenser celles d'une nation guerrière : on faisait alors la guerre à force d'hommes, et on n'avait pas encore eu l'idée de la faire à force d'argent.

Les Romains établirent donc cette monarchie universelle ; et je vous ai fait remarquer les raisons surnaturelles auxquelles il faut l'attribuer.

La décadence de cet empire commença presque avec sa grandeur. Ce qui prouve que, dans

ces immenses proportions, il est plus facile de conquérir que de conserver.

Cet empire s'était dissous avec un terrible fracas. Les lambeaux étaient encore épars; rien n'avait pris de place fixe. Le génie d'un grand homme plana sur ce chaos, lui donna une forme, un ensemble; et Charlemagne se trouva le roi des trois quarts de l'Europe. Mais il n'y avait que lui qui eût le secret de cette énorme machine; ce secret se perdit avec lui; la machine n'étant pas soutenue et remontée, s'arrêta, se détraqua, et ne reparaîtra plus.

Charlemagne a été et sera en Europe le seul monarque universel. Si quelqu'un eût pu se flatter de renouveler cet exemple, c'était Charles-Quint. La fortune semblait avoir accumulé autour de lui une masse de moyens qui effrayaient par leur volume, et étonnaient par leur nouvauté. Il échoua dans ses projets; il sentit lui-même qu'ils étaient aussi impraticables que séduisans. Les branches d'Autriche et d'Espagne voulurent les reprendre; elles diminuèrent au lieu de s'agrandir : elles perdirent au lieu de gagner.

C'est que l'équilibre sur terre était dès lors, comme il l'a été de nos jours, essentiellement

inaltérable par sa nature (1). C'est qu'on n'envahit pas des provinces entières sans des efforts qui consument, sans un éclat qui alarme. Aussi la puissance envahissante cherche-t-elle toujours à dissiper ces alarmes; elle invoque en sa faveur ce même équilibre, dans le moment même où elle le rompt avec trop de violence : tout ce qu'elle dit pour persuader le contraire de ce qu'elle fait, ne sert qu'à prouver combien elle sent elle-même la nécessité de maintenir toujours l'idée attachée à ce mot; et que toute conquête, assez importante pour déranger l'équilibre, refroidit nécessairement les alliés du conquérant, irrite ses anciens ennemis, lui en suscite de nouveaux, et les réunit tous contre lui. Louis XIV ne voulut que donner à la France l'arrondissement qui la mettait en état de défense, et la prépondérance politique qu'elle doit avoir pour le repos même de l'Europe : et cependant, voyez combien de ligues se formèrent contre lui, et les trois terribles guerres qu'il eut à soutenir. Ces ligues et ces guerres furent le fruit de l'adresse de Fer-

(1) Voyez dans ce quatrième volume, pag. 1, la note au commencement de *la Lettre LXXX*.

dinand et de l'ambition de Guillaume. Le premier voulait reprendre son ascendant en Allemagne; le second voulait conserver celui qu'il avait en Hollande, et s'emparer du trône d'Angleterre. Mais tous deux, pour parvenir à leurs fins, trouvèrent moyen de répandre une grande alarme sur les projets de Louis XIV; et ces projets, qui se seraient anéantis en se manifestant, coûtèrent des sommes immenses à l'Angleterre et à la Hollande. La première tirait un grand parti de la terreur publique, et par conséquent pouvait être regardée comme plaçant avantageusement son argent; mais l'autre ne tirait de cette terreur aucun parti; elle prodiguait ses trésors, uniquement pour dire que les marchands de Batavia réglaient la politique de l'Europe. Cette politique s'étant tournée contre la puissance bienfaitrice en faveur de la puissance ennemie, ils ont, pendant quatre-vingts ans, mieux aimé prodiguer leur or, que de changer de système : et même, en 1745, bien convaincus que la France ne voulait pas de conquêtes, et que Louis XV offrait et voulait une paix juste, ils l'ont retardée de trois ans, pour donner encore des millions à l'Autriche qui voulait conquérir.

Voilà où conduisent les combinaisons qui portent sur des principes faux, sur des suppositions impossibles.

Il y a eu, au commencement de ce siècle, un beau moment pour établir en Europe le plus parfait équilibre : c'était à la mort de Charles II, lorsque son testament appela le duc d'Anjou au trône d'Espagne. Louis XIV, mûri par l'âge et les réflexions, délivré de la fougue impérieuse de Louvois, ayant donné à la France, du côté de l'Allemagne, un triple rang de frontières fortifiées, aurait écouté toutes les conditions raisonnables qui lui eussent été presentées. Celle à laquelle on attachait le plus d'importance était la renonciation de la branche d'Espagne à la couronne de France, *et vice versà* : il l'eût acceptée sans hésiter, car c'était autant l'intérêt des deux couronnes que celui des autres puissances. Ces deux États ne pouvaient d'après cela avoir aucun motif, aucun désir d'agrandissement, si on en excepte la Lorraine, sur laquelle il eût été facile de prendre des arrangemens, déjà indiqués par les deux partages éventuels qui avaient précédé la mort de Charles II. L'union des deux cours était nécessaire ; la preuve, c'est que les guerres

qu'elles avaient eues jusqu'alors, jamais n'avaient pour objet *réel* leurs frontières respectives du côté des Pyrénées, mais toujours la Franche-Comté et les Pays-Bas : c'est que depuis que l'Espagne n'eut plus rien de cette fatale succession de Marie de Bourgogne, leurs brouilleries ne tinrent qu'à des circonstances personnelles ; et il fallut toujours en revenir à une union commandée par la première de toutes les convenances, celle de l'utilité réciproque. Mais cette union n'était, et ne pouvait être que défensive. Or, si cette vérité eût été, en 1701, saisie par les Hollandais, ils en faisaient immanquablement l'axe de la politique européenne ; et sur cet axe ils eussent établi le mouvement régulier du globe commercial. Leur traité de commerce, combiné avec l'Espagne et la France, obligeait l'Angleterre d'en faire un avec ces trois puissances ; et alors l'Angleterre se trouvait, par la nécessité même de conserver son commerce, forcément amenée à révoquer son fameux acte de navigation ; acte monstrueux, imaginé par Cromwel pendant son usurpation, parce que dans les révolutions on cherche, par des moyens violens, à satisfaire, et surtout à occuper l'orgueil national ; acte qui étend sur toute

l'Europe la force d'un bill du parlement, et auquel la postérité aura peine à croire que toute l'Europe se soit honteusement soumise. Le commerce étant ainsi ramené à son indépendance naturelle par le traité auquel étaient appelées ces quatre puissances, cette quadruple alliance, fondée sur des points moins vacillans que ceux que l'on vit quelque temps après, devait, avec le temps, prendre une grande consistance sur le continent; elle ne pouvait entrevoir aucun motif de rupture. Et c'était déjà un grand point de tranquillité, de savoir que les difficultés qui pourraient s'élever en Asie ou en Amérique, ne troubleraient pas le repos du continent européen. Mais ces difficultés mêmes, en supposant qu'elles s'élevassent, ne devaient jamais apporter un très-grand changement dans les Indes occidentales ou orientales. Les immenses possessions de l'Espagne dans le Nouveau-Monde étaient garanties par une sage politique. Voici ce que disait à ce sujet, au parlement d'Angleterre, le célèbre Robert Walpool :

« La conservation de la monarchie espagnole » en Amérique, en son entier et sans démem- » brement, a été depuis un siècle le système gé-

» néral de toutes les puissances de l'Europe; parce
» que, si les richesses que l'Espagne tire de ses
» colonies, tombaient entre les mains d'une au-
» tre nation, le reste de l'Europe serait bientôt
» épuisé d'argent, au lieu qu'aujourd'hui il n'y
» a pas de nation commerçante qui n'ait, dans
» les flottilles ou les galions, une plus grande
» portion que l'Espagne même. Il est vrai, ces
» trésors viennent sous des noms espagnols, et
» le roi d'Espagne y impose toujours un indult
» considérable; mais l'Espagne n'est autre chose
» que le canal par lequel tous ces trésors passent
» dans le reste de l'Europe. Si donc nous, ou
» quelque autre nation, prétendions saisir ces tré-
» sors, nous ne manquerions pas de trouver une
» puissante opposition; et peut-être la jalousie
» que causerait cette démarche, aurait des suites
» plus fâcheuses que ne nous feraient de bien les
» richesses que nous pourrions acquérir. Je crain-
» drais même que nos meilleurs alliés ne regar-
» dassent cette démarche d'un œil bien diffé-
» rent, et ne fussent les premiers à s'en plaindre. »

Ces principes, posés par un des plus sages ministres qu'ait eus l'Angleterre, viennent parfaitement à l'appui de ce que je vous ai dit, et au-

raient été adoptés en 1700, si la Hollande eût été alors assez éclairée pour les présenter et les soutenir. Il est à remarquer qu'à cette époque l'Angleterre n'avait pas encore asservi le Portugal par le traité de 1703, et que si les Hollandais eussent voulu voir que Guillaume n'avait d'autre intention que de le sacrifier à son ambition personnelle et aux intérêts de la Grande-Bretagne, ils ne se fussent jamais soumis à toutes les gênes qui depuis ont entravé leur commerce. Il me semble donc bien évident que si la Hollande, en s'unissant, ainsi que je le dis, à la France et à l'Espagne, eût amené l'Angleterre à cette alliance, cette époque, si désastreuse pour l'humanité, pouvait au contraire lui être très-heureuse. Mais, et je vous l'ai déjà fait observer, la haine et l'ambition de Guillaume, l'orgueil et l'humeur des rois de Batavia, étouffèrent des idées raisonnables, justes et utiles. En vain Guillaume exerça-t-il toujours sur la Hollande l'empire le plus arbitraire; en vain ne regarda-t-il jamais cette république, dont il était le premier sujet, que comme l'instrument de sa vengeance ou de sa grandeur : la Hollande lui pardonnait tout, consentait à tout, pourvu qu'il fût, ainsi qu'elle, en-

nemi de Louis XIV. Elle adopta de son vivant, elle outra après sa mort, les mesures iniques dont lui-même se serait peut-être éloigné s'il eût vécu plus long-temps; et quelques voies conciliatoires qui fussent ou présentées par des gens sages, ou indiquées par la raison ou la convenance, elle persista à les rejeter avec un entêtement absurde, qui finit par être avantageux à Louis XIV. Et c'est ainsi que les conceptions politiques les plus sages, les plus justifiées par les localités, par le concours des événemens, ne peuvent encore être exécutées, s'il ne se rencontre en même temps dans le concours des personnes principales, cette sagesse de plans, cette infaillibilité du coup d'œil, cette abnégation de tout intérêt momentané, ce dépouillement de toute considération particulière, si rares, et cependant si nécessaires à réunir dans plusieurs hommes d'État.

L'occasion que l'on manqua au commencement du siècle, aurait peut-être pu se représenter après la paix d'Utrecht et la mort de Louis XIV. Il y a même une lettre de George Ier à Philippe V, qui semblerait prouver que l'Angleterre n'était pas éloignée de travailler à effectuer et à consolider une alliance telle que celle dont je vous

parle, puisque George était disposé à restituer Gibraltar. « Je ne balance plus à assurer V. M. » de ma promptitude à la satisfaire par rapport » à la démarche touchant la restitution de Gi- » braltar, lui promettant de me servir des pre- » mières occasions favorables pour régler cet » article, du consentement de mon parlement. » Mais malheureusement la France sous une minorité, le régent léger, et personnellement mécontent de Philippe V; ce monarque sans caractère, et conduit successivement par la princesse des Ursins, par sa seconde femme, par Albéroni; la tête ardente de cet audacieux parvenu, celle du cardinal Dubois, rien de tout cela ne pouvait inspirer cette sage confiance, la meilleure de toutes les garanties. Tout cela, au contraire, opposait des obstacles insurmontables au nouveau système qu'il eût été à désirer qu'on adoptât, et qui ne pouvait s'établir qu'autant qu'il y eût eu sur les trônes de France et d'Espagne deux monarques aussi puissans par leurs vues et leur capacité, que par l'étendue de leurs États.

Les traités d'Utrecht et de Rastadt n'apportèrent donc en Europe aucun changement marquant dans l'équilibre que l'on avait cherché lors

du traité de Westphalie. Celui de 1748 laissa cet équilibre à peu près tel qu'il était depuis cent ans, qu'il se maintint encore pendant près d'un demi siècle, tel qu'il se serait toujours maintenu, tantôt plus, tantôt moins fort, tant que quelque grande nation de l'Europe n'aurait eu aucune de ces longues et violentes convulsions qui, dans leurs ébranlemens, déplacent les arcs-boutans politiques.

Il n'en est pas de même de l'équilibre maritime, de l'empire universel qu'on obtiendrait sur cet abîme immense qui unit toutes les parties du globe. Sous un pareil despotisme tout équilibre serait entièrement rompu, et tous les États se trouveraient réellement sujets d'un seul.

La politique réduit aujourd'hui tous ses calculs en argent ; tant qu'elle en a, elle est sûre d'avoir à sa volonté l'état de guerre le plus formidable. Qu'elle ait chez elle, ou qu'elle puisse armer pour elle une masse de forces imposantes, et qu'elle peut renouveler en tout temps, l'effet est toujours le même. C'est donc l'argent qui, partout où il se trouve accumulé, donne la prépondérance ; et comme c'est par le commerce qu'on le multiplie et qu'on l'accumule, cette prépondérance appar-

tiendrait exclusivement à la puissance qui ferait un commerce exclusif.

Cette remarque importante aurait dû être faite généralement à l'époque de 1748. On aurait dû sentir alors des vérités dont l'application intéressait si essentiellement tout le continent : c'est que les tranquilles conquêtes du commerce font beaucoup moins de bruit, mais donnent bien plus d'avantages que l'envahissement d'une province ; elles se forment peu à peu ; elles n'éveillent pas l'inquiétude publique : au contraire, elles lui présentent des objets de distractions, en lui offrant de nouveaux objets de jouissances. Elles n'épuisent pas les moyens : au contraire, elles les augmentent, et leur étendue même assure leur solidité. L'indolence, l'impéritie, ferment long-temps les yeux sur le mal ; on ne le voit que lorsqu'il est extrême ; et alors il faut le rare concours du courage, des circonstances et du succès, pour réclamer efficacement des droits qu'il eût mieux valu ne pas laisser entamer.

Or, depuis toutes les découvertes maritimes, depuis que toutes les sciences concourent à perfectionner la construction des vaisseaux et la navigation, la mer est devenue et ne peut plus

cesser d'être le principal domaine du commerce. Si donc une nation tendait à envahir ce domaine, l'intérêt de toutes les autres devrait les porter à augmenter entre elles leurs relations réciproques, et à diminuer le plus possible leurs relations avec cette nation ; elles devraient s'appliquer à gêner les importations de celle-ci, à favoriser les importations des autres, à encourager leurs propres exportations. Si cette nation refusait d'admettre les navires étrangers chargés de marchandises nées dans un autre pays que le leur, toutes les autres nations devraient en agir de même vis-à-vis d'elle. Elles devraient toujours régler leur conduite d'après la sienne, et contredire avec mesure et discernement tous les règlemens qu'elle ferait.

Je sais bien qu'un peuple qui veut être exclusivement vendeur, a, par cela même, besoin de conserver de grands peuples consommateurs, et quelquefois est obligé de baisser ses prix au niveau que lui indique la diminution des demandes ; mais, 1° cette diminution, qui peut être très-sensible pour des objets de luxe ou d'agrément, ne peut presque jamais avoir lieu pour les objets de nécessité ; 2° celui qui vend seul gagne

toujours beaucoup, relativement à ceux qui ne vendent pas; 3° c'est une usurpation dont les conséquences sont incalculables, que la certitude d'avoir exclusivement à sa disposition l'agent irrésistible qui peut, en un moment, changer toutes les spéculations de la politique, et paralyser, précipiter ou diriger tous ses mouvemens.

Ce n'est pas tout. Le peuple qui exercerait un pareil empire, en parvenant à la domination exclusive des mers, augmenterait de jour en jour son crédit; ce qui, à tous ses moyens, ajouterait une grande force d'opinion. Cette force serait d'autant plus à craindre, qu'elle établirait ses points d'appui au milieu même des puissances rivales ou ennemies. Ce peuple naturaliserait donc, pour ainsi dire, son crédit chez tous les étrangers; et associant, intéressant à sa fortune les gens riches de tous les pays, ou ceux qui cherchent à le devenir, il rendrait son crédit *cosmopolite*, et se ferait des partisans, là même où il n'aurait dû trouver que des rivaux.

Enfin, ce crédit serait d'autant plus dangereux, qu'il mettrait les autres États dans le cas de s'en créer un, par la nécessité d'avoir au moins l'apparence de cet équilibre d'argent, sans lequel

l'autre ne peut subsister. Tous s'efforceraient plus ou moins de se faire un crédit. Le citoyen ne donnerait plus à sa patrie ce dont elle a besoin; il le lui vendrait. Tous les États, devenus débiteurs d'eux-mêmes, seraient alors aux ordres de l'agiotage et de la cupidité; et celui qui aurait su le plus faire durer cette magie politique, exercerait réellement un empire universel sur tous les autres, jusqu'à ce qu'il pérît par l'enflure même qui lui donnerait un air de santé.

Étudiez, d'après ces réflexions, la suite de l'histoire depuis 1748; elles vous conduiront à connaître ce qu'est en ce moment la situation de l'Europe, ce qu'elle a à craindre ou à espérer, et si les gouvernemens ont bien ou mal connu leurs véritables intérêts.

Appliquez-vous surtout à suivre l'influence que cette extension indéfinie du crédit a eue sur les mœurs publiques, même sur les mœurs privées et sur les gouvernemens, tant vis-à-vis les uns des autres, que vis-à-vis de leurs sujets. Voyez jusqu'à quel point elle peut mettre un gouvernement à la discrétion des prêteurs, et par conséquent placer dans d'autres mains la force motrice dont lui seul devrait avoir l'entière direction.

Voyez quels différens effets cette extension peut produire suivant la différence des gouvernemens; ce qui, par exemple, en résulterait dans un gouvernement représentatif, si la richesse fictive des représentans qui forment le corps législatif, était hors de toute proportion avec la propriété territoriale que la loi exige d'eux; jusqu'à quel point ce gouvernement serait alors obligé, pour conserver une puissance absolue sous des formes populaires, d'être toujours assuré de la grande majorité des voix législatives, et de hausser le prix d'un trafic dans lequel personne ne doit entrer en partage avec lui; et ce qui arriverait le jour où des événemens imprévus lui feraient perdre ce monopole, dont il se serait fait un moyen nécessaire, auquel il ne pourrait suppléer qu'avec peine, et en s'exposant à de grands dangers.

C'est d'après ces observations que vous pourrez vous former des idées justes sur ce qui constitue la véritable grandeur d'une nation, et ce qui doit être sa vraie politique.

Vous verrez qu'il faut trois choses pour donner à une nation un état d'aplomb et de stabilité qui soit indépendant de quelques secousses passagères, de quelques momens de fermentation,

et qui toujours la ramène sûrement à une grandeur qui est en elle, et ne peut lui être ôtée que par elle. Ces trois choses sont : son étendue, son commerce, ses productions. Quand ces trois avantages, qu'elle tient de la nature et qu'elle peut perfectionner par l'industrie, sont bien combinés avec son administration; quand elle a d'ailleurs une bonne forme de gouvernement, il ne lui manque plus que de se faire et de suivre un plan raisonné de politique. Ce plan doit être fondé sur sa puissance réelle et relative, sur ses intérêts naturels, parce que ceux-là sont immuables, peuvent être gênés quelquefois, mais ne peuvent jamais être détruits. Ce plan, soigneusement rédigé avec les circonstances, les motifs, les avantages, les inconvéniens réels ou apparens, doit être une pragmatique sanction déposée dans les archives de cette nation, comme un des secrets de l'État, pour servir à l'avenir de guide à tous ses ministres; parce qu'une politique sage et prévoyante porte toujours ses regards sur l'avenir. Elle sait que rarement les calculs et les événemens de la diplomatie offrent de ces avantages qu'on puisse saisir tout-à-coup, si on ne les a pas fait naître, si on ne les a pas préparés d'a-

vance, si au moins on n'a point établi d'avance les points sur lesquels on pourrait s'appuyer pour en profiter. Elle ne se presse donc jamais de construire; mais elle se presse toujours d'amasser des matériaux qu'elle trouvera sous sa main quand sera venu le moment de s'en servir.

Elle sait qu'un grand État qui réunit, ainsi que je viens de le dire, étendue, commerce et productions, doit avoir quatre sortes de forces: force territoriale, force pécuniaire, force militaire, force fédérative; qu'il est parvenu au plus haut degré de puissance, quand ces quatre forces sont entre elles dans un rapport parfait; et qu'il s'y maintient, tant qu'elles peuvent se donner un secours mutuel; que, d'après cela, elle doit faire souvent un rapprochement exact de sa situation avec celle des autres puissances ennemies ou alliées, et que ce tableau de comparaison doit sans cesse être sous ses yeux, parce que c'est une boussole qu'elle ne peut trop consulter.

Enfin, ce plan doit avoir, au nombre de ses principales bases, ces grandes vérités politiques dont on ne s'écarte point sans s'égarer. Il doit y être établi en principe, que la guerre ne doit plus décider de la prépondérance des nations; qu'il

faut la chercher ailleurs que dans les chances incertaines des opérations militaires les plus savantes; qu'un grand État trouvera toujours cette prépondérance dans ses richesses, quand elles seront le fruit de tous ses avantages naturels et de son industrie, combinés et mis en action par une administration sage et ferme; que, pour cet État, le meilleur moyen d'être toujours redoutable au dehors, est de ne jamais abuser de ses forces; de faire craindre sa justice plus que sa vengeance; de ne point trop affaiblir ses ennemis; de laisser aux puissances secondaires ce système d'intrigue, d'inquiétude, de basses jalousies, ce machiavélisme inventé dans un petit État par un esprit sophistique, et que dans un grand État l'homme de génie n'adoptera jamais. Une puissance secondaire, toujours dans la crainte de participer à l'embrasement général que produit le choc des empires, d'être envahie ou démembrée pour servir de dédommagement à la paix, a au moins une excuse dans sa faiblesse et dans ses justes terreurs. Mais il n'en est point pour une grande puissance; parce que toutes les fois qu'il y a un embrasement général, c'est évidemment la faute ou de son indolence ou de son

ambition. Pour elle, la seule et vraie politique serait de faire connaître à chaque peuple les biens dont il est appelé à jouir, de maintenir sur les mers une grande liberté, d'établir entre les nations une influence réciproque dont elle observerait sans cesse les variations et les effets.

Sur ces trois objets intéressans, l'équilibre, le crédit, la politique, je n'ai dû vous indiquer que des principes généraux : votre travail doit être d'en faire l'application aux circonstances et aux localités.

Voyez sous ces deux rapports dans quel état la paix de 1748 laissa les principales puissances.

LETTRE XCVI.

État politique de l'Europe au milieu du dix-huitième siècle.

Cette paix affermissait la maison d'Hanovre sur le trône d'Angleterre. La nation regardait cet affermissement comme un garant de sa tranquillité. Et, en effet, la succession parlementaire avait déjà pour elle l'expérience d'un demi-siècle de calme et de prospérité ; ce qui depuis long-temps ne se trouvait pas dans les annales britanniques. Pendant ce demi-siècle il y avait bien eu quelques mouvemens populaires : les assemblées publiques avaient vu naître et se débattre quelques factions ; mais, dans la balance constitutionnelle, l'autorité royale avait toujours une prépondérance marquée ; et l'accord maintenu sans interruption entre le trône et le parlément, en réduisant toutes les cabales à quelques intri-

gues impuissantes, avait déployé dans toutes leurs forces les ressources et les richesses de l'État. La tranquillité publique n'avait point été troublée par les écarts de la liberté individuelle : jamais une autorité nouvelle n'avait, avec moins de gêne, assuré et conservé l'ordre dans un grand État. Pendant ce temps, le commerce avait profité de tous les avantages acquis à l'Angleterre par la paix d'Utrecht; l'industrie perfectionnait et multipliait les manufactures, en excitant et employant utilement les découvertes et les progrès des arts et des sciences. La diversité même des opinions religieuses sur le dogme et le culte semblait avoir enfin déposé cette animosité, qui cent ans auparavant avait fait répandre tant de sang; et ce germe si terrible des dissensions domestiques paraissait assez desséché pour qu'on n'en craignît plus la reproduction. Ainsi dégagée de toutes les entraves qui, pendant de longs troubles intérieurs, avaient souvent contrarié ou paralysé ses mouvemens; l'Angleterre s'élançait vers une grandeur dont son imagination reculait sans cesse les bornes, et étendait au loin sa gloire et sa richesse.

Aussi le célèbre *Hume*, qui s'arrête avec com-

plaisance sur le riant tableau de ces belles années, ajoute-t-il : *Aucune nation ne peut se glorifier d'une époque si longue et si honorable : et dans toute l'histoire du genre humain, il n'y a pas d'exemple que tant de milliers d'hommes aient si long-temps vécu ensemble d'une manière si libre, si raisonnable, si convenable à la dignité de la nature humaine.*

Pendant tout ce temps, soit qu'elle fût en guerre, soit qu'elle fût en paix avec l'Espagne et la France, sa politique vis-à-vis de ces deux puissances avait toujours pour but deux points qu'elle ne perdit jamais de vue : empêcher que leur marine ne prît un accroissement redoutable ; et à la faveur de l'indolence des Espagnols et de la trop grande étendue de leurs possessions coloniales, s'y emparer d'une grande partie du commerce par une contrebande reconnue et respectée. Guillaume, avant d'arriver sur le trône d'Angleterre, avait toujours dit, et depuis qu'il y fut parvenu, l'Angleterre avait toujours répété avec lui, qu'elle ne voulait que l'équilibre de l'Europe ; et l'Europe, dont les anciens préjugés ne connaissaient d'équilibre que sur le continent, n'imagina pas qu'il dût y en avoir ailleurs. Lors de la guerre de la suc-

cession, l'Angleterre entra dans la ligue, en protestant qu'elle n'avait aucun motif d'intérêt; mais en faisant sa paix particulière, elle garda la baie d'Hudson, l'île de Terre-Neuve, Mahon, Gibraltar, de grands avantages dans le commerce des colonies espagnoles, et l'Acadie, dont les limites extensibles à volonté devaient un jour lui donner de vastes contrées dans le nord de l'Amérique.

Pendant la minorité de Louis XV, l'Angleterre fut ou parut alliée de la France. Mais je vous ai fait remarquer que cela tenait aux circonstances singulières dans lesquels le gouvernement français se trouva pendant la régence, et qui se prolongèrent même après la majorité. La France ne paraissait point alors songer à relever sa marine, et à tirer parti de son heureuse position sur les deux mers : et, pendant qu'elle semblait oublier de si grands intérêts, l'Angleterre, uniquement occupée de ceux de son commerce, le rendait partout prédominant ou exclusif. L'Espagne voulut enfin mettre un terme à l'extension indéfinie du traité de l'Assiento; et aussitôt l'Angleterre s'arma pour la maintenir. La France ne crut pas devoir abandonner l'Espagne à ses propres forces; et l'Angleterre profita de la pragmatique sanction

Caroline pour prolonger une guerre sanglante, lors même que cette pragmatique ne pouvait plus en être l'objet. Elle se chargea presque seule des dépenses de cette guerre; elle soudoya l'Autriche, la Sardaigne, le Danemarck, la Hesse; elle négocia la paix entre la Prusse et l'Autriche; sous sa médiation fut signée, entre la reine de Hongrie et Charles VII, une convention de neutralité. Elle n'épargna aucuns moyens pour forcer les Hollandais à rompre avec la France contre leurs plus évidens intérêts : et la France, obligée de faire de grands efforts sur le continent, ne s'occupa que faiblement de ceux qu'aurait exigés sa marine.

Ainsi, dans le traité d'Aix-la-Chapelle, l'Angleterre avait réellement atteint le but qu'elle s'était proposé : et ce but était d'autant plus intéressant pour elle, que, ne lui donnant point un accroissement sensible, il n'excitait ni la jalousie ni même l'attention. Mais, par cela même, d'après les principes que j'ai exposés dans la Lettre précédente, il lui assurait des avantages plus grands et plus réels, en la plaçant au rang d'agent nécessaire et principal dans toutes les affaires politiques.

Par elle-même elle n'avait pas une grande force

militaire de terre; mais au dedans elle avait toute celle que demandait sa défense; au dehors, elle pouvait s'en procurer une avec de l'argent. Ses forces de mer, plus utiles, plus nécessaires pour elle, restaient hors de toute proportion avec les autres puissances.

Elle venait de prouver que sa force fédérative était grande; et on pouvait regarder comme constant qu'elle le serait toujours, parce que partout elle savait et pouvait parler en maître; parce que toute la politique se réduisant dès lors à des calculs d'argent, elle se trouvait avoir plus de politique que personne; parce qu'il n'y avait point d'État dans lesquels elle ne fît pénétrer ses commerçans, et qu'elle exigeait impérieusement pour eux des avantages exclusifs; enfin, parce qu'elle ne pouvait avoir aucunes vues de conquêtes sur le continent, et que toutes les puissances commerçantes étaient obligées de la ménager, depuis qu'elles s'étaient habituées à la craindre. C'est ce qui se voyait surtout en Russie, où déjà elle avait pris un grand ascendant, qui ne tenait pas seulement au dévoûment que Bestucheff lui avait voué, mais à l'adresse avec laquelle elle avait su rendre nécessaire à Pétersbourg et à Archangel

un commerce dont elle retirait tout le profit.

Sa force territoriale augmentait tous les jours par l'accroissement de sa population et de sa culture. Dans un territoire où le climat s'oppose à plusieurs productions, son activité et son industrie suppléaient à tout. D'ailleurs ce n'était pas seulement dans les trois royaumes qu'il fallait chercher l'Angleterre et les Anglais; l'Angleterre était partout où ses vaisseaux de guerre pouvaient pénétrer. Elle était surtout dans l'Inde, où elle projetait l'établissement d'une monarchie universelle. Les Anglais se trouvaient partout où le commerce pouvait faire quelques spéculations; et partout où ils commerçaient, ils demandaient et obtenaient des priviléges que bientôt ils appelaient des droits.

Enfin, sa force numéraire s'étendait dans des proportions presque incalculables. La couronne, qui, à l'expulsion de Jacques II, n'avait pas deux millions sterlings de revenus, percevait annuellement des impôts immenses, mais qui se payaient avec exactitude sans écraser le contribuable. Cette puissance, dont le premier emprunt ne datait que du règne du prince d'Orange, qui avait vu cet emprunt perdre cinquante-trois, quoique

l'intérêt fût à huit pour cent, qui n'avait pu le remplir que par les grosses sommes qu'apportèrent les réfugiés français, empruntait dans toute l'Europe à un intérêt modique, et trouvait partout des prêteurs dont la confiance montait sans peine à la hauteur de ses demandes.

Dans cette position, elle sentit que la puissance d'opinion qui s'offrait à elle devait lui servir à étendre et à consolider sa puissance véritable. Sa richesse réelle et sa richesse factice s'élevèrent au plus haut point : avec cette différence cependant, que celle-ci peut-être surpassait trop la première, et que l'édifice, beaucoup plus vaste que les fondemens, pouvait indiquer à des yeux attentifs un manque de solidité. Elle réparait ou palliait cet inconvénient par ses lois, par son gouvernement, par une administration nouvelle et hardie. De là naissait chez elle ce génie dont tous les efforts tendaient toujours à dominer; génie à la fois commerçant, guerrier, philosophe, spéculateur et politique, qui, toujours déplacé dans le second rang, s'élançait sans cesse au premier, en donnant aux avantages naturels de l'Angleterre toute la valeur dont ils étaient susceptibles, et ouvrant à ses avantages fictifs la

vaste carrière de l'imagination, de l'audace, et de l'avidité.

Enfin l'Angleterre, en renouvelant pendant la guerre de 1741, et excédant de beaucoup ce qu'elle avait fait dans la guerre de la succession, pour solder plusieurs puissances, fixa la révolution qui, depuis le commencement du siècle, s'opérait dans le système de richesses des grands États. Le crédit devint aussi, et fut reconnu puissance européenne. Comme cette puissance devait influer fortement sur le sort de toutes les autres, l'Angleterre soutint par politique ce que d'abord elle avait fait par nécessité. Elle établit et fit adopter pour principe, que chez elle devait toujours résider cette force nouvellement créée, mais qui, déjà gigantesque, suffisait pour remuer les empires; et si elle permit à la Hollande de paraître en avoir une portion, ce fut en se réservant le pouvoir de diriger cette portion à volonté, ou même de la retirer, comme un rayon qui ne pouvait jamais se séparer du centre.

La Hollande apprenait à ses dépens le mauvais emploi des sommes énormes qu'elle avait prodiguées contre la France. De cette dernière guerre où elle s'était laissée entraîner malgré elle, elle

ne retirait d'autre fruit que l'établissement d'un stathoudérat héréditaire, même en faveur des filles. Cette hérédité devait la rendre encore plus dépendante de l'Angleterre, et soumettre à cette altière rivale les spéculations d'Amsterdam et les délibérations de La Haye : ou si les unes et les autres devaient respectivement se trouver en contradiction, ce ne pouvait être qu'au détriment de l'intérêt général. Dans tous les cas, la Hollande se trouvait de plus en plus au-dessous du rôle qu'elle avait trop long-temps et trop mal voulu jouer; et sa position, connue de toutes les puissances, ne lui laissait plus espérer de reprendre le rang qu'elle avait follement usurpé par une force agressive, et qu'elle ne pouvait obtenir et garder que par une médiation sage et respectable.

C'est bien alors qu'elle dut commencer à voir que ce fameux traité de la Barrière, source de tant de discussions, était une des erreurs politiques qu'adopte aveuglément la vengeance ou l'esprit de parti, et que le temps même ne dissipe qu'à force de malheurs. Le seul traité de Barrière qui pût être réellement avantageux à la Hollande, était une alliance solide entre elle et

la France, fondée sur l'intérêt des deux puissances. Celui que l'on imagina en 1713 ne reposait que sur l'intérêt de l'empereur. Il avait été jugé ainsi par les états-généraux eux-mêmes. Dans une lettre du 31 mars, ils disaient aux provinces: *Tout bien considéré, il faut comprendre que les Pays-Bas ne peuvent servir à l'empereur à autre chose qu'à s'attacher et à tenir dans ses intérêts la Grande-Bretagne et la Hollande, qui confinent de si près aux Pays-Bas, très-éloignés des autres États autrichiens.* Cela se vit bien dans la guerre de 1741. Le parti stathoudérien se servit de ce traité pour faire fournir d'abord des subsides, puis des troupes à l'Autriche. Sans ces subsides et ces troupes la paix eût été faite cinq ans plus tôt. On ne parvint à la faire qu'en attaquant la Hollande. Il était donc évident qu'elle ne tirait aucun avantage de ce traité. Cela se vit encore bien plus clairement près de quarante ans après, lorsque Joseph II sentit que la liberté de l'Escaut lui serait bien autrement utile qu'une prétendue barrière, et anéantit lui-même le traité, en démantelant les places auxquelles la Hollande avait si long-temps attaché tant d'importance. C'est par des rappro-

chemens de ce genre que vous apprendrez à distinguer, dans la politique établie depuis la paix de Westphalie, ce qui ne tenait qu'au moment, aux personnes, aux préjugés, et ce qui reposait sur les grands principes, bases immuables de toute pacification sage et durable.

L'Espagne, après avoir été pendant plus de quinze ans le jouet de la politique autrichienne, s'était enfin rapprochée de la France, et y avait gagné, pour deux branches de la maison régnante, le royaume de Naples et le duché de Parme. Mais sa mauvaise administration avait mis dans un trop grand jour le secret de sa force ou plutôt de sa faiblesse territoriale. Sa force fédérative était à peu près nulle, parce qu'on n'a d'alliés réellement utiles qu'autant que l'on a une puissance redoutable; et ce qui arriva en 1762 prouva bien que son alliance était plutôt une charge qu'un secours. Sur terre, sa force militaire avait encore soutenu les restes de son ancienne réputation; mais sur mer, la supériorité anglaise lui faisait craindre de se mesurer avec elle. Sa force numéraire était toujours grande; mais les sources en étaient situées dans un autre monde, où, bien loin d'assujétir ses ennemis aux lois de son com-

merce, elle ne pouvait même les faire respecter par ses sujets; l'excessive contrebande qui venait de donner lieu à la dernière guerre était faite, à la vérité, par les négocians anglais, mais provoquée et soutenue par les colons espagnols.

La Prusse, quoique avec le nom de royaume, ne faisait encore qu'un point sur le continent. Les différentes parties qui la composaient n'avaient encore ni solidité, ni amalgame; il ne fallait chercher en elle d'autre force que la force militaire. Mais le génie de son Frédéric lui tenait lieu de tout ce qu'elle n'avait pas. Déjà il avait jugé qu'ayant deux fois abandonné la France dans la dernière guerre, il ne devait compter que faiblement sur son alliance; et ne voyant point de moyens solides d'agrandir ses États sans la conservation de la Silésie, il ne négligeait rien de tout ce qui pouvait non-seulement lui assurer sa conquête, mais l'identifier avec la Prusse.

L'Autriche sortait de la guerre, en perdant à la vérité une belle province; mais cette perte même avait été pour Marie-Thérèse l'occasion d'une conquête qui valait bien mieux que la Silésie. Les cœurs des Hongrois s'étaient donnés à elle sans retour et sans regret. Ce beau royaume,

riche de sa population et de ses denrées, voyait avec plaisir les premiers fruits de son dévouement dans les succès qui, en Allemagne et en Italie, avaient réparé les revers de sa souveraine. Cette princesse célèbre, en prolongeant la guerre, avait trouvé moyen de se faire payer par ses alliés, et par là suppléait à sa force numéraire, qui n'avait jamais été et ne pouvait pas être en proportion avec l'étendue de ses domaines.

Ces domaines, dont plusieurs étaient très-éloignés les uns des autres, ne lui donnaient pas une force territoriale aussi grande que s'ils eussent été unis. La Belgique était sans doute une de ses plus riches possessions, et un des meilleurs pays de l'Europe; mais son grand éloignement de Vienne, la position des États intermédiaires qui la séparent de cette capitale, ont des inconvéniens qui compensent et peut-être surpassent les avantages. La cour de Vienne le sentait si bien, que depuis long-temps elle avait formé, et qu'elle n'a jamais perdu de vue, le projet d'échanger la Belgique contre la Bavière. C'est ce qu'elle eût fait après la guerre de sept ans, si l'issue de cette guerre n'eût pas trompé tous ses calculs. C'est ce qu'elle voulait faire en 1778, à la mort de

l'électeur Maximilien, ce dont elle avait déjà traité avec son successeur, et ce que le vieux Frédéric empêcha par la belle campagne qui amena la paix de Teschen.

Malgré ce qu'elle avait abandonné de ses anciennes possessions en Italie par les deux derniers traités, elle n'oubliait point tout ce qui lui avait appartenu dans cette riche partie de l'Europe. Ce qui lui en restait encore était d'un grand produit, mais ne tenait point immédiatement au Tyrol.

D'ailleurs, la distance, la variété de provinces soumises à la domination autrichienne, exigeaient une administration compliquée et un état de défense coûteux ; et le plus habile administrateur doit s'attendre à rencontrer souvent des difficultés dans un gouvernement qui s'étend sur des Flamands, des Bohémiens, des Hongrois, des Croates, des Allemands et des Italiens.

Mais cette grande variété de nations lui donnait une force militaire nombreuse, aguerrie, facile à recruter, composée d'hommes endurcis à la fatigue ; et cette force militaire, destinée à défendre d'immenses frontières, était depuis près de deux siècles habituée à être toujours, sinon

dans un état de guerre, au moins dans une grande activité.

Enfin, l'Autriche avait, dans cette dernière guerre, retrouvé son ancienne force fédérative. L'alliance de l'Angleterre et de la Hollande, qui lui fut acquise pendant presque tout le règne de Louis XIV, qu'elle avait perdue pendant le ministère de Walpool et de Fleury, et dont la privation lui avait coûté si cher en 1733, s'était renouvelée en faveur de Marie-Thérèse, et l'avait soutenue au milieu des plus grands désastres. Elle y avait ajouté l'alliance de la Russie; alliance dès lors consacrée comme un des principes fondamentaux du cabinet de Vienne, et qu'elle regardait surtout comme un des plus sûrs moyens de contredire le parti de la France à Varsovie, à Stockholm, à Constantinople. On était alors loin de prévoir qu'en s'opposant toujours en Pologne, en Suède, en Turquie, aux intérêts de la France, l'Autriche aurait cependant l'adresse de s'allier avec elle, et parviendrait à affaiblir par cette alliance la rivale qu'elle n'avait pu vaincre.

La Russie, à peine connue au commencement du siècle, était déjà une grande puissance en Europe : le génie d'un grand homme l'avait créée;

et le mouvement rapide qu'il lui avait imprimé, conservait une telle force, que tout ce qu'elle faisait encore semblait être la suite de cette première impulsion.

Un bras appuyé sur la Baltique, l'autre, passant sur la mer Noire, et cherchant à cerner la mer Caspienne, la Russie présentait alors l'image d'une masse colossale qui, poussée en avant par les glaces du Nord, menaçait tout ce qui se trouverait devant elle. Mais dans cette masse gigantesque, le corps était chétif et mal nourri; la force n'était que dans les bras, qui bientôt se seraient desséchés, s'ils n'avaient trouvé moyen de fortifier le reste du corps, dont ils pompaient perpétuellement la substance.

Cette vérité était connue à Pétersbourg; c'est parce qu'on la connaissait bien, qu'on affectait tous les dehors qui pouvaient la déguiser. C'est pour cela que l'on cherchait à réparer par une grande force fédérative et militaire ce qui manquait à la Russie en forces numéraire et territoriale, et à soutenir avec adresse les deux premières, jusqu'à ce que le temps eût donné les deux autres.

La marche, la tactique, les victoires, les défaites

même des Russes avaient un caractère particulier qui rappelaient les anciennes invasions du Nord. Il semblait que cette manière de faire la guerre fût éternellement attachée aux peuples sortis de ces vastes contrées. La Russie prodiguait ses soldats ; et ces soldats étaient impassibles, infatigables, exaltés par le dogme religieux d'une prédestination irrésistible. Elle égorgeait et transplantait les vaincus ; et le pays qui lui restait n'était le plus souvent qu'un désert.

Cette manière de faire la guerre était terrible, mais elle avait valu à la Russie de grands succès, et devait lui en valoir encore ; parce que cette terreur toujours placée en avant-garde, s'accordait parfaitement avec le principe de son gouvernement et l'organisation de ses armées. Il n'y a qu'à voir ce que, lors du traité de Neustadt, la Russie avait déjà gagné sur la Suède ; celle-ci fut obligée de lui abandonner la Livonie, l'Esthonie, l'Ingrie, une grande partie de la Carélie, et beaucoup d'îles ; c'est-à-dire environ trois cents lieues de terre en longueur et cent lieues de largeur : tout cela situé auprès, autour ou au milieu de la Baltique, sur laquelle par conséquent la Russie acquérait une grande puissance.

Une force militaire aussi prodigieuse, aussi redoutable, et, depuis la bataille de Pultawa, presque familiarisée avec les triomphes, était encore augmentée par une force fédérative. Vous venez de voir que la Russie en avait une grande dans son alliance avec l'Autriche ; et cette force était surtout imposante par les coups qu'elle menaçait de porter à la Turquie. Elle en avait une dans les intelligences perpétuelles qu'elle entretenait avec les mécontens de Pologne ; et il ne fallait pas croire que cette force ne reposât que sur quelques factions éphémères. Depuis que par le fait les troubles de la Pologne étaient en permanence, depuis que les insurrections, les confédérations étaient un effet nécessaire de ses vices constitutifs, la Russie était toujours sûre de trouver réellement une alliance dans des dissensions éternelles, qui empêchaient les Polonais de donner des secours à la Porte. Elle en avait une dans l'ascendant qu'elle avait pris au milieu du sénat de Stockholm ou du cabinet de Copenhague ; ascendant qui, obtenu d'abord par des guerres heureuses, se maintenait et s'augmentait peut-être par des moyens moins bruyans, mais plus sûrs. Enfin, elle en avait une dans son alliance avec

l'Angleterre : et en 1741, un traité défensif avait fixé les secours réciproques qui devaient être fournis en cas d'attaque. Si la signature de ce traité tint alors aux circonstances qui allumaient la guerre en Europe, l'esprit qui l'avait dicté tenait à l'industrie et à la prévoyance commerciale de la Grande-Bretagne, et aux avantages qu'elle comptait trouver en Russie.

A la vérité, sa force pécuniaire n'était pas à beaucoup près aussi grande. Sa monnaie métallique n'avait aucune proportion avec ses vastes limites. Sa monnaie fictive ne jouissait d'aucune confiance, et perdait beaucoup au milieu même de l'empire russe. Mais ces vices étaient de nature à pouvoir diminuer graduellement, à mesure que les progrès de l'administration, de l'industrie, de la civilisation, développeraient la force territoriale. Lorsque Pierre le Grand monta sur le trône, les revenus de l'État n'étaient que de six millions de roubles. Dès 1748 ils étaient presque quadruplés. Ce vaste empire avait des ressources assurées dans les différens genres de culture auxquels il est propre. Il est presque partout régulièrement coupé par de grandes rivières navigables pendant l'été, et où les traîneaux offrent pendant

les glaces des moyens de transports prompts et faciles. La majeure partie de ses provinces méridionales est fertile, et ne demande que de la culture. Il avait des ressources dans ses mines d'or de Sibérie, dans ses mines de fer, de cuivre, mal exploitées encore, mais qui promettaient un grand profit, vu le bas prix de la main-d'œuvre. Enfin ses ressources assurées étaient dans l'extension presque indéfinie d'un commerce inépuisable. C'était à lui que l'on devait déjà l'augmentation des revenus publics, puisque la progression des douanes avait été bien au-dessus de celle de la culture et des manufactures. Il recevait bien moins qu'il n'exportait, parce que la plupart de ses habitans n'avaient eu encore que peu de besoins, et ne pouvaient pas arriver de si tôt au point où le superflu devient nécessaire. La nature lui donnait de grands moyens d'échange dans les matériaux indispensables pour la navigation. Bois, fer, acier, goudron, chanvre, tout cela ne pouvait lui être enlevé par aucune concurrence; et plus le commerce augmentait chez les autres nations, plus il avait à demander à la Russie.

Il est vrai que par suite de l'état d'engourdissement dout elle était si récemment sortie, elle

n'avait pas encore imaginé de vendre ces matériaux autrement que tels qu'elle les recevait de la nature; elle n'avait pas imaginé de les travailler, de les transporter elle-même. Mais enfin elle pouvait ouvrir les yeux, et voir l'avantage qu'elle aurait à exporter elle-même ses productions, à les exporter sur des vaisseaux construits chez elle, construits par elle, et qui devenaient eux-mêmes marchandises dans les ports étrangers. C'était un grand pas à faire; mais ce pas une fois fait, lui donnait une grande supériorité, parce que cette supériorité, établie sur la mer Blanche et la mer Baltique, se serait étendue sur la mer Noire et la mer Caspienne.

Avant les ravages de Tamerlan, la Russie méridionale avait été un entrepôt des Indes : les productions de l'Asie se portaient sur le Tanaïs et le Borysthène. Pierre avait attiré à Astracan des Arméniens, qui sont les facteurs de l'Asie; il avait fait avec la Perse un traité par lequel toute la soie qui n'était pas destinée aux manufactures persanes, devait être livrée aux Arméniens d'Astracan pour le compte de la Russie. Cette branche de commerce en eût immanquablement attiré d'autres, en fixant des maisons riches et indus-

trieuses sur quelques places de la mer Noire. Mais, après la mort de Pierre, les Anglais obtinrent la liberté du *transit*, pour importer leurs marchandises et exporter celles de Perse. La grande quantité de marchandises européennes qu'ils apportaient, affaiblit le commerce des Arméniens, et mina celui de la Russie. Il était difficile de lutter contre des rivaux qui avaient l'avantage de vendre les productions de leur pays, et assez d'argent pour acheter les soies avant la récolte. Mais les Arméniens se vengèrent en pillant les comptoirs anglais, en chassant de Perse ces concurrens impérieux, en obtenant de la Russie de leur retirer le *transit;* et sans les malheurs qui, après Thamas-Kouli-Kan, firent de la Perse un théâtre de sang et de carnage, les vues de Pierre Ier pouvaient être reprises et suivies avec succès.

Tous les avantages que la culture et le commerce pouvaient déployer en Russie pour augmenter sa force pécuniaire et territoriale, lui étaient donc offerts par la nature. Elle n'en avait encore profité que par intervalles, par occasions, plutôt que par cette espèce d'instinct qui porte

tous les États à la recherche de ce qui leur est utile, que par l'esprit de calcul et de combinaison qui doit les guider dans cette recherche. Mais cet esprit qu'amènent nécessairement les progrès de la civilisation devait tôt ou tard être le produit de l'expérience et de l'industrie, l'un et l'autre devaient tôt ou tard éclairer la Russie sur ses vrais intérêts; et peut-être, d'après la forme de son gouvernement, d'après le génie de ses habitans, qui ne pouvait être fortement frappé que par des objets imprévus et bien sensibles, était-il plus sage de les étonner d'abord par de grandes conquêtes, pour lesquelles il ne faut que l'impétueuse avidité d'une masse sauvage, que de les appeler à ces travaux, à ces spéculations du commerce, qui n'appartiennent qu'aux nations entièrement civilisées, qui exigent le concours d'un grand nombre de connaissances, et qui supposent des relations habituelles dans toutes les parties du globe.

La Turquie, malgré quelques défaites célèbres, avait plutôt gagné que perdu dans ses guerres depuis près d'un siècle. Venise, à qui elle avait déjà enlevé l'île de Candie, avait été obligée de lui céder la Morée; et cette importante acquisition

donnait un bel arrondissement à l'empire turc. Vis-à-vis de l'Autriche, on se prenait, on se rendait alternativement Belgrade et quelques cantons de la Transylvanie. Vis-à-vis de la Russie, l'état de guerre était presque toujours subsistant, parce que la guerre avait pour objet des points d'un grand intérêt : c'étaient Asoph, la Crimée, les bouches du Danube, c'est-à-dire les possessions les plus essentielles sur la mer Noire, et sans lesquelles la Russie ne pouvait élever, et la Turquie ne pouvait soutenir sa puissance.

Mais déjà cette puissance ottomane, n'opposant jamais dans les combats que les efforts de la valeur aux combinaisons d'une tactique qui se perfectionnait sans cesse, laissait entrevoir son affaiblissement graduel et irréparable. Ses éternels ennemis assuraient pendant la paix le succès de la guerre qu'ils se préparaient à recommencer ; et elle, au contraire, soit indolence, soit habitude, soit imprévoyance, attendait qu'elle fût au moment d'être attaquée pour ramasser à la hâte des armées indisciplinées, et dont le nombre même devait hâter la ruine.

Venise, quoique humiliée des pertes qu'elle avait faites, avait senti, dès la paix de Passaro-

witz, combien pouvait lui être funeste l'agrandissement de l'Autriche aux dépens de la Turquie; elle avait fait avec la Porte une paix solide; mais cette alliance, utile à Venise, ne présentait au Turc aucune force fédérative. Il ne savait point en chercher, ou ne pouvait en trouver une en Pologne. La France seule suffisait sans doute pour lui en assurer une très-utile; mais la France était au moment de changer son système fédératif; et ce changement inattendu devait laisser la Porte à elle-même.

La France s'était présentée aux conférences d'Aix-la-Chapelle avec les conditions qu'elle avait proposées long-temps auparavant, et en rejetant sur ses ennemis toute la défaveur d'une guerre injustement prolongée. Elle sortit de ces conférences avec un avantage plus réel que d'avoir acquis quelques lieues de territoire, celui de fixer l'opinion de l'Europe sur la modération et la justice de Louis XV. Le gouvernement français pouvait alors tirer un parti d'autant plus grand de cette opinion, que non-seulement le roi régnant, mais la France même ne désirait et ne pouvait désirer aucune autre conquête. L'acquisition de la Lorraine venait encore d'être conso-

lidée par le traité d'Aix-la-Chapelle. Cette province, l'Alsace, plusieurs rangs de places fortes, donnaient au royaume un ensemble indissoluble. Sa marine avait essuyé des pertes; mais le courage, l'instruction, l'activité de ses marins pouvaient, en réparant ces pertes, la remettre sur un pied respectable. Les économies du cardinal de Fleury n'avaient pas suffi pour les frais de la guerre. On avait été obligé d'augmenter les impôts, de recourir à des emprunts; mais on n'avait encore touché à aucune des immenses ressources de ce superbe empire. Une administration sage pouvait rétablir les finances dans le meilleur état. Il ne manquait donc à la France que d'avoir et de suivre un bon système fédératif; et jamais peut-être sa position et les circonstances ne s'étaient si parfaitement accordées pour lui fournir une occasion plus favorable.

Une grande puissance qui ne veut que conserver, qui ne peut plus vouloir conquérir, qui ne propose dans ses traités aucune condition contraire à ce but, qui retrouve sans cesse dans son sol, dans le génie, dans le caractère de ses habitans, des avantages qu'on ne peut lui ôter; dont le gouvernement réunit l'antiquité des formes et

la certitude d'une prompte obéissance; dont le souverain est passionnément chéri d'un peuple attaché à l'autorité paternelle d'une dynastie de huit siècles; cette puissance a certainement plus de facilités qu'aucune autre pour se donner les plus utiles alliances. Tous les Etats ayant en général un besoin mutuel de chercher du secours les uns auprès des autres, celui qui peut offrir assistance ou protection, sans donner inquiétude, est certainement celui qui peut réunir le plus d'alliés et le mieux les choisir.

Au moment où elle terminait à Aix-la-Chapelle une guerre commencée depuis huit ans, l'Europe calculait déjà qu'un intervalle de repos, devenu nécessaire par un long épuisement, ne serait rien moins qu'une paix solide. La dernière héritière de Charles-Quint voyait avec peine sur d'autres têtes tant de fleurons détachés des couronnes de ses ancêtres. Deux fois elle avait signé en frémissant l'abandon de la Silésie; mais elle avait frémi surtout de l'abandonner à un souverain si récemment élevé par l'Autriche même à la dignité royale; et il était aisé de prévoir que toute la politique autrichienne ne tendait qu'à recouvrer une possession dont la perte humiliait

encore plus son orgueil qu'elle ne diminuait sa puissance. Le nouveau maître de la Silésie devait prendre aisément l'alarme sur tout ce qui paraîtrait menacer ou même inquiéter une souveraineté aussi récente. La Russie, toujours occupée de ses vastes plans, toujours liée avec la cour de Vienne, toujours prête à agir avec elle, soit pour attaquer la Turquie, soit pour augmenter les troubles de la Pologne, soit pour arrêter l'agrandissement de la Prusse, s'était irrévocablement inscrite au rang des puissances européennes, et avait signalé sa prise de possession de ce nouveau rang en envoyant des troupes contre la France. Une nouvelle guerre devait éclater bientôt au milieu du choc de tant d'élémens divers, ou elle devait être prévenue par une sage et puissante médiation. Cette médiation n'aurait pu appartenir qu'à la France ou à l'Angleterre; et il était de l'intérêt général qu'elle appartînt à la première. Rappelons ici ce que je vous disais, dans ma dernière Lettre, sur le double équilibre de terre et de mer. Il n'y avait point à craindre que le premier pût être rompu par la France ni par l'Angleterre; mais non-seulement celle-ci tendait à rompre le second, il entrait dans son système politique que

ce second équilibre n'existât pas. Or, il est de principe qu'il ne faut jamais accepter pour médiateur un Etat à qui la médiation peut, s'il en abuse, donner de trop grands avantages; et on ne pouvait se dissimuler que l'Angleterre, une fois parvenue à se faire reconnaître pour médiatrice permanente, ferait toujours tourner ce titre au profit de son commerce, et conséquemment à l'augmentation indéfinie de sa puissance.

Tout appelait donc le cabinet de Versailles à devenir le centre politique de l'Europe. Pendant long-temps, dans les siècles précédens, ce centre avait été forcément établi à Rome : il s'y était trouvé transporté par des circonstances, par des considérations plus religieuses que politiques; et il avait dû commencer à s'en éloigner, à mesure que l'on avait appris à séparer la politique et la religion, et à éviter les maux que leur mélange avait trop souvent produits. C'était au traité de Westphalie que la cour de Rome avait, pour la dernière fois, fait accepter sa médiation; encore fut-elle moins d'office que de bienséance à la fin d'une guerre qui avait eu pour cause des intérêts religieux; et la véritable médiation fut exercée par le ministre vénitien. Vingt ans après la Hol-

lande avait pris le rôle de médiatrice, qui en effet lui convenait à beaucoup d'égards, mais qui finit par lui être funeste, parce que, non contente de le remplir avec une partialité injurieuse, elle voulut y joindre celui de susciter et de soudoyer des ennemis contre la puissance qui devait être sa première alliée. La Suède avait été médiatrice au congrès de Riswich, pendant la minorité de *Charles XII;* mais la Suède n'avait pas alors éprouvé les pertes énormes qu'elle fit dans les vingt-cinq premières années du siècle suivant. Elle dominait dans le Nord, où la Russie n'avait point encore marqué; mais tout était changé lors du congrès d'Aix-la-Chapelle; et, quand ce congrès eut donné la paix au continent, il n'y avait que la France à qui on pût sans danger confier le soin de la maintenir.

Déjà dix ans auparavant la France avait utilement employé sa médiation aux négociations de Belgrade. Ce rôle était alors pour elle d'autant plus beau à jouer, que la prochaine ouverture de la succession de Charles VI pouvait faire désirer de voir l'Autriche occupée dans le Levant par une guerre sanglante; et en cherchant à terminer cette guerre avant la mort de l'empereur,

le cardinal de Fleury donnait en effet une grande idée de sa justice. Aussi telle fut la confiance qu'il inspira, que le ministre français, M. de Villeneuve, recevait directement les instructions de Vienne et de Pétersbourg, et avait seul le véritable secret de la négociation, secret ignoré des ministres russes et autrichiens. Vous remarquerez que cette négociation s'était ouverte dès 1738, par conséquent, dans le temps même du traité qui assurait à la France la Lorraine, et à une branche de Bourbon d'Espagne le royaume de Naples. Or, si Louis XV avait reçu des cours de Vienne et de Pétersbourg le titre de *médiateur*, dans l'instant même où il arrondissait si parfaitement son royaume, et donnait un troisième trône à sa famille, ce titre lui eût été encore plus assuré par toutes les puissances continentales, lorsque la paix d'Aix-la-Chapelle avait fait connaître sa sagesse et sa modération.

Comme les événemens survenus en Europe depuis 1748 ont été souvent influencés par ceux survenus en Asie, je dois vous présenter, tant sur le traité d'Aix-la-Chapelle que sur celui de Belgrade, deux observations que vous pourrez développer en étudiant la suite de l'histoire.

Le 8 février 1745, le grand visir avait, par une lettre adressée à tous les États chrétiens, offert la médiation du grand-seigneur. C'était un changement bien marquant dans la politique ottomane ; c'en était un non moins frappant dans ses préjugés religieux. L'offre ne fut pas acceptée : chaque cour fit une réponse dilatoire. La cour de Vienne était en ce moment trop animée pour agréer la médiation d'un ennemi. L'Angleterre, déjà si jalouse du commerce du Levant, aurait craint de serrer encore les nœuds de la France et de la Turquie ; et la Russie, fière d'être devenue partie nécessaire dans les affaires d'Europe, ne voulait point y laisser faire un premier pas à une puissance dont elle convoitait une partie des possessions. A ces obstacles se joignaient ceux que produisaient la religion, les habitudes, le gouvernement de l'empire ottoman. Mais l'idée de faire accepter par les puissances européennes la médiation du croissant était, ce me semble, de la part du divan une politique aussi sage que prévoyante, et le vrai moyen de forcer la Turquie à se familiariser avec les usages, les sciences, l'industrie de l'Europe.

Cette idée avait peut-être été suggérée à la

Porte par l'exemple qu'avait donné, six ou sept ans auparavant, un souverain plus reculé dans l'Asie, et célèbre par ses étonnans exploits. Thamas-Kouli-Kan avait, avant la paix de Belgrade, offert à la Porte sa médiation. Cet homme extraordinaire, qui semblait né pour changer entièrement l'état de l'Asie, et qui peut-être y fût parvenu, s'il n'eût été enlevé par une mort prématurée, avait parfaitement jugé que les violentes et rapides excursions de la Russie s'étendraient jusqu'à la Perse; que l'intérêt de la Perse et de la Turquie était de faire une alliance solide, pour opposer un front redoutable aux entreprises de Pétersbourg; qu'en se rendant médiatrice entre cette cour, celle de Vienne et la Porte, la Perse devenait nécessairement partie dans les contestations qui pourraient à l'avenir s'élever entre ces trois puissances; et que, réunie avec la Turquie, elles mettraient alors dans la balance européenne un poids qui devait y produire un effet très-sensible. Si l'offre de Thamas ne fût pas arrivée trop tard, si la nouveauté de cette offre n'eût pas paru devoir être un titre d'exclusion, le génie de ce monarque asiatique permet de croire qu'il en eût tiré pour la Perse de grands avantages aux-

quels la France eût été nécessairement associée. Les conquêtes de la Russie ne se fussent point étendues sur une grande partie des côtes de la mer Caspienne; la Géorgie n'eût point laissé ouvrir un passage jusque dans sa capitale; ni elle ni la Crimée nefussent devenues des provinces russes. Chez elles se seraient établis les entrepôts du commerce des Indes, qui se serait fait par la Perse. La mer Noire, presque entièrement sous la domination ottomane, devenait alors un grand objet de spéculation pour le commerce européen; et la France, la plus ancienne et la plus fidèle alliée de la Turquie, seule admise au-delà des Dardanelles, se trouvait naturellement avoir sur la mer Noire la prépondérance qui depuis long-temps lui était acquise dans les échelles du Levant.

Quand vous examinerez avec soin le vaste accroissement que la Russie a pris, surtout depuis vingt-cinq ans, la force prodigieuse qu'il lui donne déjà, et qu'il doit lui donner encore, vous serez à portée de juger par vous-même combien cet accroissement eût trouvé d'obstacles en Perse et en Turquie, sans les troubles qui suivirent la mort de Kouli-Kan, et qui ont déchiré la Perse pendant si long-temps, en la soumettant à une

foule de petits tyrans; sans l'aveuglement qui armait la Perse et la Turquie l'une contre l'autre, malgré le plus grand des intérêts qui leur prescrivait une alliance nécessaire.

C'est ainsi que souvent il faut aller chercher dans des temps, dans des lieux éloignés la cause de plusieurs effets qui, au premier coup d'œil, semblent n'avoir avec ces temps et ces lieux aucun rapport de vraisemblance. C'est ainsi que, depuis que la politique commerciale est devenue la première de toutes, tout ce qui peut un jour apporter un grand changement dans ses spéculations, produire une nouvelle branche de commerce, en déplacer les entrepôts, *ne doit jamais être regardé comme indifférent*, à quelque distance qu'il se passe; parce qu'il n'y a point de distances pour l'intérêt qui a toujours le désir, et pour l'industrie qui a toujours le moyen de les franchir.

Les réflexions que dans cette Lettre je vous indique très-sommairement, peuvent vous diriger dans l'étude que vous aurez à faire pour connaître et apprécier la situation et la politique des principales puissances, pendant les cinquante dernières années du dix-huitième siècle; et vous jugerez

bien mieux de ce qu'elles ont gagné ou perdu, quand vous vous serez bien fixé à vous-même le point dont elles étaient parties.

En résumant vos idées jusqu'à l'époque qui termine cet ouvrage, vous pourrez, ce me semble, classer ces puissances ainsi qu'il suit :

1° Celles qui, ayant chez elles armées, flottes, argent et ressources territoriales, pouvaient faire la guerre sans aucun secours étranger, pouvaient agir seules, sans aucune ligue. Telle était l'Angleterre, et surtout la France.

2° Celles qui, avec des forces redoutables, ne trouvaient pas cependant chez elles les mêmes avantages, et étaient obligées d'y suppléer, au moins pour l'argent, par des ressources extérieures. Telles étaient l'Autriche, la Prusse, la Russie.

3° Celles qui ne pouvaient entrer en guerre, sans entrer dans une ligue, et sans avoir des subsides; qui dans les ligues même ne sont jamais regardées que comme puissances secondaires, et auxquelles les grands États ne permettaient même pas de s'armer les unes contre les autres; telles que le Portugal, la Sardaigne, la Suède, le Danemarck.

4° Enfin, celles qui ne doivent désirer que de rester dans leur médiocrité, en améliorant leur état par la sagesse et non par la force, en tirant avec adresse tout le parti possible de l'intérêt général, qui tend à les conserver par la crainte d'agrandir les autres. Telles étaient la Suisse, Gênes, Venise, les princes de l'Empire.

LETTRE XCVII ET DERNIÈRE.

État moral et religieux de l'Europe, au milieu du dix-huitième siècle.

Dans plusieurs endroits de cet ouvrage, je vous ai fait remarquer, comme une partie essentielle de l'histoire, les changemens survenus dans les mœurs des peuples dont vous étudierez les annales. Cette remarque est ici d'autant plus essentielle, que les grands événemens de la fin du dix-huitième siècle ont eu pour première cause l'état moral et religieux dans lequel l'Europe faisait depuis cinquante ans de trop sinistres progrès. C'est donc sur cet état que je dois fixer vos regards, pour compléter le cours d'instruction que ces Lettres doivent vous présenter, et pour vous faire observer la formation du volcan qui menaçait tous les gouvernemens.

Pour rendre plus sensible le tableau que je dois vous offrir en finissant, rappelez-vous ici plusieurs

des principes fondamentaux dont j'ai fait, dans le cours de l'ouvrage, une fréquente application; et en contemplant les bases immuables et nécessaires de toute société politique, de toute autorité souveraine, vous serez plus fortement frappé des efforts et des desseins de ceux qui ont si constamment travaillé à les détruire.

Cette conclusion me paraît devoir être placée à la fin de l'étude du droit public, sur laquelle j'ai voulu porter votre attention; et après avoir vu, dans la Lettre précédente, la situation respective des États, quant à leur puissance relative, vous trouverez dans celle-ci la situation générale des gouvernemens vis-à-vis *d'eux-mêmes.*

Il est bien vrai, et je vous ai déjà fait observer que tous les gouvernemens humains doivent participer aux effets inévitables de la faiblesse humaine. Mais au milieu même de tous les chocs qui peuvent changer la face des empires, il est une vertu générale qui les soutient tous, qui prend racine dans l'existence même de la société : cette vertu résulte des trois sortes de lois nécessaires à l'humanité.

Vous n'avez pas perdu de vue la belle idée de Montesquieu, qui a trouvé ces trois sortes de loi

dans la nature même de l'homme, et remarquez dans quel ordre elles sont placées : religion, morale et politique. Mais remarquez surtout que cet ordre est une chaîne indissoluble; et que s'il ne peut y avoir de lois politiques sans morale, il ne peut y avoir de morale sans religion.

Ainsi, en suivant toujours la même gradation, le droit politique sera fondé sur le droit naturel, et le droit naturel sur le droit divin.

Celui-ci sera donc la pierre angulaire de l'édifice social. C'est un des points que *Grotius* a le mieux traités dans son ouvrage *de Jure Belli et Pacis*. Il a prouvé avec force combien la religion était nécessaire, et combien étaient coupables ceux qui voulaient la détruire : et ce n'est pas seulement, dit-il, dans une société particulière qu'il faut considérer cette vérité, c'est dans la grande société du genre humain. Sans la religion, cette société ne pourrait subsister, parce qu'il n'y aurait plus de justice.

« *Heu! primæ scelerum causæ mortalibus ægris*
» *Naturam nescire Deûm.* »

Pietate sublatâ, dit Cicéron, *fides etiam, et societas humani generis, et unà excellentissima virtus justitia tollitur*.

Aussi Epicure n'eut-il pas plus tôt méconnu la Divinité, qu'il réduisit la justice à un vain nom. *Religioni propria est justitia.* Comment pourrait-il connaître la justice, celui qui en méconnaît la source ? Il dira avec ce même Epicure, qu'il n'y a rien de juste naturellement ; et que si on doit s'abstenir des crimes, c'est parce qu'ils sont inévitablement accompagnés de la crainte du châtiment.

Passant ensuite aux notions contemplatives de la Divinité, Grotius en conclut qu'il est nécessaire de l'honorer et de l'aimer. L'idée d'un Dieu créateur et régulateur de l'univers a toujours été générale. Quant aux effets moraux, il *est absolument* indifférent de nier un Dieu, ou de nier qu'il dirige et inspecte les actions humaines. C'est donc par la nécessité même, que ces notions, sans le secours de la révélation, se sont conservées pendant tant de siècles, chez tant de peuples, et qu'on les a comprises dans le droit des gens.

Ainsi, si l'on pouvait imaginer une société qui voulût se constituer sur le mépris de la Divinité, cette société ne pouvant plus substituer à une croyance universelle qu'une terreur générale, effraierait, mais ne gouvernerait pas.

Pourquoi? Parce qu'en détruisant la religion, elle aurait détruit le lien social; parce qu'il n'y a point de code qui puisse suppléer à ce lien; parce que ce premier anneau une fois rompu, on cherche vainement à le remplacer par d'autres : on en multipliera le nombre, on en augmentera la circonférence, on en aggravera le poids; qu'en résultera-t-il? Une chaîne immense, qui n'aura de point d'appui nulle part, qui écrasera, mais qui n'attachera pas.

Dans tous ces principes, ainsi que dans ceux que je vous ai déjà exposés, principes heureusement inattaquables, consolidés par l'assentiment et l'expérience de tous les siècles et de toutes les sociétés, vous retrouverez les droits et les devoirs de l'homme social. Vous voyez, comme je vous l'ai déjà dit, *Lettre VII*, que ce n'est qu'en remplissant les uns, qu'il peut exercer tranquillement les autres. Sublime combinaison du Créateur, qui, destinant l'homme à la société, l'attachait à ses devoirs par le maintien et l'exercice même de ses droits, et ne lui assurait son existence civile que par les bienfaits de la religion, garant elle-même de l'existence sociale.

De cette combinaison naissent les rapports

nécessaires de la liberté civile avec les opinions morales et religieuses : rapports qui, embrassant les rois et les peuples dans la même chaîne, en placent le premier anneau dans la main même du Tout-Puissant ; qui établissent l'union intime de la société avec la souveraineté et la religion ; qui soumettent d'abord les sujets à l'autorité légitime, par le sentiment de leurs devoirs, et les y attachent par le sentiment de leur bonheur ; et qui, mettant ainsi la tranquillité de l'ordre social, non sous l'inspection d'une recherche inquiète ou orgueilleuse, mais sous la garde d'une antique et religieuse vénération, éloignent à jamais des peuples le moyen, le désir, le soupçon de pouvoir détruire le gouvernement.

En analysant ces rapports, vous verrez que *les hommes sont en état de jouir de la liberté civile, exactement dans la même proportion où ils sont disposés à contenir leurs passions par les liens de la morale, dans la même proportion que leur amour pour la justice est supérieur à leur cupidité ;* et par conséquent dans la proportion de leur respect pour la religion, seule et vraie source de toute justice et de toute morale.

Tel est l'enchaînement des lois divines, mora-

les et politiques. Tel est le triple cercle qui contient la société humaine, et sans lequel une société civilisée ne peut avoir d'existence assurée. Les atteintes que l'on porte à ces lois sont donc bien plus intéressantes à observer dans l'histoire, que les attaques faites sur tel ou tel point du globe. Car du moment que ces atteintes ont une sorte de caractère public; du moment qu'elles sont l'effet, non de quelque folie, de quelques malices individuelles, mais d'un système raisonné, suivi, propagé, il y a, au milieu de l'Etat, une cause immédiate de destruction : et cette cause devient d'autant plus active dans ses effets, que l'État est moins frappé des dangers auxquels elle l'expose.

De tout temps la faiblesse ou la perversité humaine avait produit quelques impies, qui désavouaient ou insultaient la sagesse toute-puissante du Créateur au milieu des merveilles de la création. L'opinion publique repoussait ces absurdes assertions : une horreur générale, un mépris universel s'attachait à l'impie qui osait les reproduire. Tel fut pendant long-temps en Europe le sort de l'athéisme. On ne le regardait pas comme une doctrine, pas même comme un système. Il était réputé erreur ou extravagance. Le

petit nombre de ses sectateurs ne faisait pas corps. Les difficultés des communications, des correspondances, ajoutaient encore aux obstacles que présentait le défaut d'instruction pendant le gouvernement féodal. Cette ignorance publique, qui était non-seulement de mode, mais de dignité, commençait à se dissiper, lorsque les guerres de religion vinrent troubler et exalter toutes les têtes. L'enthousiasme devint égal de part et d'autre, parce qu'il fut esprit de parti. Ceux mêmes qui ne le partageaient pas, qui ne le suivaient que par ambition, étaient obligés de paraître extérieurement attachés à des principes dont les défenseurs servaient leurs ambitieux projets. Il est vrai (et je l'ai déjà remarqué) que cet esprit de parti, fatigué lui-même de tant de guerres longues et cruelles, commença à s'éteindre à la paix de Westphalie. Mais il avait laissé partout une impression religieuse, qui ne pouvait s'effacer tout-à-coup. Cependant cette impression même devait s'affaiblir peu à peu par le rapprochement politique des deux religions; c'est ce qui arriva : alors chaque parti jugea plus froidement ce qui s'était fait de part et d'autre. On s'était mutuellement porté aux plus grands écarts; et la raison

ne put s'empêcher d'en rougir devant elle-même. L'athéisme saisit cet instant avec autant d'empressement que d'adresse; et, en imputant à la religion des égaremens qui n'étaient que ceux de l'humanité, il donna le signal à tous les auxiliaires dont les secours lui devenaient nécessaires.

Les circonstances lui en offraient un qui se présentait au combat avec l'arme du ridicule, l'arme la plus aisée à manier, la plus difficile à éviter. C'étaient les querelles des jansénistes et des molinistes (1). Toutes ces querelles font d'a-

(1) Cette partie d'une Lettre destinée à montrer les progrès et les dangers de l'irréligion, a été (dans le *Journal des Débats* du 28 fructidor an x) critiquée par quelqu'un que je crois tres-religieux, mais qui a eu la distraction de me juger beaucoup plus sur ce qu'il me faisait dire, que sur ce que j'avais dit. Cette étrange méprise exige un mot de réponse. Quiconque n'aura lu que le journal croira que je me suis donné tous les torts qu'on m'impute. C'est en commençant à la page 324 du quatrième volume de la première édition de mon ouvrage, qu'il faut suivre le critique et ma réponse.

D'après le critique, on doit croire que j'ai parlé des querelles théologiques sous la fin du règne de Louis XIV, avec un esprit de parti que je n'ai jamais eu, et conformément à la *Gazette ecclésiastique*, que je n'ai jamais lue.

bord un premier mal; elles accoutument à disputer sur le dogme, qui jamais ne devrait, entre

J'ai parlé de ces querelles en peu de mots, comme historien, comme tout homme de bon sens et de bonne foi, et uniquement sous le rapport du mal trop réel qu'elles ont fait à la religion.

D'après le critique, on doit croire que *j'ai trop écouté les préventions qui dominaient dans le parlement.* A côté de cette phrase, il me suffira de placer ce que j'ai dit dans la Lettre LI. « Les opinions contraires (au molinisme) » avaient prévalu dans le parlement; et l'*esprit de secte*(*) se » joignant à celui du corps, appela fortement le parlement » à user *sans ménagement* de l'autorité qu'il venait de re- » prendre. » Trois pages plus bas, j'ai ajouté : «*Les appels* » comme d'abus auxquels on avait eu recours pour empê- » cher la justice ecclésiastique d'empiéter sur la justice » séculière, furent ensuite employés par celle-ci *pour em-* » *piéter sur l'autre.* Tel est le sort de tout ce qui se trouve » entre les mains des hommes. »

Le critique dit : *Ce n'était pas uniquement dans ces querelles qu'il fallait aller chercher la source de l'irréligion. Elle se trouve dans ce torrent de vices qui sous la régence se débordèrent du fond du Palais-Royal.* Assurément tout le monde conclura de là que je n'ai point indiqué les débordemens de la régence comme une des

(*) Si ce mot indique de la prévention, ce n'est sûrement pas celle dont le critique a voulu parler.

particuliers, être matière à discussion. Elles accoutument à critiquer, à analyser les preuves et

sources de l'irréligion. Or, il n'y a qu'à lire les pages 325 et 326, où l'on trouvera entre autres les phrases suivantes : «La sévérité de Louis XIV avait peut-être fait » quelques hypocrites : la dissolution du régent et de sa » cour multiplia les impies. La monstrueuse élévation du » cardinal Dubois fut une insulte à la Divinité.»

D'après le critique, on doit croire que *j'ai rappelé contre le prétendu abus de la confession auriculaire, des diatribes répétées jusqu'à la satiété par les libertins et les impies de tous les âges*. Or, quelle est la phrase qu'il traduit par cette virulente diatribe? Car c'est bien à la sienne que l'on peut donner ce nom. La voici : «Un ordre religieux, et cepen- » dant souverain, dominait par la confession dans presque » toutes les cours catholiques.» Je crois pouvoir dire au moins que la traduction n'est pas fidèle. Quant à ma phrase en elle-même, avant de la nier, il faut brûler toutes les histoires de France et d'Espagne, et notamment celle de leur rivalité, par M. Gaillard, tom. VIII, pag. 232.

Enfin, d'après le critique, on doit croire que je me suis *laissé entraîner à des reproches graves contre Louis XIV, et si rebattus, si souvent repoussés, que ce n'était pas la peine de les répéter;* et que je l'ai présenté *comme susceptible de faiblesse, de pusillanimité, de bigotterie..... tremblant devant un prêtre.* Pour justifier une pareille imputation, il faudrait au moins que l'on pût trouver dans l'ouvra-

les raisonnemens théologiques, et dans tout cela, il n'y a qu'à perdre pour la religion.

Mais elles produisirent encore un mal bien plus grand, lorsqu'elles furent devenues une affaire d'État, lorsque un ordre religieux, et cependant souverain, qui avait la confiance de presque toutes les cours catholiques, eut regardé ces querelles comme une attaque directe contre lui, et les traita comme une affaire de corps; lorsqu'on eut vu disparaître les dernières pierres de ce Port-Royal, si long-temps l'asile des grands talens et des grandes vertus; enfin, lorsqu'il fallut chaque jour soutenir, par des coups arbitraires de l'autorité, cette constitution, trop célèbre sous

ge une de ces expressions, qui assurément étaient bien loin de mon esprit. Or, il n'y en a *aucune* (*); et j'en suis encore à concevoir comment, après avoir écrit sur Louis XIV *la Lettre XCIII*, et notamment la fin de cette même Lettre, j'ai pu être accusé d'avoir *méconnu l'âme forte*, grande, héroïque de Louis XIV, qui est sans cesse l'objet de mon admiration et de mes regrets. Le journaliste aurait bien voulu que j'eusse dit ce qu'il me fait dire.

(*) En parlant du P. Le Tellier (ce que j'ai supprimé dans la seconde édition), j'avais dit qu'il abusa de la vieillesse et de la piété de Louis XIV.

le nom d'*Unigenitus*, dont les partisans et les ennemis donnèrent à la religion de nouveaux sujets de scandale.

C'était d'ailleurs un grand scandale pour tous les gens de bien, et une grande jouissance pour les impies, que ces interminables distinctions des casuistes, qui, à force de subtiliser les fautes, et même les crimes, altéraient par des sophismes la simplicité des préceptes évangéliques, et tendaient à démoraliser la religion. Mabillon avait dit, avec raison, que ces distinctions ne sont propres qu'à gâter l'esprit et le cœur : le grand Bossuet s'était élevé contre la funeste doctrine du probabilisme ; mais cette doctrine, bien plus commode que le sage axiome de la loi naturelle, *tu doutes, abstiens-toi;* que le principe de Cicéron, *dubitatio cogitationem significat injuriæ*, se propageait dans la société, dont elle relâchait ou désunissait les liens.

La régence survint dans ces circonstances, au moment où l'incendie était le plus fortement allumé. Le régent, trop connu par des mœurs et des maximes immorales et impies, suivit cependant dans ces disputes les erremens du dernier règne ; et l'athéisme jouit de voir celui qui foulait

aux pieds la religion et la décence, employer son autorité pour défendre la grâce suffisante contre la grâce efficace. Il se promettait bien d'en conclure que ces mots étaient vides de sens, et qu'il ne fallait croire ni aux uns ni aux autres, ni même aux principes dont on pouvait tirer des conséquences si contradictoires.

Enfin, l'immoralité publique vint donner une grande force à la nouvelle philosophie; car ce fut sous ce nom que l'athéisme se propagea. La sévérité de Louis XIV avait peut-être fait quelques hypocrites; la dissolution du régent et de sa cour multiplia les impies. La monstrueuse élévation du cardinal Dubois fut une insulte à la Divinité; et la vanité des nouveaux philosophes, en saisissant tous ces avantages, crut que le moment ne pouvait être plus favorable pour attaquer ouvertement les saintes vérités de la religion chrétienne.

Et cependant cette religion n'a pas un précepte qui ne tende à créer ou à maintenir les vertus sociales. C'est une chaîne bienfaisante de consolations et de devoirs, dont le premier anneau, placé dans les cieux, ramène sans cesse l'homme à son origine et à sa fin.

Des différens rapports que nous avons ensemble, a dit de nos jours un célèbre orateur de la chaire, *naissent quatre sortes de devoirs essentiels au bonheur et à la tranquillité de la vie civile : devoirs d'état, qui sont les fondemens de la société; devoirs de justice, qui en font la sûreté; devoirs de charité, qui en sont les liens; devoirs de bienfaisance, qui en font les douceurs. Or*, ajoute-t-il, *la religion seule commande et perfectionne ces différens devoirs; et par conséquent elle seule veille aux intérêts de la société;* elle seule prescrit l'abnégation de soi-même; elle seule peut faire voir de grands talens sans orgueil, et produire de grandes actions sans intérêt personnel et sans amour-propre. Il n'appartient qu'à elle de faire de vrais citoyens, qui s'immolent sans réserve au bien public, *pour servir avec zèle* et charité *des indifférens, des envieux, des ingrats et des ennemis*. Elle seule peut donner la sécurité dans la vie sociale. *Les hommes*, dit toujours le même orateur, *peuvent nous défendre des tigres et des lions; mais qui nous défendra des hommes?..... Les lois humaines n'ont jamais osé dire : Aimez votre prochain; et l'Évangile crie par mille bouches : Aimez vos*

ennemis. Enfin, un des préceptes de cet Évangile est la soumission aux puissances. Pour rendre plus respectable le pouvoir qui régit la société, la religion nous en révèle l'origine ; et ainsi qu'elle il descend de Dieu même. *Omnis potestas à Deo :* maxime sublime, qui ne souffre aucun commentaire, qui évite le danger des abstractions ; maxime conservatrice, qui commande l'obéissance et la fidélité, qui ne présente qu'une vérité simple, immuable comme Dieu même ; maxime bienfaisante, qui, pour le bonheur des peuples, ne leur montre, dans les fautes ou les succès du gouvernement, que les effets de la vengeance ou de la bonté divine, et qui devient ainsi le *plus ferme* appui des souverains, et le plus fort lien des sujets.

Ce fut cet appui, que dans leurs conciliabules les philosophes décidèrent qu'il fallait abattre ; ce fut ce lien qu'ils se promirent de couper ; et malheureusement ils trouvèrent les esprits dans des dispositions trop favorables. Outre celles que je vous ai déjà indiquées, chaque jour il s'en développait d'autres par ce qu'on appelait *le progrès des lumières.* Par quelle fatalité ces mots, qui ne devraient présenter que le tableau des belles découvertes de l'esprit humain, présen-

tent-ils les plus grands écarts de son orgueilleux délire?

A compter de ce moment, il y eut une secte d'athéisme, comme il y avait eu des sectes de luthéranisme et de calvinisme. Elle eut ses chefs, ses statuts, ses épreuves, ses correspondances, ses adeptes. Elle seule s'empara des réputations littéraires; et plus d'un candidat s'y fit agréger, pour avoir l'air de partager des opinions que son cœur rejetait en secret. Elle sembla prendre pour devise le mot *tolérance;* mais une de ses premières lois fut l'intolérance entière contre tout ce qui pouvait la contredire. Elle éprouva bientôt qu'il y avait une union nécessaire entre les pouvoirs religieux et politiques : car dès qu'elle eut attaqué le premier, elle vit qu'elle s'était donné des forces pour attaquer l'autre : et alors son orgueil impie et anti-social se promit la ruine de tous les deux.

En vain cette secte destructive se trouva-t-elle divisée contre elle-même : une partie voulait un matérialisme absolu, et frémissait à l'idée d'une religion quelconque imposée aux hommes; l'autre répugnait à l'idée de ce matérialisme absurde, et se contentait de nier la religion révélée. Mais

toutes deux, l'une en délivrant l'homme de toute espèce de joug religieux, l'autre en lui laissant la liberté de s'en choisir, ou de s'en forger un à son gré, se réunissaient pour affirmer que la loi de nature ne l'ayant soumis à aucun joug politique, il ne pouvait être légitimement assujéti à aucun; et que la multitude étant seule souveraine, seule volonté générale, seule puissance exécutrice, avait le droit et le pouvoir de renverser, de changer toute autorité quelconque, qui ne pouvait dépendre que d'elle si elle était juste, et qui était injuste si elle n'en dépendait pas.

Dès que cette assertion de lèse-humanité eut été prononcée, tous les trônes, tous les gouvernemens furent attaqués.

La cognée fut mise à la racine de l'arbre social, qui, de jour en jour, recevant moins de sucs nourriciers, devait se dessécher peu à peu, jusqu'à ce qu'il tombât sous la répétition continue des coups qu'on devait lui porter.

Telle était l'effrayante prédiction que déjà des yeux attentifs lisaient dans les productions de cette philosophie. Ce n'était que dans la seconde partie de ce malheureux siècle, que devait être sur le point de s'accomplir la seconde partie de

cette prédiction; mais la première s'accomplissait déjà vers la fin de l'époque à laquelle finissent ces Lettres.

Malheureusement presque tous les gouvernemens furent aveugles, insensibles ou inattentifs sur ce qui se passait autour d'eux, sur ce qui se tramait contre eux. Quelquefois même ils eurent l'impolitique impiété de fournir des armes à leurs ennemis, dans lesquels la vengeance divine permettait qu'ils ne vissent que les ennemis d'une autorité supérieure, dont eux-mêmes auraient voulu s'affranchir.

Mais ce fut surtout sur le chemin qu'avaient pris les affaires générales de l'Europe, que les sectes philosophiques trouvèrent de fortes recrues dans deux classes d'hommes autrefois inconnues, les rentiers viagers et les agioteurs. Le système de finances qu'adoptaient les grands États, devait multiplier ces deux classes, dont l'extension indéfinie ne pouvait manquer d'influer fortement sur les mœurs et les opinions publiques et particulières. L'égoïsme, présage le plus funeste du bouleversement des empires, prit tout-à-coup un accroissement rapide, et promit à la philosophie de nouvelles victoires, en amenant

sous ses drapeaux cette foule d'hommes accoutumés, intéressés à s'isoler de tout ce qui les entoure; uniquement occupés à rapporter tout à eux-mêmes, ne connaissant plus ni État, ni famille; et remplaçant par les jouissances effrénées de la passion et de la cupidité les douces et délicieuses jouissances que la famille et l'État procurent aux bons pères, aux bons époux, aux bons fils, aux bons citoyens.

Alors il n'y eut plus rien qui ne fût cité au tribunal souverain de cette philosophie. Principes ou préjugés, sentimens ou habitudes, affections ou raisonnemens, religion ou gouvernement : tout fut de son ressort : tout fut soumis à son examen, dans lequel l'esprit d'analyse, de recherche, de critique, d'ironie, de destruction, décomposait, neutralisait, alambiquait, ridiculisait sans cesse tous ces liens heureux et nécessaires, qui se prêtent une force mutuelle, et dont l'ensemble portant sur tous les points de l'ordre social, y maintient l'harmonie, en établissant leur rapport avec le centre commun, où tous doivent répondre.

Ainsi se préparaient les grands événemens qui devaient faire de la fin du dix-huitième siècle l'époque la plus horriblement instructive pour

l'observateur sage et religieux. Je vous ai conduit jusqu'au moment où tout se disposait pour faire naître, pour hâter, pour diriger ces événemens; et quand vous les étudierez dans l'histoire de nos jours, rapportez-les aux causes que je viens de vous indiquer. Vous jugerez bien mieux de leurs effets, lorsque vous connaîtrez leur origine, lorsque vous verrez comment les fils de cette trame affreuse étaient disposés d'avance; comment la philosophie cherchait à s'emparer de l'homme au sortir même de l'enfance; comment elle voulait dominer dans son éducation; comment, sachant trop bien que les hommes se conduisent autant avec les mots qu'avec les choses, et voulant remplacer en apparence ce qu'elle détruisait en réalité, elle prononça plus emphatiquement le mot de vertu, à mesure qu'elle en desséchait la source, et substitua les stériles vertus de l'orgueil aux fécondes vertus de la religion; comment, en affectant de réduire les plus anciens principes à de vieux préjugés, dont elle devait affranchir l'humanité, en analysant tous les sentimens qui naissent, croissent, s'identifient avec tous les membres d'un État bien constitué, elle substitua à une société religieuse et politique

une réunion fortuite d'êtres qui ne connaissent entre eux d'autres liens que ceux que leur fantaisie ou leur intérêt pouvait forger ou rompre; enfin comment, en faisant pénétrer ses poisons dans tous les pays, dans toutes les classes, dans toutes les corporations, jusque sur les trônes, elle avait paralysé d'avance toutes les forces qu'une tardive et imprévoyante terreur voudrait lui opposer, et assuré le jeu prompt et répété de toutes celles qu'elle-même voudrait mettre en activité.

A la vue de ce que doivent être, et de ce qu'ont été les suites d'une conduite si fortement combinée, vous vous rappellerez ce que j'ai dit dans la *Lettre III*, sur les prophéties qui annoncent les révolutions et la chute des empires; et vous verrez vingt pages de ces prophéties s'appliquer avec une effrayante justesse aux événemens dont chacun de nous a été témoin et victime, après y avoir peut-être plus ou moins contribué.

J'ai fini la tâche que je m'étais imposée. Je vous ai présenté un plan de travail qui doit non-seulement vous faire connaître l'ensemble de l'histoire, mais vous apprendre à en juger, à en apprécier les principaux faits; non-seulement vous instruire de ce qu'un homme du monde ne

doit pas ignorer, mais surtout vous armer de toute la force, de toute la vérité des principes, qui seuls peuvent nous guider au milieu des orages dont nous sommes entourés. La jeunesse s'effraie quelquefois, ou du moins se rebute, à la vue de ces principes dont la rigueur contredit la présomption qui ne doute jamais, l'orgueil qui supporte impatiemment le moindre frein, et cette effervescence de liberté plus active encore dans l'effervescence de l'âge. Mais quand elle voit ces principes éclaircis, justifiés, prouvés par une suite de faits, presque tous uniformes, quoique passés dans des lieux et dans des temps différens, elle peut alors y trouver une grande instruction. Si elle lit avec le désir sincère de se former le cœur et l'esprit, l'un et l'autre se partageront le fruit de son travail; celui-ci, en retenant des faits, des parallèles, des rapprochemens curieux et satisfaisans; celui-là, en se pénétrant de toutes les maximes religieuses, morales et politiques sans lesquelles l'homme ne peut remplir les trois devoirs qui lui sont imposés.

FIN DE LA QUATRIÈME ET DERNIÈRE PARTIE.

TABLE

ALPHABÉTIQUE ET ANALYTIQUE.

(Les chiffres romains indiquent les tomes; les chiffres arabes désignent la pagination.)

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z



TABLE

DES LETTRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

QUATRIÈME PARTIE.

FIN DE LA TABLE.

